
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115517690

1 DB15
A56

Government
Publications

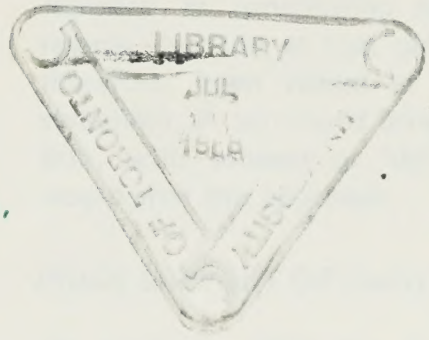
nnual report
for the fiscal
year ended
march, 1969

Canada

THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

LIBRARY
NOV 26 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

CAI DB 15
-A56



The Honourable H. A. Olson, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
OTTAWA, Canada.

Sir:

We have the honour to present herewith the report of the financial transactions and operations of the Canadian Dairy Commission for the fiscal year ended March 31, 1969.

We wish to express our appreciation to the Commission staff for their effective service in the conduct of our affairs and to include in that our appreciation of the assistance and cooperation we have received from many sections of the Department of Agriculture and from the Treasury Office. Particular mention should be made of the service performed by the Department's Data and Subsidy Processing staffs in the processing of subsidy payments.

The Consultative Committee has provided valued assistance and counsel to the Commission in its deliberations and policy decisions. The terms of appointment of three Committee Members, W. T. Murchie, U. Bernier and J. L. Bailey, expired during the year and we wish to record our thanks for their contribution.

Respectfully submitted,

S.C. BARRY
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

L.A. ATKINSON
Commissioner.

INTRODUCTION

The year ended March 31, 1969, was the second full year of Commission operations. It continued during the year its function to stabilize prices of milk and cream through the support of market prices of the major dairy products and direct subsidy payments to producers.

The stabilization of producer's returns is dependent in considerable measure on the maintenance of a reasonable balance between the supply of dairy products and the effective demand. It is for this reason that a limitation is placed on the total quantity of milk and cream on which subsidy will be paid, which quantity is divided into subsidy eligibility quotas to individual shippers.

There is, at present, a large world oversupply of dairy products and the prices obtainable for any surpluses over Canadian requirements are well below prevailing prices in Canada based on the Commission's price support levels. Losses incurred in the disposal of such surpluses are a charge against the subsidy funds available to the Commission and reduce the net amount of subsidy payments to producers.

Details of operations during the year in respect of product price supports and subsidy administration form a part of this report.

There was a substantial increase in supplies of dry skim milk during the year, resulting in a surplus of over 200 million pounds, which was either purchased by the Commission or for which the Commission provided export assistance. This quantity was approximately double that of two years earlier.

The loss on export sales of dry skim milk during the year was $21.9 million. In the financial statements inventories of dairy products held by the Commission have been valued at the lesser of cost or realizable value. The Balance Sheet, accordingly, makes provision for a loss of $24 million on the Commission's March 31 inventory of dry skim milk.

Calendar 1968, when creamery butter production was 335.2 million pounds and consumption 332.4 million, was the first year since 1963 in which production exceeded consumption. Between 1964 and 1967 there was a drop of 24.7 million pounds, or 7 per cent, in annual butter consumption.

The Commission's butter inventory on March 31, 1969, of 14.7 million pounds compared to 3.8 million pounds a year earlier, would not in itself be regarded as constituting more than a desirable reserve quantity at that date. The inventory has, therefore, been valued at cost in the financial statement. A continued drop in levels of consumption, with present or higher production levels, would alter this appraisal.

PRICE SUPPORT OF DAIRY PRODUCTS

At April 1, 1968, the Commission established market support prices for the three major manufactured dairy products at the following rates:

- Butter — 63¢ per pound for first grade 40 score creamery butter and 62¢ for 39 score;
- Spray Processed Skim Milk Powder — 20¢ per pound for first grade powder meeting the Commission's specifications;
- Cheddar Cheese — from April 1 to May 18, 44¢ per pound for first grade; from May 19 to November 2, 47¢ for 93 score or higher and 46½¢ for 92 score; from November 3 to March 31, 1969, 42¢ for first grade.

The effective starting date of the 46½—47¢ summer support price of cheddar cheese was subsequently advanced to May 1, 1968.

The support price of butter was increased to 65¢ for 40 score and 64¢ for 39 score, effective September 30, 1968.

To support the market price of the major dairy products, and thereby the value of manufacturing milk and cream to producers, the Commission purchased, at the support prices, product offered to it in carlot quantities. Activities in support of market prices of dairy products were as follows:

Butter

It is normal practice for manufacturers to sell surplus butter to the Commission during the heavy production spring and summer seasons. The Commission resells the butter to distributors during the low production period of the fall and winter at the prevailing support price. The quantity sold to the Commission is approximately 25 per cent of the annual production.

Total butter purchases by the Commission from April 1, 1968 to March 31, 1969, were 82.4

million pounds. Sales during the year were 71.5 million pounds.

Butter stocks held in inventory by the Commission on March 31, 1969, were 14.7 million pounds, compared to 3.8 million pounds on March 31, 1968.

Skim Milk Powder

Canadian production of skim milk powder is considerably in excess of domestic requirements. The surplus is purchased by the Commission for subsequent export or exported directly by commercial interests. Since world prices during 1968-69 were well below the Canadian support level, direct exports required assistance by the Commission to the difference between the export price and the Canadian support price, and the resale value of Commission stocks for export was well below the Commission's cost. Export equalization costs on powder during the year accounted for $21.9 million of the total of $30.9 million as shown in the accompanying financial statement.

Skim milk powder production from April 1, 1968 to March 31, 1969, was 365 million pounds, compared to 319 million in 1967-68 and 270 million in 1966-67.

Commission purchases in 1968-69 were 198 million pounds. The carry-over from 1967-68 was 97 million. Sales reflected in the 1968-69 financial accounts were 123 million pounds, leaving an inventory of 172 million pounds on March 31, 1969. There were additional sales of approximately 50 million pounds made in 1968-69 of which delivery had not been taken as of March 31, 1969, and which will be reflected in the 1969-70 accounts.

Cheddar Cheese

Cheddar cheese production from April 1, 1968 to March 31, 1969, was 165 million pounds, compared to 160 million in 1967-68.

Purchases by the Commission were 7.7 million pounds and sales 7.5 million. Except for a small amount of early season cheese, the purchase cost was fully recovered in the selling price. There were no cheese purchases by the Commission the previous year.

Export equalization assistance payments on cheese during the year were $5.4 million.

Casein

Casein is an alternative product to skim milk powder as an outlet for non-fat milk solids. To encourage the maximum use of casein and restrict the diversion of skim milk from casein to powder, the Commission made casein production assistance payments to a total of $3.3 million. This is included in the cost of export equalization payments in the financial accounts.

Other Export Equalization Payments

Export equalization assistance was provided in minor amounts for evaporated and condensed milk and whole milk powder to a total of $172,000.

Financing of Product Price Support

Funds required to purchase products under price support are borrowed from the Minister of Finance. The maximum borrowing authority, as specified in the Canadian Dairy Commission Act, is $100 million.

Repayment of loans is made from the resale of products. Losses incurred in resales for export are recouped from the Export Equalization Account, the funds for which come from the allocation to the Commission from the Agricultural Stabilization Board Vote.

The peak figure of outstanding loans during the year, on September 30, 1968, was $73.7 million. As shown in the financial statements, the amount outstanding at the year end was $41.9 million.

Expenses for storage, freight and handling of products purchased by the Commission and interest on loans totalled $7.1 million. This is a charge against the allocation from the Agricultural Stabilization Board Vote. Profits on sales were $2.2 million.

DAIRY SUBSIDIES

The rate of subsidy to manufacturing milk and cream shippers with respect to deliveries during the 1968-69 year was $1.31 per hundredweight of milk testing 3.5 per cent butterfat, or 37.42¢ per pound of butterfat.

Subsidy eligibility quotas were issued to 109,799 manufacturing milk and cream shippers to a total of 344.7 million pounds of butterfat, equivalent to 98.5 million cwt. of milk. Each quota holder

received subsidy for the amount of his deliveries up to his quota, less the holdback for the Export Equalization Account.

The rate of holdback on milk deliveries was set on April 1, 1968, at 15¢ per hundredweight of milk (4.29¢ per lb. butterfat) delivered. This was increased on August 1 to 21¢ per hundredweight of milk or 6¢ per pound of butterfat. The rate of holdback on cream deliveries was 1¢ per pound of butterfat.

Deliveries by manufacturing milk and cream quota holders during the year totalled 332 million pounds of butterfat.

The trend to larger individual production units continued in 1968-69. The average amount delivered per manufacturing milk shipper in that year was 122,000 lbs. of milk, compared to 107,000 pounds in 1967-68 and 97,000 pounds in 1966-67. The average delivery per cream shipper in 1968-69 was 1,202 pounds of butterfat, compared to 1,074 pounds in 1967-68.

The proportion of milk to cream in total deliveries again increased during 1968-69, when 75 per cent of deliveries by manufacturing milk and cream shippers, in terms of butterfat, came from milk, compared to 72 per cent in 1967-68 and 69 per cent in 1966-67.

Subsidy payments are made from the allocation to the Commission from the Parliamentary Vote for the Agricultural Stabilization Board. Gross subsidy payments in respect to deliveries in 1968-69 were $116 million. The holdback from subsidy payments for the Export Equalization Account, in respect to 1968-69 deliveries, totalled $15.7 million. Additionally, $3.7 million accrued to that account during the year in respect of 1967-68 deliveries.

In the administration of subsidy quotas there is provision, subject to certain conditions, that if a quota holder discontinues dairying and disposes of his herd to another person, the quota may be reallocated to the person taking over the herd. There were 3,319 such quota reallocations during the year involving a total of 12.2 million pounds of butterfat.

On September 1, 1968, subsidy eligibility was extended to shippers participating in the Ontario Milk Marketing Board's fluid milk pool. This followed the opening of the pool, by the Board, to all applicants who met provincial qualifying standards. As in the case of British Columbia, where all qualifying producers are also eligible to participate in the fluid milk market, shippers to the Ontario pool became eligible for subsidy on deliveries up to an individual base amount, or quota, minus 125 per cent of the quantity paid for at fluid prices, subject to the same holdback provisions as applied to manufacturing milk shipments.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1969

ASSETS

Deposit with the Receiver General		$24,520,542
Inventories — at cost		
Dry skim milk	$34,379,792	
Butter	9,347,955	
Cheese	85,605	
	43,813,352	
Deduct: Provision for loss on export sales of inventory of dry skim milk	24,093,000	
		19,720,352
		$44,240,894

LIABILITIES

Accounts payable		$ 2,065,428
Subsidies payable to producers of manufacturing milk and cream		13,526,526
Equity of Canada		
Loans under section 16 of the Act	$41,955,070	
Accrued interest on loans	1,658,711	
	43,613,781	
Deficit on operations for the year, per Statement of Operations	14,964,841	
		28,648,940
		$44,240,894

Approved on behalf of the Commission

A. O. BLOUIN
Secretary-Treasurer

S. C. BARRY
Chairman

I have examined the above Balance Sheet and the related Statement of Operations and have reported thereon under date of June 30, 1969 to the Minister of Agriculture.

A. M. HENDERSON
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1969

Subsidies			
Subsidies to producers of manufacturing milk and cream		$116,013,515	
Export equalization assistance			
Payments to finance exports of surplus dairy products	$30,901,867		
Less: Holdbacks from producer subsidies (including $3,729,851 carried forward from 1967-68)	19,443,532		
Excess of payments over holdbacks	11,458,335		
Add: Provision for loss on export sales of inventory of dry skim milk on hand at March 31, 1969	24,093,000		
		35,551,335	
Phasing-out payments to low-volume producers whose subsidy quotas were withdrawn in 1968-69		4,445,769	
			$156,010,619

Trading operations

	Butter	Dry skim milk	Cheese	Total		
Sales	$42,343,112	$11,769,538	$3,483,909	$57,596,559		
Export equalization assistance	—	13,236,043	—	13,236,043		
	42,343,112	25,005,581	3,483,909	70,832,602		
Cost of products sold	40,978,587	24,954,155	3,489,384	69,422,126		
Gross profit (loss)	1,364,525	51,426	(5,475)	1,410,476		
Expense						
Storage	999,672	1,643,607	46,539	2,689,818		
Freight	808,236	178,602	4,444	991,282		
Handling	78,385	193,025	3,429	274,839		
Miscellaneous	2,830	15,137	10	17,977		
	1,889,123	2,030,371	54,422	3,973,916		
Net loss	$ 524,598	$ 1,978,945	$ 59,897	2,563,440		
Interest on loans				3,178,529		
Loss on sales of domestic products					5,741,969	
Deduct: Profit on sale ($1,990,354) of imported butter					800,539	
Net loss on trading operations						4,941,430
Administration expense						
Remuneration of Members of the Commission					75,364	
Employee salaries and benefits					170,269	
Data processing service					357,000	
Information and promotion					142,412	
Accounting and cheque issue					81,000	
Rent					17,761	
Office expense					14,215	
Consultative Committee Expenses					10,445	
Travel					9,624	
Communications					5,300	
						883,390
Net cost of operations for the year						161,835,439
Expenditures applicable to 1967-68 operations						
Subsidies					9,886,996	
Interest on loans					672,611	
						10,559,607
Net expenditure during year						$172,395,046
Net expenditure provided for by						
Agricultural Stabilization Board advances						
Advances not used at March 31, 1968						$ 21,218,422
Advances during year						134,845,000
Gross profit on sales of domestic and imported products to March 31, 1968						625,805
Agriculture Vote 55						302,978
Government departments which provided certain major services without charge						438,000
						157,430,205
Deficit on operations for the year charged to Equity of Canada						14,964,841
						$172,395,046

The Honourable H. A. Olson,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir,

I have examined the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1969.

Section 85 of the Financial Administration Act requires a Crown corporation to "prepare in respect of each financial year statements of accounts which shall include a balance sheet, a statement of income and expense and a statement of surplus, containing such information as, in the case of a company incorporated under the Canada Corporations Act, is required to be laid before the company by the directors at an annual meeting". To conform with this requirement the financial statements for the year ended March 31, 1969 have been prepared on the accrual basis whereas the certified financial statements for the preceding year were drawn up on a cash basis. As a result the Statement of Operations for the year ended March 31, 1969 contains certain transactions relating to the preceding year, which are shown separately in the statement. As a consequence of this difference in presentation, the financial statements are not presented on a comparative basis.

In his announcement of the support price for manufacturing milk, made by the Minister of Agriculture to the House of Commons on March 31, 1969, the Minister stated:

> The cost of disposing of surpluses must be financed by the Canadian Dairy Commission out of the funds provided to it for subsidies. This is in accord with the policy, previously enunciated by the government and which is well understood by producers, and their representatives, that the cost of such disposal must be a charge against the industry. For this purpose, the Commission makes a holdback against subsidy payments . . . . .

However, during the year ended March 31, 1969, payments to finance exports of surplus products exceeded the total of holdbacks carried forward

from the preceding year and those made during the year by $11,458,335. Furthermore, subsequent export sales of the year-end inventory of dry skim milk have resulted in a loss of $24,093,000 for which provision has been made in the financial statements. Consequently, the cost of disposing of surplus manufacturing milk products purchased by the Commission to March 31, 1969 and assistance to exporters to that date exceeded by $35,551,335, the amount of the holdbacks from subsidy payments. This excess has been charged as an operating cost of the Commission.

In compliance with the requirements of section 87 of the Financial Administration Act, I report that, in my opinion, subject to the foregoing observations:

(a) proper books of account have been kept by the Commission;

(b) the financial statements of the Commission

(i) are in agreement with the books of account,

(ii) in the case of the balance sheet, give a true and fair view of the state of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

(iii) in the case of the statement of operations, give a true and fair view of the operations of the Commission for the financial year; and

(c) the transactions of the Commission that have come under my notice have been within the powers of the Commission under the Financial Administration Act and any other Act applicable to the Commission.

Yours faithfully,

A. M. HENDERSON

Auditor General of Canada.

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	S.C. Barry
Vice Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	L.A. Atkinson
Secretary-Treasurer	A.O. Blouin
Assistant Secretary	Miss C.V. Irving
Director of Marketing	D.B. Goodwillie
Assistant to Director of Marketing	L.J. Marcellus
Economic Adviser	H.J. Mestern
Director, Subsidy Quota Administration	R.J. Labossière
*Head, Subsidy Processing Section	A. Gratton

*Department of Agriculture

COMMISSAIRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION

Président	S. C. Barry
Vice-président	J. Thibaudeau
Commissaire	L. A. Atkinson
Secrétaire-trésorier	A. O. Blouin
Secrétaire adjoint	Mlle C. V. Irving
Conseiller économique	H. J. Mestern
Directeur, Administration des contingents admissibles à la subvention	R. J. Labossière
Directeur des Marchés	D. B. Goodwillie
Adjoint au directeur des Marchés	L. J. Marcellus
*Chef, Section de l'étude des demandes de subvention	A. Gratton

*Ministère de l'Agriculture

$11,458,335 le total des retenues reportées de l'année précédente et celles effectuées durant l'année. En outre, les ventes subséquentes à l'exportation des stocks de lait écrémé en poudre restant à la fin de l'année ont entraîné une perte de $24,093,000 qui a été prévue dans les états financiers. Par conséquent, le coût de l'écoulement de l'excédent des produits de lait industriel achetés par la Commission jusqu'au 31 mars 1969 et l'assistance fournie aux exportateurs jusqu'à cette date ont dépassé de $35,551,335 le montant des retenues des paiements de subvention. Cet excédent a été débité sous le titre des frais d'opération de la Commission.

En conformité avec les exigences de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière, je signale que, à mon avis, sous réserve des observations susmentionnées:

a) les registres comptables appropriés on été tenus par la Commission;

b) les états financiers de la Commission

(i) sont d'accord avec les registres comptables,

(ii) dans le cas du bilan, donnent une idée juste et exacte de l'état des affaires de la Commission à la fin de l'exercice financier, et

(iii) dans le cas de l'état des opérations, donnent une idée juste et exacte des opérations de la Commission pour l'exercice financier, et

c) la Commission n'a pas outrepassé ses pouvoirs en vertu de la Loi sur l'administration financière et de toute autre Loi s'appliquant à la Commission en effectuant les transactions dont nous avons pris connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. M. HENDERSON

L'auditeur général du Canada.

Ottawa, le 30 juin 1969

L'honorable H.A. Olson
Ministre de l'Agriculture
Ottawa

Monsieur,

J'ai examiné les comptes et les états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'exercice clos le 31 mars 1969.

L'article 85 de la Loi sur l'administration financière stipule qu'une société de la Couronne "doit préparer pour chaque exercice financier des états de compte comprenant un bilan, un état du revenu et des dépenses et un état de l'excédent, contenant les renseignements qui, dans le cas d'une société incorporée en vertu de la Loi sur les Corporations du Canada, doivent être soumis à la société par les directeurs à une réunion annuelle". Afin de se conformer à cette exigence, les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 1969 on été préparés selon la méthode dite comptabilité d'exercice, tandis que les états financiers certifiés pour l'année précédente ont été préparés selon la comptabilité de caisse. Par conséquent, l'état des opérations pour l'exercice clos le 31 mars 1969 contient certaines transactions de l'année précédente qui sont indiquées séparément dans l'état. Par suite de cette différence relative à la présentation, les états financiers ne sont pas donnés d'après un état comparatif.

Dans l'annonce relative au prix de soutien du lait industriel faite par le ministre de l'Agriculture à la Chambre des communes, le 31 mars 1969, ce dernier a déclaré ce qui suit:

> Le coût de l'écoulement des excédents doit être financé par la Commission canadienne du lait à même les fonds qui lui sont fournis pour les subventions. Cela concorde avec la politique annoncée précédemment par le gouvernement et qui est comprise par les producteurs et leurs représentants à l'effet que le coût de cet écoulement doit être débité à l'industrie. A cette fin, la Commission retient un montant sur les paiements de subvention . . . .

Toutefois, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1969, les paiements versés pour financer les exportations des excédents de produits ont dépassé de

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1969

Subventions			
Subventions versées aux producteurs de crème et de lait industriel		$116,013,515	
Assistance pour la péréquation des exportations			
Paiements versés pour financer les exportations des excédents de produits laitiers	$30,901,867		
Moins: retenues des subventions versées aux producteurs (y compris $3,729,851 reportés de 1967-1968)	19,443,532		
Excédent des paiements sur les retenues	11,458,335		
Ajouter: disposition prévue pour la perte sur les ventes à l'exportation des stocks de poudre de lait écrémé en mains le 31 mars 1969	24,093,000		
		35,551,335	
Paiements d'élimination graduelle aux producteurs de faible quantité dont les contingents admissibles à la subvention ont été retirés en 1968-1969		4,445,769	
			$156,010,619

Exploitation commerciale	Beurre	Lait écrémé en poudre	Fromage	Total		
Ventes	$42,343,112	$11,769,538	$3,483,909	$57,596,559		
Assistance pour la péréquation des exportations	—	13,236,043	—	13,236,043		
	42,343,112	25,005,581	3,483,909	70,832,602		
Coût des produits vendus	40,978,587	24,954,155	3,489,384	69,422,126		
Bénéfice brut (perte)	1,364,525	51,426	(5,475)	1,410,476		
Dépenses						
Entreposage	999,672	1,643,607	46,539	2,689,818		
Transport	808,236	178,602	4,444	991,282		
Manutention	78,385	193,025	3,429	274,839		
Divers	2,830	15,137	10	17,977		
	1,889,123	2,030,371	54,422	3,973,916		
Perte nette	$ 524,598	$ 1,978,945	$ 59,897	2,563,440		
Intérêts sur les prêts				3,178,529		
Pertes sur les ventes de produits indigènes					5,741,969	
Déduire: bénéfice sur la vente de beurre importé ($1,990,354)					800,539	
Perte nette sur l'exploitation commerciale						4,941,430
Dépenses pour l'administration						
Rémunération des membres de la Commission					75,364	
Salaires des employés et bénéfices					170,269	
Service de l'informatique					357,000	
Information et vulgarisation					142,412	
Comptabilité et émission de chèques					81,000	
Loyer					17,761	
Dépenses du bureau					14,215	
Dépenses du Comité consultatif					10,445	
Voyage					9,624	
Communications					5,300	
						883,390
Coût net des opérations durant l'année						161,835,439
Dépenses s'appliquant aux opérations de 1967-1968						
Subventions					9,886,996	
Intérêts sur les prêts					672,611	
						10,559,607
Dépenses nettes durant l'année						$172,395,046
Dépenses nettes prévues par:						
Avances de l'Office de stabilisation des prix agricoles						
Avances non utilisées le 31 mars 1968						$ 21,218,422
Avances durant l'année						134,845,000
Bénéfice brut sur les ventes de produits domestiques et importés au 31 mars 1968						625,805
Crédit agricole 55						302,978
Ministères du gouvernement qui ont fourni certains services importants à titre gratuit						438,000
						157,430,205
Déficit de l'exploitation durant l'année débité à l'avoir du gouvernement fédéral						14,964,841
						$172,395,046

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Établie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN LE 31 MARS 1969

ACTIF

Dépôt au compte du Receveur général		$24,520,542
Stocks — au prix coûtant		
Poudre de lait écrémé	$34,379,792	
Beurre	9,347,955	
Fromage	85,605	
	43,813,352	
Déduire: Montants pour les pertes sur les ventes à l'exportation des stocks de poudre de lait écrémé	24,093,000	
		19,720,352
		$44,240,894

PASSIF

Comptes payables		$ 2,065,428
Subventions payables aux producteurs de crème et de lait industriel		13,526,526
Avoir du gouvernement fédéral		
Prêts consentis en vertu de l'article 16 de la Loi	$41,955,070	
Intérêts accumulés sur les emprunts	1,658,711	
	43,613,781	
Déficit sur l'exploitation au cours de l'année, d'après l'état des opérations	14,964,841	
		28,648,940
		$44,240,894

Approuvé au nom de la Commission

A. O. BLOUIN
Secrétaire-trésorier

S. C. BARRY
Président

J'ai examiné le bilan ci-dessus et l'état des opérations qui s'y rapporte et j'ai soumis un rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture le 30 juin 1969

A. M. HENDERSON
Auditeur général du Canada

l'attribution du crédit de l'Office de stabilisation des prix agricoles. Les bénéfices réalisés sur les ventes se sont chiffrés par 2.2 millions de dollars.

SUBVENTIONS POUR LES PRODUITS LAITIERS

Le taux de la subvention versée aux expéditeurs de crème et de lait industriel livrés en 1968-1969 a été de $1.31 les cent livres de lait contenant 3.5 p. 100 de matière grasse ou de 37.42c. la livre de matière grasse.

Des contingents admissibles à la subvention ont été attribués à 109,799 expéditeurs de crème et de lait industriel pour un total de 344.7 millions de livres de matière grasse, équivalant à 98.5 millions de cent livres de lait. Chaque détenteur de contingent a reçu une subvention pour le montant de ses livraisons jusqu'à concurrence de son contingent, moins la retenue pour le compte de péréquation des exportations.

Le taux de la retenue sur les livraisons de lait a été fixé le 1er avril 1968 à 15¢. les cent livres de lait (4.29¢. la livre de matière grasse) livré. Le 1er août, ce taux a été haussé à 21¢. les cent livres de lait ou 6¢. la livre de matière grasse. Le taux de la retenue sur les livraisons de crème a été fixé à 1¢. la livre de matière grasse.

Au cours de l'exercice, les détenteurs de contingents de crème et de lait industriel ont livré 332 millions de livres de matière grasse.

La tendance vers des unités individuelles plus grandes de production s'est continuée en 1968-1969. Cette année, la quantité moyenne livrée par expéditeur de lait industriel a été de 122,000 livres comparativement à 107,000 livres en 1967-1968 et à 97,000 livres en 1966-1967. En 1968-1969, les livraisons moyennes par expéditeur de crème se sont chiffrées par 1,202 livres de matière grasse au regard de 1,074 livres en 1967-1968.

La proportion de lait par rapport à la crème dans les livraisons totales s'est accrue de nouveau en 1968-1969 alors que 75 p. 100 des livraisons effectuées par les expéditeurs de crème et de lait industriel, exprimées en matière grasse, provenaient du lait comparativement à 72 p. 100 en 1967-1968, et 69 p. 100 en 1966-1967.

Les paiements de subvention sont effectués à même l'attribution prévue pour la Commission par le crédit parlementaire pour l'Office de stabilisation des prix agricoles. En 1968-1969, un montant brut de 116 millions de dollars a été versé en subventions pour les livraisons. La retenue des paiements de subvention pour le compte de péréquation des exportations, relativement aux livraisons de 1968-1969, s'est élevée à 15.7 millions de dollars. En outre, un montant de 3.7 millions de dollars s'est accumulé à ce compte au cours de l'année pour les livraisons de 1967-1968.

Dans l'administration des contingents admissibles à la subvention, il existe une disposition prévoyant, sous réserve de certaines conditions, que si un détenteur de contingent abandonne la production laitière et vend son troupeau à une autre personne, le contingent peut être réattribué à la personne achetant le troupeau. Au cours de l'année, 3,319 réattributions de ce genre ont été effectuées impliquant un total de 12.2 millions de livres de matière grasse.

Le 1er septembre 1968, l'admissibilité à la subvention a été accordée aux expéditeurs participant à la mise en commun du lait nature de l'Office de vente du lait de l'Ontario, à la suite de l'ouverture, par l'Office, de la mise en commun à tous les requérants qui satisfaisaient aux normes provinciales. Tout comme en Colombie-Britannique où tous les producteurs répondant aux conditions requises peuvent aussi participer au marché du lait nature, les expéditeurs participants à la mise en commun de l'Ontario sont devenus admissibles à la subvention pour les livraisons jusqu'à concurrence d'un montant de base individuel ou d'un contingent moins 125 p. 100 de la quantité payée aux prix du lait nature sous réserve des mêmes dispositions de retenue que celles s'appliquant aux expéditions de lait industriel.

l'été. La Commission revend le beurre aux distributeurs au prix courant de soutien pendant la période de faible production en automne et au cours de l'hiver. La quantité vendue à la Commission représente environ le quart de la production annuelle.

Du 1er avril 1968 au 31 mars 1969, la Commission a acheté une quantité globale de 82.4 millions de livres de beurre. Les ventes se sont chiffrées par 71.5 millions de livres au cours de l'année.

Les stocks de beurre au compte de la Commission, le 31 mars 1969, ont été de 14.7 millions de livres, comparativement à 3.8 millions le 31 mars 1968.

Lait écrémé en poudre

La production canadienne de lait écrémé en poudre dépasse de beaucoup la demande nationale. La Commission achète l'excédent qu'elle revend à l'exportation par la suite ou directement par l'entremise des maisons commerciales. Vu que le prix mondial a été très inférieur au niveau de soutien au Canada, en 1968-1969, la Commission a été tenue de soutenir directement les exportations et de combler la différence entre les deux prix; le prix de revente à l'exportation des stocks de la Commission a été très inférieur à ce qu'avait payé la Commission. Le coût de péréquation à l'exportation du lait en poudre, au cours de l'année, s'est chiffré par 21.9 millions de dollars au regard du prix de vente globale de 30.9 millions, comme il est établi dans le bilan ci-dessous.

La production de lait écrémé en poudre a été de 365 millions de livres du 1er avril 1968 au 31 mars 1969, comparativement à 319 millions en 1967-1968 et 270 millions en 1966-1967.

En 1968-1969, la Commission a acheté 198 millions de livres de lait en poudre, et le report de 1967-1968 a été de 97 millions de livres. Au bilan de 1968-1969, les ventes se chiffrent par 123 millions de livres et le solde a été de 172 millions de livres le 31 mars 1969. On compte en outre des ventes d'environ 50 millions de livres en 1968-1969, mais la livraison n'avait pas encore été faite le 31 mars 1969, et ces quantités apparaîtront dans le bilan de 1969-1970.

Fromage Cheddar

Du 1er avril 1968 jusqu'au 31 mars 1969, la production de fromage Cheddar a été de 165 millions de livres au regard de 160 millions en 1967-1968.

La commission a acheté 7.7 millions de livres et vendu 7.5 millions. Sauf une petite quantité de fromage fabriqué au début de la saison, le coût d'achat a été pleinement recouvré par le prix de vente. La Commission n'avait pas acheté de fromage l'année précédente.

Les paiements de péréquation à l'exportation du fromage ont été de 5.4 millions de dollars au cours de l'année.

Caséine

La caséine est un produit de rechange de la poudre de lait écrémé pour écouler les soldes de lait délipidé. Pour encourager le plus possible l'utilisation de la caséine et restreindre le détournement du lait écrémé de la caséine vers la production de poudre, la Commission a subventionné la production de la caséine au montant de 3.3 millions de dollars. Ce chiffre comprend les paiements de péréquation à l'exportation apparaissant dans le bilan.

Autres paiements de péréquation des exportations

De faibles sommes s'élevant à un total de $172,000 ont été prévues pour l'assistance à la péréquation des exportations pour le lait évaporé et condensé et la poudre de lait entier.

Financement du soutien des prix des produits

Le fonds requis pour acheter des produits assujettis au soutien des prix sont empruntés du ministre des Finances. Le montant maximum qui peut être emprunté, stipulé dans la Loi sur la Commission canadienne du lait, est de 100 millions de dollars.

Les prêts sont remboursés par la revente des produits. Les pertes subies lors des reventes pour l'exportation sont récupérées à même le compte de péréquation des exportations, dont le fonds provient de l'attribution prévue pour la Commission dans le crédit de l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Le 30 septembre 1968, le sommet des prêts impayés au cours de l'année, était de 73.7 millions de dollars. Comme l'indiquent les états financiers, le montant impayé à la fin de l'exercice s'élevait à 41.9 millions de dollars.

Les dépenses pour l'entreposage, le transport et la manutention des produits achetés par la Commission et l'intérêt sur les prêts s'élevaient à un total de 7.1 millions de dollars; ce montant est débité à

AVANT-PROPOS

L'année qui s'est terminée le 31 mars 1969 a marqué la seconde année complète de travail de la Commission. Celle-ci a continué pendant l'année de s'occuper de la stabilisation des prix du lait et de la crème par le soutien du prix de vente des principaux produits laitiers et pour le versement de subventions directes au producteur.

La stabilisation des recettes du producteur dépend en grande partie du maintien d'un équilibre raisonnable entre l'approvisionnement de produits laitiers et la demande réelle. C'est à ce titre que l'on fixe une limite à la quantité globale de lait et de crème admissible à une subvention, et cette quantité est répartie entre les expéditeurs en vertu d'un contingentement d'admissibilité à la subvention.

Il existe présentement un excédent mondial considérable de produits laitiers, et les prix offerts pour nos excédents sont très inférieurs aux prix courants au Canada en regard du niveau des prix de soutien de la Commission. Les pertes subies pour écouler ces excédents sont au débit des fonds de subvention dont dispose la Commission et elles réduisent d'autant le montant net des subventions aux producteurs.

Le présent rapport comprend le détail des opérations au cours de l'année en matière de soutien du prix des produits et de l'administration des subventions.

Les disponibilités de lait écrémé en poudre ont augmenté fortement au cours de l'année; il en est résulté un excédent de plus de 200 millions de livres dont une partie a été achetée par la Commission et l'autre a été écoulée à l'exportation grâce à l'aide de la Commission. Cette quantité est de près du double de ce qu'elle était il y a deux ans. La vente à l'exportation du lait écrémé en poudre au cours de l'année se chiffre par une perte de 21.9 millions de dollars. Dans le bilan, l'inventaire des produits laitiers de la Commission s'établit à un montant inférieur au coût, soit la valeur réalisable. Par conséquent, le bilan prévoit une perte de 24 millions de dollars au compte de l'inventaire du lait écrémé en poudre de la Commission, le 31 mars.

L'année civile 1968, au cours de laquelle la production du beurre de fabrique a été de 335.2 millions de livres et la consommation de 332.4 millions, est la première depuis 1963 où la production a dépassé la consommation. De 1964 à 1967, la consommation annuelle de beurre a enregistré une baisse de 24.7 millions de livres, soit de 7 p. 100.

Le 31 mars 1969, l'inventaire du beurre de la Commission s'est chiffré par 14.7 millions de livres, comparativement à 3.8 millions l'année précédente. On ne saurait dire que cette quantité dépasse ce qu'on pourrait qualifier d'une réserve souhaitable à pareille date. Par conséquent, l'inventaire s'inscrit au coût net dans le bilan. Une chute soutenue de la consommation pourrait modifier une pareille estimation si la production se maintenait au niveau actuel ou accusait une hausse.

SOUTIEN DU PRIX DES PRODUITS LAITIERS

Le 1er avril 1968, la Commission a établi le prix de soutien du marché des trois principaux produits laitiers aux taux suivants:

Beurre — 63¢. la livre de beurre de fabrique de première catégorie, 40 points, et 62¢., celui de 39 points;

Lait écrémé en poudre, procédé de pulvérisation — 20¢. la livre de poudre de première catégorie, conforme aux exigences de la Commission;

Fromage Cheddar — du 1er avril au 18 mai, 44¢. la livre de première catégorie; du 19 mai au 2 novembre, 47¢. les 93 points et plus, et 46½¢. les 92 points; du 3 novembre au 31 mars 1969, 42¢. la livre de première catégorie.

Le prix de soutien de 46½-47¢. la livre de fromage Cheddar, pour l'été, a par conséquent été avancé au 1er mai 1968.

Le prix de soutien du beurre a été porté à 65¢. pour celui de 40 points, et 64¢. pour celui de 39 points, à compter du 30 septembre 1968.

Pour soutenir le prix du marché des principaux produits laitiers et, par conséquent, la valeur du lait et de la crème de transformation chez le producteur, la Commission a acheté, au prix de soutien, les produits qui lui ont été offerts par wagonnées. Voici les opérations effectuées pour soutenir les prix du marché des produits laitiers.

Beurre

Il est normal que les fabricants vendent leur excédent de beurre à la Commission pendant les périodes de forte production au printemps et à

L'honorable H.A. Olson
Ministre de l'Agriculture
Ottawa, Canada

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des transactions financières et des opérations de la Commission canadienne du lait pour l'exercice terminé le 31 mars 1969. Nous tenons à exprimer notre appréciation des services rendus par le personnel de la Commission dans la conduite de nos affaires et à faire état des services rendus et de la collaboration que nous ont témoignés les divers secteurs du ministère de l'Agriculture et du Bureau du Trésor. Nous tenons à souligner l'excellent travail des employés de la Section des données et des subventions à la préparation des paiements.

Le comité consultatif nous a prodigué son aide et ses conseils dans nos décisions d'ordre général. Le mandat des trois membres du comité, MM. W.T. Murchie, U. Bernier et J.L. Bailey s'est terminé au cours de l'année, et nous désirons leur exprimer toute notre gratitude pour leur travail.

S.C. BARRY
Président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

L.A. ATKINSON
Commissaire

rapport budgétaire annuel au mars, 1969

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

15

Government
Publications

1970

nual report
or the fiscal
year ended
31 March

CANADIAN
DAIRY
COMMISSION

LIBRARY
FEB 15 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

FINANCE
17 XI 70
BIBLIOTHÈQUE
FINANCES CONSEIL DU TRÉSOR

The Honorable H.A. Olson, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
OTTAWA.

Sir:

We have the honour to present the Annual Report of the financial transaction and operations of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1970.

A change in the personnel of the Commission occurred during the year with the retirement of Mr. L.A. Atkinson and his replacement by Mr. E.J. Powers.

Mr. Atkinson served as Commissioner from the time of establishment of the Commission until December 11, 1969. His broad understanding of and experience in the dairy industry, sound judgment and devotion to the interests of the Commission and Canadian dairying were invaluable assets in the Commission's work.

We wish to express our appreciation of the service provided to the Commission during the year by its staff and of the services performed for the Commission by staffs of government departments. The latter includes the Data and Subsidy Processing Sections, Department of Agriculture, and the Payments Division, Department of Supply and Services, who process and issue subsidy payments for the Commission, and the Audit Services Bureau, Department of Supply and Services, who conduct field audits for the Commission.

Respectfully submitted,

S.C. BARRY
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

E.J. POWERS
Commissioner.

INTRODUCTION

This report consists of financial statements and details of the operations of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1970.

To assist in an understanding of these we review briefly the financial arrangements under which the Commission operates.

Administrative expenses for the year are shown in Schedule B as $847,346. Of this amount, $397.346 was provided by a Parliamentry Vote to the Commission. The remaining $450,000 represents the cost of data processing and cheque issue services provided without cost to the Commission by other government facilities.

The dairy stabilization program consists of two parts.

One is the support of the market price of major dairy products. The other is the direct subsidy payments to producers of manufacturing milk and cream holding dairy subsidy eligibility quotas.

Funds to conduct the dairy stabilization program are provided from two sources.

Funds required by the Commission to purchase products to support market prices are loaned to it by the Minister of Finance out of the Consolidated Revenue Fund. The maximum outstanding loan authority authorized by the Canadian Dairy Commission Act is $100 million. Borrowings by the Commission normally reach their peak in the month of October, at the end of the heavy dairy producing season, and decline thereafter as the Commission disposes of stocks of butter, skim milk powder and cheese purchased earlier in the year.

The total of the outstanding loans at October 31, 1969, was $90,060,320. As noted under Liabilities in the Balance Sheet, the outstanding loan at the year-end was $45,166,905. The Commission is required by the Act to repay these loans in full, with interest.

The other source of funds to the Commission for dairy stabilization is allocations from monies provided by Parliament to the Agricultural Stabilization Board. The amount of the allocations in the year ended March 31, 1970, as shown in the Statement of Operations, was $131,857,000.

The allocations from the Stabilization Board, plus any profit the Commission may make on its marketing operations, are the total funds available to the Commission for:

a) the payment of producer subsidies;

b) the payment of subsidies in disposal of surplus products;

c) recouping, for the purpose of repayment of loans, losses incurred by the Commission in the sale of surplus products purchased by it; and

d) any deficit between the amount received by the Commission from sales and the costs incurred for storage, freight and handling of products purchased by it and interest charges on loans from the Minister of Finance.

MARKET PRICE SUPPORTS

Butter

The basic price at which the Commission supported the market price of butter during the year was 65¢ for first grade, 40-score, butter in carlots delivered in storage at specified delivery points. For 39-score butter the support price was 64¢.

At April 1, 1969, the Commission owned, in inventory, 13,823,123 pounds of butter, carried over from purchases before that date. Purchases during the year were 97,455,764 pounds, making the total of opening inventory and purchases during the year 111,278,887 pounds.

Sales during the year, all in the domestic market, were 59,946,529 pounds, leaving an inventory of Commission stocks at March 31, 1970 of 51,332,358 pounds.

Commission stocks as at March 31, 1970 were, therefore, 37.5 million pounds heavier than at March 31, 1969. In 1969-70, for the first time since 1962, butter production showed a serious surplus over sales in Canada. This was due in part to an increase in production and in part to a decline in Canadian butter consumption.

The rate of per capita butter consumption has been declining for some time. From the recent high of 18.53 pounds per capita in 1963 it dropped to 15.28 pounds in 1969.

There was a minor surplus in the year from April 1968 to March 1969, when the production of 341.1 million pounds exceeded the domestic disappearance of 331.2 million by 9.9 million pounds. In 1969-70, production was 349.1 million pounds and domestic disappearance 317.8, for an excess of 31.3 million pounds.

In the Statement of Operations for the year ending March 31, 1970, provision has been made for a loss of $12,500,000 on the Commission's butter stocks.

Skim Milk Powder

In the 1969-70 year the Commission supported the market price of spray-processed skim milk powder meeting Commission specifications at 20¢ per pound in carlot quantities, basis delivered Montreal or Toronto.

Canadian production of spray-processed skim milk powder from April 1, 1969, to March 31, 1970, was 369.9 million pounds, compared with 346.2 million pounds for the same period of 1968-69.

Commission stocks of skim milk powder at April 1, 1969, were 170,497,150 pounds. During the year the Commission, in support of the market, purchased 171,252,417 pounds at a cost of $34,049,580. The total of the opening inventory and purchases during the year was 341,749,567 pounds.

Sales of Commission stocks during the year, all for export, were 272,325,632 pounds, leaving 69,423,935 pounds in inventory at March 31, 1970.

The cost to the Commission of powder sold during the year was $54,265,083. Of this $16,670,919 was recovered from the sale price. The balance, $37,594,164 was recouped to the Marketing Account from the allocation from the Stabilization Board.

In addition to the sales of stocks it owned, the Commission provided export subsidies totaling $10,545,723 on 81,092,953 pounds of privately owned stocks of skim milk powder.

In summary, total exports financed by the Commission during the year were 353,418,585 pounds, made up of 272,325,632 pounds of Commission stocks and 81,092,053 pounds of privately-owned stocks. The total cost was $48,139,887, made up of $10,545,723 export subsidy on privately-owned stocks and a recoup to the Commission's Marketing Account of $37,595,164 to cover the loss on export sales of its stocks.

Negotiations at Geneva for an International Arrangement on Skim Milk Powder under the GATT, in which Canada was an active participant, were concluded during the year. The Arrangement came into effect formally in January, 1970. It provided for a minimum price of $200 U.S. per metric ton (2,204 pounds) f.o.b. port of exit of the exporting country.

At the rate of exchange then prevailing this was equivalent to 9.8¢ per pound in Canadian funds. This was a substantial improvement in price over that which had prevailed prior to the Arrangement.

In the Statement of Operations for the year ended March 31, 1970, which forms part of this report, the provision for loss on C.D.C. inventory of skim milk powder at March 31, 1970 has been placed at $6,943,000.

Cheddar Cheese

During 1969-70 the Commission supported the market price of first grade cheddar cheese delivered at specified storage points. For cheese produced in April, 1969, the support price was 44¢ per pound; for cheese produced from May 1 to October 31, 1969, 47¢ for 93-score or higher and 46½¢ for 92-score; and for cheese produced from November 1, 1969, to March 31, 1970, 42¢.

At April 1, 1969, the Commission held in inventory 181,948 pounds of cheese. Purchases during the year in support of the market price were 7,490,732. Sales during the year were 7,201,661 pounds, leaving the closing inventory at March 31, 1970, at 471,019 pounds.

Sales made during the year were mostly for processing for the Canadian International Development Agency for the account of the World Food Program, with a lesser quantity sold commercially. As shown in the Statement of Marketing Operations, the revenue from cheese sales exceeded by $19,739 both the cost of cheese sold and storage, freight and handling expenses.

The Commission provided an export subsidy of 13¢ per pound on exports of cheddar cheese of 1969-70 production to destinations other than the United States.

The major export market is the United Kingdom. To help clear the heavy inventory in that country and to restore a more normal market situation, supplying countries, including Canada, agreed to restrain exports to the U.K. to specified figures. In the case of Canada, since cheese purchased by British importers in one year is not necessarily exported in that year, the arrangement took the form of restricting export subsidy on sales of

Canadian cheese of 1969-70 production to the U.K. to not more than 29.1 million pounds.

During the year the Commission paid subsidies to a total of $3,716,555 on export shipments of 24,500,097 pounds of cheddar cheese. Over half of the total volume was cheese of 1968 production, on which the export subsidy rate was 15 1/2¢ per pound.

Casein

Casein, like skim milk powder, is produced from skim milk (100 pounds of liquid skim milk yields approximately 8 pounds of powder or 2.3 pounds casein).

To encourage optimum production of casein, much of which is exported, and thereby reduce proportionately the surplus of skim milk powder, the Commission paid a casein production subsidy. The rate of subsidy was 30¢ per pound for edible casein and 23¢ for inedible casein.

The total subsidies paid in the year were $3,274,822 on production of 11,477,043 pounds.

Cost of Surplus Disposal

The total cost in the year ended March 31, 1970, as noted in the Statement of Operations, was $55,328,547. Details, by products, are as follows:

Loss incurred by Commission on sale of skim milk powder for export	$37,594,164
Direct export subsidies on:	
Skim milk powder	10,545,723
Cheddar cheese	3,716,555
Evaporated milk	130,347
Whole milk powder	66,936
Casein production subsidies	3,274,822
	$55,328,547

MANUFACTURING MILK AND CREAM SUBSIDIES

The rate of subsidy on milk and cream delivered between April 1, 1969, and March 31, 1970, was $1.25 per 100 pounds of milk testing 3.5 per cent butterfat, or 35.71¢ per pound butterfat.

There was a deduction, or holdback, from the subsidy payments toward meeting costs incurred by the Commission in disposing of surplus products.

On milk shipments the holdback was 26¢ per 100 pounds, or 7.43¢ per pound butterfat, on each shipper's deliveries up to his subsidy eligibility quota and 52¢ per 100 pounds, or 14.86¢ per pound butterfat, on deliveries in excess of quota.

On cream shipments the holdback was 1¢ per pound butterfat delivered.

As has been the case since the beginning of the Commission's operations in 1967, subsidies were subject to individual producer quotas.

Quotas were renewed, effective April 1, 1969, for each producer who held a quota on March 31, except that, in accordance with previous practice, quotas were withdrawn from those who had delivered less than 420 pounds of butterfat in the preceding year. The amount of quota issued to each producer was the same as his quota on March 31, except that if a producer had delivered less than his quota in the two immediately preceding years, and less than 80 per cent of his quota in the immediately preceding year, the quota was reduced by the amount by which his previous year's deliveries were less than 80 per cent of his quota.

As at April 1, 1969, subsidy quotas were issued to 98,346 manufacturing milk and cream shippers for a total of 314,207,727 pounds of butterfat, equivalent to 89,774,000 hundredweight of 3.5 per cent milk. Each manufacturing milk and cream shipper holding a subsidy quota was eligible for subsidy on his deliveries up to the amount of his quota.

Subsidy is paid to fluid milk shippers under a quota system, for a portion of their milk used for manufacturing purposes, in provinces where all milk producers who meet qualifying standards of quality and facilities are eligible to participate in the fluid milk market. This arrangement was applicable in the year ended March 31, 1970, in British Columbia and Ontario.

At March 31, 1970, subsidy quotas were held by 8,095 shippers in the fluid milk pools of those two provinces. They were eligible for subsidies on their deliveries up to their quotas minus 125 per cent of the quantity for which they were paid at fluid milk prices.

Deliveries between April 1, 1969, and March 31, 1970, eligible for subsidy payment were 289,000,000 pounds of butterfat from manufacturing milk and cream shippers and 8,700,000 pounds from shippers in the British Columbia and Ontario fluid milk pools.

Subsidy payments were made within the year to a net of $82,626,279, as shown in the Statement of

Operations. Of this total, $80,912,559 was to manufacturing milk and cream shippers and $1,713,720 to shippers in the fluid milk pools. Part of this total was for deliveries in the latter part of the previous year. The Balance Sheet includes a liability for $12,668,803 to be paid after March 31, 1970, on account of deliveries made in the latter part of 1969-70 year.

The total of holdbacks from subsidy payments made during the year, as shown in the Statement of Operations, was $24,824,061.

To permit normal transition within the industry there is provision that if a person who holds a subsidy quota discontinues dairying, and sells his herd to another person, the buyer may apply to have the seller's quota reallocated to him, up to maximums established by the Commission.

During the 1969-70 year 26,450,222 pounds of subsidy quota were reallocated under this procedure. Of this total, 15,156,856 pounds went to existing quota holders to enlarge their quotas, 8,537,422 pounds were reallocated to another member of the family and 2,755,944 pounds to new shippers who had not held a quota previously.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1970

(with comparative figures as at March 31, 1969)

ASSETS

		1970	1969
Deposit with the Receiver General		$ 7,533,739	$24,520,542
Accounts receivable		26,904	
Inventories – at cost			
Butter	$33,215,326		9,347,955
Skim milk powder	13,884,787		34,379,792
Cheese	221,353		85,605
	47,321,466		43,813,352
Deduct: Provision for loss on sales of surplus stocks of butter and skim milk powder	19,443,000		24,093,000
		27,878,466	19,720,352
		$35,439,109	$44,240,894

LIABILITIES

		1970	1969
Accounts payable		$ 787,969	$ 2,065,428
Subsidies payable to producers of manufacturing milk and cream		12,668,803	13,526,526
Equity of Canada			
Loans under section 16 of the Act	$45,166,905		41,955,070
Accrued interest on loans	2,201,357		1,658,711
	47,368,262		43,613,781
Deficit			
Balance at beginning of year	14,964,841		
Deficit on operations for the year	10,421,084		
Balance at end of year	25,385,925		14,964,841
		21,982,337	28,648,940
		$35,439,109	$44,240,894

Approved on behalf of the Commission

A. O. BLOUIN
Secretary-Treasurer

S. C. BARRY
Chairman

I have examined the above Balance Sheet and the related statement of operations and have reported thereon under date of August 5, 1970 to the Minister of Agriculture.

A. M. HENDERSON
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1970
(with comparative figures for the year ended March 31, 1969)

		1970	1969
Dairy price support program			
Subsidies to producers of manufacturing milk and cream (excluding holdbacks from producer subsidies)		$82,626,279	$100,870,310
Subsidies on disposal of surplus dairy products (including $24,824,061 of holdbacks from producer subsidies)	$ 55,328,547		30,901,867
Provision for loss on sales of surplus dairy products on hand —			
at beginning of year	(24,093,000)		
at end of year	19,443,000		24,093,000
		50,678,547	54,994,867
Phasing-out payments to low-volume producers whose subsidy quotas were withdrawn in 1968-69			4,445,769
Net cost of marketing operations (Schedule A)		8,968,238	4,941,430
Information		5,020	142,412
Cost of program		142,278,084	165,394,788
Administrative expense (Schedule B)		847,346	740,978
Expenditures applicable to 1967-68 operations (net)			6,259,280
Total expenditure		$143,125,430	$172,395,046
Total expenditure provided for by			
Agricultural Stabilization Board payment for the purpose of stabilizing the price of dairy products		$131,857,000	$134,845,000
Agricultural Stabilization Board advance not used at March 31, 1968			21,218,422
Gross profit on sales of domestic and imported products to March 31, 1968			625,805
Agriculture Vote 55 (Administrative expense)		397,346	302,978
Government departments which provided certain administrative services without charge		450,000	438,000
		132,704,346	157,430,205
Deficit on operations for the year		10,421,084	14,964,841
		$143,125,430	$172,395,046

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Schedule A

STATEMENT OF MARKETING OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1970
(with comparative figures for the year ended March 31, 1969)

	Skim milk powder	Butter	Cheese	Total	1970	1969
Sales	$16,670,919	$37,412,773	$3,436,364	$57,520,056		$57,596,559
Subsidies on disposal of surplus production	37,594,164			37,594,164		13,236,043
	54,265,083	37,412,773	3,436,364	95,114,220		70,832,602
Cost of products sold	54,265,083	37,055,864	3,370,970	94,691,917		69,422,126
Gross profit		356,909	65,394	422,303		1,410,476
Expense						
Storage	1,427,708	1,696,927	42,505	3,167,140		2,689,818
Freight	465,004	778,431	136	1,243,571		991,282
Handling	170,715	91,391	3,014	265,120		274,839
Miscellaneous	35,287	794		36,081		17,977
	2,098,714	2,567,543	45,655	4,711,912		3,973,916
Net loss (profit)	$ 2,098,714	$ 2,210,634	$ (19,739)	4,289,609		2,563,440
Interest on loans				4,765,229		3,178,529
Loss on sales of domestic products					$ 9,054,838	5,741,969
Deduct: Profit on sale ($201,225) of imported butter					86,600	800,539
Net cost of marketing operations					$ 8,968,238	$ 4,941,430

CANADIAN DAIRY COMMISSION Schedule B

STATEMENT OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1970

(with comparative figures for the year ended March 31, 1969)

	1970	1969
Remuneration of Members of the Commission	$ 73,259	$ 75,364
Employee salaries and benefits	216,466	170,269
Data processing services	383,000	357,000
Cheque issue services	67,000	81,000
Office expense	31,065	14,215
Rent	29,724	17,761
Consultative Committee expense	20,222	10,445
Communications	14,063	5,300
Travel	12,547	9,624
	$847,346	$740,978

The Honourable H.A. Olson,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir,

I have examined the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1970. In compliance with the requirements of section 87 of the Financial Administration Act, I report that, in my opinion:

(a) proper books of account have been kept by the Commission;

(b) the financial statements of the Commission

  (i) were prepared on a basis consistent with that of the preceding year and are in agreement with the books of account,

  (ii) in the case of the balance sheet, give a true and fair view of the state of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

  (iii) in the case of the statement of operations, give a true and fair view of the operations of the Commission for the financial year; and

(c) the transactions of the Commission that have come under my notice have been within the powers of the Commission under the Financial Administration Act and any other Act applicable to the Commission.

Yours faithfully,

A.M. HENDERSON

Auditor General of Canada.

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	S.C. Barry
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	E.J. Powers
Secretary-Treasurer	A.O. Blouin
Assistant Secretary	Miss C.V. Irving
Director of Marketing	D.B. Goodwillie
Assistant to Director of Marketing	L.J. Marcellus
Economic Advisor	H.J. Mestern
Director, Subsidy Quota Administration	R.J. Labossiere
*Head, Subsidy Processing Section	A. Gratton

*Department of Agriculture

CONSULTATIVE COMMITTEE TO COMMISSION
(as at March 31, 1970)

Chairman:	P. Pariseault, Granby, Que.
Members:	D.J. Anderson, St. Peter's Bay, P.E.I.
	J.A. Eaket, Edmonton, Alta.
	F. Forest, St. Gregoire de Becancour, Que.
	L. Harvey, St. Coeur de Marie, Que.
	K.G. McKinnon, Port Elgin, Ont.
	G.R. McLaughlin, Beaverton, Ont.
	J.S. Turnbull, Regina, Sask.

Mr. E.J. Powers resigned from the Committee on March 1, 1970, on his appointment as Commissioner.

Mr. J.L. Dewar, Charlottetown, P.E.I., a devoted and valued original member of the Committee, was deceased on November 15, 1969.

L'hon. H.A. Olson,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel des transactions et opérations financières de la Commission canadienne du lait pour l'exercice clos le 31 mars 1970.

Durant l'année, M.L.A. Atkinson a pris sa retraite. Il a été remplacé par M. E.J. Powers.

M. Atkinson a rempli les fonctions de commissaire depuis l'instauration de la Commission jusqu'au 11 décembre 1969. Sa longue expérience et sa grande connaissance de la production du lait et de ses dérivés, ainsi que son jugement et son dévouement aux intérêts de la Commission et des producteurs laitiers étaient d'une très grande valeur pour l'accomplissement de la tâche de la Commission.

Nous nous faisons un devoir de remercier le personnel de la Commission pour les services rendus ainsi que les services comprennant les Sections de traitement des données et des subventions au ministère de l'Agriculture et la Division des paiements du ministère des Approvisionnements et Services qui ont établi et exécuté les paiements des subventions, ainsi que le Bureau des services de vérifications comptables du ministère des Approvisionnements et Services qui a fait des vérifications sur place pour le compte de la Commission.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute Commission.

S.C. BARRY
Président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

E.J. POWERS
Commissaire

INTRODUCTION

Le présent rapport comprend les états financiers et le détail des opérations de la Commission canadienne du lait pour l'exercice clos le 31 mars 1970.

Pour en faciliter la compréhension, nous passerons rapidement en revue les arrangements financiers qui régissent le fonctionnement de la Commission.

Les dépenses administratives de l'année figurent au tableau B et atteignent la somme de $847,346. Sur ce montant, $397,346 proviennent d'un crédit voté par le Parlement. Les $450,000 restants représentent le coût du traitement des données et de l'émission des chèques, services fournis gratuitement à la Commission par d'autres ministères ou services gouvernementaux.

Le programme de stabilisation de la production laitière comprend deux parties.

La première consiste à soutenir le prix du marché des principaux produits laitiers. La seconde comprend les paiements directs de soutien aux producteurs de lait et de crème de transformation qui détiennent des contingents donnant droit à des subventions.

Les fonds nécessaires pour la mise en oeuvre du programme de stabilisation de la production laitière viennent de deux sources.

Les fonds que la Commission consacre à l'achat de produits pour soutenir les prix marchands lui sont prêtés par le ministère des Finances qui les prélève du Fonds du revenu consolidé. Le montant maximum des emprunts en cours est, en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait, de 100 millions de dollars. Les emprunts de la Commission atteignent normalement leur maximum au cours du mois d'octobre, c'est-à-dire à la fin de la saison de forte production laitière; puis ils diminuent par la suite quand la Commission commence à vendre les stocks de beurre, de lait écrémé en poudre et de fromage qu'elle a achetés plus tôt dans l'année.

Le total des emprunts en cours au 31 octobre 1969 était de $90,060,320. Ainsi qu'on le voit au passif du bilan, les emprunts en cours à la fin de l'exercice étaient de $45,166,905. Conformément à sa loi constitutive, la Commission doit entièrement rembourser les emprunts augmentés des intérêts.

L'autre source de fonds dont la Commission dispose pour la stabilisation des prix consiste en allocations faites par le Parlement à l'Office de stabilisation des prix agricoles. Le montant des allocations pour l'exercice 1969-1970 est de $131,857,000 et il figure à l'état des opérations. Les allocations en provenance de l'Office de stabilisation augmentées de tous profits que la Commission pourrait faire dans ses opérations commerciales, forment le total des fonds dont la Commission dispose pour:

a) payer des subventions au producteur;

b) verser des subventions pour la liquidation de stocks excédentaires;

c) ,compenser, aux fins de remboursement des prêts, les pertes subies par la Commission dans la vente des produits excédentaires achetés par elle; et

d) combler tout déficit entre les rentrées afférentes aux ventes de la Commission et les frais occasionnés par le stockage, le transport et la manutention des produits achetés par la Commission ainsi que les intérêts dus sur les prêts accordés par le ministre des Finances.

PRIX DE SOUTIENS DU MARCHÉ

Beurre

Le prix de base auquel la Commission a soutenu le prix marchand durant l'année a été de 65¢. la livre de beurre, catégorie nº 1, notation de 40, en wagonnées, livrées en magasin aux points de livraisons fixés. Le prix de soutien au beurre ayant une notation de 39, fut de 64¢.

Au 1er avril 1969, l'inventaire du stock de beurre que possédait la Commission était de 13,823,123 livres, solde des achats faits avant cette date. Les achats faits au cours de l'année se chiffrent par 97,455,764 livres, portant le total des stocks d'ouverture et des achats de l'année à 111,278,887 livres.

Les ventes de l'année, toutes sur le marché intérieur, furent de 59,946,529 livres, laissant à l'inventaire de la Commission au 31 mars 1970 un stock de 51,332,358 livres.

Ainsi, les stocks de la Commission au 31 mars 1970 étaient de 37.5 millions de livres plus élevés qu'au 31 mars 1969. En 1969-1970, pour la première fois depuis 1962, la production de beurre excéda notablement les ventes. Ce fut le résultat, d'une part, de l'augmentation de la production et d'autre part, de la diminution de la consommation au Canada.

La quantité de beurre consommée par habitant a décliné depuis quelque temps déjà. Le maximum le plus élevé de ces dernières années fut de 18.53 livres par habitant en 1963, et le chiffre est tombé à 15.28 livres en 1969.

Il y avait, d'avril 1968 à mars 1969, un excédent peu important car la production de 341.1 millions de livres dépassa de 9.9 millions de livres seulement l'utilisation intérieure qui représentait 331.2 millions de livres. En 1970, la production atteignit 349.1 millions de livres et l'utilisation intérieure descendit à 317.8 millions, créant ainsi un excédent de 31.3 millions de livres.

Dans l'état des opérations pour l'année finissant le 31 mars 1970, la Commission a prévu une perte de $12,500,000 sur ses stocks de beurre.

Lait Ecrémé en Poudre

Pendant l'année 1969-1970, la Commission a soutenu le prix marchand du lait écrémé en poudre, de pulvérisation et répondant aux spécifications de la Commission, à 20¢. la livre, par. wagonnées livrées à Montréal ou Toronto.

La production de ce type de poudre pour l'année finissant le 31 mars 1970 fut de 369.9 millions de livres, contre 346.2 millions en 1969.

Les stocks de lait écrémé en poudre étaient de 170,497,150 livres au 1er avril 1969. Au cours de l'année, la Commission pour soutenir les prix, a acheté 171,252,417 livres qui lui ont coûté $34,049,580. Le total du stock à l'inventaire d'ouverture et des achats de l'année fut de 341,749,567 livres.

Les ventes de l'année, toutes à l'exportation, se chiffrèrent par 272,325,632 livres, laissant à l'inventaire du 31 mars 1970 un stock de 69,423,935 livres.

Le lait en poudre vendu au cours de l'année coûtait à la Commission $54,265,083 dont $16,670,919 furent récupérés dans les ventes. Le reste, soit $37,594,164, fut remboursé par les allocations de l'Office de stabilisation.

Outre la vente des stocks qu'elle possédait, la Commission a subventionné l'exportation de 81,092,953 livres provenant de stocks privés, à des frais de $10,545,723.

En résumé, le total des exportations financées par la Commission au cours de l'année en revue fut de 353,418,585 livres comprenant 272,325,632 livres de ses propres stocks plus 81,092,953 livres de stocks privés.

Le coût total de l'opération fut de $48,139,887, comprenant une subvention de $10,545,723 pour la vente à l'exportation des stocks privés et un remboursement au compte des ventes de la Commission de $37,595,164 pour couvrir les pertes subies dans la vente à l'exportation de ses propres stocks.

Au cours de l'année, des négociations eurent lieu à Genève sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour établir un Accord international sur la vente du lait écrémé en poudre. Ces négociations furent couronnées de succès et l'Accord est entré en vigueur en janvier 1970. Il prévoit un prix minimum de $200 (U.S.A.) la tonne métrique (2,204 livres), franco à bord, port de sortie du pays exportateur.

Au taux du change à l'époque, cela correspondait à 9.8¢. la livre en devises canadiennes, ce qui constituait une amélioration appréciable par rapport aux prix qui avaient cours avant l'Accord.

Pour l'année en revue, l'état des opérations, qui fait partie du présent rapport a prévu une réserve pour les pertes de $6,943,000 sur les stocks de lait écrémé en poudre détenus par la Commission au 31 mars 1970.

Fromage cheddar

En 1969-1970, la Commission a établi ainsi le prix de soutien du marché pour le fromage Cheddar de première catégorie livré aux lieux de stockage fixés: pour le fromage produit en avril 1969, 44¢. la livre; pour celui produit du 1er mai au 31 octobre 1969, 47¢.; pour celui ayant un pointage de 93 du plus, et 46 1/2 ¢. pour celui ayant un pointage de 92; pour le fromage produit du 1er novembre 1969 au 31 mars 1970, 42¢.

Au 1er avril 1969, la Commission avait en inventaire 181,948 livers de fromage. Les achats faits durnat l'année au prix de soutien furent de 7,490,732 livers, et les ventes, de 7,201,661 livers, ce qui, à l'inventaire de clôture au 31 mars 1970, laissait un solde de 471,019 livres.

Une grande partie des ventes effectuées durant l'année le furent à l'Agence canadienne pour le développement international, pour le compte du Programme alimentaire mondial, une proportion moindre étant vendue dans le commerce. Comme le montre l'état des opérations commerciales, le

roduit des ventres de fromage a dépassé de 19,739 le montant total des frais d'achat et de tockage du fromage plus ceux du transport et de a manutention.

La Commission a alloué une subvention à l'exportation de 13¢. la livre pour les exportations de romage Cheddar produit en 1969-1970 pour toutes es destinations à l'exception des Etats-Unis.

Le marché d'exportation principal est le Royaume-Uni. Pour permettre à ce pays de diminuer l'importance de ses stocks et rendre la situation u marché plus normale, les pays fournisseuurs, ont le Canada, ont accepté de restreindre leurs xprotations vers le Royaume-Uni à des chiffres éfinis. Dans le cas du Canada, le fromage acheté ar des importateurs britanniques au cours d'une nnée n'étant pas nécessairement exporté la même nnée, la convention prit la forme d'une limitation es subventions à l'exportation sur les ventes à estination du Royaume-Uni de fromage canadien roduit en 1969-1970, à un maximum de 29.1 illions de livres.

urant l'année, le montant total de subventions ayées par la Commission a été de $3,716,555, our l'exportation de 24,500,097 livres de Cheddar. Plus de la moitié du tonnage était composée de omage produit en 1968, pour lequel la subention à l'exportation était de 15 1/2 ¢. la livre.

aseine

a caséine, tout comme le lait écrémé en poudre, st produite à partir de lait écrémé. (100 livres de it écrémé donnent approximativement 8 livres de oudre ou 2.3 livres de caséine).

our encourager au maximum la production de aséine, dont la plus grande partie est exprotée et duire ainsi d'autant les excédents de lait écrémé n poudre, la Commission a payé une subvention à production de caséine. Son montant était de 0c. la livre de caséine comestible et 23¢. pour la aséine non comestible.

e total payé à ces titrès durant l'année a été de 3,274,822, pour une production de 11,477,043 ivres.

oût de l'Ecoulement des Excédents

our l'exercice terminé la 31 mars 1970, ce coût tal, donné dans l'état des opérations, a été de 55,328,547. La ventilation, par produit, est la suivante:

Déficit supporté par la Commission sur la vente du lait écrémé en poudre à l'exportation:	$37,594,164
Subventions directes à l'exportation:	
Lait écrémé en poudre	10,545,723
Fromage Cheddar	3,716,555
Lait évaporé	130,347
Lait entier en poudre	66,936
Subventions à la production de caséine	3,274,822
	$55,328,547

SUBVENTIONS AUX PRODUCTEURS DE LAIT ET DE CREME INDUSTRIELS

Le taux des subventions relatives au lait et à la crème livrés du 1er avril 1969 au 31 mars 1970 a été de $1.25 les 100 livres de lait titrant 3.5% de matière grasse, soit 35.71¢. la livre de matière grasse.

Il y a eu un prélèvement, ou cotisation, sur les subventions pour la péréquation des prix accordés par la Commission dans le cadre du programme d'écoulement des excédents.

Le prélèvement sur les expéditions de lait a été de 26¢. les 100 livres de lait, soit 7.43¢. la livre de matière grasse, pour chaque livraison faite par un expéditeur dans la limite de son contingent subventionnable, et de 52¢. les 100 livres de lait, soit 14.86c. la livre de matière grasse pour les livraisons en excédent de son contingent.

Sur les expéditons de crème, le prélèvement a été de 1¢. la livre de matière grasse livrée.

Comme cela a été la cas depuis le début des opérations réalisées par la Commission en 1967, l'attribution des subventions a été faite en fonction de contingents individuels.

Les contingents ont été renouvelés, à compter du 1er avril 1969, pour chaque producteur qui avait déjà un contingent expirant le 31 mars, excepté, selon une règle déjà établie, pour ceux dont les contingents ont été supprimés pour avoir livré moins de 420 livres de matière grasse au cours de l'année écoulée. Le plafond accordé à chaque producteur a été le même que celui qu'il avait dans son contingent du 31 mars, sauf dans le cas d'un producteur ayant livré moins que son contingent au cours des deux années immédiatement antérieures, et moins de 80% de son contingent

dans l'année immédiatement précédente, auquel cas le contingent du producteur en question a été réduit d'une fraction égale à la différence entre les quantités livrées et les 80% dudit contingent.

A compter du 1er avril 1969, des contingents subventionnables ont été accordés à 98,346 fournisseurs de lait et de crème industriels, pour un total de 314,207,727 livres de matière grasse correspondant à 89,774,000 quintaux de lait à 3.5%. Chaque fournisseur détenteur d'un contingent subventionnalbe pouvait toucher des subventions pour le total de son contingent.

Des subventions sont payées aux fournisseurs de lait nature, également suivant un système de contingents, pour une certaine proportion de leur lait utilisée à des fins industrielles, dans les provinces où tous les producteurs laitiers présentant des normes valables de qualité et d'équipement sont admis à participer au marché du lait nature. Cette convention a été rendue applicable à la Colombie-Britannique et à l'Ontario pour la campagne se terminant le 31 mars 1970.

Au 31 mars 1970, des contingents subentionnables ont été attribués à 8,095 fournisseurs de lait nature des groupements de ces deux provinces. Cela leur a donné droit à des subventions pour leurs livraisons dans la limite de leurs contingents moins 125% de la quantité pour laquelle ils ont été payés au prix du lait nature.

Les livraisons effectuées entre le 1er avril 1969 et le 31 mars 1970 et donnant droit au subventionnement ont été de 289,000,000 de livres de matière grasse provenant des livreurs de lait et de crème industriels, et de 8,700,000 livres proveant des groupements de producteurs de lait nature de Colombie-Britannique et d'Ontario.

Le montant net des subventions payées pendant l'année a été de $82,626,279, comme cela ressort de l'Etat des opérations. Sur ce total, $80,912,559 sont allés aux livreurs de lait et de crème industriels, et $1,713,720 aux groupements de producteurs des mises en commun de lait nature. Une partie de ces sommes correspondait à des livraisons effectuées à la fin de l'année précédente. La bilan comporte au passif une somme de $12,668,803 destinés au paiement, après le 31 mars 1970, des subventions relatives aux livraisons effectuées en fin de l'année 1969-1970.

Le total des prélèvements sur le paiement des subventions faits durant l'année, figure à l'état des opérations pour $24,824,061.

Pour faciliter les transferts normaux dans le sein de cette industrie, il est prévu que si le détenteur d'un contingent subventionnable cesse son activité relative aux produits laitiers et vend son troupeau à quelqu'un, l'acheteur peut demander qu'on lui attribue le contingent du vendeur, dans la limite des plafonds fixés par la Commission.

Durant l'année 1969-1970, 26,450,222 livres formant des contingents subventionnables ont été transférées de cette manière. Sur ce total, 15,156,856 livres sont allées à des producteurs ayant déjà un contingent, 8,537,422 livres ont été transférés à des membres de la famille et 2,755,944 livres à de nouveaux livreurs qui n'avaient pas de contingent auparavant.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Etablie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN LE 31 MARS 1970

(avec chiffres comparatifs au 31 mars 1969)

ACTIF

		1970	1969
Dépôt au compte du Receveur général		$ 7,533,739	$24,520,542
Comptes recevables		26,904	
Stocks — au prix coûtant			
Beurre	$33,215,326		9,347,955
Lait écrémé en poudre	13,884,787		34,379,792
Fromage	221,353		85,605
	47,321,466		43,813,352
Déduire: Réserve pour les pertes sur les ventes des excédents de beurre et de lait écrémé en poudre	19,443,000		24,093,000
		27,878,466	19,720,352
		$35,439,109	$44,240,894

PASSIF

		1970	1969
Comptes payables		$ 787,969	$ 2,065,428
Subventions payables aux producteurs de crème et de lait industriels		12,668,803	13,526,526
Avoir du gouvernement fédéral			
Prêts consentis en vertu de l'article 16 de la Loi	$45,166,905		41,955,070
Intérêts accumulés sur les emprunts	2,201,357		1,658,711
	47,368,262		43,613,781
Déficit			
Solde au début de l'année	14,964,841		14,964,841
Déficit sur l'exploitation au cours de l'année	10,421,084		13,683,099
Solde à la fin de l'année	25,385,925		28,648,940
		21,982,337	
		$35,439,109	$44,240,894

Approuvé au nom de la Commission

A. O. BLOUIN
Secrétaire-trésorier

S. C. BARRY
Président

J'ai examiné le bilan ci-dessus et l'état des opérations qui s'y rapporte et j'ai soumis un rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture le 5 août 1970.

A. M. HENDERSON
L'auditeur général du Canada

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ETAT DES OPERATIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1970
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1969)

		1970	1969
Programme de soutien des prix des produits laitiers			
Subventions versées aux producteurs de crème et de lait industriels (non compris les retenues sur les subventions versées aux producteurs)		$ 82,626,279	$100,870,310
Subventions pour l'écoulement des excédents de produits laitiers (y compris $24,824,061 de retenues sur les subventions versées aux producteurs)	$ 55,328,547		30,901,867
Réserve pour le coût des ventes des excédents de produits laitiers en main —			
au début de l'année	(24,093,000)		
à la fin de l'année	19,443,000		24,093,000
		50,678,547	54,994,867
Paiements d'élimination graduelle aux petits producteurs dont les contingents subventionnables ont été retirés en 1968-1969			4,445,769
Coût net de la commercialisation (Annexe A)		8,968,238	4,941,430
Renseignements		5,020	142,412
Coût du programme		142,278,084	165,394,788
Frais d'administration (Annexe B)		847,346	740,978
Dépenses s'appliquant aux opérations de 1967-1968 (montant net)			6,259,280
Dépenses totales		$143,125,430	$172,395,046
Dépenses totales acquittées au moyen du paiement de l'Office de stabilisation des prix agricoles en vue de stabiliser le prix des produits laitiers		$131,857,000	$134,845,000
Avances de l'Office de stabilisation des prix agricoles non utilisées le 31 mars 1968			21,218,422
Bénéfice brut sur les ventes de produits domestiques et importés au 31 mars 1968			625,805
Crédit nº 55 min. Agric. (frais d'administration)		397,346	302,978
Ministères du gouvernement qui ont fourni gracieusement certains services administratifs		450,000	438,000
		132,704,346	157,430,205
Déficit des opérations durant l'année		10,421,084	14,964,841
		$143,125,430	$172,395,046

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT — Annexe A

ETAT DE LA COMMERCIALISATION PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1970
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1969)

	Lait écrémé en poudre	Beurre	Fromage	Total	1970	1969
Ventes	$16,670,919	$37,412,773	$ 3,436,364	$57,520,056		$57,596,559
Subventions pour l'écoulement des excédents de production	37,594,164			37,594,164		13,236,043
	54,265,083	37,412,773	3,436,364	95,114,220		70,832,602
Coût des produits vendus	54,265,083	37,055,864	3,370,970	94,691,917		69,422,126
Bénéfice brut		356,909	65,394	422,303		1,410,476
Dépenses						
Entreposage	1,427,708	1,696,927	42,505	3,167,140		2,689,818
Transport	465,004	778,431	136	1,243,571		991,282
Manutention	170,715	91,391	3,014	265,120		274,839
Divers	35,287	794		36,081		17,977
	2,098,714	2,567,543	45,655	4,711,912		3,973,916
Coût net (bénéfice)	$ 2,098,714	$ 2,210,634	$ (19,739)	4,289,609		2,563,440
Intérêt sur les prêts				4,765,229		3,178,529
Coût des ventes de produits domestiques					$ 9,054,838	5,741,969
Déduire: bénéfice sur les ventes ($201,225) de beurre importé					86,600	800,539
Coût net de la commercialisation					$ 8,968,238	$ 4,941,430

ETAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1970
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1969)

	1970	1969
Rémunération des membres de la Commission	$ 73,259	$ 75,364
Traitements des employés et avantages sociaux	216,466	170,269
Service d'informatique	383,000	357,000
Service d'émission de chèques	67,000	81,000
Dépenses du bureau	31,065	14,215
Loyer	29,724	17,761
Dépenses du Comité consultatif	20,222	10,445
Communications	14,063	5,300
Voyages	12,547	9,624
	$847,346	$740,978

L'honorable H. A. Olson,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Monsieur,

J'ai examiné les comptes et les états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'exercice clos le 31 mars 1970. En conformité des exigences de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière, je signale que, à mon avis:

a) la Commission a tenu des registres comptables appropriés;

b) les états financiers de la Commission
   (i) ont été préparés sur la même base que l'année précédente et sont en accord avec les registres comptables,
   (ii) dans le cas du bilan, donnent une idée juste et exacte de l'état des affaires de la Commission à la fin de l'exercice financier; et
   (iii) dans le cas de l'état des opérations, donnent une idée juste et exacte de opérations de la Commission pour l'exercice financier; et

c) la Commission n'a pas outrepassé les pouvoirs qu'elle détient en vertu de la Loi sur l'administration financière et de toute autre loi s'appliquent à cet organisme en effectuant les transactions dont nous avons pris connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A.M. HENDERSON

L'auditeur général du Canada

MEMBRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION

Président	S.C. Barry
Vice-président	J. Thibaudeau
Commissaire	E.J. Powers
Secrétaire-trésorier	A.O. Blouin
Secrétaire adjoint	Mlle C.V. Irving
Directeur de la commercialisation	D.B. Goodwillie
Adjoint au directeur de la commercialisation	L.J. Marcellus
Conseiller économique	H.J. Mestern
Directeur, Administration des contingents donnant droit à la subvention	R.J. Labossière
*Chef, Section de l'étude des demandes de subvention	A. Gratton

*Ministère de l'Agriculture

COMITE CONSULTATIF DE LA COMMISSION
(au 31 mars 1970)

Président	P. Pariseault, Granby (Qué.)
Membres	D.J. Anderson, St. Peter's Bay (I.-P.-E.)
	J.A. Eaket, Edmonton (Alb.)
	F. Forest, St-Grégoire de Becancour (Qué.)
	L. Harvey, St-Coeur de Marie (Qué.)
	K.G. McKinnon, Port Elgin (Ont.)
	G.R. McLaughlin, Beaverton (Ont.)
	J.S. Turnbull, Regina (Sask.)

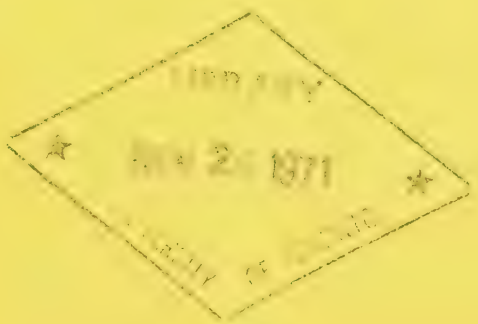
M. E.J. Powers a démissionné du Comité à compter du 1er mars 1970, date de sa nomination en tant que Commissaire.

M. J.L. Dewar, de Charlottetown (I.-P.-E.), membre du Comité, homme dévoué et de grande valeur, est décédé le 15 novembre 1969.

1971

nnual report
or the fiscal
year ended
31 march

THE CANADIAN DAIRY COMMISSION



The Honourable H. A. Olson, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir:

We present herewith the Annual Report of the financial transactions and operations of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1971.

During the year the Commission continued to support the market price of the three main manufactured dairy products – butter, skim milk powder and cheddar cheese. Favourable market conditions and the adoption of market sharing quotas in Quebec and Ontario made it possible to increase support prices of skim milk powder and cheddar cheese on February 8, 1971. This resulted in improved market returns to producers for manufacturing milk.

The Commission also continued the payment of direct subsidies, under quotas, to producers of manufacturing milk and cream.

The financial operations of the Commission during the year are shown in the appended statements.

To finance its price stabilization operations there was an allocation to the Commission of $115 million from the Main Estimates Vote to the Agricultural Stabilization Board for 1970-71. This was supplemented by a further $10 million from a Supplementary Vote. After covering the deficit of the previous year and all liabilities in and with respect to the year ended March 31, 1971 there was a net surplus of $1,484,592.

The funds accruing to the Commission during the year for its price stabilization operations totalled $129,754,389, made up as follows:

Allocation from Main Estimates Vote to Agricultural Stabilization Board	$115,000,000
Supplementary Vote allocation	10,000,000
Levies under market sharing quotas, Ontario and Quebec	4,064,920
Gross profit on sale of products purchased by Commission, after recoup of export losses	689,469
	$129,754,389

The funds were utilized as follows:

Net subsidy payments to producers on 1970-71 milk and cream deliveries	78,073,638
Export assistance on surplus products, including recoup to Commission of difference between cost and amount realized on export of products purchased by it and including $5,639,589 of reserve from previous year	35,338,411

Carrying charges (storage, freight, etc.), on product purchased by Commission and interest on loans from Minister of Finance to finance purchases	8,750,810
Storage losses	125,972
Information and research	38,041
Deficit on 1969-70 operations, additional to reserve for export assistance	5,942,925
	128,269,797
Surplus	1,484,592
	$129,754,389

Of the $35.3 million cost of export assistance, $5.6 million related to product on hand at March 31, 1970. That amount was provided for in the financial accounts of the previous year, leaving $29.7 million attributable to the year ended March 31, 1971. This exceeded by $0.9 million the $28.8 million recovered from holdbacks from producer subsidies and levies from provincial marketing boards under market sharing quotas.

PRODUCT PRICE SUPPORTS

As a result of a firmer world market, the situation on skim milk powder improved substantially during the year.

The GATT Agreement of January 15, 1970, to which Canada was a signatory, established a minimum f.o.b. export price of $200 U.S. per metric ton (9.07¢ per pound). The average price realized by the Commission on sale of its stocks for export in the year ended March 31, 1971 was 11.8¢ (Canadian) per pound (6¢ in the previous year).

At April 1, 1970 the Commission held in inventory 69.4 million pounds carried over from the previous year. Purchases during the year were 115.7 million pounds, making total supplies in the Commission's hands during 1970-71 of 185.1 million. Sales of Commission stocks were 179.6 million, leaving 5.5 million in inventory on March 31, 1971.

The Commission also provided subsidy for the export of 91.4 million pounds of privately owned stocks of 1970-71 production. The surplus taken off the domestic market pertaining to the year ended March 31, 1971 was, therefore, 115.7 million pounds purchased by the Commission plus 91.4 million of private exports subsidized by the Commission, for a total of 207.1 million pounds.

The support price for skim milk powder, as at April 1, 1970, was continued at the previous year's level of 20¢ per pound, in carlots, basis Montreal and Toronto, for first grade powder meeting Commission specifications. This was increased to 24¢ on February 8, 1971.

The butter support price during the year ended March 31, 1970 was continued at the previous level of 65c per pound for first grade, 40 score, in carlots in storage at specified delivery points.

Reflecting a lower total production (317.8 million pounds in 1970-71 and 351.7 in 1969-70) Commission purchases were lighter, and sales heavier, than in the previous year.

On April 1, 1970 the Commission held 51.3 million pounds in inventory (13.8 million on April 1, 1969). Purchases during the year ended March 31, 1971 were 68 million (97.5 million in 1969-70) for total available stocks during the year of 119.3 million pounds. Sales were 81.8 million (59.9 million in 1969-70), leaving an inventory of 37.5 million pounds at March 31, 1971.

The cheddar cheese support price was fixed at 47¢ per pound on April 1, 1970 and increased to 51¢ on February 8, 1971.

During the year the Commission purchased 4.2 million pounds which, added to the 0.5 million in inventory on April 1, 1970, gave total supplies in the Commission's hands of 4.7 million.

This was all disposed of during the year, leaving none in inventory on March 31, 1971. Commercial export sales to the United Kingdom of cheddar cheese of 1970-71 production were 18 million pounds. The Commission provided an export subsidy of 13 cents per pound adjusted to 14.9 cents following devaluation of the pound sterling.

MANUFACTURING MILK AND CREAM SUBSIDIES

The rate of subsidy payments to producers was continued at the previous level of $1.25 per one hundred pounds of milk testing 3.5 per cent, or 35.71¢ per pound butterfat.

The rate of holdback from subsidy payments, toward the cost of exporting surpluses, was, on milk, 26¢ per one hundred pounds (7.43¢ per pound butterfat) on deliveries up to subsidy quota and $1.25 per one hundred pounds (35.71¢ per pound butterfat) on deliveries in excess of subsidy quota. The holdback on cream was one cent per pound butterfat on deliveries up to subsidy quota and 8¢ on deliveries in excess of subsidy quota.

The Commission participated in negotiations sponsored by Dairy Farmers of Canada for a supply management program by provincial agencies for manufacturing milk and cream through market sharing quotas.

On December 1, 1970, under agreement with the Commission, provincial marketing boards having jurisdiction over industrial milk and cream and fluid milk in Quebec, and industrial and fluid milk in Ontario, entered into a market sharing quota program.

The quotas were established basically on each producer's deliveries of manufacturing milk or cream in the 1969-70 year or his subsidy eligibility quota, whichever was the greater.

The agreement provided that the Commission would pay the full rate of subsidy, without holback, to eligible producers coming under market sharing quotas in those provinces, and that the provincial agencies would have a levy collected on each producer's deliveries, the amounts so collected to be

remitted to the Commission. The rate of levy on manufacturing milk was 26¢ per one hundred pounds on each producer's deliveries up to his market quota and $2.40 on deliveries in excess of market quota; on cream one cent per pound butterfat on deliveries up to market quota and 50.28¢ on deliveries in excess of market quota.

The adoption of this program, with its safeguards against excessive production, in the two provinces supplying 80 per cent of Canadian manufacturing milk and cream, made possible the increase in product support prices on February 8, with the resultant increase in prices for manufacturing milk to producers in all provinces.

Subsidy eligibility quotas remained under the same arrangement as in the previous year. Subsidy was paid on 282.1 million pounds of butterfat delivered by quota holders during the year (297.7 million the previous year).

Quota to a total of 32,057,607 pounds of butterfat was reallocated between producers during the year under the arrangement that a producer acquiring the dairy herd of another who holds a subsidy quota and is discontinuing dairying may, under certain rules, have the seller's quota reallocated to him.

DAIRY PRODUCT RESEARCH

Participation was continued in a Research Committee with representation from Dairy Farmers of Canada and the National Dairy Council, under the chairmanship of a Commission officer.

The Canadian Dairy Commission initiated and financed a study, by market consultants, of the feasibility of placing on the market a pure butterfat (clarified butter) for culinary purposes. The study had not been completed at the year end.

The Commission staff has continued to provide able assistance to the Commissioners in the discharge of their responsibilities. We wish to record our appreciation of their services and of the services of the staffs of the Data and Subsidy Processing Sections, Department of Agriculture and the Payments Division, Department of Supply and Services, who, on behalf of the Commission process and issue subsidy payments, and of the Audit Services Bureau, Department of Supply and Services, who conduct field audits for the Commission.

The Consultative Committee met monthly with the Commission, except in the months of July, August and December. The time devoted by Committee members in the interests of the Commission, their assistance and sound guidance are sincerely appreciated.

Respectfully submitted,

S.C. BARRY
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

E.J. POWERS
Commissioner.

CANADIAN DAIRY COMMISSION
(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1971
(with comparative figures as at March 31, 1970)

ASSETS

		1971	1970
Deposit with the Receiver General		$19,734,397	$7,533,739
Accounts receivable		1,084,652	26,904
Levies due from provincial milk marketing boards with respect to market quotas (Note 1)		2,659,386	–
Inventories, at lower of cost or estimated market value			
Butter	$24,015,015		20,715,326
Skim milk powder	920,889		6,941,787
Cheese	–		221,353
		24,935,904	27,878,466
		$48,414,339	$35,439,109

LIABILITIES

		1971	1970
Subsidies payable to producers of manufacturing milk and cream		$20,335,190	$12,668,803
Subsidies payable to exporters of surplus dairy products		1,874,986	455,436
Accounts payable		499,291	332,533
Equity of Canada			
Loans under section 16 of the Act	$23,429,629		45,166,905
Accrued interest on loans	790,651		2,201,357
	24,220,280		47,368,262
Surplus (deficit), per statement of surplus	1,484,592		(25,385,925)
		25,704,872	21,982,337
		$48,414,339	$35,439,109

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Approved on behalf of the Commission

A.O. BLOUIN
Secretary-Treasurer

S.C. BARRY
Chairman

I have examined the above balance sheet and the related statement of operations and have reported thereon under date of September 2, 1971 to the Minister of Agriculture.

A.M. HENDERSON
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1971
(with comparative figures for the year ended March 31, 1970)

	1971		1970
Dairy price support program			
Subsidies (gross) to producers of manufacturing milk and cream (net after holdbacks, $78,073,638; 1970- $82,626,279)		$102,834,786	$107,450,340
Subsidies on disposal of surplus dairy products (less portion of 1969-70 provision actually required - Note 2)			
Skim milk powder	$20,938,137		31,470,935
Cheese	5,302,794		3,245,225
Butter	904,532		12,500,000
Evaporated milk and dry whole milk	168,014		197,900
Skim milk diverted to production of casein rather than milk powder	2,385,345		3,264,487
	29,698,822		50,678,547
Deduct:			
Holdbacks from producers subsidies	24,761,148		24,824,061
Levies from provincial milk marketing boards with respect to market quotas	4,064,920		–
	28,826,068		24,824,061
		872,754	25,854,486
Net cost of marketing operations (Schedule A)		8,061,341	8,968,238
Cost of products damaged or lost in storage, less salvage value		125,972	–
Research and information expenses		38,041	5,020
Cost of program		111,932,894	142,278,084
Administrative expense (Schedule B)		903,577	847,346
Total expenditure		112,836,471	143,125,430
Expenditure provided for by			
Agricultural Stabilization Board for the purpose of stabilizing the price of dairy products - Agriculture Vote 15 (1970 - Vote 17)		$125,000,000	$131,857,000
Agriculture Vote 30 (1970 - Vote 55) - Administrative expense		452,577	397,346
Government departments which provided certain services without charge		451,000	450,000
		125,903,577	132,704,346
Balance of funds provided by Agricultural Stabilization Board not required for current year's operations applied against previous years' deficits		13,067,106	(10,421,084)
		$112,836,471	$143,125,430

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF SURPLUS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1971
(with comparative figures for the year ended March 31, 1970)

		1971	1970
Deficit at beginning of year		$25,385,925	$ 14,964,841
Deduct:			
Portion of provision at March 31, 1970 for subsidies on disposal of inventories of surplus dairy products, not required	$13,803,411		
Balance of funds provided by the Agricultural Stabilization Board, not required for current year's operations, per statement of operations	13,067,106		(10,421,084)
		26,870,517	
Surplus (deficit) at end of year		$1,484,592	$(25,385,925)

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Schedule A

STATEMENT OF MARKETING OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1971
(with comparative figures for the year ended March 31, 1970)

	Butter	Skim milk powder	Cheese	Total	1971	1970
Sales	$51,180,905	$21,358,410	$2,324,194	$74,863,509		$57,520,056
Subsidies applicable to surplus products sold	1,048,420	14,470,414	—	15,518,834		37,594,164
	52,229,325	35,828,824	2,324,194	90,382,343		95,114,220
Cost of products sold	51,841,414	35,637,442	2,214,018	89,692,874		94,691,917
Gross profit	387,911	191,382	110,176	689,469		422,303
Expense						
Storage	1,939,985	756,982	21,099	2,718,066		3,167,140
Freight	1,077,324	493,641	—	1,570,965		1,243,571
Handling	67,063	107,468	3,665	178,196		265,120
Miscellaneous	1,921	72,428	—	74,349		36,081
	3,086,293	1,430,519	24,764	4,541,576		4,711,912
	$2,698,382	$1,239,137	$(85,412)	3,852,107		4,289,609
Interest on loans				4,209,234		4,765,229
					$8,061,341	9,054,838
Profit on sales of imported butter						86,600
Net cost of marketing operations					$8,061,341	$8,968,238

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1971

(with comparative figures for the year ended March 31, 1970)

	1971	1970
Remuneration of Members of the Commission	$ 78,479	$ 73,259
Employee salaries and benefits	281,736	216,466
Data processing services	386,000	383,000
Cheque issue services	65,000	67,000
Rent	42,763	29,724
Consultative Committee expense	15,731	20,222
Office expense	11,845	31,065
Communications	11,655	14,063
Travel	10,368	12,547
	$903,577	$847,346

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Notes to financial statements

1. The amount of $2,659,386 due from the Ontario and Quebec milk marketing Boards has been established on a provisional basis and may be subject to adjustment.

2. The amount of $29,698,822 for subsidies on disposal of surplus dairy products shown in the statement of operations is made up as follows:

Subsidies on disposal of surplus dairy products paid and provided for during year	$35,338,411
Deduct: Subsidies relating to surplus stocks of butter and skim milk powder at March 31, 1970 sold during year and provided for in the preceding year	5,639,589
	$29,698,822

Ottawa, September 2, 1971

The Honourable H. A. Olson,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir,

I have examined the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1971. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In compliance with the requirements of section 87 of the Financial Administration Act, I report that, in my opinion:

(a) proper books of account have been kept by the Commission;

(b) the financial statements of the Commission

(i) were prepared on a basis consistent with that of the preceding year and are in agreement with the books of account,

(ii) in the case of the balance sheet, give a true and fair view of state of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

(iii) in the case of the statement of operations, give a true and fair view of the operations of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

(c) the transactions of the Commission that have come under my notice have been within the powers of the Commission under the Financial Administration Act and any other Act applicable to the Commission.

Yours faithfully,

A.M. HENDERSON

Auditor General of Canada.

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	S. C. Barry
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	E. J. Powers
Secretary-Treasurer	A. O. Blouin
Assistant Secretary	Miss C. V. Irving
Director of Marketing	D. B. Goodwillie
Assistant to Director of Marketing	L. J. Marcellus
Economic Advisor	H. J. Mestern
Director, Subsidy Quota Administration	R. J. Labossiere
*Head, Subsidy Processing Section	A. Gratton

*Department of Agriculture

CONSULTATIVE COMMITTEE TO COMMISSION

(as at March 31, 1971)

Chairman:	P. Pariseault, Granby, Que.
Members:	D. G. Anderson, St. Peter's Bay, P.E.I.
	S. G. K. Ault, Winchester, Ont.
	L. T. Clark, Regina, Sask.
	J. A. Eaket, Edmonton, Alta.
	F. Forest, St. Gregoire de Becancour, Que.
	K. G. McKinnon, Port Elgin, Ont.
	G. R. McLaughlin, Beaverton, Ont.
	P. St-Martin, Ville-Marie, Que.

COMMISSAIRES ET FONCTIONNAIRES SUPERIEURE DE LA COMMISSION

Président	S. C. Barry
Vice-président	J. Thibeaudeau
Commissaire	E. J. Powers
Secrétaire-trésorier	A. O. Blouin
Secrétaire adjoint	Mlle C. V. Irving
Directeur de la commercialisation	D. B. Goodwillie
Adjoint au directeur de la Commercialisation	L. J. Marcellus
Conseiller économique	H. J. Mestern
Directeur Administration des contingents	R.J. Labossière
*Chef, Section du traitement des données	A. Gratton

*Ministère de l'Agriculture

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION
(au 31 mars 1971)

Président:	P. Pariseault, Granby (Qué.)
Membres:	D. G. Anderson, St. Peter's Bay (I.P.-E.)
	S. G. K. Ault, Winchester (Ont.)
	L. T. Clark, Regina (Sask.)
	J. A. Eaket, Edmonton (Alb.)
	F. Forest, St-Grégoire de Bécancour (Qué.)
	K. G. McKinnon, Port Elgin (Ont.)
	G. R. McLaughlin, Beaverton (Ont.)
	P. St-Martin, Ville-Marie (Qué.)

Ottawa, 2 septembre 1971

Hon. H. A. Olson
Ministre de l'Agriculture
Ottawa

Monsieur le Ministre,

J'ai vérifié les comptes et l'état des finances de la Commission canadienne du lait pour l'exercice terminé le 31 mars 1971. J'ai fait en même temps un examen général des méthodes de comptabilité, et j'ai effectué les vérifications et autres pièces à l'appui, qui m'ont paru nécessaires.

En conformité des exigences de l'article 87 de la Loi sur l'administration financière, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'a mon avis,

(a) La Commission a tenu convenablement ses livres de comptabilité;

(b) l'état des finances de la Commission

(i) a été préparé selon une méthode conforme à celle de l'année précédente et en accord avec les livres de comptabilité,

(ii) pour ce qui est du bilan, il donne un aperçu exact et loyal de l'état des affaires de la Commission à la fin de l'exercice financier; et

(iii) dans le cas du compte rendu des activités, il présente un aperçu exact et loyal des opérations de la Commission pour l'exercice financier; et

(c) les transactions de la Commission dont j'ai pris connaissance ont été faites dans la légalité sous l'empire de la Loi sur l'administration financière et de toute autre loi s'appliquant à la Commission.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

A.M. HENDERSON

L'Auditeur général du Canada,

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ETAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1971
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1970)

	1971	1970
Rémunération des membres de la Commission	$ 78,479	$ 73,259
Traitement des employés et avantages sociaux	281,736	216,466
Services d'information	386,000	383,000
Service d'émission des chèques	65,000	67,000
Loyer	42,763	29,724
Dépenses du Comité consultatif	15,731	20,222
Dépenses de bureau	11,845	31,065
Communications	11,655	14,063
Voyages	10,368	12,547
	$903,577	$847,346

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Notes sur l'état des finances

1. Le montant de $2,659,386 dû par les offices de vente de l'Ontario et du Québec on été établis sur une base provisoire et sont sujets à révision.

2. Le montant de $29,698,822 pour subventions à l'écoulement des excédents de produits laitiers inscrit dans l'état des opérations se ventile comme suit:

Subventions pour l'écoulement des excédents de produits laitiers payés et reçus durant l'année	$35,338,411
Déduire: les subventions se rapportant aux excédents de stocks de beurre et de poudre de lait écrémé au 31 mars 1970, vendus durant l'année qui ont été reçue durant l'année précédente.	5,639,589
	$29,698,822

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ETAT DU SURPLUS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1971
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1970)

		1971	1970
Déficit au début de l'exercice		$25,385,925	$ 14,964,841
Déduire:			
Partie des crédits au 31 mars 1970 votés pour l'écoulement des excédents de produits laitiers mais non utilisés	$13,803,411		
Solde des fonds fournis par l'Office de stabilisation des prix agricoles, non utilisés durant l'exercice courant, d'après l'état des opérations	13,067,106		(10,421,084)
		26,870,517	
Surplus (déficit) à la fin de l'exercice		$1,484,592	$(25,385,925)

Les notes qui accompagnent le bilan font partie intégrante de l'état des finances.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Annexe A

ETAT DE LA COMMERCIALISATION PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1971
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1970)

	Beurre	Poudre de lait écrémé	Fromage	Total	1971	1970
Ventes	$51,180,905	$21,358,410	$2,324,194	$74,863,509		$57,520,056
Subventions applicables aux excédents de produits	1,048,420	14,470,414	—	15,518,834		37,594,164
	52,229,325	35,828,824	2,324,194	90,382,343		95,114,220
Coût des produits vendus	51,841,414	35,637,442	2,214,018	89,692,874		94,691,917
Bénéfices brut	387,911	191,382	110,176	689,469		422,303
Dépenses						
Entreposage	1,939,985	756,982	21,099	2,718,066		3,167,140
Transport	1,077,324	493,641	—	1,570,965		1,243,571
Manutention	67,063	107,468	3,665	178,196		265,120
Divers	1,921	72,428	—	74,349		36,081
	3,086,293	1,430,519	24,764	4,541,576		4,711,912
	$2,698,382	$1,239,137	$(85,412)	3,852,107		4,289,609
Intérêts sur les prêts				4,209,234		4,765,229
					$8,061,341	9,054,838
Bénéfice sur les ventes de beurre importé					—	86,600
Coût net de la commercialisation					$8,061,341	$8,968,238

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ETAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1971
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 31 mars 1970)

		1971	1970
Programme de soutien des prix des produits laitiers			
Subventions (brutes) versées aux producteurs de lait et crème de transformation (nettes après prélèvements, $78,073,638; 1970-$82,626,279)		$102,834,786	$107,450,340
Subventions pour l'écoulement des excédents de produits laitiers (moins partie des montants de 1969-1970 utilisés durant le présent exercice - Note 2)			
Poudre de lait écrémé	$20,938,137		31,470,935
Fromage	5,302,794		3,245,225
Beurre	904,532		12,500,000
Lait évaporé et poudre de lait entier	168,014		197,900
Lait écrémé destiné à la production de la caséine au lieu de la poudre	2,385,345		3,264,487
	29,698,822		50,678,547
Déduire:			
Prélèvements sur les subventions des producteurs	24,761,148		24,824,061
Prélèvements venant des offices de vente provinciaux pour les contingents de vente	4,064,920		
	28,826,068		24,824,061
		872,754	25,854,486
Coût net des opérations de vente (Annexe A)		8,061,341	8,968,238
Coût des produits endommagés ou perdus en entrepôt moins la valeur de récupération		125,972	—
Dépenses de recherches et d'information		38,041	5,020
Coût du programme		111,932,894	142,278,084
Dépenses administratives Annexe B)		903,577	847,346
Dépenses totales		$112,836,471	$143,125,430
Dépenses pourvues par l'Office de stabilisation des prix agricoles en vue de stabiliser le prix des produits laitiers - Agriculture, Crédit 15 (1970 - Crédit 17) - Agriculture, Crédit 30 (1970 - Crédit 55) -		$125,000,000	$131,857,000
Dépenses administratives		452,577	397,346
ministères du gouvernement fournissant certains Services sans frais.		451,000	450,000
		125,903,577	132,704,346
Solde des fonds fournis par l'Office de stabilisation des prix agricoles, non requis pour les opérations de l'exercice courant et appliqués aux déficits des exercices précédents.		13,067,106	(10,421,084)
		$112,836,471	$143,125,430

Les notes qui accompagnent le bilan font partie intégrante de l'état des finances.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Etablie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN AU 31 MARS 1971

(avec chiffres comparatifs au 31 mars 1970)

ACTIF

		1971	1970
En dépôt chez le Receveur général		$19,734,397	$7,533,739
Comptes recevables		1,084,652	26,904
Prélèvements dûs par les offices de vente provinciaux au sujet des contingents de vente (Note 1)		2,659,386	
Inventaires au prix le plus bas ou à la valeur estimative du marché			
Beurre	$24,015,015		20,715,326
Poudre de lait écrémé	920,889		6,941,787
Fromage	—		221,353
		24,935,904	27,878,466
		$48,414,339	$35,439,109

PASSIF

		1971	1970
Subventions payables aux producteurs de lait et crème de transformation		$20,335,190	$12,668,803
Subventions payables aux exportateurs d'excédents de produits laitiers		1,874,986	455,436
Comptes à payer		499,291	332,533
Créance du Canada			
Prêts en vertu de l'article 16 de la Loi	$23,429,629		45,166,905
Intérêts échus sur les prêts	790,651		2,201,357
	24,220,280		47,368,262
Surplus (déficit) d'après la déclaration de surplus	1,484,592		(25,385,925)
		25,704,872	21,982,337
		$48,414,339	$35,439,109

Les notes qui accompagnent le bilan font partie intégrante de l'état des finances

Approuvé au nom de la Commission

A.O. BLOUIN

Secrétaire-trésorier

S.C. BARRY

Président

J'ai examiné le bilan ci-dessus et les déclarations quant aux opérations qui s'y rapportent, puis j'ai fait rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture, le 2 septembre 1971

A.M. HENDERSON

Auditeur général du Canada

L'accord prévoit que la Commission paiera la pleine subvention, sans prélèvements, aux producteurs admissibles aux contingents de vente en ces provinces, et que les organismes provinciaux se chargeront des prélèvements sur les livraisons de chaque producteur, les montants ainsi recueillis devant être remis à la Commission. Le taux des prélèvements pour le lait industriel était de 26c. les 100 lb sur les livraisons de chaque producteur jusqu'à concurrence de son contingent de vente, puis de $2.40 sur les livraisons excédentaires; pour la crème, le prélèvement était de 1c. la lb de gras butyrique sur les livraisons jusqu'à concurrence du contingent de vente, puis de 50.28c. sur les livraisons excédentaires

Grace à l'adoption de ce programme destiné à prévenir une production excessive dans les deux provinces qui fournissent 80 % du lait et de la crème de transformation, on a pu augmenter les prix de soutien le 8 février, ce qui a entraîné un augmentation des prix pour le lait industriel des producteurs de toutes les provinces.

Les contingents d'admissibilité aux subventions sont administrés comme l'année précédente. Durant l'exercice, on a payé des subventions sur 282.1 millions de lb de gras butyrique livrées par des détenteurs de contingent, comparativement à 297.7 millions l'année précédente.

On a ré-attribué en tout des contingents pour 32,057,607 lb de gras butyrique entre les producteurs durant l'exercice, avec entente qu'un producteur qui acquiert le troupeau laitier d'un détenteur de contingent de subventions mais qui met fin à son exploitation, peut sous certaines réserves se faire assigner le contingent de vendeur.

RECHERCHES SUR LES PRODUITS LAITIERS

Sous la présidence de l'un de ses directeurs, la Commission a continué à participer à un Comité de recherches où sont représentés la Fédération des producteurs laitiers du Canada et le Conseil national de l'industrie laitière du Canada.

La Commission canadienne du lait a entrepris et financé une étude par des conseillers en commercialisation sur la possibilité de mettre sur le marché un gras butyrique pur (beurre clarifié) pour fins culinaires. Cette étude n'était pas terminés à la fin de l'exercice.

Le personnel de la Commission a continué à fournir une aide compétente aux commissaires dans l'exécution de leurs tâches. Nous désirons manifester notre appréciation pour leurs services et ceux des personnels des Sections du traitement des données et des subventions au ministère de l'Agriculture et de la Direction des paiements du ministère des Approvisionnements et Services qui se charge des vérifications à l'extérieur pour la Commission.

Le Comité consultatif a rencontré la Commission tous les mois, à l'exception de juillet, août et décembre. Nous remercions sincèrement les membres du Comité pour le temps qu'ils ont consacré à la Commission, ainsi que pour leur assistance et leurs judicieux conseils.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

S.C. BARRY
président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

E.J. POWERS
Commissaire

En raison d'une production globale plus faible (317.8 millions de lb en 1970-1971, comparativement à 351.7 millions en 1969-1970), les achats de la Commission ont été moins considérables et les ventes plus fortes qu'au cours de l'exercice précédent.

Le 1er avril 1970, l'inventaire de la Commission s'élevait à 51.3 millions de lb (13.8 millions le 1er avril 1969). Les achats, durant l'exercice terminé le 31 mars 1971, ont été de 68 millions de lb (97.5 millions en 1969-1970) portant les stocks disponibles durant l'exercice à 119.3 millions de lb. Les ventes ont atteint 81.8 millions de lb. (59.9 millions en 1969-1970), laissant une réserve de 37.5 millions de lb le 31 mars 1971.

Le prix de soutien du fromage Cheddar a été fixé à 47c. la lb le 1er avril 1970, puis porté à 51c. le 8 février 1971.

Au cours de l'exercice, la Commission en a acheté 4.2 millions de lb qui, ajoutées aux 500,000 lb de l'inventaire du 1er avril 1970 donnaient un approvisionnement global de 4.7 millions aux mains de la Commission.

Tout ce fromage a été écoulé durant l'exercice, ne laissant aucune réserve le 31 mars 1971. Les exportations commerciales au Royaume-Uni de fromage cheddar fabriqué en 1970-71 étaient de dix-huit millions de livres. La Commission accordait une subvention d'exportation de 13 cents la livre qui fut ajusté à 14.9 cents la livre à la suite de la dévaluation de la livre sterling.

SUBVENTIONS SUR LE LAIT ET LA CRÈME INDUSTRIELS

Le taux des subventions aux producteurs a été maintenu à son niveau précédent de $1.25 les 100 lb de lait à 3.5 % de matière grasse, ou de 35.71c. la lb de gras butyrique.

Le taux des prélèvements sur les paiements de subventions, pour le financement des exportations d'excédents, a été de 26c. les 100 lb de lait (7.43c. la lb de gras butyrique) sur les livraisons contingentées et de $1.25 les 100 lb (35.71c la lb de gras butyrique) sur les livraisons excédentaires. Le taux des prélèvements pour la crême a été de 1c la livre de gras butyrique sur les livraisons contingentées et de 8c sur les livraisons excédentaires.

La Commission a participé aux négociations parrainées par la Fédération des producteurs laitiers du Canada pour l'adoption d'un programme de gestion, par des organismes provinciaux des approvisionnements de lait et crème industriels au moyen de contingents de vente.

Le 1er décembre 1970, par accord avec la Commission, les offices de vente provinciaux chargés de la vente ordonnée du lait de consommation ainsi que du lait et de la crème de transformation au Québec ou du lait nature et du lait industriel en Ontario ont adopté un programme de contingentement des ventes.

Les contingents ont été établis d'après les livraisons de chaque producteur de lait ou de crème de transformation durant l'exercice 1969-1970 ou son contingent d'admissibilité aux subventions, le plus fort des deux volumes l'emportant sur l'autre.

Frais de transport (entreposage, fret, etc.), des produits achetés par la Commission, et intérêts sur les prêts consentis par le ministre des Finances pour les fonds servant aux achats.	8,750,810
Pertes d'entreposage	125,972
Information et recherches	38,041
Déficit des opérations de 1969-1970, en plus de la réserve pour l'aide à l'exportation.	5,942,925
	128,269,797
Surplus	1,484,592
	$129,754,389

Sur les 35.3 millions de dollars qu'a couté l'aide à l'exportation, 5.6 millions se rapportaient à des produits en stock au 31 mars 1970. On avait pourvu à ce montant dans la comptabilité de l'année précédente, de sorte que seuls les 29.7 millions qui restent sont attribuables à l'exercice terminé le 31 mars 1971. C'était là 900,000 dollars de plus que les 28.8 millions récupérés par les prélèvement faits par les offices de vente provinciaux en vertu des contingents de vente.

SOUTIEN DU PRIX DES PRODUITS LAITIERS

A la faveur d'un marché mondial plus ferme, la situation de la poudre de lait écrémé s'est considérablement améliorée durant l'année.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Gatt) du 15 janvier 9170 auquel a participé le Canada, établissait un prix minimal F.A.B. à l'exportation de $200 E.U. la tonne métrique (9.07c. la lb). Le prix moyen touché par la Commission sur la vente de ses stocks d'exportation durant l'exercice terminé le 31 mars 1971 a été de 11.8c (canadiens) la lb, comparativement à 6c. durant l'exercice précédent.

Le 1er avril 1970, les stocks aux mains de la Commission atteignaient 69.4 millions de lb. Au cours de l'exercice, les achats se sont élevés à 115.7 millions de lb, portant le total des approvisionnements aux mains de la Commission durant 1970-1971 à 185.1 millions. Les ventes des stocks de la Commission ont été de l'ordre de 179.6 millions de lb, en laissant 5.5 millions à l'inventaire du 31 mars 1971.

La Commission a aussi accordé des subventions pour l'exportation de 91.4 millions de lb de produits de 1970-1971 détenus par des particuliers. L'excédent retiré du marché national pour l'exercice terminé le 31 mars 1971 comprend donc les 115.7 millions de lb achetées par la Commission, plus les 91.4 millions détenus par des particuliers subventionnés par la Commission, soit en tout 207.1 millions de lb.

Partant du 1er avril 1970, le prix de soutien de la poudre de lait écrémé fut maintenu au niveau de 20c la lb de l'exercice précédent, pour un produit de première catégorie répondant aux spécifications de la Commission et livré à Montréal ou, à Toronto. Ce prix fut porté à 24c. le 8 février 1971.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1970, le prix de soutien du beurre fut maintenu au niveau précédent de 65c. la lb pour un produit de la première catégorie de pointage 40, livré en wagonnées aux entrepôts des centres désignés.

L'honorable H. A. Olson
Ministre de l'Agriculture
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel des transactions et opérations financières de la Commission canadienne du lait pour l'exercice terminé le 31 mars 1971.

Au cours de l'exercice, la Commission a continué à soutenir les prix du marché des trois principaux produits laitiers fabriqués au pays, soit le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage Cheddar. Les conditions favorables du marché et l'adoption de contingents de vente par le Québec et l'Ontario ont permis d'accroître les prix de soutien de la poudre de lait écrémé et du fromage Cheddar le 8 février 1971. Il en est résulté une amélioration des recettes qu'obtiennent les producteurs de la vente de leur lait de transformation.

La Commission a aussi continué à payer des subventions directes, sous le régime des contingents, aux producteurs de lait et de crème industriels.

Dans les états et annexes qui accompagnent ce rapport, on trouvera les opérations financières de la Commission pour le dernier exercice.

Pour financer ses opérations de stabilisation, la Commission a reçu un montant de 115 millions de dollars à même les prévisions pour les dépenses pour 1970-1971 par l'Office de stabilisation des prix agricoles. Un autre 10 millions de dollars lui fut accordé sous forme de crédit supplémentaire. La Commission a réalisé un surplus net de $1,484,592 après avoir comblé le déficit de l'année précédente et payé toute son passif au 31 mars 1971. Le fonds accumulé de la Commission pour ses opérations de stabilisation au cours de l'exercice s'élevait à $129,754,389 et se composait comme suit:

Somme allouée à même le Budget des dépenses confirmé pour l'Office de stabilisation des prix agricoles	$115,000,000
Crédit supplémentaire alloué	10,000 000
Prélèvements en vertu du contingentement des ventes dans l'Ontario et le Québec	4,064,920
Profit brut sur la vente des produits achetés par la Commission après récupération des pertes d'exportation	689,469
	$129,754,389

Les fonds ont été utilisés comme suit:

Paiements nets de subventions aux producteurs sur les livraisons de lait et crème en 1970-1971	78,073,638
Aide à l'exportation des excédents de produits laitiers, y compris, récupération par la Commission de la différence entre le coût et les recettes d'exportation des produits qu'elle a achetés, y compris la réserve de $5,639,589 de l'exercice précédent	35,338,411

DB 15
A56

1971

rapport budgétaire annuel au 31 mars

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

DB 15
A56

1972

nual report
or the fiscal
year ended
31 march

THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

LIBRARY
FEB 2 1 1973

Canadian Dairy Commission
Commission canadienne du lait

Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir:

We present herewith the Annual Report of the operations and financial transactions of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1972.

Substantial progress was made during the year in stabilizing the market situation for manufacturing milk.

In February 1971, the Commission's support price for skim milk powder had been raised from 20¢ per pound to 24¢, and for cheddar cheese from 48¢ to 51¢. These increased levels were continued at the opening of the year under review. In August, 1971, support prices for skim milk powder and cheddar cheese were advanced to 26¢ and 54¢, respectively, and that for butter raised from 65¢ to 68¢.

The increased support prices were reflected in related increases in prices received by producers for manufacturing milk. By September these were about 15 percent above a year earlier.

Coincident with these improvements in Canadian prices, a stronger international market made it possible to reduce the charge against producers to finance the cost of disposing of surplus non-fat solids in export markets. The total amount which producers were called on to contribute for this purpose during the year was $20.3 million less than in the previous year.

There were important developments during the year in the supply management program, designed to provide a reasonable balance, on a butterfat basis, between supplies of milk for manufacturing purposes and market requirements for dairy products.

Ontario and Quebec had instituted market sharing quotas, under agreement with the Commission, in December 1970. Prince Edward Island joined the program in December 1971. During the year negotiations were carried forward with Alberta, Saskatchewan and Manitoba with the objective of those provinces entering the program in the 1972-73 year. Alberta gave notice of its intention to institute market sharing quotas on April 1, 1972, Manitoba and Saskatchewan on July 1.

PRODUCT PRICE SUPPORT OPERATIONS

Skim Milk Powder

At April 1, 1971, the Commission held in inventory 4.6 million pounds (corrected figure from 1971 report). Purchases during the year were 104.1 million, giving total stocks of 108.7 million in the hands of the Commission during the year. These stocks were all sold for export by March 31, 1972, leaving a zero inventory at that date.

The average cost of the 108.7 million pounds, at the prevailing support price at time of purchase, was 24.2¢ per pound. The average price realized on sale for export was 20.4¢. The difference of 3.8¢ per pound was recouped by allocation to the trading account of $4,116.896 from holdbacks and levies from producer payments, as shown in Schedule A of the Financial Statements.

During the year the Commission paid export subsidy on 14.2 million pounds of privately owned powder to a cost of $284,714. The total cost of disposing in export of 122.9 million pounds of skim milk powder was $4.4 million. The cost in the 1971 year was $20.9 million.

During the late fall and winter the market price of skim milk powder advanced above the support level. Some quantity was exported privately during that period without the Commission being involved in purchase or export subsidization.

Butter

The Commission's activity in support of the butter market consists basically of purchasing surplus stocks offered to it during the heavy production season and selling its holdings back into the domestic market at the prevailing support price during the late fall and winter seasons of lower production. The costs of carrying the butter in storage and transporting to point of sale are borne by the Commission out of funds allocated to it from the Parliamentary Vote to the Agricultural Stabilization Board. This ensures steady prices in relation to support levels through the year in the interests of both producers and consumers.

Stocks held in inventory by the Commission on April 1, 1971, were 37.5 million pounds. Purchases during the year under price support were 44.6 million. There was a minor shortage of domestic butter to supply the market over the winter and the Commission imported 11.3 million pounds, the equivalent of about 11 days' requirements for Canada.

Sales by the Commission during the year were 86.8 million, leaving 6.6 million in inventory at the year end.

Revenue from butter sales exceeded cost of product sold by $2 million. This resulted mainly from the fact that butter purchased before August 12, 1971, at the 65¢ support price then prevailing was sold at the 68¢ support price which prevailed from August 12 to March 31.

The imported butter, all of which was purchased in the U.S.A., cost an average of 67.6¢ per pound delivered to Canadian destination, duty and transportation charges paid. It was sold at the prevailing support price of 68¢.

Cheddar Cheese

The Commission was not involved with Cheddar cheese in the 1972 year. It held no inventory at the beginning of the year. All cheese produced during the year was taken up by the domestic and export market at or above support levels and the Commission was not called on to purchase any.

Because of a much firmer market in Britain it was not necessary to provide a subsidy on cheese exports. There was, therefore, no cost to the Commission for this purpose, compared with a cost of $5.3 million in the year ended March 31, 1971.

DAIRY SUBSIDIES AND SUBSIDY QUOTAS

The Commission paid subsidy to producers on deliveries of manufacturing milk and cream, up to quotas, at the rate of $1.25 per 100 pounds of 3.5 percent milk, or 35.71¢ per pound butterfat.

In provinces under the Market Sharing Quota Program – Quebec, Ontario and Prince Edward Island for part of the year – producers received

the full rate of subsidy. The levy to cover costs of disposing of surpluses in export was deducted from the market payment to producers and the amounts so collected were remitted to the Commission by the administering provincial agency. Elsewhere, the levy was made as a holdback from the subsidy payments.

At the commencement of the year, April 1, 1971, the rate of levy or holdback on deliveries of milk up to subsidy quota or market sharing quota was continued at the previous year's rate of 26¢ per 100 pounds of milk. There was no levy on in-quota cream deliveries. On June 1, the rate was reduced to 20¢, and on November 3 to 10¢, retroactive to April 1. Amounts that had been collected from producers up to November 3 in excess of the 10¢ rate were refunded to them.

The effective rate of holdback or levy on in-quota deliveries of milk was, therefore, 10¢ per 100 pounds, compared with 26¢ the previous year.

Gross subsidy payments, as shown in the Statement of Operations in the financial accounts, were $100.7 million, compared with $102.8 million in 1970-71. The amount deducted from producer payments as levies or holdbacks was $8.5 million, compared with $28.8 million the previous year.

The net amount realized by producers from subsidies, after deducting the total of holdbacks and levies from the gross figure of subsidy payments, was $92.2 million in 1971-72, compared with $74.0 million in 1970-71.

It has been a continuing provision of the subsidy eligibility quota policy that a producer's quota is withdrawn if he delivers less than 420 pounds of butterfat (12,000 pounds of milk) in any dairy year.

On December 13, 1971, it was announced that quotas that had been withdrawn under this provision would be reinstated for producers who delivered 420 pounds or more in the 1971-72 year. By March 31, 1972, 2,942 producers had established their eligibility for reinstatement of quotas under this arrangement, to a total quota amount of 2 million pounds of butterfat.

There is provision in the subsidy quota program for one producer to acquire subsidy quota from another, subject to certain minimums.

In provinces under market sharing quotas, if one producer acquires market sharing quota from another, he may apply to have transferred to him an equivalent amount of subsidy quota held by the person surrendering market sharing quota. Elsewhere, a person acquiring the dairy herd of another who holds subsidy quota, and who is discontinuing dairying, may apply to acquire the vendor's quota.

During the year subsidy eligibility quota was transferred between producers under these provisions to a total of 25.5 million pounds of butterfat. The total outstanding subsidy eligibility quota on April 1, 1971, was 294,404,200 pounds of butterfat.

By provinces, the authorized quota transfers were as shown below.

Province	Number of transfers	Quota transferred (pounds butterfat)
Prince Edward Island	289	433,197
Nova Scotia	32	45,178
New Brunswick	126	254,519
Quebec	5,475	11,527,780
Ontario	3,086	7,999,612
Manitoba	784	1,201,464
Saskatchewan	773	853,843
Alberta	1,500	2,730,240
British Columbia	33	419,656
	12,098	25,465,489

FINANCIAL STATEMENTS

The audited financial statements of the Commission for fiscal 1972 form a part of this report.

The Commission receives funds to conduct its operations from four sources:

(a) administrative expenses are provided in part by a Vote of Parliament for the Commission and in part by services provided without charge by government departments;

(b) funds required to purchase products under price support are borrowed from the Minister of Finance and are repayable, with interest. The maximum borrowing authority under the Canadian Dairy Commission Act is $100 million;

(c) funds collected from producer levies and holdbacks are applied against subsidies paid on exports and to recover the difference between the cost of products purchased by the Commission and the revenue received on the sale of surpluses for export;

(d) funds required for the payment of producer subsidies, and for storage, freight, and handling costs on products purchased and interest on loans to the extent that they exceed any profit on sale of product, are provided by an allocation to the Commission from the Parliamentary Vote to the Agricultural Stabilization Board.

All funds accruing to, or borrowed by, the Commission, other than the Administrative Vote, are deposited in the Canadian Dairy Commission Account in the Consolidated Revenue Fund. All payments other than for administrative expenses are made from that Account.

During the year the Commission received an allocation of $109 million from the Vote for the Agricultural Stabilization Board and $8.5 million from producer levies and holdbacks, for a total of $117.5 million. Expenditures were $100.7 million gross payments for producer subsidies, $7.4 million for disposal of surplus products and $1.8 million not cost of marketing operations, to a total of $109.9 million. As shown in the Statement of Surplus, this resulted in a surplus of $7.6 million for the year which, added to the surplus of $1.5 at the beginning, gave a total surplus of $9.1 million at March 31, 1972.

Administrative expenses, as detailed in Schedule B to the financial statements, totaled $1,025,924. Of this, $534,924 was provided by the Vote of Parliament to the Commission. The remaining $491,000 was the value of services provided without charge by government departments.

At the beginning of the year the amount of the loan outstanding from the Minister of Finance, with accrued interest, was $24.2 million. Borrowings during the year were $60.8 million, with interest charges of $1.3 million. All borrowings carried into, and made during, the year were repaid with accrued interest. As shown in the Balance Sheet, under "Equity of Canada," there was no outstanding loan liability at the year-end.

The Statement of Operations shows costs of surplus disposal for the year as $7,355,768. This, however, includes a credit of $53,268 brought forward from the previous year for cheese, but not required. Actual expenditures during the year were $7,409,046.

Total collections from levies and holdbacks were $8,517,688, of which $7,854,716 was from milk deliveries within quotas and $662,972 from deliveries in excess of quotas.

The rate of levy and holdback is set at the beginning of each year on the basis of estimated costs of disposing of surpluses during the ensuing year. Since the cost is dependent on international market conditions it cannot be estimated precisely in advance. There is, therefore, an understanding that if collections on deliveries within quotas exceed costs for the year by a significant amount there will be refund of the excess.

In the circumstances of the year under review it was possible by November to arrive at a reasonably accurate figure of costs for the year. The rate was then reduced to 10 cents per 100 pounds of milk, retroactive to the first of the year, and earlier collections in excess of that rate were refunded at that time.

In the event the in-quota collections exceeded costs by $455,680, on deliveries of 275.6 million pounds of butterfat from milk, for an average of 0.1617¢ per pound butterfat. The Commission considered that this was not a significant amount and there was no further refund beyond that made when the rate was adjusted downward in November.

Respectfully submitted,

S.C. Barry
Chairman

J. Thibaudeau
Vice-Chairman

E.J. Powers
Commissioner.

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	S.C. Barry
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	E. J. Powers
Secretary-Treasurer	A. O. Blouin
Assistant Secretary	Miss C. V. Irving
Director of Marketing	D. B. Goodwillie
Assistant to Director of Marketing	L. J. Marcellus
Economic Advisor	H. J. Mestern
Director, Subsidy Quota Administration	R. J. Labossiere
*Head, Subsidy Processing Section	A. Gratton

*Department of Agriculture

CONSULTATIVE COMMITTEE TO COMMISSION

(as at March 31, 1972)

Chairman:	P. Pariseault, Granby, Que.
Members:	D. G. Anderson, St. Peter's Bay, P.E.I.
	S. G. K. Ault, Winchester, Ont.
	L. T. Clark, Regina, Sask.
	J. A. Eaket, Edmonton, Alta.
	F. Forest, St. Gregoire de Becancour, Que.
	K. G. McKinnon, Port Elgin, Ont.
	G. R. McLaughlin, Beaverton, Ont.
	P. St-Martin, Ville-Marie, Que.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1972
(with comparative figures as at March 31, 1971)

ASSETS

	1972	1971
Deposit with the Receiver General	$18,856,577	$19,734,397
Accounts receivable	495,931	1,084,652
Receivable from provincial milk marketing boards relating to levies on producers with respect to market quotas	1,083,630	2,659,386
Inventories, at lower of cost or estimated market value		
Butter	4,167,900	24,015,015
Skim milk powder	—	920,889
	24,604,038	$48,414,339

LIABILITIES

	1972	1971
Subsidies payable to producers of manufacturing milk and cream	$15,245,014	$20,335,190
Subsidies payable to exporters of surplus dairy products	41,121	1,874,986
Accounts payable	247,683	499,291
Equity of Canada		
Loans under section 16 of the Act with accrued interest	—	24,220,280
Surplus per statement of surplus	9,070,220	1,484,592
	9,070,220	25,704,872
	$24,604,038	$48,414,339

Approved on behalf of the Commission

I have examined the above balance sheet and the related statement of operations and have reported thereon under date of August 9, 1972 to the Minister of Agriculture.

S.C. BARRY
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

A.M. HENDERSON
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1972
(with comparative figures for the year ended March 31, 1971)

		1972	1971
Dairy price support program			
Subsidies (gross) to producers of manufacturing milk and cream (net after holdbacks, $99,916,525; 1971 – $78,073,638)		$100,694,550	$102,834,786
Cost of disposal of surplus dairy products			
Skim milk powder	$4,401,610		20,938,137
Cheese	(53,268)		5,302,794
Butter	72,640		904,532
Evaporated milk and dry whole milk	28,270		168,014
Skim milk diverted to production of casein rather than milk powder	2,906,516		2,385,345
	7,355,768		29,698,822
Deduct:			
Holdbacks from producers' subsidies	778,025		24,761,148
Levies on producers with respect to market quotas	7,739,663		4,064,920
	8,517,688		28,826,068
		(1,161,920)	872,754
Net cost of marketing operations (Schedule A)		1,788,812	8,061,341
Cost of products damaged or lost in storage, less salvage value		68,540	125,972
Miscellaneous expense		24,390	38,041
Cost of program		101,414,372	111,932,894
Administrative expense (Schedule B)		1,025,924	903,577
Total expenditure		$102,440,296	$112,836,471
Expenditure provided for by			
Agricultural Stabilization Board for the purpose of stabilizing the price of dairy products - Agriculture Vote 15		$109,000,000	$125,000,000
Agriculture Vote 30		534,924	452,577
Government departments which provided certain services without charge		491,000	451,000
		110,025,924	125,903,577
Funds received from Agricultural Stabilization Board - Agriculture Vote 15 - in excess of requirements for current year's operations		7,585,628	13,067,106
		$102,440,296	$112,836,471

Note: The cost of disposal of surplus dairy products, $7,355,768, comprises $4,189,536 being the difference between Canadian support prices and the prices received on sales primarily from export and $3,166,232 representing subsidies paid on privately owned stocks. Levies on, and holdbacks from, producers were used to meet this cost.

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF SURPLUS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1972
(with comparative figures for the year ended March 31, 1971)

	1972	1971
Surplus (deficit) at beginning of year	$1,484,592	$(25,385,925)
Add:		
Portion of provision at March 31, 1970 for subsidies on disposal of inventories of surplus dairy products, not required		13,803,411
Funds received from Agricultural Stabilization Board - Agriculture Vote 15 - in excess of requirements for current year's operations	7,585,628	13,067,106
	7,585,628	26,870,517
Surplus at end of year	$9,070,220	$ 1,484,592

SCHEDULE A

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF MARKETING OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1972
(with comparative figures for the year ended March 31, 1971)

	Butter	Skim milk powder	Total	1972	1971
Sales	$57,127,100	$22,186,474	$79,313,574		$74,863,509
Portion of levies on, and holdbacks from, producers applicable to surplus products sold	72,640	4,116,896	4,189,536		15,518,834
	57,199,740	26,303,370	83,503,110		90,382,343
Cost of products sold	55,200,495	25,859,362	81,059,857		89,692,874
Gross profit	1,999,245	444,008	2,443,253		689,469
Expense					
Storage	1,129,416	150,761	1,280,177		2,718,066
Freight	1,004,130	343,684	1,347,814		1,570,965
Handling	61,806	97,221	159,027		178,196
Miscellaneous	1,512	102,896	104,408		74,349
	2,196,864	694,562	2,891,426		4,541,576
	$ 197,619	$ 250,554	448,173		3,852,107
Interest on loans			1,340,639		4,209,234
Net Cost of Marketing Operations				$1,788,812	$ 8,061,341

SCHEDULE B

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1972

(with comparative figures for the year ended March 31, 1971)

	1972	1971
Remuneration of Members of the Commission	$ 78,438	$ 78,479
Employee salaries and benefits	307,978	281,736
Data processing services	438,000	386,000
Cheque issue services	53,000	65,000
Rent	42,763	42,763
Consultative Committee expense	15,107	15,731
Internal audit service	39,000	—
Office expense	23,437	11,845
Communications	14,393	11,655
Travel	13,808	10,368
	$1,025,924	$903,577

Ottawa, August 9, 1972.

The Honourable H. A. Olson,
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir,

I have examined the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1972. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In compliance with the requirements of section 77 of the Financial Administration Act, I report that, in my opinion:

(a) proper books of account have been kept by the Commission;

(b) the financial statements of the Commission

(i) were prepared on a basis consistent with that of the preceding year and are in agreement with the books of account,

(ii) in the case of the balance sheet, give a true and fair view of the state of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

(iii) in the case of the statement of operations, give a true and fair view of the operations of the Commission for the financial year; and

(c) the transactions of the Commission that have come under my notice have been within the powers of the Commission under the Financial Administration Act and any other Act applicable to the Commission.

Yours faithfully,

A.M. HENDERSON

Auditor General of Canada

L'hon. H.A. Olson,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

J'ai vérifié les comptes et relevés financiers de la Commission canadienne du lait pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972. Ma vérification comportait un examen général des méthodes comptables et des vérifications de dossiers et autres pièces justificatives jugées nécessaires en vertu des circonstances.

En conformité des dispositions de l'article 77 de la Loi sur l'administration financière, je suis d'avis que:

(a) la Commission a tenu correctement ses livres comptables;

(b) que les relevés financiers de la Commission

  (i) ont été préparés d'après les directives suivies les années précédentes et qu'ils concordent avec les livres comptables,

  (ii) pour ce qui est du bilan, il donne une idée juste et réelle de l'état des finances de la Commission à la fin de l'exercice financier, et

  (iii) pour ce qui est du compte rendu des activités, il donne une idée juste et réelle des opérations de la Commission pour l'année financière; et

(c) les transactions de la Commission que j'ai eu à examiner ont été faites dans le cadre des pouvoirs qui lui sont confiés par la Loi sur l'administration financière et toute autre loi régissant cet organisme.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A.M. HENDERSON
L'auditeur général du Canada

ANNEXE B

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1972

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice se terminant le 31 mars 1971)

	1972	1971
Rémunération des membres de la Commission	$ 78,438	$ 78,479
Traitement des employés et avantages sociaux	307,978	281,736
Service d'informatique	438,000	386,000
Service d'émission des chèques	53,000	65,000
Loyer	42,763	42,763
Dépenses du Comité consultatif	15,107	15,731
Service de vérification interne	39,000	—
Dépenses de bureau	23,437	11,845
Communications	14,393	11,655
Voyages	13,808	10,368
	$1,025,924	$903,577

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DU SURPLUS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT AU 31 MARS 1972

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice se terminant le 31 mars 1971)

	1972	1971
Surplus (déficit) au début de l'exercice	$1,484,592	$(25,385,925)
Ajouter:		
Partie des crédits au 31 mars 1970 votés pour l'écoulement des excédents de produits laiters et non utilisée		13,803,411
Fonds versés par l'Office de stabilisation des prix agricoles — (Agriculture, crédit 15) — en excédent des besoins relatifs aux opérations de l'année en cours	7,585,628	13,067,106
	7,585,628	26,870,517
Surplus à la fin de l'année	$9,070,220	$ 1,484,592

ANNEXE A

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DE LA COMMERCIALISATION POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1972

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice se terminant le 31 mars 1971)

	Beurre	Lait écrémé en poudre	Total	1972	1971
Ventes	$57,127,100	$22,186,474	$79,313,574		$74,863,509
Parties des cotisations et prélèvements imposés aux producteurs et applicables aux excédents de produits vendus	72,640	4,116,896	4,189,536		15,518,834
	57,199,740	26,303,370	83,503,110		90,382,343
Coût des produits vendus	55,200,495	25,859,362	81,059,857		89,692,874
Bénéfices bruts	1,999,245	444,008	2,443,253		689,469
Dépenses					
Entreposage	1,129,416	150,761	1,280,177		2,718,066
Transport	1,004,130	343,684	1,347,814		1,570,965
Manutention	61,806	97,221	159,027		178,196
Divers	1,512	102,896	104,408		74,349
	2,196,864	694,562	2,891,426		4,541,576
	$ 197,619	$ 250,554	448,173		3,852,107
Intérêts sur les prêts			1,340,639		4,209,234
Coût net de la commercialisation				$1,788,812	$ 8,061,341

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1972

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice se terminant au 31 mars 1971)

		1972	1971
Programme de soutien des prix des produits laitiers			
Subventions (brutes) versées aux producteurs de lait et de crème de transformation (nettes après prélèvements, $99,916,525; 1971 — $78,073,638)		$100,694,550	$102,834,786
Coût de l'écoulement de l'excédent de produits laitiers			
Lait écréme en poudre	$4,401,610		20,938,137
Fromage	(53,268)		5,302,794
Beurre	72,640		904,532
Lait évaporé et lait entier en poudre	28,270		168,014
Lait écrémé destiné à la production de caséine et non de poudre	2,906,516		2,385,345
	7,355,768		29,698,822
Déduire:			
Cotisations relatives avec subventions des producteurs	778,025		24,761,148
Prélèvements imposés aux producteurs pour les contingents de vente	7,739,663		4,064,920
	8,517,688		28,826,068
		(1,161,920)	872,754
Coût net des opérations de vente (Annexe A)		1,788,812	8,061,341
Coût des produits endommagés ou perdus en entrepôt moins la valeur de récupération		68,540	125,972
Dépenses diverses		24,390	38,041
		101,414,372	111,932,894
Coût du programme			
Dépenses administratives (Annexe B)		1,025,924	903,577
Dépenses totales		$102,440,296	$112,836,471
Dépenses pourvues par l'Office de stabilisation des prix agricoles en vue de stabiliser le prix des produits laitiers — Agriculture, crédit 15		$109,000,000	$125,000,000
Agriculture crédit 30		534,924	452,577
Ministères du gouvernement fournissant certains services sans frais		491,000	451,000
		110,025,924	125,903,577
Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles — Agriculture, crédit 15 — en excès des besoins pour les opérations de l'année en cours.		7,585,628	13,067,106
		$102,440,296	$112,836,471

Note: Le coût de l'écoulement de l'excédent des produits laitiers, $7,355,768 comprend $4,189,536, qui constitue la différence entre les prix de soutien payés par le Canada et les prix payés surtout aux ventes à l'exportation, et $3,166,232 représentant les subventions versées aux propriétaires de réserves individuelles. Les cotisations et prélèvements imposés aux producteurs ont servi à faire face à ce coût.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Établie en vertue de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN AU 31 MARS 1972

(avec chiffres comparatifs au 31 mars 1970)

ACTIF

	1972	1971
En dépôt chez le Receveur général	$18,856,577	$19,734,397
Comptes recevables	495,931	1,084,652
Comptes dus par les offices de vente provinciaux concernant les prélèvements imposés aux producteurs relativement aux contingents de vente	1,083,630	2,659,386
Inventaire au prix le plus bas ou à la valeur estimative du marché		
beurre	4,167,900	24,015,015
lait écrémé en poudre		920,889
	$24,604,038	$48,414,339

PASSIF

	1972	1971
Subventions payables aux producteurs de lait et de crème de transformation	$15,245,014	$20,335,190
Subventions payables aux exportateurs d'excédents de produits laitiers	41,121	1,874,986
Comptes à payer	247,683	499,291
Prêts en vertu de l'article 16 de la Loi et intérêts échus	—	24,220,280
Surplus d'après la déclaration de surplus	9,070,220	1,484,592
	9,070,220	25,704,872
	$24,604,038	$48,414,339

Approuvé au nom de la Commission

J'ai examiné le bilan ci-dessus et les déclarations concernant les opérations qui s'y rapportent, et j'ai fait rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture, le 9 août 1972.

S.C. BARRY
président

J. THIBAUDEAU
vice-président

A.M. HENDERSON
Auditeur général du Canada

COMMISSAIRES ET FONCTIONNAIRES SUPERIEURE DE LA COMMISSION

Président	S. C. Barry
Vice-président	J. Thibeaudeau
Commissaire	E. J. Powers
Secrétaire-trésorier	A. O. Blouin
Secrétaire adjoint	Mlle C. V. Irving
Directeur de la commercialisation	D.B. Goodwillie
Adjoint au directeur de la Commercialisation	L. J. Marcellus
Conseiller économique	H. J. Mestern
Directeur Administration des contingents	R. J. Labossière
*Chef, Section du traitement des données	A. Gratton

*Ministère de l'Agriculture

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION
(au 31 mars 1972)

Président:	P. Pariseault, Granby (Qué.)
Membres:	D. G. Anderson, St. Peter's Bay (Î.P.-É.)
	S. G. K. Ault, Winchester (Ont.)
	L. T. Clark, Regina (Sask.)
	J. A. Eaket, Edmonton (Alb.)
	F. Forest, St-Grégoire de Bécancour (Qué.)
	K. G. McKinnon, Port Elgin (Ont.)
	G. R. McLaughlin, Beaverton (Ont.)
	P. St-Martin, Ville-Marie (Qué.)

limite des contingents dépassent de beaucoup les coûts durant l'exercice, on remboursera le trop perçu.

Étant donné la situation qui prévalait durant l'exercice à l'étude, il a été possible en novembre d'établir de façon assez précise les coûts de l'exercice. Le taux a donc été réduit à 10c. les 100 lb de lait, rétroactivement au 1er janvier, et les sommes déjà prélevées en excédent de ce taux ont été remboursées à ce moment-là.

A la fin de l'exercice, les sommes récupérées dans la limite des contingents sur les livraisons de 275.6 millions de graisse butyrique pour une moyenne de 0.1617c. la livre, ont dépassé les coûts d'un montant de $445,680. La Commission a estimé qu'il ne s'agissait pas d'un montant important et n'a accordé aucun remboursement autre que celui qu'elle avait effectué lors de la réduction du taux en novembre.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de notre très haute considération.

S.C. BARRY
Président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

E.J. POWERS
Commissaire

(d) les fonds nécessaires en vue de verser les subventions aux producteurs et d'acquitter le coût de l'entreposage, du transport et de la manutention des produits achetés ainsi que de payer les intérêts sur les prêts, dans la mesure où ils dépassent tout profit sur la vente des produits, sont prévus par une somme allouée à la Commission à même le crédit accordé par le Parlement à l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Les fonds accumulés ou empruntés par la Commission autres que les sommes allouées pour les dépenses administratives, sont déposés dans le compte de la Commission canadienne du lait au Fonds du revenu consolidé. Ce compte sert à défrayer toutes les dépenses autres que les dépenses administratives.

Durant l'exercice, la Commission a reçu une somme de 109 millions de dollars à même les crédits alloués à l'Office de stabilisation des prix agricoles et un montant de 8.5 millions de dollars provenant des prélèvements sur les subventions des producteurs, pour un total de 117.5 millions de dollars. Les dépenses ont été les suivantes: subventions brutes versées aux producteurs, 100.7 millions de dollars; écoulement des excédents de produits, 7.4 millions; coût net de la commercialisation, 1.8 millions, soit un total de 109.9 millions. Comme l'indique l'état du surplus, on a atteint un surplus de 7.6 millions de dollars au cours de l'exercice, et en l'additionnant au surplus de 1.5 million du début de l'exercice, on obtient en tout un surplus de 9.1 millions de dollars au 31 mars 1972.

Comme l'indique l'annexe B de l'état des finances, les dépenses administratives se sont élevées à $1,025,924. De ce total, la somme de $534,924 provenait du crédit accordé à la Commission par le Parlement. Les $491,000 restants représentent les services fournis sans frais par des ministères gouvernementaux.

Au début de l'exercice, le montant des prêts non remboursés au ministre des finances et des intérêts échus s'élevait à 24.2 millions de dollars. Les emprunts durant l'exercice ont atteint 60.8 millions de dollars et ont entraîné des intérêts de l'ordre de 1.3 million de dollars. On a remboursé tous les emprunts reportés ou effectués durant l'exercice ainsi que les intérêts échus. Comme on peut le constater dans le bilan, sous la rubrique "Créance du Canada", le passif ne comporte aucun emprunt non remboursé à la fin de l'exercice.

L'état des opérations indique que l'écoulement des excédents de produits durant l'exercice a coûté $7,355,768. Ce total comprend, toutefois, un crédit pour le fromage au montant de $53,268 reporté de l'exercice précédent, mais non utilisé. Les dépenses réelles durant l'exercice se sont élevées à $7,409,046.

Les prélèvements sur les subventions des producteurs se sont élevés en tout à $8,517,688; de ce montant, $7,854,716 provenaient des livraisons de lait sans contingentement et $662,972 des livraisons en excédent des contingents établis.

Le taux des prélèvements est établi au début de l'exercice d'après le coût estimatif de l'écoulement des excédents de produits durant l'exercice suivant. Étant donné que le coût dépend de la situation du marché mondial, on ne peut l'établir à l'avance de façon précise. Par conséquent, il existe une entente selon laquelle si les sommes récupérées sur les livraisons dans la

sentait en tout des contingents pour deux millions de livres de graisse butyrique.

Le programme de contingents subventionnables prévoit qu'un producteur peut acquérir les contingents d'un autre, sous réserve de certains minimums.

Dans les provinces participant au programme de contingentement des ventes, si un producteur acquiert le contingent de vente d'un autre, il peut demander qu'on lui transfère l'équivalent du contingent de subventions détenu par le producteur qui cesse son contingent de vente. Ailleurs, un producteur qui acquiert le troupeau laitier d'un détenteur de contingents subventionnables, mais qui met fin à son exploitation, peut se faire attribuer le contingent du vendeur.

Durant l'exercice, on a réattribué en tout entre les producteurs des contingents subventionnables pour 25.5 millions de livres de graisse butyrique. Le 1er avril 1971, les contingents subventionnables non encore attribués s'élevaient en tout à 294,404,200 livres de graisse butyrique.

Voici la liste, par province, des transferts de contingents autorisés:

Province	Nombre de transferts	Continents transférés (livres de graisse butyrique)
Île-du-Prince-Édouard	289	433,197
Nouvelle-Écosse	32	45,178
Nouveau-Brunswick	126	254,519
Québec	5,475	11,527,780
Ontario	3,086	7,999,612
Manitoba	784	1,201,464
Saskatchewan	773	853,843
Alberta	1,500	2,730,240
Colombie-Britannique	33	419,656
	12,098	25,465,489

ÉTAT DES FINANCES

L'examen de l'état des finances de la Commission pour l'exercice clos le 31 mars 1972 fait partie du présent rapport.

La Commission reçoit les fonds nécessaires pour effectuer ses opérations de quatre sources différentes:

(a) les dépenses administratives sont pourvues par des crédits accordés à la Commission par le Parlement et par les services fournis sans frais par les ministères gouvernementaux;

(b) les fonds nécessaires à l'achat de produits dans le cadre du programme de soutien des prix sont empruntés du ministre des finances et remboursables avec intérêt. En vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait, le maximum de la faculté d'emprunt est fixé à 100 millions de dollars;

(c) les fonds provenant des prélèvements sur les subventions versées aux producteurs sont affectés aux subventions d'exportation afin de récupérer la différence entre le coût des produits achetés par la Commission et les recettes de la vente des excédents de produits à l'étranger;

A la faveur d'un marché plus ferme en Grande-Bretagne, il n'a pas été nécessaire d'accorder des subventions pour les exportations de fromage. Par conséquent, la Commission n'a supporté aucun frais dans ce domaine, comparativement à un coût de 5.3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 1971.

SUBVENTIONS POUR LES PRODUITS LAITIERS ET CONTINGENTS SUBVENTIONNABLES

La Commission a accordé des subventions aux producteurs pour les livraisons de lait et de crème industriels jusqu'à concurrence des contingents au taux de $1.25 les 100 lb de lait à 3.5% de matière grasse, ou de 35.71c. la livre de matière grasse de beurre.

Dans les provinces praticipant au programme de contingentement des ventes, notamment le Québec, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard pour une partie de l'année, les producteurs ont reçu la pleine subvention. Les sommes destinées à acquitter le coût de l'écoulement des excédents de produits à l'étranger ont été prélevées sur le produit des ventes des producteurs, et les montants ainsi recueillis ont été remis à la Commission par les organismes provinciaux. Ailleurs, on a effectué des prélèvements sur les subventions des producteurs.

Au début de l'exercice, le 1er avril 1971, le taux des prélèvements sur les livraisons de lait, jusqu'à concurrence du contingent subventionnable ou du contingent de vente a été maintenu au niveau de l'année précédente, soit 26c. les 100 lb. On n'a effectué aucun prélèvement sur les livraisons de crème dans les limites du contingent. Le 1er juin, le taux a été réduit à 20c., et le 3 novembre, à 10c., rétroactivement au 1er avril. On a remboursé aux producteurs les sommes recueillies jusqu'au 3 novembre en excédent du taux de 10c.

Le taux réel du prélèvements sur les livraisons de lait dans la limite du contingent était donc de 10c. les 100 lb, comparativement à 26c. l'année précédente.

Comme l'indique l'état des opérations, les subventions brutes versées aux producteurs s'élevaient à 100.7 millions de dollars, comparativement à 102.8 millions au 31 mars 1971. Les prélèvements sur les subventions des producteurs atteignaient 8.5 millions de dollars, comparativement à 28.8 millions l'année précédente.

Le montant net des subventions versées aux producteurs, après déduction de tous les prélèvements des subventions brutes, s'élevait à 92.2 millions de dollars au 31 mars 1972 par rapport à 74 millions de dollars au 31 mars 1971.

Dans le cadre du programme de contingents subventionnables, on a toujours admis qu'un producteur perd son contingent s'il livre moins de 420 lb de graisse butyrique (12,000 lb de lait) au cours d'une année.

Le 13 décembre 1971, on a annoncé que les producteurs qui livreraient 420 lb ou plus au cours de l'exercice 1971-1972 bénéficieraient de nouveau des contingents qu'ils avaient perdus.

Au 31 mars 1972, en vertu de cette entente, 2,942 de ces producteurs avaient établi leur admissibilité à de nouveaux contingents, ce qui repré-

3.8c. la livre par l'affectation au compte de l'exercice du montant de $4,116.896 provenant des prélèvements sur les subventions des producteurs, comme l'indique l'annexe A de l'état des finances.

Durant l'exercice, la Commission a accordé des subventions pour l'exportation de 14.2 millions de livres de stocks détenus par des particuliers au coût de $284,714. Le coût total de la vente à l'étranger de 122.9 millions de livres de lait écrémé en poudre s'est élevé à 4.4 millions de dollars. Durant l'exercice de 1970-71 il atteignait 20.9 millions de dollars.

A la fin de l'automne et durant l'hiver, le prix courant du lait écrémé en poudre a dépassé le niveau du prix de soutien. Durant cette période, une certaine partie des stocks a été exportée par des particuliers sans que la Commission participe financièrement à l'achat ou à la vente à l'étranger.

Beurre

Le rôle de soutien du marché du beurre par la Commission se traduit principalement par l'achat des stocks exédentaires qui lui sont offerts au cours de la période de production élevée et par la vente de ces stocks sur le marché national au prix de soutien courant durant les périodes de production faible à l'automne et en hiver. La Commission défraie le coût de l'entreposage et du transport du beurre en puisant dans les fonds qui lui sont accordés à même les dépenses allouées par le Parlement à l'Office de stabilisation des prix agricoles, ce qui assure l'année durant la stabilité des prix par rapport au prix de soutien dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs.

Le 1er avril 1971, les stocks aux mains de la Commission atteignaient 37.5 millions de livres. Au cours de l'exercice, dans le cadre du programme de soutien des prix, les achats se sont élévés à 44.6 millions de livres. Durant l'hiver, la production intérieure du beurre a été légèrement insuffisante pour répondre aux besoins du marché et la Commission a importé 11.3 millions de livres, l'équivalent des stocks nécessaires au Canada pendant environ 11 jours.

Au cours de l'exercice, les ventes de la Commission ont atteint 86.8 millions de livres, laissant une réserve de 6.6 millions de livres à la fin de l'exercice.

Les revenus provenant des ventes de beurre ont dépassé de 2 millions de dollars le coût des produits vendus. Cette situation était surtout due au fait que le beurre acheté avant le 12 août 1971 au prix de 65c. la livre, prix de soutien courant à ce moment là, a été vendu 68c. la livre, soit le prix de soutien en vigueur de 12 août au 31 mars.

Le beurre importé, acheté uniquement aux États-Unis, a coûté en moyenne 67.6c. la livre livrée a destination au Canada, y compris les frais de transport et les droits d'entrée. Il a été vendu au prix de soutien courant de 68c. la livre.

Fromage cheddar

En 1972, la Commission n'a pas participé au marché du fromage Cheddar. Elle ne détenait aucun inventaire au début de l'année. Tous les stocks de fromage produit au cours de l'année ont été vendus au pays et à l'étranger au prix de soutien ou à niveau plus élevé, et la Commission n'a pas été appelée à en acheter.

Ministre de l'Agriculture
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel des opéartions et transactions financières de la Commission canadienne du lait pour l'exercice clos le 31 mars 1972.

Au cours de l'exercice, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la stabilisation du marché du lait industriel.

En février 1971, le prix de soutien de la Commission pour le lait écrémé en poudre passait de 20c. à 24c. la livre, et celui du fromage Cheddar de 48c. à 51c. Au début de l'exercice à l'étude, ces hausses de prix ont été maintenues. En août 1971, les prix de soutien du lait écrémé en poudre et du fromage Cheddar ont été portés à 26c. et 54c. respectivement, pendant que celui du beurre passait de 65c. à 68c.

L'accroissement des prix de soutien s'est traduit par des hausses correspondantes des prix obtenus par les producteurs pour le lait industriel. En septembre, ils étaient de 15% plus élevés que ceux de l'année précédente.

Coïncidant avec ces améliorations de prix au Canada, un marché international raffermi a permis de réduire les frais des producteurs en vue de financer le coût de la vente des excédents de lait écrémé en poudre aux marchés d'exportation. Au cours de l'exercice, le montant total de la contribution des producteurs à cette fin était de 20.3 millions de dollars moins élevé que celui de l'année précédente.

Durant l'exercice, on a accompli des progrès importants dans le cadre du programme de gestion des approvisionnements adopté en vue d'obtenir un équilibre raisonable pour ce qu'est de la matière grasse du lait entre l'offre de lait industriel et les besoins du marché en produits laitiers.

En décembre 1970, en vertu d'un accord avec la Commission, l'Ontario et le Québec ont adopté un programme de contingentement des ventes. En décembre 1971, l'Île-du-Prince-Édouard a commencé à participer au programme. Au cours de l'exercice, on a engagé des négociations avec l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba afin que ces provinces adhèrent au programme durant l'exercice 1972-1973. L'Alberta a manifesté son intention d'établir des contingents de vente le 1er avril 1972 tandis que pour le Manitoba et la Saskatchewan, la date était fixée au 1er juillet.

SOUTIEN DU PRIX DES PRODUITS LAITIERS

Lait écrémé en poudre

Le 1er avril 1971, les stocks de la Commission étaient de 4.6 millions de livres (rectification du chiffre du rapport de 1971). Au cours de l'exercice, les achats ont atteint 104.1 millions de livres, portant le total des approvisionnements aux mains de la Commission à 108.7 millions de livres durant l'exercice. Le 31 mars 1972, tous ces stocks avaient été vendus à l'étranger, ne laissant aucune réserve à cette date-là.

Compte tenu du prix de soutien courant au moment de l'achat, le coût moyen des 108.7 millions de livres était de 24.2c. la livre. Le prix moyen obtenu dans les ventes à l'étranger était de 20.4c. On a récupéré la perte de

1972

rapport budgétaire annuel au 31 mars

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Commission canadienne du lait

Canadian Dairy Commission

DB 15
A56

Government
Publications



THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

1973

nual report
or the fiscal
year ended
31 march

Canadian Dairy Commission
Commission canadienne du lait

Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir:

We present herewith the Annual Report of the operations and financial transactions of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1973.

Effective April 1, 1972 the Commission increased the support price of skim milk powder from 26¢ to 29¢ and continued to support the market price of butter at 68¢ and cheddar cheese at 54¢ per pound.

The Commission continued the payment of direct subsidy at the rate of 35.71¢ per pound of butterfat or $1.25 per cwt of milk to all subsidy quota holders for deliveries of manufacturing milk and cream.

The total butter production of 282.7 million pounds was slightly below that for the preceding year. In the first and second quarters of the dairy year production was up by 2%. In the third quarter, however, production dropped 6.5%, and in the fourth quarter 9.4% below the same period in the previous year. This decrease in production, coupled with an increase in consumption of fluid milk, cheese and ice cream, created a substantial short fall in butter supplies. Extremely adverse weather conditions in Eastern Ontario and Quebec were largely responsible for the sharp decline in milk production in the last half of the dairy year.

The financial operations of the Commission during the year are shown in the appended statements. To finance its price stabilization operations there was an allocation to the Commission of $107.4 million from the Main Estimates Vote to the Agricultural Stabilization Board for 1972-1973.

PRODUCT PRICE SUPPORT OPERATIONS

SKIM MILK POWDER

The support price for skim milk powder was increased from 26 to 29¢ per pound, effective April 1, 1972 for first grade powder meeting Commission specifications. In addition to Montreal and Toronto, the Commission designated Halifax, Winnipeg and Edmonton as basing (purchasing) points.

The price of skim milk powder in export markets weakened during the year and the Commission purchased practically all powder that was available for export, a total of 206.5 million pounds.

Sales in international markets were made at prices ranging from a high of 33¢ per pound to a low price of 18.5¢, and amounted to 142.8 million pounds which left 63.7 million in inventory on March 31, 1973. Commission stocks were exported to over 40 different countries. The five largest volume purchasers were Mexico, Cuba, India, Venezuela and Japan.

The cost, to the Commission, of powder sold in international markets was $41,188,412 for an average of 28.8¢ per pound. Revenue from sales,

F.A.S. port of exit was $34,695,293 or 24.3¢ per pound. The loss on export sales of $6,959,950 was provided from monies deducted from producers by levy or holdback as shown in Schedule A.

BUTTER

The butter support price for the year ending March 31, 1973 was continued at 68¢ per pound for first grade, 40 score, in carlots at specified delivery points.

On April 1, 1972, Commission stocks were 6.7 million pounds. During the year, 55.1 million pounds of butter were acquired from Canadian processors. In addition, 25.8 million pounds of butter were purchased from Australia, New Zealand and the United States. Of the total quantity imported, 23 million pounds were sold prior to March 31, 1973. The quantity imported was equal to about 3½% of total annual Canadian butterfat requirements of approximately 600 million pounds.

Butter purchased by the Commission was available for Canadian use at the support price.

CHEDDAR CHEESE

The Commission continued the support program for cheddar cheese. However, as the market price for cheese remained appreciably above the support price of 54¢ per pound, no purchases were made. Exports to Britain were 17.0 million pounds and 2.2 million to the United States.

The Commission instituted a program to divert milk from cheddar cheese plants into production of other dairy products. For the period November 15, 1972 to March 31, 1973 qualifying cheddar cheese plants were eligible for a diversion payment of 25¢ per 100 pounds on the quantity of milk diverted. The cost of this milk Diversion Program was $94,763.

LEVY

At the beginning of each dairy year the Commission estimates the amount of money required to offset losses incurred in the export of dairy products, mainly skim milk powder. The levy is set at a level which is expected to provide adequate funds for this purpose. When the total of the money received from the levy is greater than the cost of disposing of product available for export during the dairy year, including the estimated loss on inventory, the balance is refunded to producers. In 1972-1973, the opposite was the case.

During the year, receipts from levy amounted to $8,079,413 and from holdback $313,210 for a total of $8,392,623.

The loss on export sales during the year totalled $10,271,762. and the estimated loss on inventory of skim milk powder on hand at March 31, 1973 was $2.5 million.

The total of the monies received from levies and holdback was, therefore, $4.3 million less than the cost of goods exported by the Commission plus the anticipated loss on inventories.

SUBSIDY PROGRAM

The rate of subsidy to producers was continued at the previous level of $1.25 per 100 pounds of milk testing 3.5% or 35.71¢ per pound butterfat. The Commission paid this subsidy to producers on shipments, up to subsidy eligibility quota (SEQ), on milk and cream used for industrial purposes.

During the year three provinces entered the Market Share Quota Program. Quebec, Ontario and Prince Edward Island were joined by Alberta on April 1 and by Saskatchewan and Manitoba on July 1. These six provinces produce about 91.1% of all milk and cream. The rate of levy or holdback was continued at 10¢ per 100 pounds on in-quota deliveries of milk. There was no levy on in-quota deliveries of cream.

Gross subsidy payments were $101 million, compared with $100.7 million in 1971-72. To illustrate-: the net amount realized by producers from subsidies, after deducting the total of holdbacks and levies from the gross figure of subsidy payments was up slightly to $92.7 million from $92.2 million in 1971-72.

SUBSIDY ELIGIBILITY QUOTA

The total outstanding Subsidy Eligibility Quota (SEQ) applicable to the year April 1, 1972 to March 31, 1973 was 318.9 million pounds butterfat.

Fluid producers in Quebec began a province wide pool in 1972. As a result of the decisions by fluid producers to share this market with qualified industrial milk producers, all fluid milk producers in Quebec became eligible to hold and acquire subsidy eligibility quota effective November 1, 1972.

TRANSFER OF SUBSIDY ELIGIBILITY QUOTAS

Subsidy quotas are transferable from one producer to another, subject to terms and conditions established by the Commission. During the year the Commission approved 12,666 applications for transfer which involved 26.6 million pounds of quota.

Approved transfers of Subsidy Eligibility Quota 1972-1973, by Province.

	Number of transfers	Quantity of subsidy quota transferred
		Pounds butterfat
P.E.I.	379	551,056
Nova Scotia	24	31,632
New Brunswick	139	258,894
Quebec	5,884	11,705,460
Ontario	2,818	8,486,769
Manitoba	909	1,409,586
Saskatchewan	867	992,448
Alberta	1,618	3,050,522
British Columbia	28	118,069
Canada	12,666	26,604,436

The 26.6 million pounds transferred to other producers was equal to 8.3% of the total Subsidy Eligibility Quota.

NEW QUOTA HOLDERS

There is provision in the program for a producer who had no subsidy quota to acquire one through transfer from another producer who was reducing his quota or who was withdrawing entirely from dairying.

There was a redistribution of subsidy quota in the provinces of Alberta, Saskatchewan and Manitoba after these provinces joined the Market Share Program, in which producers who had no subsidy quota at that time were allocated a subsidy quota if their shipments were at least 420 pounds of butterfat in the preceding year.

The Commission continued the program under which producers, whose eligibility for subsidy had been withdrawn in an earlier year because they delivered less than 420 pounds butterfat, were again qualified for a subsidy quota by delivering at least 420 pounds during the year.

New Subsidy Eligibility Quota Holders in 1972-1973

	Through transfers and redistribution	Through reinstatement	Totals
P.E.I.	20	95	115
Nova Scotia	11	47	58
New Brunswick	20	80	100
Quebec	375	320	695
Ontario	755	250	1,005
Manitoba	482	450	932
Saskatchewan	244	1,200	1,444
Alberta	719	700	1,419
British Columbia	11	23	34
Canada	2,637	3,165	5,802

During the year a total of 5,802 producers became new quota holders.

CONSULTATIVE COMMITTEE

The Consultative Committee to the Canadian Dairy Commission met nine times during the year. The Commission's policies and in particular the Market Operations benefited greatly from the breadth of knowledge and experience in production and processing which the Committee Members brought to bear on policy development.

The term of Mr. J.A. Eaket, Alberta, ended during the year, and the Minister of Agriculture named Mr. G.J. Okulitch, British Columbia to the Committee. The Commission extends its sincere thanks to Mr. Eaket for his knowledgeable contribution to the work of the Committee.

CANADIAN MILK SUPPLY MANAGEMENT COMMITTEE

The Canadian Milk Supply Management Committee held six meetings to develop and implement policies under the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan. The meetings were conducted by the Chairman of the Commission. The Committee Members represent producer Boards and Federations, Provincial Marketing Agencies and the Governments. The scope

of the Management Committee expanded with the entry into the Plan by Alberta, effective April 1, 1972 and Manitoba and Saskatchewan on July 1, 1972. Quebec and Ontario had been signatories since December 1, 1970 and Prince Edward Island since December 1, 1971.

COMMUNICATIONS

The Commissioners and Senior Staff have made it a point to be available to interested individuals to discuss dairy policy issues, and to attend meetings of producers and processors across Canada to explain the policies of the Commission.

A copy of the Subsidy Quota Rules and Regulations and twelve additional explanatory statements on Dairy Policy were mailed to all quota holders. The Commission issued nine Press Releases and communicated on a regular basis with Processors and Exporters on terms and conditions governing the Product Price Support Operations.

FINANCIAL STATEMENT

The audited financial statements of the Commission for the fiscal year 1972-1973 form a part of this report.

The Commission receives funds to conduct its operations from four sources:

(a) administrative expenses are provided in part by a Vote of Parliament for the Commission and in part by services provided without charge by government departments;

(b) funds required to purchase products under price support are borrowed from the Minister of Finance and are repayable, with interest. The maximum borrowing authority under the Canadian Dairy Commission Act is $100 million;

(c) funds collected from producer levies and holdbacks are used to recover the difference between the cost of products purchased by the Commission and the revenue received on the sales of products for export;

(d) funds required for the payment of producer subsidies, and for storage, freight, and handling costs on products purchased and interest on loans to the extent that they exceed any profit on sale of product, are provided by an allocation to the Commission from Parliamentary Vote to the Agricultural Stabilization Board.

All funds accruing to, or borrowed by, the Commission, other than the Administrative Vote, are deposited in the Canadian Dairy Commission Account in the Consolidated Revenue Fund. All payments other than for administrative expenses are made from that Account.

The Commission received an allocation of $107.4 million from the Vote for the Agricultural Stabilization Board and $8.39 million from producers levies and holdbacks for a total of $115.79 million. Expenditures were $101.1 million of gross subsidies to producers, $10.3 million for export assistance and $1.7 million net cost of marketing operations, for a total of $113.1 million. As shown in the statement of surplus, this resulted in a balance of $2.7 million for the year, which added to the previous surplus, gave a total of $11.8 million at March 31, 1973.

Administrative expenses, as detailed in Schedule B to the financial statements, totalled $1,164,724. Of this, $655,724 was provided by the Vote of Parliament to the Commission (Agricultural Vote 15). The remaining $409,000 was the value of services without charge provided by government departments.

At the beginning of the year the amount of the loan outstanding was zero. Borrowings during the year were $73.1 million, with interest charges of $1.9 million. Of these borrowings $55.4 million were repaid, leaving a balance of $17.7 million at March 31, 1973.

The Statement of Operations shows costs of export assistance for the year of $10.3 million. Total collection from levies and holdbacks were $8.4 million.

CHANGES IN COMMISSION PERSONNEL

Dr. S.C. (Cliff) Barry, the Commission's first Chairman, retired on March 31, 1973. The Commission and the Canadian Dairy Industry were fortunate to have had a leader with his knowledge and experience.

On June 1, 1973, Mr. Ellard Powers, Commissioner, was appointed Chairman and Mr. H.M. Johnson was appointed Commissioner.

Mr. D.B. Goodwillie, Director of Marketing died suddenly on October 4, 1972. Mr. J.R. Sherk assumed the duties of Director of Marketing on January 1, 1973.

Mr. A.O. Blouin retired on May 31, 1972 from the position of Secretary-Treasurer and Mr. J.M. Dever assumed the duties of Treasurer on February 12, 1973.

Respectfully submitted

E.J. Powers
Chairman

J. Thibaudeau,
Vice-Chairman

H.M. Johnson,
Commissioner

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	S.C. Barry retired March 31, 1973
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	E.J. Powers
Secretary-Treasurer	A.O. Blouin retired May 31, 1972
Treasurer	J.M. Dever
Assistant Secretary	Miss C.V. Irving
Director of Marketing	D.B. Goodwillie deceased Oct. 4, 1972
	J.R. Sherk
Assistant to Director of Marketing	L.J. Marcellus
Economic Advisor	H.J. Mestern
Director, Subsidy Quota Administration	R.J. Labossière
Head, Subsidy Processing Section	A. Gratton
Department of Agriculture	

CONSULTATIVE COMMITTEE TO COMMISSION

(as at March 31, 1973)

Chairman:	P. Pariseault	Granby, Quebec
Members:	D.G. Anderson	St. Peter's Bay, P.E.I.
	S.G.K. Ault	Winchester, Ontario
	L.T. Clark	Regina, Saskatchewan
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour, Quebec
	P. St-Martin	Ville-Marie, Quebec
	K.G. McKinnon	Port Elgin, Ontario
	G.R. McLaughlin	Beaverton, Ontario
	G.J. Okulitch	Vancouver, British Columbia

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1973

(with comparative figures as at March 31, 1972)

ASSETS

	1973	1972
Deposit with the Receiver General	$20,255,234	$18,856,577
Accounts receivable	6,110,911	495,931
Receivable from provincial milk marketing boards relating to levies on producers with respect to market quotas	1,252,792	1,083,630
Inventories, at lower of cost or estimated market value		
Butter	1,916,218	4,167,900
Skim milk powder	15,949,612	–
	$45,484,767	$24,604,038

LIABILITIES

	1973	1972
Subsidies payable to producers of manufacturing milk and cream	$14,935,693	$15,245,014
Subsidies payable to exporters of surplus dairy products	88,908	41,121
Accounts payable	659,040	247,683
Equity of Canada		
Loans under section 16 of the Act including accrued interest	18,049,697	–
Surplus per statement of surplus	11,751,429	9,070,220
	29,801,126	9,070,220
	$45,484,767	$24,604,038

Approved on behalf of the Commission

ELLARD POWERS
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

I have examined the above balance sheet and the related statement of operations and have reported thereon under date of July 25, 1973 to the Minister of Agriculture.

J.J. MACDONELL
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1973
(with comparative figures for the year ended March 31, 1972

		1973	1972
Dairy price support program			
Subsidies (gross) to producers of manufacturing milk and cream (net after holdbacks, $100,774,839; 1972 – $99,916,525)		$101,088,049	$100,694,550
Subsidies on disposal of surplus dairy products			
Skim milk powder	$ 9,515,566		$ 4,401,610
Cheese	94,763		(53,268)
Butter	–		72,640
Evaporated milk and dry whole milk	–		28,270
Skim milk diverted to production of casein rather than milk powder	661,433		2,906,516
	10,271,762		7,355,768
Deduct:			
Holdbacks from producers' subsidies	313,210		778,025
Levies on producers with respect to market quotas	8,079,413		7,739,663
	8,392,623		8,517,688
		1,879,139	(1,161,920)
Net cost of marketing operations (Schedule A)		1,728,665	1,788,812
Cost of products damaged or lost in storage, less salvage value		–	68,540
Miscellaneous expense		22,938	24,390
Cost of program		104,718,791	101,414,372
Administrative expense (Schedule B)		1,164,724	1,025,924
Total expenditure		$105,883,515	$102,440,296
Total expenditure provided for by			
Agricultural Stabilization Board for the purpose of stabilizing the price of dairy products – Agriculture Vote 15		$107,400,000	$109,000,000
Agriculture Vote 30		655,724	534,924
Government departments which provide certain services without charge		509,000	491,000
		108,564,724	110,025,924
Funds received from Agriculturel Stabilization Board – Agriculture Vote 15 – in excess of requirements for current year's operations		2,681,209	7,585,628
		$105,883,515	$102,440,296

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF SURPLUS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1973

(with comparative figures for the year ended March 31, 1972)

	1973	1972
Surplus at beginning of year	$ 9,070,220	$1,484,592
Add:		
Funds received from Agricultural Stabilization Board — Agriculture Vote 15 — in excess of requirements for current year's operations	2,681,209	7,585,628
Surplus at end of year	$11,751,429	$9,070,220

SCHEDULE A

CANADIAN DAIRY COMMISSION

SCHEDULE OF MARKETING OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1973

(with comparative figures for the year ended March 31, 1972)

	Butter	Skim milk powder	Total	1973	1972
Sales	$55,769,688	$34,695,293	$90,464,981		$79,313,574
Portion of levies on, and holdbacks from, producers applicable to surplus products sold	—	6,959,950	6,959,950		4,189,536
	55,769,688	41,655,243	97,424,931		83,503,110
Cost of products sold	52,382,257	41,188,412	93,570,669		81,059,857
Gross profit	3,387,431	466,831	3,854,262		2,443,253
Expense					
Storage	725,212	813,406	1,538,618		1,280,177
Freight	908,901	724,976	1,633,877		1,347,814
Handling	95,346	208,213	303,559		159,027
Miscellaneous	10,131	167,360	177,491		104,408
	1,739,590	1,913,955	3,653,545		2,891,426
	$ 1,647,841	$ (1,447,124)	200,717		448,173
Interest on loans			1,929,382		1,340,639
Net cost of marketing operations				$1,728,665	$ 1,788,812

SCHEDULE B

CANADIAN DAIRY COMMISSION

SCHEDULE OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1973

(with comparative figures for the year ended March 31, 1972)

	1973	1972
Remuneration of Members of the Commission	$ 101,766	$ 78,438
Employee salaries and benefits	339,692	307,978
Data processing services	451,000	438,000
Cheque issue services	58,000	53,000
Rent	44,723	42,763
Consultative Committee expense	18,056	15,107
Internal audit service	80,000	39,000
Office expense	30,548	23,437
Communications	12,423	14,393
Travel	28,516	13,808
	$1,164,724	$1,025,924

Ottawa, July 25, 1973.

The Honourable Eugene F. Whelan, Minister of Agriculture, Ottawa.
Minister of Agriculture,
Ottawa.

Sir,

I have examined the accounts and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1973. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In compliance with the requirements of section 77 of the Financial Administration Act, I report that, in my opinion:

(a) proper books of account have been kept by the Commission;

(b) the financial statements of the Commission

(i) were prepared on a basis consistent with that of the preceding year and are in agreement with the books of account,

(ii) in the case of the balance sheet, give a true and fair view of the state of the Commission's affairs as at the end of the financial year, and

(iii) in the case of the statement of operations, give a true and fair view of the operations of the Commission for the financial year; and

(c) the transactions of the Commission that have come under my notice have been within the powers of the Commission under the Financial Administration Act and any other Act applicable to the Commission.

Yours faithfully,

J.J. MACDONELL

Auditor General of Canada.

A l'hon. Eugene F. Whelan, Ministre de l'Agriculture, Ottawa.
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

J'ai vérifié les comptes et les états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973. Ma vérification comportait un examen général des méthodes comptables et des vérifications de dossiers et autres pièces justificatives jugées nécessaires en vertu des circonstances.

Conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi sur l'administration financière, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à mon avis,

1. la Commission a tenu correctement ses livres de comptabilité;
2. les états financiers de la Commission
   a) ont été préparés selon une méthode conforme à celle de l'année précédente et qu'ils concordent avec les livres comptables,
   b) pour ce qui est du bilan, ils donnent un aperçu juste et réel de l'état des finances de la Commission à la fin de l'exercice financier, et
   c) pour ce qui est du rapport d'activité, ils donnent un aperçu juste et réel des opérations de la Commission pour l'année financière;
3. les transactions de la Commission que j'ai eu à examiner ont été faites dans le cadre des pouvoirs attribués à cet organisme en vertu de la Loi sur l'administration financière et toute autre loi le régissant.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

J.J. MACDONELL

l'Auditeur général du Canada,

ANNEXE B

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1973

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1972)

	1973	1972
Rémunération des membres de la Commission	$ 101,766	$ 78,438
Traitement des employés et avantages sociaux	339,692	307,978
Service d'informatique	451,000	438,000
Service d'émission des chèques	58,000	53,000
Loyer	44,723	42,763
Dépenses du Comité consultatif	18,056	15,107
Service de vérification interne	80,000	39,000
Dépenses de bureau	30,548	23,437
Communications	12,423	14,393
Voyages	28,516	13,808
	$1,164,724	$1,025,924

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DU SURPLUS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1973

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1972)

	1973	1972
Surplus au début de l'exercice	$ 9,070,220	$1,484,592
Ajouter:		
Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles (crédit 15 — Agriculture), en excédent des besoins relatifs aux opérations de l'année en cours	2,681,209	7,585,628
Surplus à la fin de l'année	$11,751,429	$9,070,220

ANNEXE A

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

OPÉRATION DE COMMERCIALISATION DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1973

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1972)

	Beurre	Lait écrémé en poudre	Total	1973	1972
Ventes	$55,769,688	$34,695,293	$90,464,981		$79,313,574
Partie des cotisations et prélèvements imposés aux producteurs et applicables aux excédents de produits vendus	—	6,959,950	6,959,950		4,189,536
	55,769,688	41,655,243	97,424,931		83,503,110
Coût des produits vendus	52,382,257	41,188,412	93,570,669		81,059,857
Profit brut	3,387,431	466,831	3,854,262		2,443,253
Dépenses					
Entreposage	725,212	813,406	1,538,618		1,280,177
Transport	908,901	724,976	1,633,877		1,347,814
Manutention	95,346	208,213	303,559		159,027
Divers	10,131	167,360	177,491		104,408
	1,739,590	1,913,955	3,653,545		2,891,426
Intérêts sur les prêts	$ 1,647,841	$ (1,447,124)	200,717		448,173
			1,929,382		1,340,639
Coût net de la commercialisation				$1,728,665	$1,788,812

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1973

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1972)

		1973	1972
Programme de soutien des prix des produits laitiers			
Subventions (brutes) versées aux producteurs de lait et de crème de transformation (nettes après prélèvement des cotisations, $100,774,839; 1972 — $99,916,525)		$101,088,049	$100,694,550
Subventions pour l'écoulement des excédents de produits laitiers:			
Lait écrémé en poudre	$ 9,515,566		$ 4,401,610
Fromage	94,763		(53,268)
Beurre	—		72,640
Lait évaporé et lait entier en poudre	—		28,270
Lait écrémé affecté à la production de caséine et non de poudre	661,433		2,906,516
	$10,271,762		7,355,768
Déduire:			
Cotisations déduites des subventions des producteurs	313,210		778,025
Prélèvements imposés aux producteurs pour les contingents de mise en marché	8,079,413		7,739,663
	8,392,623		8,517,688
		1,879,139	(1,161,920)
Coût net des opérations de vente (annexe A)		1,728,665	1,788,812
Coût des produits endommagés ou perdus en entrepôt, moins la valeur de récupération		—	68,540
Dépenses diverses		22,938	24,390
Coût du programme		104,718,791	101,414,372
Dépenses administratives (annexe B)		1,164,724	1,025,924
Dépenses totales		$105,883,515	$102,440,296
Total des dépenses pourvues par l'Office de stabilisation des prix agricoles en vue de stabiliser le prix des produits laitiers (crédit 15 — Agriculture		$107,400,000	$109,000,000
crédit 30 — Agriculture)		655,724	534,924
Ministère fournissant certains services gratuitement		509,000	491,000
		108,564,724	110,025,924
Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles (crédit 15 — Agriculture) en excédent des besoins pour les opérations de l'année en cours		2,681,209	7,585,628
		$105,883,515	$102,440,296

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Établie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN AU 31 MARS 1973

(avec chiffres comparatifs au 31 mars 1972)

ACTIF

	1973	1972
En dépôt chez le Receveur général	$20,255,234	$18,856,577
Comptes à recevoir	6,110,911	495,931
Comptes dus par les offices provinciaux de commercialisation de lait relativement aux prélèvements imposés aux producteurs en ce qui a trait aux contingents de mise en marché	1,252,792	1,083,900
Inventaire, au prix le plus bas ou à la valeur estimative du marché,		
Beurre	1,916,218	4,167,900
Lait écrémé en poudre	15,949,612	—
	$45,484,767	$24,604,038

PASSIF

	1973	1972
Subventions payables aux producteurs de lait et de crème de transformation	$14,935,693	$15,245,014
Subventions payables aux exportateurs de produits laitiers excédentaires	88,908	41,121
Comptes à payer	659,040	247,683
Prêts en vertu de l'article 16 de la Loi et intérêts échus	18,049,697	—
Surplus d'après la déclaration de surplus	11,751,429	9,070,220
	29,801,126	9,070,220
	$45,484,767	$24,604,038

Approuvé au nom de la Commission

J'ai examiné le bilan ci-dessus et les déclarations concernant les opérations qui s'y rapportent, et j'en ai fait rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture, le 25 juillet, 1973.

ELLARD POWERS
Président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

J.J. MACDONELL
l'Auditeur général du Canada

COMMISSAIRES ET CADRES DE LA COMMISSION

Président	S.C. Barry s'est retiré le 31 mars 1973
Vice-président	J. Thibaudeau
Commissaire	E.J. Powers
Secrétaire-trésorier	A.O. Blouin s'est retiré le 31 mai 1972
Trésorier	J.M. Dever
Secrétaire adjoint	Mlle C.V. Irving
Directeur de la commercialisation	D.B. Goodwillie décédé le 4 octobre 1972
Adjoint au directeur de la commercialisation	L.J. Marcellus
Conseiller économique	H.J. Mestern
Directeur de l'administration des contingents de subsides	R.J. Labossière
Chef, Section des subsides Ministère de l'Agriculture	A. Gratton

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION
(le 31 mars 1973)

Président:	P. Pariseault	Granby (Québec)
Membres:	D.G. Anderson	St. Peter's Bay (Î.P.-É.)
	S.G.K. Ault	Winchester (Ont.)
	L.T. Clark	Regina (Sask.)
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour (Québec)
	P. St-Martin	Ville-Marie (Québec)
	K.G. McKinnon	Port Elgin (Ont.)
	G.R. McLaughlin	Beaverton (Ont.)
	G.J. Okulitch	Vancouver (C.-B.)

M. A.O. Blouin a pris sa retraite le 31 mai 1972, laissant ainsi vacant son poste de secrétaire-trésorier et M. J.M. Dever a rempli les fonctions de trésorier à compter du 12 février 1973.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

E.J. Powers
Président

J. Thibaudeau
Vice-président

H.M. Johnson
Commissaire

de payer l'entreposage, le transport et la manutention des produits achetés. Ces crédits couvrent aussi les intérêts des emprunts dans la mesure où ceux-ci excèdent les bénéfices réalisés par les ventes.

Les fonds accumulés ou empruntés par la Commission, autres que le crédit prévu pour les dépenses administratives, sont déposés au compte de la Commission canadienne du lait, au Fonds du revenu consolidé. Ce compte sert à acquitter toutes les dépenses autres que les dépenses administratives.

La Commission a reçu $107.4 millions à même le crédit attribué à l'Office de stabilisation des prix agricoles, $8.39 millions des producteurs, sous forme de retenues ou cotisations, ce qui représente un total de $115.79 millions. Les dépenses ont été de $101.1 millions pour les subventions brutes aux producteurs, de $1.7 million net pour les opérations de commercialisation, soit un total de $113.1 millions. Comme on le constate dans l'état qui figure en annexe, il y a eu un surplus de $2.7 millions pour l'année, somme qui, ajoutée au surplus précédent, représentait un total de $11.8 millions au 31 mars 1973.

Les frais d'administration, détaillés à l'annexe B, ont atteint $1,164,724. Le parlement a alloué une partie de cette somme, soit $655,724 à la Commission (crédit nº 15 — Agriculture). Le reste ($409,000) représentait la valeur des services gratuits fournis par les ministères.

Au commencement de l'année, il n'y avait aucune dette au titre du prêt. Les emprunts se sont élevés pendant l'année à $73.1 millions et les intérêts, à $1.9 million. La somme de $55.4 millions ayant été remboursée, il restait un solde de $17.7 millions au 31 mars 1973.

Le bilan des opérations montre que le coût de l'aide à l'exportation a été de $10.3 millions pour l'année et que la retenue et les cotisations ont rapporté $8.4 millions.

CHANGEMENTS DE PERSONNEL À LA COMMISSION

M. S.C. (Cliff) Barry, premier président de la Commission, a pris sa retraite, le 31 mars 1973. La Commission et l'industrie laitière canadienne apprécient la valeur des services que cette personne a su leur rendre grâce à sa compétence et à son expérience.

Le 1er juin 1973, M. Ellard Powers, commissaire, a été nommé président et M. H.M. Johnson, commissaire.

Le 1er janvier 1973, M. J.R. Sherk a assumé les fonctions de directeur de la commercialisation, suite à la mort soudaine de M. D.B. Goodwillie, survenue le 4 octobre 1972.

Le mandat de M. J.A. Eaket (Alb.) ayant pris fin pendant l'année, le ministre de l'Agriculture a nommé M. G.J. Okulitch (C.-B.), en replacement. La Commission exprime à M. Eaket sa sincère gratitude pour la contribution précieuse qu'il a apportée au Comité.

LE COMITÉ CANADIEN DE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS DE LAIT

Les membres du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait se sont rencontrés à six reprises pour mettre au point et appliquer les lignes de conduite du Programme global provisoire de commercialisation du lait. Le président de la Commission a dirigé les réunions. Les membres du Comité représentent les offices et fédérations de producteurs, les organismes provinciaux de commercialisation et les gouvernements. L'admission de l'Alberta, le 1er avril 1972, et celle du Manitoba et de la Saskatchewan, le 1er juillet suivant, ont accru la portée du Comité. Le Québec et l'Ontario sont membres signataires de cet organisme depuis le 1er décembre 1970 et l'Ile-du-Prince-Edouard, depuis le 1er décembre 1971.

SERVICE D'INFORMATION

Les commissaires et les cadres se font un devoir, non seulement de se tenir à la disposition des personnes désireuses de s'entretenir des problèmes relatifs à la politique de l'industrie laitière, mais encore d'assister aux réunions de producteurs et de fabricants dans tout le Canada pour expliquer les programmes de la Commission.

Un exemplaire des règlements concernant le contingent subventionnable ainsi que 12 exposés supplémentaires expliquant la politique appliquée à l'industrie laitière ont été envoyés à tous les détenteurs de contingent. La Commission a publié, en outre, neuf communiqués et a maintenu un contact constant avec les fabricants et les exportateurs au sujet des conditions régissant les opérations de soutien des prix.

ETATS FINANCIERS

Les états financiers vérifiés de la Commission pour l'année financière 1972-1973, forment une partie du présent rapport.

La Commission reçoit des fonds de quatre sources, pour la gestion de ses affaires:

(a) du Parlement qui lui alloue des crédits pour ses frais d'administration. Il faut mentionner, à ce niveau, les services assurés gratuitement par les ministères.

(b) du ministère des Finances qui lui prête les sommes nécessaires à l'achat des produits, en vertu du programme de soutien des prix. Ces emprunts sont d'ailleurs remboursables (avec intérêt) et ne peuvent dépasser le maximum de $100 millions, aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du lait.

(c) des montants reçus des producteurs sous forme de prélèvements et de cotisations utilisés pour couvrir la différence entre le coût des produits achetés par la Commission et le revenu obtenu de la vente des produits destinés à l'exportation.

(d) de l'Office de stabilisation des prix agricoles auquel le Parlement alloue des crédits afin de payer des subsides aux producteurs; afin

Transferts de contingents de subsides effectués en 1972-73, par province

	Nombre de transferts	Volume des contingents transférés
		Livres de matière grasse
Î.P.-É.	379	551,056
Nouvelle-Écosse	24	31,632
Nouveau-Brunswick	139	258,894
Québec	5,884	11,705,460
Ontario	2,818	8,486,769
Manitoba	909	1,409,586
Saskatchewan	867	992,448
Alberta	1,618	3,050,522
Colombie-Britannique	28	118,069
Canada	12,666	26,604,436

de ce nouvel arrangement, les producteurs sans contingent à ce moment, en ont reçu un si leurs livraisons de matière grasse avaient été d'au moins 420 livres l'année précédente.

Enfin, la Commission a continué le programme en vertu duquel les producteurs, dont le contingent avait été retiré l'année précédente parce qu'ils avaient livré moins de 420 livres, ont de nouveau pu obtenir un contingent en expédiant au moins cette quantité de matière grasse pendant l'année.

Détenteurs de nouveaux contingents de subsides pour 1972-1973

	Par transfert et grâce à la redistribution	Par réattribution	Totaux
Î.P.-É.	20	95	115
Nouvelle-Écosse	11	47	58
Nouveau-Brunswick	20	80	100
Québec	375	320	695
Ontario	755	250	1,005
Manitoba	482	450	932
Saskatchewan	244	1,200	1,444
Alberta	719	700	1,419
Colombie-Britannique	11	23	34
Canada	2,637	3,165	5,802

Pendant l'année, un total de 5,802 nouveaux producteurs ont acquis un contingent de subsides.

LE COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif de la Commission canadienne du lait s'est réuni neuf fois pendant l'année. Les politiques et en particulier les opérations commerciales de la Commission ont bénéficié considérablement des connaissances et de l'expérience en matière de production et de fabrication que les membres du Comité ont consacrées à l'élaboration des politiques.

Le total des recettes obtenues par les prélèvements et les cotisations a donc été de $4.3 millions inférieur à celui des frais occasionnés par les ventes à l'exportation additionné de la diminution de la valeur marchande des stocks.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Le taux des subsides aux producteurs a été maintenu à $1.25 les 100 livres de lait à 3.5% ou à 35.71¢ la livre de matière grasse. C'est ce que la Commission a payé aux producteurs pour la crème et le lait de transformation livrés dans les limites du conntingent de subsides.

Au cours de l'année, trois provinces se sont inscrites au Programme de contingentement de la mise en marché, rejoignant ainsi le Québec, l'Ontario et l'Ile-du-Prince-Edouard; il s'agit de l'Alberta—le 1er avril, puis la Saskatchewan et le Manitoba—le 1er juillet. Ces six provinces produisent environ 91.1% de tout le lait et de toute la crème produits au Canada. Le taux des prélèvements ou des cotisations a été maintenu à 10¢ les 100 livres sur les livraisons faites dans les limites du contingent de lait. Il n'y a pas eu, toutefois, de prélèvements sur les livraisons de crème faites dans les limites des contingents.

Les subsides bruts qui s'élevaient à $100.7 millions en 1971-1972, ont été de $101 millions cette année. Le montant net des subsides touchés par les producteurs (après déduction des cotisations et prélèvements) est passé de $92.2 millions à $92.7 millions, ce qui représente une légère augmentation.

CONTINGENT SUBVENTIONNABLE

Le contingent subventionnable total applicable à l'exercice commencé le 1er avril 1972 et terminé le 31 mars 1973 a été de 318.9 millions de livres de matière grasse.

Les producteurs de lait de consommation du Québec ont commencé, en 1972, une mise en commun à l'échelle de la province. Ce groupe ayant décidé de partager ce marché avec les producteurs de lait de transformation qui rencontraient les normes de qualité requises pour ce marché, tous les producteurs de lait de consommation ont pu détenir et acquérir des contingents de subsides à compter du 1er novembre 1972.

TRANSFERT DES CONTINGENTS DE SUBSIDES

Les contingents de subsides sont tranférables entre les producteurs pourvu que les termes et les conditions établis par la Commission soient respectés. Pendant l'année, la Commission a approuvé 12,666 demandes de transfert de contingents représentant 26.6 millions de livres.

Les 26.6 millions de livres transférées à d'autres producteurs représentaient 8.3% du contingent subventionnable total.

NOUVEAUX DÉTENTEURS DE CONTINGENTS

Le programme prévoit tout d'abord que tout producteur ne bénéficiant pas d'un contingent peut acquérir celui d'un autre producteur désireux de réduire son contingent ou envisageant d'abandonner la production laitière.

Il faut mentionner ensuite la redistribution des contingents qui a eu lieu en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, après l'adhésion de ces provinces au Programme de contingentement de la mise en marché. En vertu

de marchandises en réserve. Nos ventes à l'étranger ont été conclues avec quarante pays différents. Les acheteurs les plus importants, au point de vue volume, furent le Mexique, Cuba, l'Inde, le Vénézuéla et le Japon.

Les frais encourus par la Commission pour la poudre vendue sur les marchés internationaux ont été de $41,188,412 soit en moyenne 28.8¢ la livre. Le revenu des ventes (franco quai, au port d'embarquement) a atteint $34,695,293 c'est-à-dire 24.3¢ la livre. La perte de $6,959,950 ainsi subie a été comblée par les cotisations et prélèvements obtenus des producteurs, comme le montre l'annexe A.

BEURRE

Le prix de soutien du beurre pour la campagne laitière finissant le 31 mars 1973 a été maintenu à 68¢ la livre pour le beurre de première catégorie ayant une notation de 40, expédié en wagonnées à des points spécifiques de livraison.

Au 1er avril 1972, les stocks de la Commission s'élevaient à 6.7 millions de livres de beurre. Au cours de l'année, 55.1 millions de livres ont été achetées des fabricants canadiens et 25.8 millions de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis. Au 31 mars 1973, on avait vendu 23 millions de livres de beurre importé. Le volume importé représentait à peu près $3^1/_2$% du total des besoins annuels du Canada qui sont d'environ 600 millions de livres de matière grasse.

Le beurre acheté par la Commission a été offert aux consommateurs canadiens au prix de soutien.

LE CHEDDAR

La Commission a continué à soutenir le prix du cheddar. Toutefois, comme le cours de cette denrée restait sensiblement au-dessus du prix de soutien (54¢ la livre), aucun achat n'a été effectué. On a exporté 17 millions de livres de ce fromage en Grande-Bretagne et 2.2 millions aux Etats-Unis.

La Commission a établi un programme en vertu duquel le lait destiné aux fabriques de cheddar fut dirigé vers la fabrication d'autres produits laitiers. Entre le 15 nobembre 1972 et le 31 mars 1973, ces fromageries ont pu revendiquer une indemnité de réaffectation de 25¢ les 100 livres de lait réaffectées à d'autres secteurs. Le coût de ce programme de réaffectation a été de $94,763.

LES PRÉLÈVEMENTS.

Au début de chaque champagne laitière, la Commission évalue le montant d'argent nécessaire pour couvrir les pertes encourues dans l'exportation des produits laitiers. Quand la somme fournie par le prélèvement dépasse les frais de la vente des produits à l'étranger ainsi que la diminution anticipée de la valeur marchande des stocks, on rembourse l'excédent aux producteurs. En 1972-1973, le contraire s'est produit.

Pendant l'année, les prélèvements se sont élevés à $8,079,413 et les cotisations à $313,210 ce qui représente un total de $8,392,623.

Les exportations ont causé, pour cette même année, un déficit de $10,271,762 et la diminution anticipée de la valeur marchande des stocks de lait écrémé en poudre, laissée en compte au 31 mars, a atteint $2.5 millions.

Au Ministre de l'Agriculture
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel des opérations et des transactions financières de la Commission canadienne du lait, pour la campagne laitière terminée le 31 mars 1973.

Le 1er avril 1972, la Commission augmentait le prix de soutien du lait écrémé en poudre de 26¢ à 29¢ la livre. Le prix du beurre a été maintenu à 68¢ et celui du cheddar à 54¢.

La Commission a continué à subventionner directement les producteurs possédant un contingent de subsides, à raison de 35.71¢ la livre de matière grasse ou $1.25 les 100 livres de lait, pour les livraisons de crème et de lait de transformation.

La production totale de beurre (282.7 millions de livres) pour l'année 1972-1973 n'a pas tout à fait atteint le niveau de l'année précédente. Au cours des premier et deuxième trimestre de la campagne laitière, la production augmenta de 2%. Au troisième trimestre, toutefois, la production a diminué de 6.5% et, pour les derniers mois, elle a été de 9.4% inférieure à celle de la fin de l'année précédente. Cette baisse de production, alliée à une consommation accrue de lait de consommation, de fromage et de crème glacée a créé un déficit substantiel dans nos stocks de beurre. Des conditions météorologiques extrêmement défavorables enregistrées dans l'est de l'Ontario et le Québec sont imputables pour la baisse de production de lait durant la seconde moitié de la campagne laitière.

Les opérations financières de la Commission pour la campagne laitière sont présentées en annexes. Pour financer ses opérations de stabilisation des prix, on a attribué à la Commission $107.4 millions du crédit prévu au budget principal de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour 1972-1973.

PROGRAMME DE SOUTIEN DES PRIX APPLIQUE AUX PRODUITS LAITIERS

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Le prix de soutien du lait écrémé en poudre a été porté de 26¢ à 29¢ la livre, à compter du 1er avril 1972 pour la poudre de la premiere catégorie répondant aux spécifications de la Commission. Cette dernière a ajouté à ses centres de cotation de Montréal et de Toronto, trois autres centres, soit Halifax, Winnipeg et Edmonton.

Le prix du lait écrémé en poudre destiné à l'exportation a baissé pendant l'année et la Commission a acheté presque toute la poudre disponible pour l'exportation, soit 206.5 millions de livres en tout.

Au 31 mars 1973, nous avions exporté 142.8 millions de livres à des prix variant de 18.5¢ à 33¢ la livre, et il nous est resté 63.7 millions de livres

1973

rapport budgétaire annuel au 31 mars

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT



Commission canadienne du lait

Canadian Dairy Commission

HB 15
A56

LIBRARY
MAR 3 1975
UNIVERSITY OF TORONTO

THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

1974

nual report
or the fiscal
year ended
31 march

Canadian Dairy Commission
Commission canadienne du lait

Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario.

Dear Sir:

We present herewith the Annual Report of the operations and financial transactions of the Canadian Dairy Commission for the year ended March 31, 1974.

Effective April 1, 1973, the Government authorized the Commission to increase the support price of skim milk powder from 29¢ to 35¢ per pound, and to 38¢ on August 1, 1973, and continued to support the market price of butter at 71¢ and cheddar cheese at 60¢ per pound.

The Commission was authorized to increase the direct payment to subsidy quota holders from $1.25 per 100 pounds of milk to $1.45 or 41.43¢ per pound of butterfat effective April 1, 1973. On August 1, 1973, a temporary subsidy of 56¢ per 100 pounds or 16¢ per pound butterfat was made available on all deliveries of milk and cream under Market Share Quota.

Total production of milk and cream for manufacturing purposes was down 4.5% from the preceding year. Total production for butter in the amount of 248.8 million pounds was down from 285.3 in the previous year. Milk production in the last quarter of the dairy year was down only 1%. However, for the first three quarters it was down by 5.2%. This further decrease in production, accompanied by an increase in consumption of fluid milk and cheese required importation of 53 million pounds of butter.

Canadian dairy farmers had to contend with a number of abnormal circumstances in the 1973-74 dairy year. A late spring in Eastern Canada coupled with very substantial increases in feed grain and protein prices during the summer and late fall affected production costs. In addition, higher prices for beef, a buoyant export market for dairy cattle, and a shortage of skilled dairy farm labour adversely affected production.

The financial operations of the Commission are shown in the appended statements.

For the purpose of financing the Stabilization Operations there was an allocation to the Commission of $143.4 million from the Main Estimates Vote to the Agricultural Stabilization Board for 1973-74.

PRODUCT PRICE SUPPORT OPERATIONS

SKIM MILK POWDER

The support price for skim milk powder was increased from 29¢ to 35¢ per pound, effective April 1, 1973, for First Grade powder meeting Commission specifications. Effective August 1, 1973, a further increase in support was announced from 35¢ to 38¢ per pound.

Designated basing (purchasing) points for skim milk powder were — Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg, and Edmonton.

As a result of the opening of import quota for skim milk powder to the United States the export market price increased sharply during the year. Export to the United States by processors and exporters amounted to 71.6 million pounds. The Commission's purchases totalled 112.8 million pounds.

Sales of Commission stocks were made at prices ranging from a high of 40.5¢ to a low of 23.5¢ per pound and amounted to 161.3 million pounds which left 15.2 million pounds in inventory on March 31, 1974. The four largest volume purchasers were Cuba, Mexico, India, and Venezuela.

The cost to the Commission of powder sold in international markets was $50.1 million.

Revenue from sales, F.A.S. port of exit, was $40.2 million. The loss on export sales of $13,008,890 was provided from monies deducted from producers by levy or holdback and from the Commission's reserve.

BUTTER

The butter support price for the 1973-74 dairy year was increased from 68¢ to 71¢ per pound for First Grade, 40 score, in carlots at specified delivery points.

On April 1, 1973, Commission stocks were 2.8 million pounds. During the year, 41.4 million pounds of butter were acquired from Canadian processors. In addition, 53.0 million pounds of butter were purchased from Australia, New Zealand, Ireland, and the United States. Of the total quantity imported, 49.6 million pounds were sold prior to March 31, 1974. The quantity imported was equal to about 6.8% of the total annual butterfat requirements of approximately 582 million pounds.

All butter purchased by the Commission is offered for resale in carlot quantities at the support price.

CHEDDAR CHEESE

The Commission continued the support program for cheddar cheese. The support price was increased from 54¢ per pound to 60¢ per pound effective April 1, 1973. However, market prices for cheese remained appreciably above the support price of 60¢ per pound and no purchases were made. Exports to Britain were nil as a result of that country's entry into the Common Market (EEC). The established quota for Canadian cheddar to the United States is 1,837,352 pounds. These quotas were enlarged as a temporary measure which allowed for total exports of 3.7 million pounds.

SUBSIDY PROGRAM

On April 1, 1973, the rate of direct subsidy payments to producers was increased from $1.25 per 100 pounds of milk or 35.71¢ per pound of butterfat to $1.45 per 100 pounds of milk or 41.43¢ per pound of butterfat. This subsidy was payable on shipments up to subsidy eligibility quota (S.E.Q.) on milk and cream used for manufacturing purposes.

For deliveries of manufacturing milk and cream within Market Share Quota, a temporary subsidy of 56¢ per 100 pounds of milk or 16¢ per

pound of butterfat was paid to all dairy producers between August 1, 1973 and March 31, 1974.

On October 1, 1973, the province of British Columbia entered the Comprehensive Milk Marketing Plan under which the Market Share Quota Program is administered. The two provinces which are not now under the Market Share Quota program are Nova Scotia and New Brunswick.

These two provinces are presently engaged in discussions with the Commission with a view to entering the program in the 1974-75 dairy year.

Gross subsidy payments were $147.1 million compared with $101 million in the previous year. To illustrate, the new amount realized by producers from subsidies after deducting the total holdbacks and levies from the gross figure of subsidy payments was up substantially from $92.7 million to $139.1 million, an increase of $46.4 million, or 50% over the previous year.

LEVY

At the beginning of each dairy year, the Commission estimates the amount of money required to equalize prices in the domestic and export markets, mainly for skim milk powder. The levy is set at a level which is expected to provide adequate funds for this purpose. It is very difficult to make an accurate assessment for the levy because of unknown factors which affect it.

First, it is dependent on the international market price of skim milk powder, which varies with supply and demand. In addition, some countries subsidize export products and change the amount of subsidization from time to time, thus affecting the price.

Secondly, the amount of powder available for export by the Commission may vary with the domestic production pattern and with the amount exported directly by the trade.

When the total of the money received from the levies is greater than the cost of equalizing prices, including estimated loss on inventory, the balance is refunded to producers or the rate is reduced during the year. This was the case during 1973-74; initially the levy on within-quota deliveries from milk was set at 30¢ effective April 1, 1973, and was reduced to 10¢ on August 1, 1973, retroactive to April 1, 1973. There was no levy on in-quota deliveries of cream.

During the year, receipts from holdbacks amounted to $104,288 and from levies amounted to $7,907,382 for a total of $8,011,670. The cost of equalizing domestic and export prices amounted to $13,735,051.

SUBSIDY ELIGIBILITY QUOTAS

The total subsidy eligibility quota available for the year April 1, 1973 to March 31, 1974 was for 321 million pounds butterfat.

Subsidy eligibility quotas were transferable under the same arrangements as in previous years. A record number of 14,261 applications were approved

during the year, including 2,368 to new producers. A total of 6,050 producers ceased production and surrendered their subsidy eligibility quota during the year.

Transfers by Province

Province	Number of Transfers	New Quota Holders	Quantity of Subsidy Quota Transferred Pounds Butterfat
P.E.I.	422	23	503,381
Nova Scotia	13	3	23,195
New Brunswick	99	17	205,906
Quebec	7,225	769	14,806,597
Ontario	3,502	1,045	9,778,550
Manitoba	754	106	1,301,432
Saskatchewan	909	146	1,077,154
Alberta	1,312	254	2,544,973
B.C.	25	5	62,101
	14,261	2,368	30,303,289

REDISTRIBUTION PROGRAM

Arrangements made under the Market Sharing Quota Agreement provided for the maintenance of subsidy quotas in participating provinces at the April 1970 level. In accordance with these provisions, 4.6 million pounds of Subsidy Eligibility Quota was redistributed to producers.

REINSTATEMENT PROGRAM

Producers who have annual deliveries below the minimum of 420 pounds of butterfat have their subsidy eligibility quota suspended. Under the reinstatement program, producers who continue to deliver are reinstated in the year in which their deliveries are 420 pounds of butterfat or more. 840 producers qualified for subsidy in the 1973-74 dairy year under this program.

REGISTERED PRODUCERS

The total number of producers registered with the Commission on March 31, 1974 was 97,253. Of this total 24,618 were producers who did not hold a subsidy quota, but who benefited from the temporary subsidy and 72,635 were registered producers with Subsidy Eligibility Quotas. This number included 5,015 who became new quota holders during the year.

CONSULTATIVE COMMITTEE

The Consultative Committee to the Commission consists of 9 members appointed to advise the Commission on matters relating to the production and marketing of dairy products.

The Committee members represent processing and production sectors of the industry and meet monthly.

CANADIAN MILK SUPPLY MANAGEMENT COMMITTEE

The purpose of the Canadian Milk Supply Management Committee is to manage the Canadian milk supply by means of the Market Share Quota

in order to supply a balance between the domestic supply of butterfat and the domestic and commercial export markets.

The Committee representing each signatory province meets regularly, under the chairmanship of the Commission, to develop and implement policy for this plan.

FINANCIAL STATEMENT

The audited financial statements of the Commission for the fiscal year 1973-74 form a part of this report.

The Commission receives funds to conduct its operations from four sources:

(a) administrative expenses are provided in part by a Vote of Parliament for the Commission and in part by services provided without charge by government departments;

(b) funds required to purchase products under price support are borrowed from the Minister of Finance and are repayable, with interest. The maximum borrowing authority under the Canadian Dairy Commission Act is $100 million.

(c) funds collected from producer levies and holdbacks are used to recover the difference between the cost of products purchased by the Commission and the revenue received on the sales of products for export;

(d) funds required for the payment of producer subsidies, and for storage, freight, and handling costs on products purchased and interest on loans to the extent that they exceed any profit on sale of product, are provided by an allocation to the Commission from Parliamentary Vote to the Agriculture Stabilization Board.

All funds accruing to, or borrowed by, the Commission, other than the Administrative Vote, are deposited in the Canadian Dairy Commission Account in the Consolidated Revenue Fund. All payments other than for administrative expenses are made from that Account.

The Commission received an allocation of $143.4 million from the Vote for the Agriculture Stabilization Board, and $8.0 million from producers' levies and holdbacks for a total of $151.4 million. Expenditures were $147.1 million of subsidies to producers and $13.7 million for export assistance.

The cost of the price support program according to the Statement of Operations was $150.2 million, whereas, the funds provided by the Agricultural Stabilization Board were $143.4 million according to the Statement of Surplus, which resulted in a deficit of $6.8 million for the dairy year. Subtracting this annual deficit of $6.8 million left a balance of $5 million at March 31, 1974.

Administrative expenses detailed in Schedule "B" to the Financial Statement, totalled $1,270,014. Of this $751,014 was provided by Vote of Parliament to the Commission (Agriculture Vote 30). The remaining $519,000 was the value of services without charge provided by Government Departments.

At the beginning of the year the amount of the loan outstanding was $17.7 million, borrowings were $80.0 million, with interest charges of $1.5 million. Of these borrowings $95.8 million were repaid, leaving a balance of $1.9 million at March 31, 1974.

The Statement of Operations shows costs of export assistance for the year of $13.7 million. Total collection from levies and holdbacks were $8.0 million.

COMMUNICATIONS

In the interest of explaining and discussing Dairy Policy issues, the Commissioners and Senior Staff have attended producer and processor meetings across Canada.

The Commission distributed to producers subsidy rules and regulations as well as nine additional explanatory statements on Dairy Policy.

The Commission issued three Press Releases and communicated through Purchase and Sales Specifications to Processors and Exporters the terms and conditions governing the Price Support Operations.

During the year the Commissioners and the Senior Staff were increasingly involved in interdepartmental discussions on international trade and dairy policy.

CHANGES IN COMMISSION PERSONNEL

Mr. H.J. Mestern assumed the duties of Acting General Manager on September 1, 1973.

Respectfully submitted,

E.J. Powers
Chairman

J. Thibaudeau
Vice-Chairman

H.M. Johnson
Commissioner

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	E.J. Powers
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	H.M. Johnson
Acting General Manager	H.J. Mestern
Director of Marketing	J.R. Sherk
Assistant to Director of Marketing	L.J. Marcellus
Acting Economic Advisor	R. Cloutier
Treasurer	J.M. Dever
Director, Subsidy Quota Administration	R.J. Labossière
Head, Subsidy Processing Section Department of Agriculture	A. Gratton

CONSULTATIVE COMMITTEE TO COMMISSION
(As of March 31, 1974)

Chairman:	P. Pariseault	Granby, Quebec
Members :	D.G. Anderson	St. Peter's Bay, P.E.I.
	S.G.K. Ault	Winchester, Ontario
	L.T. Clark	Regina, Saskatchewan
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour, Quebec
	P. St-Martin	Ville-Marie, Quebec
	K.G. McKinnon	Port Elgin, Ontario
	G.R. McLaughlin	Beaverton, Ontario
	G.J. Okulitch	Vancouver, British Columbia

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

BALANCE SHEET AS AT MARCH 31, 1974

(with comparative figures as at March 31, 1973)

ASSETS

		1974	1973
Deposit with the Receiver General		$ 9,941,455	$20,255,234
Accounts receivable		5,190,210	6,110,911
Receivable from provincial milk marketing boards relating to levies on producers with respect to market quotas		955,741	1,252,792
Inventories, at lower of cost or estimated market value			
Butter	$7,042,180		1,916,218
Skim milk powder	6,786,838		15,949,612
Casein	113,261		–
		13,942,279	17,865,830
		$30,029,685	$45,484,767

LIABILITIES

		1974	1973
Prepayment on sales		$ 482,349	$ –
Accounts payable		2,800,636	659,040
Subsidies payable to producers on manufacturing milk and cream		19,899,318	14,935,693
Subsidies payable to exporters of dairy products		–	88,908
Equity of Canada			
Loans under section 16 of the Act with accrued interest	$1,868,147		18,049,697
Surplus funds provided for Dairy Price Support Program	4,979,235		11,751,429
		6,847,382	29,801,126
		$30,029,685	$45,484,767

Approved on behalf of the Commission

ELLARD POWERS
Chairman

J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

I have examined the above balance sheet and the related statements of operations and surplus funds provided for Dairy Price Support Program and have reported thereon under date of June 14, 1974 to the Minister of Agriculture.

J.J. MACDONELL
Auditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1974

(with comparative figures for the year ended March 31, 1973)

		1974	1973
Dairy price support program:			
Subsidies (gross) to producers on manufacturing milk and cream (net after holdbacks, $147,012,570; 1973 – $100,774,839)		$147,116,858	$101,088,049
Miscellaneous expense		17,421	22,938
		147,134,279	101,110,987
Deduct:			
Profit on marketing operations (Schedule A)		2,685,466	(1,728,665)
		144,448,813	102,839,652
Subsidies on marketing dairy products –			
Skim milk powder	$13,076,189		9,515,566
Cheese	(2,940)		94,763
Skim milk diverted to production of casein	661,802		661,433
	13,735,051		10,271,762
Deduct:			
Holdbacks from producers' subsidies	104,288		313,210
Levies on producers with respect to market quotas	7,907,382		8,079,413
	8,011,670		8,392,623
		5,723,381	1,879,139
Cost of price support program		150,172,194	104,718,791
Administrative expense (Schedule B)		1,270,014	1,164,724
Total cost of operations		$151,442,208	$105,883,515

CANADIAN DAIRY COMMISSION

STATEMENT OF SURPLUS FUNDS PROVIDED FOR DAIRY PRICE SUPPORT PROGRAM FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1974

(with comparative figures for the year ended March 31, 1973)

	1974	1973
Balance at beginning of year	$ 11,751,429	$ 9,070,220
Add:		
Funds provided by Agriculture Stabilization Board for the purpose of stabilizing the price of dairy products — Agriculture Vote 15	143,400,000	107,400,000
	155,151,429	116,470,220
Less:		
Cost of Dairy Price Support Program per statement of operations	150,172,194	104,718,791
Balance at end of year	$ 4,979,235	$ 11,751,429

SCHEDULE A

CANADIAN DAIRY COMMISSION

SCHEDULE OF MARKETING OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1974

(with comparative figures for the year ended March 31, 1973)

	1974				1973
	Butter	Skim milk powder	Casein	Total	
Sales	$62,396,488	$40,228,358	$498,681	$103,123,527	$90,464,981
Portion of levies on, and holdbacks from, producers applicable to products sold	—	13,008,890	—	13,008,890	6,959,950
	62,396,488	53,237,248	498,681	116,132,417	97,424,931
Cost of products sold	58,762,641	50,099,641	373,621	109,235,903	93,570,669
Gross profit	3,633,847	3,137,607	125,060	6,896,514	3,854,262
Expense:					
Storage	823,406	455,524	—	1,278,930	1,538,618
Freight	354,014	550,838	—	904,852	1,633,877
Handling	125,012	112,502	—	237,514	303,559
Miscellaneous	60,013	205,962	15	265,990	177,491
	1,362,445	1,324,826	15	2,687,286	3,653,545
	2,271,402	1,812,781	125,045	4,209,228	200,717
Interest on loans				1,523,762	1,929,382
Net profit on marketing operations				$ 2,685,466	$ (1,728,665)

SCHEDULE B

CANADIAN DAIRY COMMISSION

SCHEDULE OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1974

(with comparative figures for the year ended March 31, 1973)

	1974	1973
Administrative expense —		
Provided for by Agriculture Vote 35 (Vote 30 in 1973)		
Remuneration of Members of the Commission	$ 78,539	$ 82,950
Remuneration of Retired Members of the Commission	15,965	18,816
Employee salaries and benefits	393,682	339,692
Rent	43,599	44,723
Consultative Committee expense	21,840	18,056
Internal audit service	80,000	80,000
Office expense	76,653	30,548
Communications	16,787	12,423
Travel	23,949	28,516
	751,014	655,724
Provided for by government departments without charge:		
Data processing	461,000	451,000
Cheque issue	58,000	58,000
	519,000	509,000
Total administrative expense	$1,270,014	$1,164,724

Ottawa, June 14, 1974

The Honourable Eugene F. Whelan, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture
Ottawa.

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at March 31, 1974 and the statements of operations and surplus funds provided for the Dairy Price Support Program for the year then ended. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at March 31, 1974 and the results of its operations for the year then ended, in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within the statutory powers of the Commission.

J.J. MACDONELL

Auditor General of Canada.

DAIRY PRODUCTS PRICE SUPPORT PROGRAM – 1968-69 TO 1973-74
PROGRAMME DES PRIX DE SOUTIEN DES PRODUITS LAITIERS – PÉRIODE 1968-69 – 1973-74

	CDC Purchases CCL Achats	CDC Sales CCL Ventes	CDC Stocks at March 31 CCL Stocks au 31 mars	CDC Imports CCL Importations
			Mil. lb.	
Butter – Beurre				
1968-69	82.4	71.4	14.7	–
69-70	97.5	59.9	51.3	–
70-71	68.0	81.9	37.5	–
71-72	44.6	86.8	6.6	11.3
72-73	55.1	84.8	2.8	25.8
73-74	94.5	91.4	5.9	58.8
Skim Milk Powder – Lait écrémé en poudre				
1968-69	198.0	123.0	172.0	
69-70	171.3	272.3	69.4	
70-71	115.7	179.6	4.6	
71-72	104.1	108.7	–	
72-73	206.5	142.8	63.7	
73-74	112.8	161.3	15.2	
Cheddar Cheese – Fromage cheddar				
1968-69	7.7	7.5	0.2	
69-70	7.5	7.2	0.5	
70-71	4.2	4.7	–	
71-72	–	–	–	
72-73	–	–	–	
73-74	–	–	–	

MANUFACTURING MILK, SUBSIDY LEVEL, AND TARGET RETURNS FROM 1962-63 TO AUGUST 1974
LAIT INDUSTRIEL, NIVEAU DE SUBVENTION, REVENU PRÉVU POUR LA PÉRIODE 1962-63/AOÛT 1974

Dairy Year / Année laitière	Announced Manufacturing Milk Price * / Prix du lait industriel	Subsidy / Subvention Milk/Lait	BF/MG	Target Returns / Revenu prévu	Holdback/Levy / Retenue
	— $/100 lb. milk — lait —		¢/lb	— $/100 lb. milk — lait —	
1962-63	2.12	0.50	14.28	2.62	—
1963-64	2.36	0.50	14.28	2.86	—
1964-65	2.70	0.46	13.14	3.16	—
1965-66	2.94	0.58	16.57	3.52	—
1966-67	3.25	0.85	24.28	4.10	0.10
1967-68	3.54	1.21	34.57	4.75	0.11
1968-69	3.54	1.31	37.42	4.85	0.15
1969-70	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
1970-71	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
1971-72 Apr. — Avr./71	3.99	1.25	35.71	5.24	(0.26)
Aug. — Août 16/71	4.24			5.49	0.20
Oct. — Oct. 1/71					0.10
1972-73	4.44	1.25	35.71	5.69	0.10
1973-74	5.10	1.45	41.43	6.55	0.30
Aug. — Août 1/73	5.25	1.45		6.70	0.10
	5.25	2.01	57.43	7.26	0.10
1974-75 Apr. — Avr./74	6.20	2.30	65.71	8.50	0.15
June — Juin/74	6.20	2.56	73.14	8.76	0.15
Aug. — Août 1/74	6.85	2.56	73.14	9.41	0.15

* Announced manufacturing milk price is market return to dairy producers based on support price of butter and skim milk powder after an allowance for processing margin.

* Le prix annoncé pour le lait industriel est le revenu tiré du marché basé sur les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé après avoir tenu compte de la marge de transformation.

MARKET SHARING QUOTA ENTITLEMENT BY PROVINCE
ALLOCATION – QUOTA DE MISE EN MARCHÉ – PAR PROVINCE

Province:	Date of Entry into the Plan La date d'adhésion du plan	Original Entitlement Allocation de base	Special Allotment Allocation spéciale	Original Entitlement plus 7.5% increase Allocation de base plus 7.5% d'augmentation	Including Special Allotment Incluant l'allocation spéciale	After inter-provincial adjustment Après l'ajustement interprovincial
		(1)	(2)	(3) = (1) x (107.5%)	(4) = (2) + (3)	(5)
P.E.I.	December 1, 1971	6.5	(+ 0.5)	7.0	7.5	7.5
N.S.	April 1, 1974	4.1		4.4	4.4	4.4
N.B.	April 1, 1974	4.5		4.8	4.8	4.8
Que.	December 1, 1970	196.8		211.6	211.6	219.7
Ont.	December 1, 1970	148.8		160.0	160.0	151.9
Man.	July 1, 1972	18.1	(+ 1.5)	19.5	21.0	21.0
Sask.	July 1, 1972	14.7	(+ 0.9)	15.8	16.7	16.7
Alta.	April 1, 1972	34.1	(+ 1.9)	36.7	38.6	38.6
B.C.	October 1, 1973	11.5		12.4	12.4	12.4
CANADA		439.1	(+ 4.8)	472.2	477.0	477.0

Le 14 juin 1974

À l'honorable Eugène F. Whelan, P.C., M.P.,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa, Ontario

J'ai examiné le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 mars 1974, ainsi que les états d'exploitation et du surplus en vertu du Programme de soutien des prix des produits laitiers pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugé nécessaire dans les circonstances.

À mon avis ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1974 et les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Je déclare en outre que, à mon avis, les livres de comptabilité ont été bien tenus par la Commission, que les états financiers leur sont conformes et que les opérations de celle-ci portées à ma connaissance étaient dans les limites des pouvoirs que lui confère la loi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

J.J. MACDONELL
l'Auditeur général du Canada

ANNEXE B

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1973)

	1974	1973
Frais d'administration		
Crédit 35-Agriculture, (1973- 30)		
Rémunération des membres de la Commission	$ 78,539	$ 82,950
Rémunération des membres de la Commission en retraite	15,965	18,816
Traitement des employés et avantages sociaux	393,682	339,692
Loyer	43,599	44,723
Dépenses du Comité consultatif	21,840	18,056
Service de vérification interne	80,000	80,000
Dépenses de bureau	76,653	30,548
Communications	16,787	12,423
Voyages	23,949	28,516
	751,014	655,724
Services gratuits fournis par les ministères		
Informatique	461,000	451,000
Émission des chèques	58,000	58,000
	519,000	509,000
Total des frais d'administration	$1,270,014	$1,164,724

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DU SURPLUS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1973)

	1974	1973
Surplus au début de l'exercice	$ 11,751,429	$ 9,070,220
Ajouter:		
Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles (crédit 15 — Agriculture),	143,400,000	107,400,000
	155,151,429	116,470,220
Déduire:		
Coût du Programme de soutien des prix (état des opérations)	150,172,194	104,718,791
Surplus à la fin de l'exercice	$ 4,979,235	$ 11,751,429

ANNEXE A

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

OPÉRATION DE COMMERCIALISATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1973)

	1974				1973
	Beurre	Lait écrémé en poudre	Caséine	Total	
Ventes	$62,396,488	$40,228,358	$498,681	$103,123,527	$90,464,981
Partie des cotisations et prélèvements imposés aux producteurs et applicables aux excédents de produits vendus	—	13,008,890	—	13,008,890	6,959,950
	62,396,488	53,237,248	498,681	116,132,417	97,424,931
Coût des produits vendus	58,762,641	50,099,641	373,621	109,235,903	93,570,669
Profit brut	3,633,847	3,137,607	125,060	6,896,514	3,854,262
Dépenses					
Entreposage	823,406	455,524	—	1,278,930	1,538,618
Transport	354, 014	550,838	—	904,852	1,633,877
Manutention	125,012	112,502	—	237,514	303,559
Divers	60,013	205,962	15	265,990	177,491
	1,362,445	1,324,826	15	2,687,286	3,653,545
	2,271,402	1,812,781	125,045	4,209,228	200,717
Intérêts sur les prêts				1,523,762	1,929,382
Coût net de la commercialisation				$ 2,685,466	$ (1,728,665)

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES OPÉRATIONS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1974

(avec chiffres comparatifs pour l'exercice terminé le 31 mars 1973)

		1974	1973
Programme de soutien des prix des produits laitiers			
Subventions (brutes) versées aux producteurs de lait et de crème de transformation (nettes après prélèvement des cotisations, $147,012,570; 1973 – $100,774,839)		$147,116,858	$101,088,049
Dépenses diverses		17,421	22,938
		$147,134,279	101,110,987
Déduire:			
Profit des opérations de vente (Annexe A)		2,685,466	(1,728,665)
		144,448,813	102,839,652
Subvention pour la commercialisation des produits laitiers			
Lait écrémé en poudre	$13,076,189		9,515,566
Fromage	(2,940)		94,763
Lait écrémé affecté à la production de caséine et non de poudre	661,802		661,433
	13,735,051		10,271,762
Déduire:			
Cotisations déduites des subventions des producteurs	104,288		313,210
Prélèvements imposés aux producteurs pour les contingents de mise en marché	7,907,382		8,079,413
	8,011,670		8,392,623
		5,723,381	1,879,139
Coût du Programme de soutien des prix		150,172,194	104,718,791
Frais d'administration (annexe B)		1,270,014	1,164,724
Coût total		$151,442,208	$105,883,515

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Établie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

BILAN AU 31 MARS 1974

(avec chiffres comparatifs au 31 mars 1973)

ACTIF

		1974	1973
Dépôt au compte du Receveur général		$ 9,941,455	$20,255,234
Comptes à recevoir		5,190,210	6,110,911
Comptes dus par les offices provinciaux de commercialisation de lait relativement aux prélèvements imposés aux producteurs en ce qui a trait aux contingents de mise en marché		955,741	1,252,792
Évaluation au plus bas du coût ou de la valeur estimative du marché			
Beurre	$7,042,180		1,916,218
Lait écrémé en poudre	6,786,838		15,949,612
Caséine	113,261		—
		13,942,279	17,865,830
		$30,029,685	$45,484,767

PASSIF

		1974	1973
Paiement d'avance sur ventes		$ 482,349	$ —
Comptes à payer		2,800,636	659,040
Subventions payables aux producteurs de lait et de crème de transformation		19,899,318	14,935,693
Equité du Canada			
Subventions payables aux exportateurs de produits laitiers		—	88,908
Prêts en vertu de l'article 16 de la Loi et intérêts échus	$1,868,147		18,049,697
Surplus en vertu du Programme de soutien des prix des produits laitiers	4,979,235		11,751,429
		6,847,382	29,801,126
		$30,029,685	$45,484,767

Approuvé au nom de la Commission

ELLARD POWERS
Président

J. THIBAUDEAU
Vice-président

J'ai examiné le bilan ci-dessus ainsi que les états d'exploitation et du surplus en vertu du Programme de soutien des prix des produits laitiers et en ai fait rapport à ce sujet au ministre de l'Agriculture le 14 juin 1974.

J.J. MACDONELL
l'Auditeur général du Canada

COMMISSAIRES ET CADRES SUPÉRIEURS DE LA COMMISSION

Président	E.J. Powers
Vice-président	J. Thibaudeau
Commissaire	H.M. Johnson
Directeur général intérimaire	H.J. Mestern
Directeur de la commercialisation	J.R. Sherk
Adjoint au directeur de la commercialisation	L.J. Marcellus
Conseiller économique intérimaire	R. Cloutier
Trésorier	J.M. Dever
Directeur de l'administration des contingents subventionnables	R.J. Labossière
Chef de la section des subventions (Ministère de l'Agriculture)	A. Gratton

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION

(le 31 mars 1974)

Président:	P. Pariseault	Granby (Qué.)
Membres:	D.G. Anderson	St. Peter's Bay (Île-du-Prince-Édouard)
	S.G.K. Ault	Winchester (Ontario)
	L.T. Clark	Régina (Saskatchewan)
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour (Qué.)
	P. St-Martin	Ville-Marie (Qué.)
	K.G. McKinnon	Port Elgin (Ontario)
	G.R. McLaughlin	Beaverton (Ontario)
	G.J. Okulitch	Vancouver (Colombie-Britannique)

CHANGEMENTS TOUCHANT LE PERSONNEL DE LA COMMISSION

M.H.J. Mestern a assumé les fonctions de directeur général intérimaire à partir du 1er septembre 1973.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

E.J. Powers
Le président

J. Thibaudeau
Le vice-président

H.M. Johnson
Le commissaire

La Commission a reçu 143.4 millions de dollars des crédits alloués à l'Office de stabilisation des prix agricoles et 8 millions de dollars des producteurs, sous forme de prélèvements et cotisations, ce qui représente un total de 151.4 millions de dollars. Les dépenses ont été de 147.1 millions de dollars (subventions aux producteurs) et de 13.7 millions (aide à l'exportation).

Selon l'état des opérations, le coût du programme de soutien des prix a été de 150.2 millions de dollars; d'autre part, les sommes fournies par l'Office de stabilisation des prix agricoles ont atteint 143.4 millions de dollars d'après l'état de l'excédent: le déficit annuel s'est ainsi élevé à 6.8 millions de dollars. En soustrayant cette dernière somme de l'excédent de la campagne précédente, on obtient un solde de 5 millions de dollars au 31 mars 1974.

Les frais d'administration décrits à l'annexe B de l'état financier se sont chiffrés à $1,270,014. De cette somme, $751,014 proviennent des crédits accordés par le Parlement à la Commission (crédit 30-Agriculture). Le reste, soit $519,000, correspond à la valeur des services assurés gratuitement par les ministères fédéraux.

Au début de la campagne, le montant de prêts non remboursés était de 17.7 millions de dollars; les emprunts se sont chiffrés à 80 millions de dollars et les intérêts, à 1.5 millions de dollars. De ces emprunts, la somme de 95.8 millions de dollars a été remboursée, le solde le 31 mars 1974 s'établissant à 1.9 millions de dollars.

L'état des opérations indique que le coût de l'aide à l'exportation pour la campagne s'est élevé à 13.7 millions de dollars. Les sommes totales provenant des prélèvements et des cotisations ont été de 8 millions de dollars.

INFORMATION

Dans le but d'expliquer et de discuter les problèmes de politique laitière, les commissaires et les cadres supérieurs ont assisté aux réunions des producteurs et des transformateurs dans toutes les régions du pays.

La Commission a distribué aux producteurs un exemplaire des Règlements sur la subvention, ainsi que neuf exposés apportant des éclaircissements sur la politique laitière.

La Commission a publié trois communiqués de presse et a fait connaître les modalités régissant les opérations de soutien des prix, en diffusant les normes d'achat et de vente touchant les transformateurs et les exportateurs.

Au cours de la campagne, les commissaires et le personnel supérieur ont participé plus activement aux discussions interministérielles sur le commerce international et la politique laitière.

qui bénéficiaient d'une subvention provisoire, et 72,635 détenaient un contingent subventionnable. Ce chiffre comprend également 5,015 nouveaux détenteurs.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif de la Commission se compose de 9 membres nommés qui ont pour tâche de conseiller la Commission sur les questions relatives à la production et à la commercialisation des produits laitiers.

Ces membres, qui se réunissent une fois par mois, sont des représentants des secteurs de la transformation et de la production laitière.

COMITÉ CANADIEN DE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS DE LAIT

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait est chargé d'administrer les approvisionnements canadiens de lait à l'aide du contingent de mise au marché, en vue d'équilibrer l'offre intérieure de matière grasse à la demande sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Le Comité représentant chaque province signataire se réunit périodiquement sous la présidence de la Commission en vue d'élaborer et de mettre en application la politique relative au plan.

ÉTAT FINANCIER

L'état financier vérifié de la Commission pour l'année financière 1973-1974 fait partie du présent rapport.

Le financement des activités de la Commission provient de quatre sources:

(a) les frais d'administration sont couverts en partie par un crédit du Parlement alloué à la Commission et par les services gratuits assurés par les ministères fédéraux;

(b) le ministère des Finances prête les sommes nécessaires à l'achat des produits dont les prix sont soutenus. Ces emprunts sont remboursables (avec intérêt) et ne peuvent dépasser le maximum de 100 millions de dollars, aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du lait;

(c) les montants reçus des producteurs, sous formes de prélèvements et de cotisations. Les sommes ainsi perçues servent à combler la différence entre le coût des produits achetés par la Commission et les recettes obtenues de la vente des produits destinés à l'exportation;

(d) l'Office de stabilisation des prix agricoles alloue à la Commission des crédits accordés par le Parlement. Ces sommes servent à payer les subventions aux producteurs, les frais d'entreposage, de transport et de manutention des produits achetés ainsi que l'intérêt des emprunts, dans la mesure où ces dépenses dépassent tout bénéfice provenant de la vente du produit.

Tous les fonds accumulés ou empruntés par la Commission, autres que les crédits prévus pour les frais administratifs, sont portés au Fonds du revenu consolidé du compte de la Commission canadienne du lait. Ce compte sert à acquitter tous les paiements autres que les frais administratifs.

Pendant l'année, les cotisations ont atteint $104,288 et les prélèvements $7,907,382 soit un total de $8,011,670. Le coût de péréquation des prix intérieurs et extérieurs s'est élevé à $13,735,051.

CONTINGENTS SUBVENTIONNABLES

Le contingent subventionnable total pour l'exercice commencé le 1er avril 1973 et terminé le 31 mars 1974 était de 321 millions de livres de matière grasse.

Les contingents subventionnables étaient transférables aux mêmes conditions que par les années passées. Un nombre record de 14,261 demandes ont été approuvées au cours de l'année, y compris 2,368 demandes de nouveaux producteurs. Le nombre de producteurs ayant abandonné la production laitière et cédé leur contingent subventionnable au cours de l'année a atteint 6,050.

Transferts de contingents par province

Province	Nombre de transferts	Nouveaux détenteurs de contingents	Nombre de contingents de subventions transférés (livres de matière grasse)
Île-du-Prince-Édouard	422	23	503,381
Nouvelle-Écosse	13	3	23,195
Nouveau-Brunswick	99	17	205,906
Québec	7,225	769	14,806,597
Ontario	3,502	1,045	9,778,550
Manitoba	754	106	1,301,432
Saskatchewan	909	146	1,077,154
Alberta	1,312	254	2,544,973
Colombie-Britannique	25	5	62,101
	14,261	2,368	30,303,289

PROGRAMME DE REDISTRIBUTION

Les dispositions de l'Entente relative aux contingents de mise au marché prévoyaient que les contingents de subvention des provinces participantes seraient maintenus au niveau d'avril 1970. En conformité avec ces dispositions, 4.6 millions de livres du contingent subventionnable ont été redistribuées aux producteurs.

PROGRAMME DE RÉATTRIBUTION

Le contingent subventionnable des producteurs dont les livraisons annuelles étaient inférieures à la quantité minimale de 420 livres de matière grasse a été retiré de leur détenteur. En vertu du programme de réattribution, les producteurs continuant leurs expéditions peuvent recouvrer un contingent l'année où leurs livraisons atteignent 420 livres de matière grasse ou plus. Au cours de la campagne 1973-1974, 840 producteurs ont ainsi pu obtenir la subvention dans le cadre de ce programme.

PRODUCTEURS ENREGISTRÉS

Le nombre total de producteurs enregistrés auprès de la Commission s'élevait à 97,253 le 31 mars 1974. De ce nombre, 24,168 étaient des producteurs qui ne détenaient pas de contingents subventionnables, mais

PROGRAMME DE SUBVENTIONS

Le 1er avril 1973, le taux de subvention directe aux producteurs est passée de $1.25 les 100 livres de lait, soit 35.71¢ la livre de matière grasse, à $1.45 les 100 livres de lait (41.43¢ la livre de matière grasse). Cette subvention s'appliquait aux livraisons de lait et de crème de transformation faites dans les limites du contingent subventionnable.

Quant aux livraisons de lait et de crème de transformation faites dans le cadre du contingentement de la mise au marché, une subvention temporaire de 56¢ la livre de lait, soit 16¢ la livre de matière grasse, a été versée à tous les producteurs laitiers entre le 1er août 1973 et le 31 mars 1974.

Le 1er octobre 1973, la Colombie-Britannique a adhéré au Plan global de commercialisation du lait, qui administre le Programme de contingentement de la mise au marché. Les deux provinces qui n'ont pas encore adhéré au Programme sont la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Ces deux provinces sont actuellement en pourparlers avec la Commission, en vue d'une adhésion au cours de 1974-1975.

Le montant brut des subventions, qui était de $101 million l'année dernière, a atteint $147.1 millions cette année. D'autre part, le montant net des subventions touchées par les producteurs, après déduction des cotisations et prélèvements, est passé de $92.7 à $139.1 millions, soit une augmentation de $46.4 millions ou 50% sur l'année précédente.

PRÉLÈVEMENTS

Au début de chaque campagne laitière, la Commission évalue le montant nécessaire pour équilibrer les prix sur les marchés intérieurs et extérieurs des produits laitiers, principalement du lait écrémé en poudre. Les prélèvements sont fixés à un niveau que l'on estime suffisant pour couvrir ces opérations. Il est difficile de faire une estimation précise à cause des nombreux facteurs inconnus qui peuvent modifier la conjoncture.

Le premier est le prix du lait écrémé en poudre sur les marchés internationaux, qui varie suivant l'offre et la demande. De plus, certains pays subventionnent l'exportation et ajustent de temps à autre le montant de leurs subventions, influant ainsi sur les prix.

Le deuxième est la quantité de lait écrémé en poudre que la Commission peut offrir à l'exportation, elle varie suivant la production intérieure et les exportations faites directement par l'industrie.

Si les fonds prélevés sont supérieurs au coût de péréquation des prix, y compris la perte anticipée de valeur marchande des stocks, la différence est remboursée aux producteurs ou l'on abaisse le taux de prélèvement au cours de l'année. Cette situation s'est produite en 1973-1974; le prélèvement sur les livraisons de lait faites dans les limites du contingent avait été fixé à 30¢ au 1er avril 1973, mais il avait été ensuite abaissé à 10¢ le 1er août 1973, avec rétroactivité au 1er avril 1973. Il n'y avait pas de prélèvement sur les livraisons de crème faites dans les limites du contingent.

répondant aux normes de la Commission. Le 1er août 1973, on a annoncé une nouvelle majoration du prix de soutien de 35 à 38¢ la livre.

Les centres de cotation du lait écrémé en poudre sont Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton.

A la suite de l'ouverture du contingent d'importation de lait écrémé en poudre aux États-Unis, le prix de ce produit sur les marchés d'exportation a fortement augmenté au cours de l'année. Les industriels laitiers et les exportateurs ont livré 71.6 millions de livres de lait écrémé en poudre aux États-Unis. La Commission a acheté en tout 112.8 millions de livres.

Les ventes de la Commission, conclues à des prix variant de 40.5 à 23.5¢ la livre, se sont chiffrées à 161.3 millions de livres, laissant un report de 15.2 millions au 31 mars 1974. Les principaux acheteurs ont été Cuba, le Mexique, l'Inde et le Venezuela.

Les frais encourus par la Commission pour la vente de la poudre sur les marchés internationaux ont été de $50.1 millions.

Le produit des ventes, franco quai, au port d'embarquement, a été de $40.2 millions. La perte sur les ventes à l'exportation, de $13,008,890 a été comblée à même les cotisations et prélèvements à la production ainsi que par des fonds tirés des réserves de la Commission.

BEURRE

Le prix de soutien du beurre pour 1973-74 a été relevé de 68 à 71¢ la livre pour le beurre de première catégorie, cote 40, expédié en wagonnées à des points déterminés de livraison.

Au 1er avril 1973, les stocks de la Commission étaient de 2.8 millions de livres. Au cours de l'année, la Commission a acheté 41.4 millions de livres de beurre des fabricants canadiens. De plus, on a acheté 53 millions de livres de beurre de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Irlande et des États-Unis. Au 31 mars 1974, on avait vendu 49.6 millions de livres de beurre importé. Les importations représentaient environ 6.8% des besoins totaux annuels du Canada en matière grasse butyrique, qui sont d'environ 582 millions de livres.

Tout le beurre acheté par la Commission est remis en vente en wagonnée au prix de soutien.

CHEDDAR

La Commission a continué de soutenir le prix de cheddar. Son prix de soutien est passé de 54 à 60¢ la livre au 1er avril 1973. Toutefois, comme le cours de cette denrée est resté sensiblement au-dessus du prix de soutien, aucun achat n'a été effectué. A la suite de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun (CEE), aucune exportation n'a été faite dans ce pays. Le contingent d'importation de cheddar canadien aux États-Unis avait été fixé à 1,837,352 livres, mais il a été augmenté temporairement, ce qui a permis d'exporter en tout 3.7 millions de livres.

Au ministre de l'Agriculture
Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel des opérations et transactions financières de la Commission canadienne du lait pour la campagne laitière terminée le 31 mars 1974.

Le 1er avril 1973, le gouvernement autorisait la Commission canadienne du lait à augmenter le prix de soutien du lait écrémé en poudre de 29 à 35¢ la livre; le 1er août 1973, une nouvelle augmentation portait le prix de soutien à 38¢. D'autre part, la Commission continuait de soutenir le prix du beurre à 71¢ et celui du fromage cheddar à 60¢ la livre.

La Commission a été autorisée à augmenter ses paiements directs aux détenteurs de contingents subventionnables de $1.25 les 100 livres de lait à $1.45, soit 41.43¢ la livre de matière grasse à partir du 1er avril 1973. A compter du 1er août, toutes les livraisons de lait et de crème faites dans le cadre du contingentement de la mise au marché pouvaient faire l'objet d'une subvention provisoire de 56¢ les 100 livres, soit 16¢ la livre de matière grasse.

La production totale de lait et de crème de transformation a diminué de 4.5% par rapport à l'année précédente. La production totale de beurre, de 285.3 millions de livres l'an dernier, est tombée à 248.8 millions. La production de lait n'a baissé que de 1% au cours du dernier trimestre de la campagne laitière. Toutefois, elle avait baissé de 5.2% au cours des trois premiers trimestres. Cette baisse, accompagnée d'une hausse de la consommation de lait et de fromage, nous a obligé à importer 53 millions de livres de beurre.

Les producteurs laitiers canadiens ont dû faire face à plusieurs circonstances anormales au cours de la campagne 1973-1974. Le printemps tardif dans l'est du Canada et les très fortes hausses des prix des céréales fourragères et des protéines au cours de l'été et à la fin de l'automne ont eu une grande incidence sur les coûts de production. De plus, la hausse des prix du boeuf, un marché d'exportation soutenu pour les bovins laitiers, et une pénurie de main-d'oeuvre agricole expérimentée ont nui à la production.

Les opérations financières de la Commission sont présentées en annexe.

Pour financer ces programmes de stabilisation des prix, on a attribué à la Commission $143.4 millions du crédit prévu au budget principal de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour 1973-1974.

PROGRAMME DE SOUTIEN DES PRIX

LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Le prix de soutien du lait écrémé en poudre a été porté de 29 à 35¢ la livre à compter du 1er avril 1973 pour la poudre de première catégorie

1974

rapport budgétaire annuel au 31 mars

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Commission canadienne du lait

Canadian Dairy Commission

OB15
A56

Commission canadienne du lait
Canadian Dairy Commission

LIBRARY
MAR 15 1976
UNIVERSITY OF TORONTO

Annual Report for the fiscal year ended 31 March 1975

The Canadian Dairy Commission



Rapport budgétaire annuel au 31 mars 1975

La Commission Canadienne du Lait

ister of Agriculture
awa, Ontario.

r Sir:

present herewith the Annual Report of the operations
financial transactions of the Canadian Dairy Commis-
n for the year ended March 31, 1975.

dairy policy announcement of March 29, 1974,
vided a target support price of $8.50 per hundred
nds of milk used in the manufacturing of butter and
n milk powder. The target price was increased on
gust 1, 1974, to $9.41, and again on January 24, 1975,
$10.02.

Government authorized the Commission to increase
support price of skim milk powder from 38¢ to 50¢ per
nd, effective April 1, 1974, and subsequently to in-
ase this price to 54¢ on August 1, 1974, and to 59¢ on
uary 24, 1975. The cheddar cheese support price
ained at 60¢ per pound. The support price for butter
increased from 71¢ to 77¢ per pound on April 1, 1974,
was further raised to 85¢ on August 1, 1974, and to
on January 24, 1975.

Commission was authorized on April 1, 1974, to pay a
ect subsidy on all deliveries of milk and cream under
rket sharing quota at a rate of $2.30 per hundred
nds, an increase of 29¢ per hundred pounds above
level existing on March 31, 1974. Effective June 1,
'4, the subsidy rate was increased to $2.56.

Commission was instructed to consult with the in-
try to develop a mechanism to better relate producers'
urns to changes in cost and to report back to the
vernment on the results of these consultations.

tal shipments of milk and cream for manufacturing pur-
ses was up 2.5% from the preceding year. Total
oduction of butter in the amount of 235.5 million pounds
s down from 248.5 million in the previous year. Con-
mption of butter dropped by 4.5% from 296.7 to 283.5
llion pounds. Butter imports amounted to 53.7 million
unds.

e financial operations of the Commission are shown in
appended statements.

r the purpose of financing the stabilization operations,
re was an allocation to the Commission of $251.1
llion from the Agricultural Stabilization Board for 1974-

Au ministre de l'Agriculture
Ottawa, Ontario.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités et des opérations financières de la Commission canadienne du lait pour l'année se terminant le 31 mars 1975.

La politique laitière annoncée le 29 mars 1974 signifiait un prix de soutien objectif de $8.50 le cent livres de lait servant à la fabrication du beurre et de la poudre de lait écrémé. Le 1er août 1974, le prix objectif fut augmenté à $9.41 le cent livres, et le 24 janvier 1975 à $10.02.

Le gouvernement a autorisé la Commission à hausser le prix de soutien de la poudre de lait écrémé de 38 à 50¢ la livre, à compter du 1er avril 1974, et à porter ce prix à 54¢ le 1er août 1974, et à 59¢ le 24 janvier 1975. Le prix de soutien du fromage cheddar est demeuré à 60¢ la livre. Celui du beurre à été augmenté de 71¢ à 77¢ la livre, le 1er avril 1974 et, par la suite, est passé à 85¢ le 1er août 1974 et à 90¢ le 24 janvier 1975.

Le 1er avril 1974, la Commission a été autorisée à verser, pour toutes les livraisons de lait et de crème soumises à un contingent de mise en marché, une subvention directe au taux de $2.30 le cent livres de lait, soit une augmentation de 29¢ dépassant le niveau du 31 mars 1974. En vigueur le 1er juin 1974, ce taux fut porté à $2.56.

La Commission fut chargée de consulter l'industrie sur la mise au point d'un mécanisme permettant de créer un meilleur rapport entre les revenus des producteurs et l'évolution des coûts de production, et de faire rapport au gouvernement des résultats de ses consultations.

Les livraisons totales de crème et de lait de transformation ont augmenté de 2.5% par rapport à celles de l'année précédente. La production totale du beurre a été de 235.5 millions de livres, comparativement à 248.5 millions l'année précédente. La consommation de ce produit s'est élevée à 283.5 millions de livres comparativement à 296.7 millions de livres, soit une diminution de 4.5%. Les importations de beurre ont été de 53.7 millions de livres.

Les opérations financières de la Commission sont décrites en annexe.

Afin de financer le programme de stabilisation, la Commission a reçu 251.1 millions de dollars de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour 1974-1975.

PRODUCT PRICE SUPPORT OPERATIONS

Skim Milk Powder

The support price for skim milk powder was announced at 50¢ per pound effective April 1, 1974, for first grade powder which met Commission specifications.

Effective August 1, 1974, a further increase in support was announced from 50¢ to 54¢, and again on January 24, 1975, the support price was increased by 5¢ to 59¢ per pound.

Designated basing points for purchases of skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg, and Edmonton.

The Commission travelled to several countries during the year including Mexico, Cuba and India to negotiate supply contracts and to develop new business.

Export markets for milk powder remained at U.S. $1,000 per metric ton (45¢ CAN per pound) until January 1975. Foreign exchange difficulties in importing countries coupled with rising production in several producing areas of the world caused prices to weaken at that time. In mid-January, the Commission reduced their selling price to U.S. $870 per metric ton (39.4¢ CAN per pound). This level was competitive with powder offered by other major suppliers.

The Commission purchased 172.6 million pounds of dry skim milk during the fiscal year 1974-75.

Sales of Commission stocks amounted to 99.3 million pounds. There were 88.5 million pounds in inventory at March 31, 1974.

The largest volume purchasers of dry skim milk were Cuba, Mexico, and the Canadian International Development Agency for aid programs.

The cost to the Commission of dry skim milk sold on international markets was $49.3 million.

Revenue from sales, F.A.S., Port of Exit, was $44.9 million. The loss to the Commission on export sales made during the year of $5.6 million was provided from monies deducted from producers' market returns as a levy.

ACTIVITÉS AU SOUTIEN DES PRIX DES PRODUITS

Poudre de lait écrémé

Au 1er avril 1974, le prix de soutien de la poudre de la écrémé de catégorie nº 1 répondant aux normes de Commission a été établi à 50¢ la livre.

Le 1er août 1974, une nouvelle augmentation du prix d soutien fut annoncée, celui-ci fut porté de 50¢ à 54¢ livre, et encore une fois, le 24 janvier 1975, le prix de so tien a été porté à 59¢ la livre.

Les points désignés d'achat de la poudre de lait écrém étaient les suivants: Charlottetown, Halifax, Montréa Toronto, Winnipeg et Edmonton.

Durant l'année, la Commission a entrepris plusieurs mi sions commerciales visant à négocier des contrats d'a provisionnement et à développer de nouveaux marché Les pays visités au cours de l'année ont été le Mexiqu Cuba et l'Inde.

Jusqu'en janvier 1975, les marchés d'exportation ont é soutenus, la tonne métrique se vendant 1,000 dollars E.- (45¢ canadiens la livre). Par la suite, les difficultés qu'o connues les devises des pays importateurs et l'augmen tation de la production de plusieurs pays du monde c causé un fléchissement considérable des prix à moment-là. À la mi-janvier, la Commission a réduit s prix de vente à E.-U. $870 la tonne métrique (39.4 canadiens la livre). Ce niveau était compétitif avec poudre offerte par d'autres fournisseurs importants.

La Commission a acheté 172.6 millions de poudre de la écrémé au cours de l'année financière 1974-1975.

Les ventes des stocks de la Commission ont atteint 99 millions de livres, laissant 88.6 millions de livres en sto au 31 mars 1975.

Les principaux acheteurs de poudre de lait écrém furent: Cuba, le Mexique et l'Agence canadienne développement international dans le cadre de s programmes d'aide.

Il en a coûté à la Commission, 49.3 millions de dollars, po vendre la poudre de lait écrémé sur les marchés inte nationaux.

Le revenu tiré des ventes (franco le long du navire) point de sortie s'est chiffré à 44.9 millions de dollars. perte de 5.6 millions de dollars subie par la Commissi sur les ventes à l'exportation au cours de l'année a é comblée au moyen de sommes déduites des revenus d producteurs au titre de prélèvement.

ɛr

butter support price for the 1974-75 dairy year was unced at 77¢ per pound for first grade, 40 score, mery butter, in carlots, at specified delivery points, tive April 1, 1974.

ugust 1, 1974, the support price was increased to 85¢ a further increase to 90¢ was announced on January 975.

April 1, 1974, the Commission stocks were 6.2 million nds.

l purchases by the Commission were 95.8 million nds. Of this total, 42.1 million pounds were estically produced, and 53.7 million pounds were im-ed from Australia, New Zealand, Sweden, Finland, the United States. The total sales were 88.5 million nds, leaving an inventory of 13.5 million pounds at ch 31, 1975.

butter purchased by the Commission is offered for le into the domestic market in carlot quantities at the port price.

Beurre

Pour la campagne laitière 1974-1975, le prix de soutien a été établi, au 1er avril 1974, à 77¢ la livre de beurre de fabrique de catégorie nº 1 (de notation 40) en wagonnées, aux points de livraison prescrits.

Le 1er août 1974, le prix de soutien fut porté à 85¢ et une fois de plus, le 24 janvier 1975 à 90¢.

Le 1er avril 1974, les réserves de la Commission se chiffraient à 6.2 millions de livres.

Le total des achats de la Commission a été de 95.8 millions de livres. De ce montant, 42.1 millions de livres ont été produites au Canada, et 53.7 millions de livres de beurre ont été importées d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, de Finlande et des États-Unis. Les ventes totales se sont chiffrées à 88.5 millions de livres, laissant en stock, au 31 mars 1975, 13.5 millions de livres.

Tout le beurre acheté par la Commission est mis en revente au prix de soutien, et en wagonnées, sur le marché intérieur.



ɛese

Commission continued the support program for ddar cheese at 60¢ per pound for the 1974-75 dairy r, but did not purchase any cheddar cheese during the r as domestic market prices continued above the sup-t price.

Fromage

Pour l'année laitière 1974-1975, la Commission a maintenu le prix de soutien du fromage cheddar à 60¢ la livre, mais n'a acheté aucune quantité de ce produit au cours de l'année du fait que les prix intérieurs ont continué d'être supérieurs au prix de soutien.

Exports of cheddar cheese continued to be minimal, as negotiations for re-entry of Canadian cheddar into the U.K. market were not concluded until later in the year. The Chairman of the Commission participated in the negotiations and undertook several trips to Brussels. Negotiations led to terms under which Canadian cheddar cheese was granted access to the Community effective April 1, 1975.

Les exportations du fromage cheddar se sont poursuivie au niveau minimal, étant donné que les négociations po l'accès du fromage cheddar canadien sur le marché c Royaume-Uni n'ont été conclues que plus tard dar l'année. Le président de la Commission a participé a négociations et a effectué plusieurs voyages à Bruxelle Les négociations ont conduit à l'établissement de di positions autorisant l'accès du fromage cheddar canadie au Marché Commun, le 1er avril 1975.

SUBSIDY PROGRAM

Substantial modifications to the subsidy program were implemented during the year under review. Effective April 1, 1974, the temporary subsidy which had been instituted on August 1, 1973, and which covered all deliveries under market sharing quota was discontinued. A new program extended eligibility for subsidy to all qualifying deliveries under market sharing quota for the complete dairy year. The subsidy was increased by 29¢ per hundred pounds of milk to $2.30 per hundred pounds of milk, or 65.71¢ per pound butterfat.

To compensate for further increases in production costs, the Government authorized a further increase of 26¢ in the rate of subsidy to $2.56 effective June 1, 1974.

Gross subsidies were $238.5 million compared with $147.1 million the previous year. To illustrate, the net amount realized by producers from subsidies after deducting the total holdbacks and levies from the gross figure of subsidy payments was up substantially from $139.1 million to $225.8 million, an increase of $86.7 million, or 62% over the previous year.

PROGRAMME DE SUBVENTION

Au cours de l'année, des modifications importantes aj portées au programme de subvention ont été mises é application. Le 1er avril 1974, le paiement temporaire ém aux producteurs à compter du 1er août 1973, et q couvrait toutes leurs livraisons de lait industriel et c crème rapportées après cette date jusqu'à concurrenc du contingent individuel de mise en marché fut disco tinué. Un nouveau programme portait sur l'éligibilité au subventions à toutes les livraisons aptes aux subsides expédiées sous le quota de mise en marché durant tou l'année laitière. La subvention fut augmentée de 29¢ 100 livres de lait pour atteindre $2.30 le 100 livres de la soit 65.71¢ la livre de matière grasse.

Pour compenser les augmentations ultérieures des coû de production, le gouvernement a autorisé une nouvel hausse de 26¢ du taux de subvention, ce qui a porté cet dernière à $2.56 à compter du 1er juin 1974.

Les subventions brutes se sont montées à 238.5 millior de dollars comparativement à 147.1 millions l'anné précédente. Ainsi, une fois le total des cotisations et de prélèvements déduit du montant brut des versements, somme nette touchée par les producteurs sur les subve tions à été de 225.8 millions de dollars, comparativeme à 139.1 millions de dollars l'année précédente, soit ur augmentation de 86.7 millions de dollars, ou 62%.

Registered Producers

There were 91,761 producers registered with the Commission at March 31, 1975. Included in this total are 4,952 producers who began dairying during the year. A total of 7,950 producers are known to have ceased dairying during the same period.

Producteurs enregistrés

Le 31 mars 1975, la Commission comptait 91,76 producteurs enregistrés. De ce chiffre, 4,952 producteu se sont lancés en production laitière au cours de l'anné et 7,950 autres producteurs sont reconnus comme aya abandonné pendant la même période.



K POOLING

r to the 1974-75 dairy year, fluid milk pools were in ration in three (3) milk producing provinces: Ontario, ebec and British Columbia. During 1974-75 pools ame operative in all the other manufacturing milk ducing provinces: Prince Edward Island, Nova Scotia, Brunswick, Manitoba, Saskatchewan and Alberta.

producers share in the returns for milk marketed in these pools under requirements established by vincial Agencies and approved by the Commission. thousand five hundred and twenty (1,520) manufac- ng milk and cream producers, who met the uirements, were admitted into these pools.

NG TERM DAIRY POLICY

March 29, 1974, it was announced that the Canadian y Commission had been authorized to immediately r into discussions with producers and other groups to elop, for consideration by the Government, proposals would better relate producers' costs and returns, e keeping in mind the interests of all Canadians.

POOL DE LAIT

Avant l'année laitière 1974-1975, l'on trouvait des pools de lait de consommation dans trois (3) provinces productrices de lait, notamment: le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Durant l'année 1974-1975, des pools furent établis dans toutes les autres provinces produisant du lai de transformation, soit: l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Les producteurs de lait partagent les revenus du lait mis en marché à l'intérieur de ces pools sous les exigences établies par les agences provinciales et approuvées par la Commission. Mille cinq cent vingt (1,520) producteurs de crème et de lait de transformation qui rencontraient les normes furent admis à ces pools.

POLITIQUE LAITIÈRE À LONG TERME

Le 29 mars 1974, on a annoncé que la Commission canadienne du lait avait reçu l'autorisation d'entreprendre immédiatement des discussions avec les associations de producteurs et autres groupements et de préparer à l'intention du gouvernement les propositions visant à équilibrer les coûts de production et les revenus, compte tenu des intérêts de tous les Canadiens.

The Canadian Dairy Commission held several meetings with Dairy Farmers of Canada, the National Dairy Council, the National Farmers Union, and other interested groups.

On March 27, 1975, an announcement was made: "A new dairy policy has been approved by the Federal Cabinet which will include a pricing formula for adjusting returns to dairy farmers." Details of the policy were announced on April 18, 1975.

La Commission a tenu plusieurs réunions avec la Fédé tion des producteurs de lait du Canada, le Cons national de l'industrie laitière, l'Union nationale d agriculteurs et d'autres groupements.

Le 27 mars 1975, on a annoncé: «Le Cabinet fédéral à a prouvé une nouvelle politique laitière qui comprendra u nouvelle formule de calcul des prix afin d'ajuster revenus que toucheront les producteurs laitiers.» L modalités de cette politique ont été rendues publiques 18 avril 1975.



CANADIAN MILK SUPPLY MANAGEMENT PROGRAM

This program is administered by the Canadian Milk Supply Management Committee which represents all signatory provinces under the Chairmanship of the Commission and meets bimonthly.

PROGRAMME CANADIEN DE GESTION DES APPROVISIONNEMENTS DE LAIT

Ce programme est appliqué par le comité canadien gestion des approvisionnements de lait qui représente provinces signataires sous la présidence de la Co mission, et qui se rencontre une fois tous les deux mo

Milk Supply Management Program is designed to ıce, on a butterfat basis, the requirements of the estic and commercial export markets with supplies of from domestic production.

the addition of the provinces of New Brunswick and Scotia, which joined the program on April 1, 1974, upply Management Program for manufacturing milk ream is now in effect in all milk producing provinces.

Program is administered by the allocation of in-ual market sharing quota to each producer. This et share assists producers to plan their operations in ontext of the market requirements for milk. The ad-tration of market shares is decentralized with the nsibility for quota allocation and quota transfers be-xercised by provincial milk marketing agencies un-ules and regulations approved by the national com-e.

size of the total quota is crucial in regulating the ly of milk. The Management Committee continued to w trends in production and consumption. A review of quota in relation to ancitipated consumption for 1974-the Committee led to a decision to reduce the quota pproximately 7% on April 1, 1975.

Supply Management Program is based on balancing and and supply on a butterfat basis. The production kim milk powder which exceeds domestic rements is therefore available for export. Under the ly Management Program the returns to producers the sale of skim milk powder on the domestic market in world markets are equalized through a levy on ucers' market returns which is deducted monthly by ncial marketing agencies from the market price of and remitted to the Canadian Dairy Commission for oses of export assistance.

Le programme de gestion vise à équilibrer, sur une base de matière grasse, les exigences des marchés domestique et d'exportation commerciale.

Depuis l'adhésion des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse au programme, le 1er avril 1974, le programme de gestion des approvisionnements de lait et de crème de transformation est maintenant en vigueur dans toutes les provinces productrices de lait.

Le programme est appliqué en émettant un quota de mise en marché individuel à chaque producteur. Ce partage du marché aide les producteurs à planifier leurs transactions dans le contexte des exigences du marché du lait. L'administration du contingentement est décentralisée avec la responsabilité de l'attribution et de la transmission des contingents relevant des régies provinciales de commercialisation du lait, sous les règlements approuvés par le comité national.

La détermination du volume du contingentement global est le point le plus important. Le comité de gestion étudie, périodiquement, les tendances de la consommation et de la production. Une étude des quotas, faite par le comité, relativement à la consommation anticipée pour l'année 1974-1975, à conduit à prendre la décision de réduire le quota d'environ 7% à partir du 1er avril 1975.

PRÉLÈVEMENTS

Le programme de gestion des approvisionnements vise à équilibrer l'offre et la demande sur une base de matière grasse. La partie de la production de la poudre de lait écrémé qui dépasse les besoins intérieurs est, par conséquent, disponible pour l'exportation. En vertu de ce programme, les recettes des producteurs provenant des ventes de la poudre de lait écrémé sur le marché intérieur et sur les marchés mondiaux font l'objet d'une péréquation au moyen de prélèvements effectués à même les recettes des producteurs, perçus mensuellement du prix du marché du lait par les offices provinciaux de commercialisation et remis à la Commission canadienne du lait pour fin d'aide à l'exportation.

At the beginning of each dairy year the Commission estimates the amount of money required to equalize prices in the domestic and export markets. The levy is set at a level which is expected to provide adequate funds for this purpose.

The international market is dominated by the volume of export sales of skim milk powder from the European Economic Community (E.E.C.) which is by far the largest exporter of solids-non-fat. The Economic Community and the other major exporters which include New Zealand, Australia and Canada, export a relatively small proportion of the total solids-non-fat produced as skim milk powder. It is a common experience in these countries that a small change in total milk production results in relatively larger changes in production of the residual products such as skim milk powder. This contributes to changes in stock position which make international markets for skim milk powder subject to substantial price fluctuation.

The levy rate on shipments made within market sharing quota was 15¢ per hundred pounds of milk effective April 1, 1974, and remained unchanged during the entire dairy year. There was no levy on in-quota deliveries of cream.

Receipts from levies amounted to $12,743,486. The cost of equalizing export sales made during the year amounted to $5,598,210. Export equalization cost applicable to inventories of skim milk powder held by the Commission on March 31 was $14,256,190. A provision in this amount was made in the accounts of the Commission against this estimated loss. (Note to Schedule A.)

CONSULTATIVE COMMITTEE

The Consultative Committee to the Commission consists of nine members appointed to advise the Commission on matters relating to the production and marketing of dairy products.

The Committee members represent processing and production sectors of the industry and meet monthly.

Au début de chaque année laitière, la Commission ét une prévision de la quantité d'argent nécessaire p niveler les prix sur les marchés intérieur et d'exporta Le prélèvement est fixé à un niveau tel qu'il puisse fou des fonds suffisants à cet effet.

Le marché international est dominé par les volu d'exportation de poudre de lait écrémé de la C munauté économique européenne (C.E.E.) qui est de le plus grand exportateur de solides non gras. La C munauté et les autres principaux exportateurs, not ment la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Can n'exportent qu'une proportion relativement faible d quantité totale de solides non gras produits sous form poudre de lait écrémé. Il est fréquent dans ces p qu'une petite variation de production totale de lait traîne des variations relativement importantes de pro tion de produits dérivés comme la poudre de lait écré ce qui influe sur le niveau des stocks et soumet marchés internationaux de poudre de lait écrémé à fluctuations de prix appréciables.

Le taux de prélèvement sur les livraisons faite l'intérieur des contingents atteignait 15¢ le cent livre lait à compter du 1er avril 1974, et est demeuré st durant toute l'année laitière. Aucun prélèvement n'a effectué sur les livraisons de crème faites sous contin

Les recettes provenant des prélèvements ont at $12,743,486. Le coût de la péréquation pour les vent l'exportation effectuées au cours de l'année a at $5,598,210. Le coût de la péréquation à l'exporta applicable aux inventaires de la poudre de lait écr tenue en réserve par la Commission le 31 mars étai $14,256,190. Un montant a été prévu dans les compte la Commission pour absorber cette perte. (Voir ann tion à l'Annexe A)

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif de la Commission se compose membres nommés qui ont pour tâche de conseille Commission sur les questions relatives à la productio à la commercialisation des produits laitiers.

Ces membres, qui se réunissent une fois par mois, des représentants des secteurs de la transformation e la production laitière.

NCIAL STATEMENT

udited financial statements of the Commission for scal year 1974-75 form a part of this report.

ommission receives funds to conduct its operations four sources:

dministrative expenses are provided in part by a ote of Parliament to the Commission and in part by ervices provided without charge by government epartments;

nds required to purchase products under price upport are borrowed from the Minister of Finance nd are repayable with interest. The maximum orrowing authority under the Canadian Dairy Commission Act is $100 million;

nds collected from producer levies are used to ecover the difference between the cost of products urchased by the Commission and the revenue eceived from the sales of products for export;

nds required for the payment of producer subdies, and for storage, freight, and handling costs on roducts purchased, and interest on loans, are rovided by an allocation to the Commission from the gricultural Stabilization Board.

nds accruing to, or borrowed by the Commission, than in the Administrative Vote, are deposited in the dian Dairy Commission Account in the Consolidated nue Fund. All payments other than for administrative nses are made from that Account.

Commission received an allocation of $251.1 million the Agricultural Stabilization Board and $12.7 million producers' levies for a total of $263.8 million. Expenes were $238.5 million for subsidies to producers and million for export assistance.

ÉTAT FINANCIER

Les états financiers vérifiés de la Commission pour l'année financière 1974-1975 font partie intégrante de ce rapport.

Pour mener à bien ses activités, la Commission a reçu des fonds de quatre sources:

a) Les dépenses administratives sont financées, en partie, par un crédit accordé par le Parlement à la Commission et, d'autre part, par les services fournis sans frais par les ministères gouvernementaux.

b) Les fonds nécessaires à l'achat de produits dans le cadre du programme de soutien des prix sont empruntés au ministère des Finances et sont remboursables avec intérêts. La somme maximale empruntable au sens de la Loi sur la Commission canadienne du lait est de 100 millions de dollars.

c) Les fonds perçus à titre de prélèvements servent à combler la différence entre le coût des produits achetés par la Commission et le revenu provenant des ventes de ses produits à l'exportation.

d) Les fonds nécessaires au paiement des subventions aux producteurs et à l'acquittement des frais d'entreposage, de transport et de manutention des produits achetés, et de l'intérêt sur les prêts proviennent d'un montant alloué à la Commission par l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Tous les fonds revenant à la Commission ou empruntés par elle, autres que les crédits accordés par voie administrative, sont déposés dans le fond du revenu consolidé du compte de la Commission canadienne du lait. Tous les paiements autres que les dépenses administratives sont faits à partir de ce compte.

La Commission a reçu une somme de 251.1 millions de dollars des crédits accordés à l'Office de stabilisation des prix agricoles et de 12.7 millions de dollars des prélèvements perçus des producteurs, soit un total de 263.8 millions de dollars. Les subventions versées aux producteurs se sont élevées à 238.5 millions de dollars et celles occasionnées par l'aide à l'exportation à 5.6 millions.

The cost of the Price Support Program according to the Statement of Operations, was $241.3 million, whereas, the funds provided by the Agricultural Stabilization Board were $251.1 million, which resulted in a net increase of $9.8 million for the dairy year. Adding the opening balance of $5 million left a balance of $14.8 million at March 31, 1975.

The Statement of Operations shows a cost of $0.1 million in respect of assistance to export sales made by the private trade. Export operations of the Canadian Dairy Commission for skim milk powder were included in the Schedule of Marketing Operations (Schedule A). Export equalization on the Commission's sales amounted to $5.5 million. The combined equalization charges on sales during the year amounted to $5.6 million.

The net cost of the marketing operations for creamery butter and skim milk powder was $2.7 million. The cost resulted from trading expenses, such as storage, freight, and handling in the amount of $3.7 million and interest of $3.1 million which were partially offset by the profits from the market operations.

On April 1, 1974, the outstanding amount of the loan was $1.9 million. Borrowings were $129.8 million, of which $100.1 million were repaid during the year leaving a balance of $31.6 million plus $0.5 M. interest payable at March 31, 1975.

Administrative expenses, detailed in Schedule B to the Financial Statement, totalled $1,512,173, of which $894,278 were provided by Vote of Parliament to the Commission (Agriculture Vote 45). The remaining $617,445 was the value of services rendered by government departments without charge.

COMMUNICATIONS

In the interest of explaining and discussing dairy policy issues, the Commissioners and Senior Staff attended producer and processor meetings across Canada.

The Commission distributed to producers subsidy rules and regulations as well as five additional explanatory statements on dairy policy.

Le coût du Programme de soutien des prix, selon le compte rendu des activités a été de 241.3 millions de dollars; les fonds alloués par l'Office de stabilisation des prix agricoles ont été de 251.1 millions de dollars ce qui donne une augmentation nette de 9.8 millions de dollars pour l'année laitière. Si on ajoute à ce montant le solde d'ouverture de 5 millions de dollars, le solde net s'élevait donc à 14.8 millions de dollars le 31 mars 1975.

D'après le compte rendu des activités, l'aide fournie au secteur privé pour les ventes à l'exportation a coûté (million de dollars. Les activités d'exportation de la Commission canadienne du lait pour la poudre de lait écrém figurent à l'annexe sur les activités de commercialisati (Annexe A) La péréquation des ventes à l'exportation la Commission a coûté 5.5 millions de dollars. Les fr combinés de péréquation des ventes au cours de l'ann se sont élevés à 5.6 millions de dollars.

Le coût net des activités de commercialisation du beu de fabrique et de la poudre de lait écrémé a été de millions de dollars. Les bénéfices occasionnés par les a tivités ont partiellement compensé les frais de comm cialisation, et notamment d'entreposage, de transport de manutention, qui se chiffraient à 3.7 millions de dolla et l'intérêt qui s'élevait à 3.1 millions de dollars.

Au 1er avril 1974, le montant non remboursé de l'empru était de 1.9 million de dollars et les emprunts étaient 129.8 millions dont 100.1 millions de dollars ont été re boursés, de sorte que le solde était de 31.6 millions dollars et les intérêts remboursables, au 31 mars 1975, 0.5 million.

Les dépenses administratives décrites dans l'annexe « de l'état financier se sont élevées à $1,512,173 d $894,278 ont été absorbées par les crédits accordés p le Parlement à la Commission (Crédit 45 de l'Agricultur Le solde de $617,445 représente la valeur des servic rendus, sans frais, par les ministères.

COMMUNICATION

Afin d'expliquer les questions relatives à la politi laitière et d'en discuter, les commissaires et le person de cadre ont assisté à des réunions de producteurs et transformateurs à travers le Canada.

La Commission a distribué aux producteurs règlements sur les subventions de même que cinq aut exposés sur la politique laitière.

Commission issued press releases on the annual policy announcement and subsequent dairy policy ıdments. Terms and conditions governing the price ort operations were communicated through the ıase and Sales Specifications and Amendments to ɛssors and exporters.

g the year the Commissioners and senior staff were antly involved in interdepartmental discussions on ıational trade and Canadian dairy policy.

ɔONNEL

J. Dever, Treasurer, resigned effective August 23, Mr. Edwin (Ed) J. McCullough joined the Commis- as Treasurer effective September 1, 1974.

J. Sherk, Director of Marketing, retired effective mber 30, 1974. Mr. Lorne J. Marcellus was ap- ed Director of Market Operations, effective October 74.

Philip M. Stone joined the Commission as an omist effective January 1, 1975.

Federal Government's Official Languages Resolution res reporting on the state of implementation of the y: Of the Commission's complement of 46 man years, e subject to the terms and conditions of the Official uages Resolution. Of these 43 positions, 34 have designated bilingual, 5 have been identified as uni- al English, and 4 as either English or French.

Respectfully submitted,

E. J. Powers
Chairman

J. Thibaudeau
Vice-Chairman

H. M. Johnson
Commissioner

La Commission a publié des communiqués de presse sur l'annonce de la politique laitière annuelle et sur les modifications subséquentes. Les modalités régissant le programme de soutien des prix ont été annoncées par l'entremise des normes d'achat et de vente et des modifications s'adressant aux transformateurs et aux exportateurs.

Au cours de l'année, les commissaires et le personnel de cadre ont participé à des discussions interministérielles sur le commerce international et la politique laitière canadienne.

PERSONNEL

Le 23 août 1974, monsieur J. Dever démissionnait de son poste de trésorier et le 1er septembre 1974, monsieur Edwin (Ed) J. McCullough entrait au service de la Commission en qualité de trésorier.

Monsieur J. Sherk, directeur de la Commercialisation, a pris sa retraite le 30 décembre 1974, et monsieur Lorne J. Marcellus a été nommé directeur des Transactions commerciales le 1er octobre 1974.

Le 1er janvier 1975, monsieur Philip M. Stone s'est joint à la Commission en qualité d'économiste.

La résolution sur les langues officielles du gouvernement fédéral exige un rapport sur l'application de cette politique. Du personnel de 46 années-homme de la Commission, 43 sont assujetties aux modalités de la Résolution sur les langues officielles. De ces 43 postes, 34 ont été désignés bilingues, 5, unilingues et 4, français ou anglais.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

E. J. Powers
Le président

J. Thibaudeau
Le vice-président

H. M. Johnson
Le commissaire

COMMISSIONERS AND SENIOR COMMISSION PERSONNEL

Chairman	E. J. Powers
Vice-Chairman	J. Thibaudeau
Commissioner	H. M. Johnson
General Manager	H. J. Mestern
Director, Market Operations	L. J. Marcellus
Economic Advisor	R. Cloutier
Treasurer	E. J. McCullough
Director, Subsidy & Market Share Administration	R. J. Labossière
Head, Operations & Planning Agricultural Stabilization Board	A. Gratton

CONSULTATIVE COMMITTEE TO THE COMMISSION

(As of March 31, 1975)

Chairman:	P. Pariseault	Granby, Quebec
Members:	D. G. Anderson	St. Peter's Bay, P.E.I.
	S. G. K. Ault	Winchester, Ontario
	L. T. Clark	Regina, Saskatchewan
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour, Que.
	P. St-Martin	Ville-Marie, Quebec
	K. G. McKinnon	Port Elgin, Ontario
	G. R. McLaughlin	Beaverton, Ontario
	G. J. Okulitch	Vancouver, British Columbia

COMMISSAIRES ET CADRES SUPÉRIEURS DE LA COMMISSION

Président	E. J. Powers
Vice-président	J. Thibaudeau
Commissaire	H. M. Johnson
Gérant général	H. J. Mestern
Directeur des Transactions commerciales	L. J. Marcellus
Conseiller économique	R. Cloutier
Trésorier	E. J. McCullough
Directeur de l'Administration des subsides et des contingents de mise en marché	R. J. Labossière
Chef, Fonctionnement et Planification, Office de stabilisation des prix agricoles	A. Gratton

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION

(le 31 mars 1975)

Président:	P. Pariseault	Granby (Québec)
Membres:	D. G. Anderson	St. Peter's Bay (Ile-du-Prince-Edouard)
	S. G. K. Ault	Winchester (Ontario)
	L. T. Clark	Régina (Saskatchewan)
	F. Forest	St-Grégoire de Bécancour (Québec)
	P. St-Martin	Ville-Marie (Québec)
	K. G. McKinnon	Port Elgin (Ontario)
	G. R. McLaughlin	Beaverton (Ontario)
	G. J. Okulitch	Vancouver (Colombie-Britannique)

Report to the Minister of Agriculture
on the examination of
accounts and financial statements of the
CANADIAN DAIRY COMMISSION
for the year ended March 31, 1975

Rapport au ministre de l'Agriculture
sur l'examen des
comptes et des états financiers de la
COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
pour l'année terminée le 31 mars 1975

AUDITOR GENERAL OF CANADA AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ottawa, Ontario,
K1A 0G6,

June 9, 1975.

The Honourable Eugene F. Whelan, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6

Dear Mr. Whelan,

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at March 31, 1975 and the statement of operations for the year then ended. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at March 31, 1975 and the results of its operations for the year then ended, in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers.

Yours sincerely,

Auditor General of Canada.

AUDITOR GENERAL OF CANADA

AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ottawa (Ontario)
K1A 0G6

Le 9 juin 1975

L'honorable Eugene F. Whelan, C.P., député
Ministre de l'Agriculture
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai examiné le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 mars 1975, et l'état d'exploitation pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des méthodes de comptabilité et les sondages de registres comptables et de pièces justificatives que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1975, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

L'Auditeur général du Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

Balance Sheet as at March 31, 1975

Assets	1975	1974	Actif
Deposit with the Receiver General	$31,644,015	$9,941,455	Dépôt au compte du Receveur général
Accounts receivable	278,980	5,190,210	Comptes à recevoir
Receivable from provincial milk marketing boards	1,860,840	955,741	A recevoir des offices provinciaux de commercialisation du la
Inventories, at lower of cost or market value (Note 2)			Stocks — évaluation au plus bas du coût ou de la valeur du marché (note
Butter	10,142,651	7,042,180	Beurre
Skim milk powder	35,272,834	6,786,838	Lait écrémé en poudre
Casein	—	113,261	Caséine
	45,415,485	13,942,279	
	$79,199,320	$30,029,685	

Approved by the Commission
Approuvé par la Commission

Ellard Powers

Président
ELLARD POWERS
Chairman

J. Thibaudeau

Vice-président
J. THIBAUDEAU
Vice-Chairman

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

(Établie en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

Bilan au 31 mars 1975

Liabilities	1975	1974	Passif
payment on sales	$ 632,262	$ 482,349	Paiement d'avance sur ventes
ounts payable	2,961,921	2,800,636	Comptes à payer
sidies payable producers	28,701,160	19,899,318	Subventions payables aux producteurs
ns from Canada including ccrued interest	32,150,766	1,868,147	Emprunts en vertu de l'article 16 de la Loi et intérêts courus
	64,446,109	25,050,450	
ity of Canada			**Avoir du Canada**
ance at beginning f year	4,979,235	11,751,429	Balance au début de l'année
d: Operations or the year	9,773,976	(6,772,194)	Plus: Opérations de l'année
ance at end of year	14,753,211	4,979,235	Balance à la fin de l'année
	$79,199,320	$30,029,685	

have examined the above balance sheet and related statement of operations and have orted thereon under date of June 9, 1975 to Minister of Agriculture.

J'ai examiné le bilan ci-dessus ainsi que l'état xploitation s'y rapportant et j'en ai fait rapport 9 juin 1975 au ministre de l'Agriculture.

uditeur général du Canada
J. MACDONELL
ditor General of Canada

CANADIAN DAIRY COMMISSION
STATEMENT OF OPERATIONS FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1975

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
ÉTAT D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1975

	1975	1974	
Parliamentary appropriations:			Crédits parlementaires:
Agricultural Stabilization Board — Agriculture Vote 20 (Vote 15 in 1974)	$251,100,000	$143,400,000	L'Office de stabilisation des prix agricoles Crédit 20 — Agriculture (Crédit 15 en 1974)
Agriculture Vote 45 (Vote 35 in 1974)	894,728	751,466	Crédit 45 — Agriculture (Crédit 35 en 1974)
	251,994,728	144,151,466	
Cost of operations:			Coût d'exploitation:
Dairy price support program			Programme de soutien du prix des produits laitiers:
Subsidies to producers on milk and cream for manufactured products	238,491,346	147,116,858	Subventions versées aux producteurs de lait et de crème pour produits manufacturé
Loss on marketing operations (Schedule A)	2,745,626	2,311,754	Perte de la commercialisation (Annexe A)
Export assistance on marketing dairy products			Aide à l'exportation de commercialisation des produits laitiers:
Skim milk powder	79,719	67,299	Lait écrémé en poudre
Cheese	—	(2,940)	Fromage
Subsidy on skim milk diverted to production of casein	—	661,802	Subvention pour commercialisation du lait écrémé affecté à la production de caséine
Miscellaneous expense	9,333	17,421	Dépenses diverses
	241,326,024	150,172,194	
Net administrative expense (Schedule B)	894,728	751,466	Dépenses nettes d'administration (Annexe B)
	242,220,752	150,923,660	
Increase (decrease) during the year in Equity of Canada	$9,773,976	$(6,772,194)	Augmentation (diminution) durant l'année de l'avoir du Canada

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

OPÉRATIONS DE COMMERCIALISATION POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1975

SCHEDULE A — ANNEXE A

	1975				1974	
	Butter	Skim milk powder	Casein	Total		
	Beurre	Lait écrémé en poudre	Caséine	Total		
Sales / Ventes	$73,345,114	$44,897,876	$431,244	$118,674,234	$103,123,527	
Levies on producers / Contributions des producteurs	—	12,743,486	—	12,743,486	8,011,670	
Cost of products sold (Note 2) / Coût des produits vendus (note 2)	73,345,114	57,641,362	431,244	131,417,720	111,135,197	
Gross profit (loss) / Profit brut (perte)	63,433,106	63,558,583	365,968	127,357,657	109,235,903	
	9,912,008	(5,917,221)	65,276	4,060,063	1,899,294	
Expense: / Dépenses:						
Storage / Entreposage	980,781	905,942	—	1,886,723	1,278,930	
Freight / Transport	649,018	618,739	—	1,267,757	904,852	
Handling / Manutention	202,456	201,082	—	403,538	237,514	
Miscellaneous / Divers	23,144	157,886	5	181,035	265,990	
	1,855,399	1,883,649	5	3,739,053	2,687,286	
	$ 8,056,609	$ (7,800,870)	$ 65,271	321,010	(787,992)	
Interest on loans / Intérêts sur les emprunts				3,066,636	1,523,762	
Net loss on marketing operations / Perte nette de la commercialisation				$ 2,745,626	$ 2,311,754	

CANADIAN DAIRY COMMISSION

SCHEDULE OF ADMINISTRATIVE EXPENSE FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1975

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

ÉTAT DES DÉPENSES D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1975

SCHEDULE B — ANNEXE

	1975	1974	
Remuneration of members of the Commission	$ 93,543	$ 94,504	Rémunération des membres de la Commission
Employee salaries	430,212	331,766	Traitements des employés
Other personnel costs	61,203	63,909	Autres rémunérations
Transportation and communications	61,648	40,736	Transports et communications
Consultative Committee expense	20,218	21,840	Dépenses du Comité consultatif
Audit Services	80,000	80,000	Services de vérification
Other professional and special services	42,255	28,346	Autres services professionnels et spéciaux
Rentals	74,576	43,599	Location
Repairs and maintenance	1,240	4,893	Services de réparation et d'entretien
Utilities, materials and supplies	20,815	14,924	Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements
Acquisition of furniture and equipment	8,840	26,823	Acquisition de mobilier et équipement
Miscellaneous	178	126	Divers
Subsidy processing and cheque issue services	617,445	519,000	Service de traitement des subventions et d'émission des chèques
	1,512,173	1,270,466	
Less: Services provided by government departments without charge	617,445	519,000	Moins: Services gratuits fournis par les ministères
Net administrative expense	$ 894,728	$ 751,466	Dépenses nettes d'administration

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Notes to Financial Statements March 31, 1975

1. **Accounting policy**
Purchases of furniture and equipment are recorded as an administrative expense in the year of acquisition.

2. **Inventories**
The Commission purchases skim milk powder from processors at the Canadian market support price for sale outside of Canada. The world market price has recently been declining, resulting in the market value of the inventory of skim milk powder as at March 31, 1975 being $14,265,190 less than the Canadian market support price. The amount of the decrease has been reflected in the carrying value of the inventory and charged to the cost of products sold.

As at March 31, 1975 commitments by the Commission to purchase skim milk powder produced prior to March 31, 1975 at current Canadian market support prices amounted to approximately $7,000,000. No provision has been made in the financial statements for losses which may result from these purchases at higher than export market prices.

END

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Notes aux états financiers le 31 mars 1975

1. **Convention comptable**
Les achats de mobilier et d'équipement sont inscrit en tant que dépenses administratives dans l'anné d'acquisition.

2. **Stocks**
La Commission achète du lait écrémé en poudre de fabriquants au prix de soutien du marché canadien e vue de le vendre à l'extérieur du pays. Le prix l'échelle mondiale a subi récemment un recul, ce qui occasionné une baisse de la valeur marchande de stocks de lait écrémé en poudre, au 31 mars 1975, d l'ordre de $14,265,190 en regard du prix de soutien d marché canadien. Cette baisse s'est réflétée dans valeur comptable des stocks et a été imputée au co des produits vendus.

Au 31 mars 1975, les montants engagés par la Com mission pour l'achat du lait écrémé en poudre produ avant cette date au prix de soutien en cours sur marché canadien, s'élevaient à environ 7 millions d dollars. Les états financiers ne contiennent aucun provision relative aux pertes qui pourraient résulter d ces achats à des prix plus élevés que ceux sur marché d'exportation.

FI

Province	Date of Entry into the Plan La date d'adhésion au plan	New MSQ Entitlement after Interprovincial Adjustment La nouvelle allocation après l'ajustement interprovincial	Net Reduction Réduction nette	MSQ Entitlement Apr. 1/75 following reduction Allocation du Q.M.M. au 1er avr./75 après la réduction
P.E.I./I.-P.-É.	Dec./Déc. 1, 1971	7.1	0.1	(7.0)
N.S./N.-É.	Apr./Avr. 1, 1974	4.4	0.3	4.1
N.B./N.-B.	Apr./Avr. 1, 1974	4.8	0.3	4.5
Que./Québec	Dec./Déc. 1, 1970	227.9	15.8	212.1
Ont./Ontario	Dec./Déc. 1, 1970	148.0	10.3	137.7
Man./Manitoba	July/Juil. 1, 1972	20.4	0.8	(19.6)
Sask./Sask	July/Juil. 1, 1972	(14.7)	0	(14.7)
Alta/Alberta	Apr./Avr. 1, 1972	(36.0)	0	(36.0)
B.C./C.-B.	Oct./Oct. 1, 1973	12.8	0.9	11.9
Canada		476.1	28.5 *	447.6

( ) Protected. — Protégé.

* 33.0 mil. lbs of B.F. (7.5%) minus 4.5 mil. lbs. of B.F. which are protected for P.E.I., Manitoba, Saskatchewan and Alberta under the terms of the Supply Management Agreement.

* 33.0 mil. lbs. de M.G. (75%) moins 4.5 mil. lbs. de M.G. qui sont protégés pour I.-P.-É., Manitoba, Saskatchewan et Alberta selon les termes de l'entente du plan de commercialisation du lait.

MANUFACTURING MILK, SUBSIDY LEVEL, AND TARGET RETURNS FROM 1962-63 TO AUGUST 1975
LAIT INDUSTRIEL, NIVEAU DE SUBVENTION, REVENU PRÉVU POUR LA PÉRIODE 1962-63/AOÛT 1975

Dairy Year / Année laitière	Announced Manufacturing Milk Price * / Prix du lait industriel	Subsidy Subvention Milk/Lait	BF/MG ¢/lb	Target Returns / Revenu prévu	Holdback/Levy / Retenue
	— $/100 lb. milk — lait —			— $/100 lb. milk — lait —	
1962-63	2.12	0.50	14.28	2.62	—
1963-64	2.36	0.50	14.28	2.86	—
1964-65	2.70	0.46	13.14	3.16	—
1965-66	2.94	0.58	16.57	3.52	—
1966-67	3.25	0.85	24.28	4.10	0.10
1967-68	3.54	1.21	34.57	4.75	0.11
1968-69	3.54	1.31	37.42	4.85	0.15
1969-70	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
1970-71	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
1971-72 Apr. — avr./71	3.99	1.25	35.71	5.24	(0.26)
Aug. — août 16/71	4.24			5.49	0.20
Oct. — oct. 1/71					0.10
1972-73	4.44	1.25	35.71	5.69	0.10
1973-74	5.10	1.45	41.43	6.55	0.30
Aug. — août 1/73	5.25	1.45		6.70	0.10
	5.25	2.01	57.43	7.26	0.10
1974-75 Apr. — avr./74	6.20	2.30	65.71	8.50	0.15
June — juin/74	6.20	2.56	73.14	8.76	0.15
Aug. — août 1/74	6.85	2.56	73.14	9.41	0.15
Jan. — janv. 24/75	7.46	2.56	73.14	10.02	0.15
1975-76 Apr. — avr./75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.45

* Announced manufacturing milk price is market return to dairy producers based on support price of butter and skim milk powder after an allowance for processing margin.

* Le prix annoncé pour le lait industriel est le revenu tiré du marché basé sur les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé après avoir tenu compte de la marge de transformation.

	CDC Purchases CCL Achats	CDC Sales CCL Ventes	CDC Stocks at March 31 Stocks au 31 mars	CDC Imports CCL Importations
			Mil./lb.	
Butter — Beurre				
1968-69	82.4	71.4	14.7	—
69-70	97.5	59.9	51.3	—
70-71	68.0	81.9	37.5	—
71-72	44.6	86.8	6.6	11.3
72-73	55.1	84.8	2.8	25.8
73-74	94.5	91.4	6.2	53.0
74-75	95.8	88.5	13.5	53.7
Skim Milk Powder — Lait écrémé en poudre				
1968-69	198.0	123.0	172.0	
69-70	171.3	272.3	69.4	
70-71	115.7	179.6	4.6	
71-72	104.1	108.7	—	
72-73	206.5	142.8	63.7	
73-74	112.8	161.3	15.2	
74-75	172.6	99.3	88.6	
Cheddar Cheese — Fromage cheddar				
1968-69	7.7	7.5	0.2	
69-70	7.5	7.2	0.5	
70-71	4.2	4.7	—	
71-72	—	—	—	
72-73	—	—	—	
73-74	—	—	—	
74-75	—	—	—	

1974-75 Annual Report — Rapport budgétaire annuel
Canadian Dairy Commission — Commission canadienne du lait.

Number of registered producers — by province, at April 1, 1975
Nombre de producteurs enregistrés — par province au 1er avril 1975

	Lait de consommation Fluid	Lait & Crème Milk & Cream	Total
P.E.I. — I.-P.-É.	95	1,510	1,605
N.S. — N.-E.	813	480	1,293
N.B. — N.-B.	475	891	1,366
Que. — Qué.	4,831	24,159	28,990
Ontario	8,653	12,115	20,768
Manitoba	1,427	5,543	6,970
Saskatchewan	526	9,137	9,663
Alberta	983	9,924	10,907
B.C. — C.-B.	1,371	300	1,671
Canada	19,174	64,059	83,233

Milk and Cream Received by Plants from Registered and Non-Registered Producers ('000 lbs B.F.)

Lait et crème des producteurs enregistrés et non enregistrés reçus par les usines (1000 liv. M.G.)

1974-75

	Industriel / Lait de consommation Industrial from Fluid	Crème et lait industriel Industrial Milk & Cream	Total
P.E.I. — I.-P.-É.	177	4,620	4,797
N.S. — N.-É.	2,418	541	2,959
N.B. — N.-B.	587	1,784	2,371
Que. — Qué.	17,250	147,707	164,957
Ontario	43,609	60,789	104,398
Manitoba	6,838	7,621	14,459
Saskatchewan	464	7,568	8,032
Alberta	2,158	20,615	22,773
B.C. — C.-B.	9,098	480	9,578
CANADA	82,599	251,725	334,324

DB15
-A56

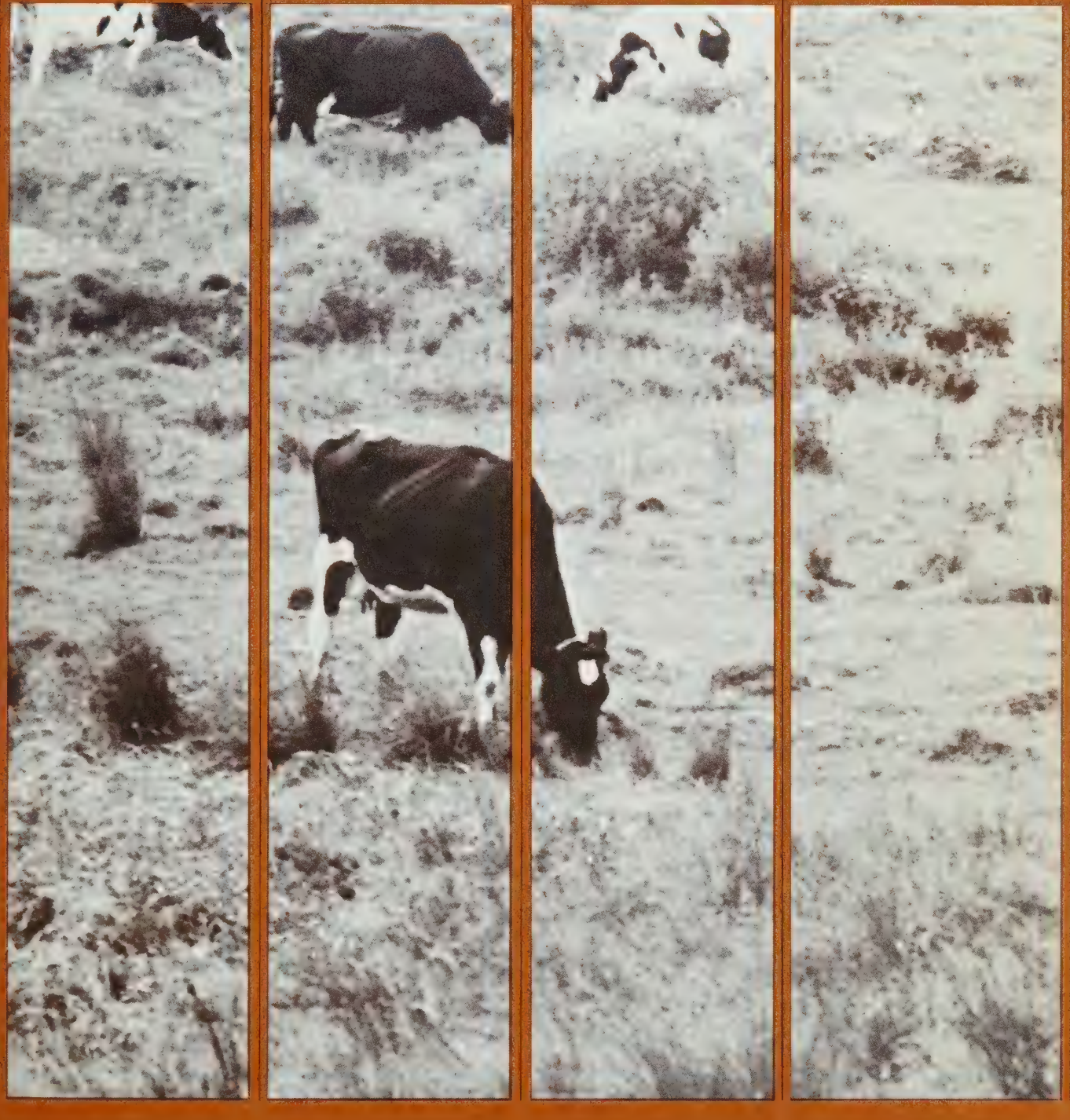
LIBRARY
FEB 24 1977
UNIVERSITY OF TORONTO

Government Publications

Annual Report

Rapport Annuel

1975-76



Canadian Dairy Commission

Commission canadienne du lait

ster of Agriculture
wa, Ontario.

Sir,

Ve present herewith the Annual Report of the operations
financial transactions of the Canadian Dairy Commission
he year ended March 31, 1976.
The dairy policy announcement of March 27, 1975,
ided a target support price of $11.02 per hundred
nds of milk used in the manufacture of skim milk powder
butter. This announcement was consistent with the
sequent identification of a national long-term dairy policy
ch was announced on April 18, 1975.
The objectives of the long-term dairy policy which are
found within the Canadian Dairy Commission Act are:
To provide efficient producers of milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investments,
and
To provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of high quality dairy products.
On April 1, 1975, the Government established a Returns
ustment Formula to assist in achieving these objectives.
The Government also announced that an effective market
ing quota program would become an integral instrument
he national long-term dairy policy in order to balance
nestic supply with the requirements of domestic and
ort markets.

Au ministre de l'Agriculture
Ottawa, Ontario

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités et des opérations financières de la Commission canadienne du lait pour l'année se terminant le 31 mars 1976.

La politique laitière annoncée le 27 mars 1975 signifiait un prix de soutien objectif de $11.02 le cent livres de lait servant à la fabrication de la poudre de lait écrémé et du beurre. Cette annonce était en accord avec l'identification ultérieure d'une politique laitière nationale à long terme annoncée le 18 avril 1975.

Les objectifs de la politique laitière à long terme aussi inclus dans la Loi sur la Commission canadienne du lait sont:

Assurer aux producteurs efficaces de lait et de crème la possibilité de gagner un revenu équitable en rémunération de leur travail et de leurs investissements, et

Assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de haute qualité.

Le 1er avril 1975, le gouvernement a établi une Formule d'ajustement des revenus pour aider à la réalisation de ces objectifs.

Le gouvernement a aussi annoncé qu'un programme effectif des contingents de mise en marché deviendrait un instrument intégral de la politique laitière nationale à long terme afin d'équilibrer l'offre intérieure avec les exigences du marché domestique et des marchés d'exportation.



Dairy Policy Development

The Minister of Agriculture announced several programs during 1975/76 which both broadened and strengthened the policy framework for the dairy industry. All policy initiatives were explicitly conditional on the continuation of an effective Supply Management Program which had been in effect since 1970.

Firstly, the Minister introduced the Returns Adjustment Formula to provide a basis for determining returns to producers of manufacturing milk and cream produced under Market Sharing Quotas. The formula was the result of continued consultations between the Canadian Dairy Commission and the industry.

Secondly, the Minister announced that, in future, dairy support would be recovered increasingly from the marketplace, and depend less on direct Treasury assistance.

Thirdly, it was stressed that domestic sources of supply would be accorded the predominant share of the Canadian market. Cheese imports were subject to a fixed import quota of 50 million pounds which represented in volume about 5% of the domestic demand for dairy products (on a butterfat basis) produced from manufacturing milk. If future requirements necessitated an increase in imports, the role of long-term contractual import arrangements, and the impact on both industry and consumers would be carefully examined.

Fourthly, through the creation of an export equalization facility in the account of the Canadian Dairy Commission, the Government authorized a multiple-year amortization and recovery of export assistance costs through levies payable by producers.

L'évolution de la politique laitière

Au cours de l'année 1975-1976, le ministre de l'Agriculture a annoncé plusieurs programmes qui élargiren et renforçèrent le cadre de la politique sur l'industrie laitièr Toutes les initiatives concernant les politiques laitières fure expressément dépendantes de la continuation d'un Programme efficace de gestion des approvisionnements d en vigueur depuis 1970.

Premièrement, le ministre a introduit la Formule d'ajustement des revenus afin d'assurer une base pour déterminer les revenus payables aux producteurs de lait industriel et de crème produits au-dessous des contingent de mise en marché. La Formule faisait suite à des consultations soutenues entre la Commission canadienne lait et l'industrie.

Deuxièmement, le ministre a annoncé qu'à l'avenir, le soutien accordé à la laiterie proviendrait de plus en plus du marché, et dépendrait moins de l'assistance directe du Trésor.

Troisièmement, on a précisé que les sources domestiqu d'approvisionnement constitueraient la part prédominante marché canadien. Les importations de fromage étaient soumises à un quota d'importation fixe de 50 millions de livres, ce qui représentait, en volume, presque 5% de la demande domestique en produits laitiers (sur une base de matière grasse) fabriqués à partir de lait industriel. Si à l'avenir les exigences nécessitaient une augmentation des importations, le rôle des arrangements contractuels d'importations à long terme, et leur impact sur l'industrie e sur les consommateurs seraient examinés soigneusement

Quatrièmement, par la création d'une facilité de péréquation des exportations au compte de la Commissio canadienne du lait, le gouvernement a autorisé un amortissement et un recouvrement sur une base de plusie années des coûts de l'assistance à l'exportation au moyen prélèvements imposés aux producteurs.

turns Adjustment Formula

ffective April 1, 1975, the increased target support level 1.02 per hundred pounds of manufacturing milk and m was established as a Base Return under the new y. This could be adjusted in relation to changing uction costs as measured by a Returns Adjustment nula, the two main elements of which were:

a) an index of dairy cash input prices to evaluate cash costs in dairy production;
b) the Consumer Price Index as a measure of changes in the earnings of operator and family labour.

weight of 45% was given to the cash cost index, and to the labour earnings component for a total of 80%.

ne Formula would be used during the course of the year to adjust target returns. Changes could occur, at month intervals, providing formula indices onstrated a change of 4% or more in relation to the ailing target support price. This could then be adjusted rdingly.

t the time of the Canadian Dairy Commission's annual ram review, the target support level could be adjusted cising the formula as well as a number of judgement rs. Factors considered are:

a) significant changes occurring in levels of dairy product stocks;
b) changes occurring in other milk producing countries to dairy producer returns;
c) major changes in competitive processing costs.

Formule d'ajustement des revenus

A partir du 1er avril 1975, la nouvelle politique établissait comme Base de revenu le niveau majoré de soutien objectif de $11.02 le cent livres de lait industriel et de crème. On pouvait ajuster ce niveau aux coûts de production changeants mesurés par une Formule d'ajustement des revenus, dont les deux éléments principaux étaient:

a) un indice des prix de revient des produits laitiers, pour évaluer les coûts de détail dans la production laitière;
b) l'Indice des Prix à la Consommation comme mesure des changements dans la rémunération du travail de l'opérateur et de sa famille.

Un poids de 45% fut donné à l'indice des prix de revient et de 35%, aux rémunérations du travail, pour un poids total de 80%.

La formule serait utilisée au cours de la campagne laitière afin d'ajuster les revenus objectifs. Tous les trois mois, on pourrait affectuer des changements pourvu que les indices de la formule aient démontré un changement de 4% ou plus par rapport au prix de soutien objectif courant. Celui-ci, alors, pourrait être ajusté en conséquence.

Lors de la révision du programme annuel de la Commission canadienne du lait, on pourrait ajuster le niveau de soutien objectif en utilisant la formule et plusieurs facteurs rationnels. Les facteurs considérés sont:

a) des changements significatifs dans le niveau des stocks de produits laitiers;
b) des changements dans les revenus de producteurs laitiers d'autres pays producteurs de lait;
c) des changements majeurs dans les coûts concurrentiels de la transformation.





Export Equalization Facility

The costs to the Commission of export assistance for dairy products are financed through levies collected by provincial milk marketing agencies. Acting under federal delegation of powers, these agencies collect levies from producers' market payments for milk in accordance with the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan.

Until 1975, costs were assessed and recovered on an annual basis. This resulted in significant changes in the levy rate since the rate level reflected the wide swings occurring in world market prices. Thus the collapse, in early 1975, of the world price for skim milk powder caused frequent increases in the levy rate. Efforts to stabilize the levy and set it at a relevant annual rate which would minimize the impact on producer returns, led to the inception of a multiple year system of recovery of export equalization costs.

Effective July 1, 1975, an Export Equalization Facility was authorized to be administered by the Canadian Dairy Commission. Under this, levy rates are to be set once a year, with the rate structured to recover realized export equalization costs and interest over a five-year period. To allow for changes in world market conditions, the Facility could have a cash deficit or surplus of up to $40 million without changes occurring in the levy rate structure.

1975-76 Levy Rates

On April 1, 1975, the levy was set at 45¢ per hundredweight on all in-quota milk deliveries. In normal circumstances, this rate would have provided adequate funds to offset those losses incurred on exported dairy products at the prevailing world market price. However, the international market situation continued to deteriorate during the summer months, further reducing prices and market opportunities.

To remain competitive, the Commission was forced to reduce its product selling price accordingly, and, to meet additional export costs, the levy rate was increased to 90¢ on July 1, 1975.

When the Export Equalization Facility was established, the levy rate was reduced to 65¢ per hundredweight, effective July 1, 1975.

Facilité de péréquation pour les ventes à l'exportation

Les coûts encourus par la Commission pour l'assistance à l'exportation de produits laitiers sont financés au moyen de prélèvements perçus par les régies provinciales de commercialisation du lait. Ces régies agissent en vertu du pouvoir qui leur est légué du fédéral de lever des prélèvements à même les recettes des producteurs de lait conformément au Plan intérimaire compréhensif sur la commercialisation du lait.

Jusqu'en 1975, les coûts étaient fixés et récupérés annuellement. Ceci eut pour résultat des modifications significatives du taux de prélèvement parce que le niveau du taux réflétait les larges fluctuations des prix sur le marché mondial. Par conséquent, au début de 1975, la baisse des prix mondiaux de la poudre de lait écrémé a causé des augmentations fréquentes du taux de prélèvement. Des efforts pour stabiliser et fixer le prélèvement à un taux annuel pertinent qui minimiserait son impact sur les revenus du producteur, ont mené à l'adoption d'un système de recouvrement sur plusieurs années des coûts de péréquation des ventes à l'exportation.

A partir du 1er juillet 1975, la Commission canadienne du lait fut autorisée à administrer la Facilité de péréquation pour les ventes à l'exportation. En vertu de ce programme, les taux de prélèvement seraient fixés une fois par année, et le taux serait structuré de façon à pouvoir recouvrir les coûts et les intérêts de la péréquation des ventes à l'exportation sur une période de cinq ans. Afin de s'ajuster aux modifications des conditions du marché mondial, cette Facilité pourrait encourir un déficit ou un surplus au comptant jusqu'à $40 millions sans déclencher des modifications dans la structure du taux de prélèvement.

Les taux de prélèvement pour 1975-76

Le 1er avril 1975, le taux fut fixé à 45¢ le cent livres sur toutes livraisons de lait conformes aux contingents. Normalement, ce taux permettait des fonds suffisants pour compenser les pertes encourues sur les produits laitiers vendus à l'exportation au prix courant du marché mondial. Cependant, au cours de l'été la situation du marché international a continué à se détériorer, et par conséquent, elle a réduit davantage les prix et les occasions de marché.

Pour rester dans la concurrence, la Commission était contrainte de réduire le prix de vente de son produit en conséquence. De plus, afin de faire face aux coûts supplémentaires des ventes à l'exportation, le 1er juillet 1975, elle augmenta le taux de prélèvement à 90¢.

Lorsque la Facilité pour la péréquation des ventes à l'exportation fut établie, le taux de prélèvement fut réduit à 65¢ le cent livres, effectif au 1er juillet 1975.

iry Support Operations

get Support Price for Manufacturing Milk

fective April 1, 1975, the target support price for ufacturing milk was set by the Government at $11.02 undred pounds of milk (3.5% butterfat). This sented a significant increase over the support target of 0 of a year earlier and was designed to provide efficient ucers with an opportunity to earn a fair return on their an and capital investment.

he target support price for manufacturing milk was eved through two principal programs, implemented by Commission since its establishment in 1966:

1) Direct subsidy payments on milk shipments (Federal Dairy Subsidy Program).
2) An offer-to-purchase program for creamery butter and skim milk powder.

he target support price ($11.02 per hundredweight) was eved through the subsidy ($2.66 per hundredweight) and arget market returns price ($8.36 per hundredweight).

ect Subsidy Payments

he direct subsidy was authorized to be paid at a rate of 6 per hundredweights of milk (76¢ per pound butterfat) 00 million hundredweights of milk (the volume nated to meet domestic demand).

roducers received subsidy payments on all eligible in- a shipments made during the April/August period. At time, it became evident that, should production not be ced, it would exceed requirements for the year.

ordingly, the method of subsidy payment was changed sure that subsidy from funds available within the olished budget would be paid on an equitable basis to all ucers. Beginning with payment for September deliveries, idy was paid on a variable percentage (depending upon month's production) of monthly eligible shipments.

t year-end, it was determined that subsidy could be paid 9% of all in-quota deliveries made in 1975/76.

nciliation payments were, therefore, made to producers ring the difference between 89% of their eligible eries, and previous shipments on which subsidy had paid.

he total subsidy paid for 1975/76 deliveries amounted 265.9 million compared with $238.5 million the previous

Activités de soutien de la laiterie

Prix de soutien objectif du lait industriel

A partir du 1er avril 1975, le gouvernement a fixé le prix de soutien objectif du lait industriel à $11.02 le cent livres de lait (3.5% de matière grasse). Ce prix représentait une augmentation significativement supérieure au prix de soutien objectif de $8.50 de l'année précédente et visait à assurer aux producteurs la chance de gagner un revenu équitable pour leurs investissements humains et capitaux.

On a déterminé le prix de soutien objectif du lait industriel au moyen de deux programmes principaux mis en oeuvre par la Commission lors de son établissement en 1966:

1) Des paiements de subventions directes sur les livraisons de lait (Programme fédéral de subventions à la laiterie).
2) Un programme d'offre d'achat pour le beurre et la poudre de lait écrémé.

On a obtenu le prix de soutien objectif ($11.02 le cent livres) en considérant la subvention ($2.66 le cent livres) et le prix du marché objectif ($8.36 le cent livres).

Paiements de subventions directes

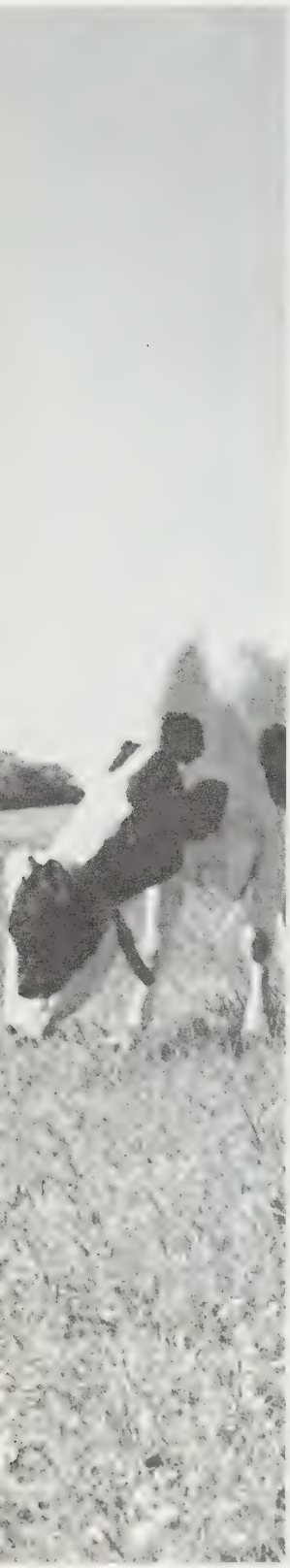
On a autorisé le paiement de subventions directes à un taux de $2.66 le cent livres (76¢ la livre de matière grasse) sur 100 millions de cent livres de lait (le volume estimé nécessaire pour satisfaire la demande domestique).

Les producteurs ont reçu des paiements de subventions sur toutes livraisons admissibles conformes aux contingents faites au cours de la période d'avril à août. Alors, il devint évident que, si la production n'était pas réduite, elle dépasserait les exigences de l'année. En conséquence, la méthode de paiement des subventions fut modifiée pour s'assurer que le paiement de subventions à même les fonds disponibles à cette fin dans le budget établi se ferait sur une base équitable pour tous les producteurs. Commençant avec le paiement des livraisons de septembre, la subvention était payable selon un pourcentage variable (dépendant de la production de chaque mois) des livraisons mensuelles admissibles.

A la fin de l'année, on a décidé de payer une subvention sur 89% de toutes les livraisons au-dessous des contingents faites au cours de l'année 1975-1976. Par conséquent, les paiements d'ajustement furent faits aux producteurs qui couvraient la différence entre 89% de leurs livraisons admissibles, et les livraisons antérieures pour lesquelles une subvention leur avait été payée.

Le total des subventions payées pour les livraisons faites en 1975-1976 se chiffrait à $265.9 millions par rapport à $238.5 millions l'année précédente.





Product Price Support Programs

Skim Milk Powder

The support price for skim milk powder, effective April 1, 1975, was announced at 64¢ per pound in carlots, delivered to basing points for Canada First Grade quality, meeting Commission specifications.

Designated basing points for purchase of skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton and Vancouver.

During the 1975/76 period, the Commission purchased 328.2 million pounds of skim milk powder. Sales of Commission-owned stocks amounted to 134.4 million pounds and, at March 31, 1976, the Commission's inventory stood at 282.5 million pounds.

Butter

The support price for butter effective April 1, 1975, was announced at $1.03 per pound in carlots, delivered to basing points, for 40 score, Canada First Grade quality, meeting Commission specifications.

The opening inventory was 13.5 million pounds. During the year, the Commission purchased more butter and sold less than in the previous year as a result of increasing production and declining consumption. Purchases amounted to 89.5 million pounds, with sales of 59.5 million. At March 31, 1976, the Commission's inventory stood at 42.2 million pounds.

Cheddar Cheese

The Commission continued the support program for cheddar cheese at the nominal figure of 60¢ per pound for the dairy year. No cheddar cheese was purchased under the program since competition maintained the market price above this support level.

Negotiations were successfully concluded with the European Economic Community to permit re-entry of Canadian aged cheddar cheese. Canada guaranteed that cheddar cheese exported to the E.E.C., and in particular to Britain, would be aged a minimum of nine months and that minimum import prices would be respected.

Approximately one million pounds of Canadian cheddar were exported by the Canadian trade during the 1975/76 dairy year. This was due, in part, to the interruption of Canadian cheddar supplies to the United Kingdom (as a result of that country's joining the E.E.C. early in 1973), and in part to the general market conditions which prevailed at that time.

Other Cheese-Import Quota

Effective June 6, 1975, the Government established a global import quota of 50 million pounds of cheese for the calendar year 1975. The import quota was introduced in support of the Canadian milk supply management program and was administered under the authority of the Export and Import Permit Act, Department of Industry, Trade and Commerce. 1975 in-quota cheese imports totalled 48.6 million pounds; down marginally from the 1974 total of 48.8 million pounds.

Programmes de soutien des prix de produits

Poudre de lait écrémé

Au 1er avril 1975, le prix de soutien de la poudre de lait écrémé a été établi à 64¢ la livre en wagonnées, livrée aux points désignés d'achat de la poudre de lait écrémé de catégorie no. 1 et répondant aux normes de la Commission.

Les points désignés d'achat de la poudre de lait écrémé étaient les suivants: Charlottetown, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton et Vancouver.

Au cours de la période 1975-1976, la Commission a acheté 328.2 millions de livres de poudre de lait écrémé. Les ventes des stocks de la Commission ont atteint 134.4 millions de livres, laissant 282.5 millions de livres en stock au 31 mars 1976.

Beurre

Au 1er avril 1975, le prix de soutien a été établi à $1.03 la livre de beurre de fabrique de catégorie no. 1 (de notation 40) en wagonnées livré aux points désignés d'achat et répondant aux normes de la Commission.

Les stocks d'ouverture étaient de 13.5 millions de livres. Au cours de l'année, la Commission a acheté plus de beurre et en a vendu moins que l'année précédente à cause d'une production accrue et une consommation à la baisse. Les achats ont été de l'ordre de 89.5 millions de livres, et les ventes se chiffraient à 59.5 millions. Au 31 mars 1976, les stocks de la Commission étaient de 42.2 millions de livres.

Fromage cheddar

Pour l'année laitière 1975-1976, la Commission a maintenu le prix de soutien du fromage cheddar au chiffre nominal de 60¢ la livre, mais n'a acheté aucune quantité de ce produit pendant ce programme parce que la concurrence a maintenu le prix de marché au-dessus de ce prix de soutien.

Des négociations heureuses avec la Communauté économique européenne ont permis la ré-entrée de fromage cheddar vieilli fabriqué au Canada. Le Canada s'est engagé n'exporter à la C.E.E., et particulièrement à la Grande-Bretagne, que du fromage cheddar vieilli d'au moins neuf mois et à respecter les prix minima d'importation.

Au cours de la campagne laitière 1975-1976, le commerce canadien a exporté approximativement un million de livres de cheddar canadien. Ce volume était dû, partiellement, à l'interruption des approvisionnements de cheddar canadien au Royaume-Uni (par suite de l'admission du R.-U. à la C.E.E. au début de 1973), et partiellement aux conditions générales du marché à cette époque.

Autres fromages-contingents d'importation

A partir du 6 juin 1975, le gouvernement a établi un contingent global d'importation de 50 millions de livres de fromage pour l'année civile 1975. Le contingent d'importation fut introduit pour maintenir le programme canadien de gestion des approvisionnements de lait et fut administré sous l'autorité de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, du Ministère de l'Industrie, des Affaires et du Commerce. En 1975, les importations de fromage conformes aux contingents se chiffraient à 48.6 millions de livres; ce volume représentait une baisse marginale par rapport au total de 48.8 millions de livres enregistrées pour l'année 1974.

e International Market Situation

uring the year ending March 31, 1976, world markets lairy products reversed their trends from a situation of luct shortage and strong price trends, (which had been case during the 1974/75 period), to one of the most e surplus situations ever recorded for dairy products. change was both rapid and profound. It is likely that its act will be felt for years to come.

he sudden change resulted from economic difficulties ch reduced overall consumption of milk and dairy ducts in major dairy producing countries. Exportable luses also increased as consumption in major importing ntries, which were still reacting to the high price levels of previous years, declined. The situation was further cerbated by the foreign exchange shortages experienced any exporting countries, and the general economic ession.

Simultaneously, many countries, Canada included, oyed favourable weather during the 1975/76 period ch, added to the generally encouraging economic climate milk production, resulted in a dramatic increase in oments of manufacturing milk and cream.

As a consequence of this production increase and sumption decline among producing and importing ntries, world-wide stocks of skim milk powder umulated rapidly, and prices and market opportunities inished.

By the end of March 1976, the world price for skim milk wder had fallen to $350.00 per metric ton, f.o.b. ducing country (15.9 cents per pound for human grade wder, and even lower for aged powder offered as animal d). These rates resulted directly from high and still reasing world stock levels. In the European Economic mmunity the situation was particularly grave: at the end of rch 1976 stocks exceeded 1.2 million tons.

It is unlikely that a recovery can be made from these pressed price levels until the Community brings its own oduction into line with market requirements.

La situation du marché international

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1976, les marchés mondiaux des produits laitiers sont passés d'une situation caractérisée par un manque de produits et de prix élevés (comme c'était le cas pour la période de 1974-1975), à une situation inverse caractérisée par l'un des excédents les plus aigus jamais enregistré auparavant pour les produits laitiers. Ce changement a été rapide et profond. Il est probable que son impact se fera sentir pour plusieurs années à venir.

Ce changement soudain était le résultat des difficultés économiques qui ont réduit la consommation générale de lait et de produits laitiers dans les principaux pays producteurs de produits laitiers. Les excédents qui pouvaient être vendus à l'exportation ont aussi augmenté parce que la consommation des principaux pays importateurs qui se ressentaient encore des prix élevés de l'année précédente a diminué. La situation s'est encore aggravée à cause de la pénurie de devises dans plusieurs pays exportateurs, et de la récession économique générale

Simultanément, au cours de la période 1975-1976, plusieurs pays, y compris le Canada, ont joui d'un climat favorable qui, de paire avec des conditions économiques généralement prometteuses pour la production de lait, eut pour résultat une augmentation dramatique des livraisons de lait industriel et de crème.

Par suite de cette augmentation de la production et de la consommation diminuée dans les pays producteurs et les pays importateurs, les stocks mondiaux de la poudre de lait écrémé se sont accumulés rapidement, et les prix et les occasions de marché ont diminué.

A la fin de mars 1976, le prix mondial de la poudre de lait écrémé tombait à $350.00 la tonne métrique, f. à b. au pays producteur (15.9¢ la livre pour la poudre destinée à la consommation humaine, et un prix encore plus inférieur pour la poudre vieillie utilisée comme nourriture de bétail). Ces taux sont le résultat direct du haut niveau des stocks mondiaux toujours en croissance. Dans la Communauté économique européenne la situation était particulièrement grave; à la fin de mars 1976, les stocks ont dépassé 1.2 millions de tonnes.

Il est peu probable qu'une récupération de ces prix diminués soit possible avant que la Communauté ait ajusté sa propre production aux exigences du marché.

Market Development

The Canadian Dairy Commission has continued to serve its traditional markets for skim milk powder in Mexico and Cuba against strong competition from other producing countries. During the year, it became necessary to enter new markets for skim milk powder for human consumption, and to sell skim milk powder for animal feed to markets which Canada has not supplied since 1971. Despite all efforts, the Commission ended the 1975/76 dairy year with the highest year-end inventory of skim milk powder in its history. It is expected that high inventory levels, and depressed prices, will remain unchanged through 1976 and 1977. However, the Commission continues to broaden its marketing base, both through traders and on a direct basis, in an effort to increase its sales in a highly competitive climate.

Largest volume purchasers of skim milk powder from Canada during the 1975/76 period were: Cuba, Mexico, Japan, and the Canadian International Development Agency.

The Canadian Dairy Commission was extensively involved in international consultations on the operation of the international minimum price agreement for skim milk powder. These discussions were organized under the General Agreement on Tariffs and Trade (G.A.T.T.), in order to permit inventory reductions through animal feed sales. The Commission also sought to develop exports from Canada of other dairy products including butter, butteroil, whole milk powder, evaporated milk, and to stimulate exports of Canadian cheddar cheese.

Développement des marchés

La Commission canadienne du lait a continué à fournir la poudre de lait écrémé à ses marchés traditionnels, soit le Mexique et Cuba, malgré une forte concurrence de la part des autres pays producteurs. Au cours de l'année, il fut nécessaire de trouver de nouveaux marchés pour la poudre de lait écrémé destinée à la consommation humaine, et de vendre la poudre de lait écrémé utilisée comme nourriture du bétail sur certains marchés que le Canada n'avait pas approvisionnés depuis 1971. En dépit de tous ses efforts, la Commission a terminé sa campagne laitière 1975-1976 avec les plus hauts stocks de fin d'année jamais atteint en poudre de lait écrémé. On s'attend à ce que le haut niveau de stocks et les bas prix restent les mêmes durant 1976 et 1977. Cependant, dans un effort pour augmenter ses ventes dans un climat très concurrentiel, la Commission continue à élargir sa base de commercialisation, à la fois au moyen de commerçants et sur une base directe.

Au cours de la période 1975-1976, les principaux acheteurs de poudre de lait écrémé canadienne furent: le Cuba, le Mexique, le Japon, et l'Agence canadienne de développement international.

La Commission canadienne du lait a engagé de nombreux pourparlers à l'échelle internationale en vue de l'établissement d'un accord sur le prix minimum international de la poudre de lait écrémé. Ces discussions ont été organisées conformément à l'Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (G.A.T.T.), afin de permettre des réductions de stocks par la vente de nourriture de bétail. La Commission a aussi cherché à développer l'exportation de d'autres produits laitiers canadiens dont le beurre, l'huile de beurre, la poudre de lait écrémé, le lait évaporé, et à stimuler les exportations de fromage cheddar canadien.

pply Management through Market aring Quotas

)uring the 1975/76 dairy year the Canadian Milk Supply agement Committee, which is chaired by the mission, met nine times. Its continuing program ctive is to balance demand and supply on a butterfat s (having due regard for export and imports), and to alize export assistance.

)uring the year, several aspects of the supply agement system came under review and it was agreed ear-end that certain changes should be made in the ns of the Interim Milk Supply Management Agreement. present supply management system was initiated in 0. Under it each producer whose shipments are used in manufacturing of dairy products, is given a share of the ket for manufacturing milk, and pays a levy on in-quota ments to assist in the export of dairy products. In 1973, system was expanded to include provisions for stment of interprovincial and total market sharing quotas. provisions granting a three year protection period to e provinces which entered the Agreement together with itional provisions in the adjustment procedures, presented ne difficulties during the 1975/76 dairy year. The ection period allowed provinces to adjust to the new em without losing quota, and this ultimately resulted in a er total quota being available than that required to fill the million hundredweight of manufacturing milk estimated he annual domestic requirement.

Originally, when this protection had been negotiated, adian milk production had been below demand, essitating over 50 million pounds of butter imports. Manufacturing milk deliveries rose only 2.5% in 1974/75 , although targeted to rise by 5% in 1975/76, rose by an ual 17% providing 112 million hundredweight, or 12% re than the 100 million required. Favourable weather ditions for dairying, increased producer returns, and a line in fluid milk consumption with the resultant excess ng diverted for manufacturing purposes, were some of causes for the production increase.

At year-end, a review of the Agreement was underway n any necessary amendments being developed as posals by a Sub-Committee to the Canadian Milk Supply nagement Committee.

In keeping with the demand estimates for 1976/77 rket quotas were reduced to 100.48 million hundred- ght as of April 1, 1976. This reduction of quota is pected to eliminate surplus production in 1976/77.

La gestion des approvisionnements au moyen des contingents de mise en marché

Pendant la campagne laitière de 1975-1976, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, qui est présidé par la Commission, s'est réuni neuf fois. L'objectif de son programme est d'équilibrer l'offre et la demande sur une base de matière grasse (en tenant compte des exportations et des importations), et d'égaliser l'assistance à l'exportation.

Au cours de l'année, on a révisé plusieurs aspects du système de gestion des approvisionnements et à la fin de l'année on a conclu de faire certaines modifications dans les termes de l'Accord intérimaire sur la gestion des approvisionnements de lait. Le système courant de gestion des approvisionnements fut lancé en 1970. Aux termes de cet accord, chaque producteur dont les livraisons servent à la fabrication de produits laitiers, reçoit un contingent de mise en marché du lait industriel, et paie un prélèvement sur les livraisons qui sont sous les quotas pour aider à l'exportation des produits laitiers. En 1973, le système fut élargi pour inclure des dispositions d'ajustement interprovincial et total des contingents de mise en marché. Au cours de la campagne laitière de 1975-1976, les dispositions qui accordaient une période de protection de trois ans à ces provinces qui entraient dans l'Accord, et d'autres dispositions supplémentaires dans les procédures d'ajustement, ont présenté plusieurs difficultés. La période de protection a permis aux provinces de s'adapter au nouveau système sans perdre de quotas, ce qui eut pour résultat final un quota total plus grand que les 100 millions de cent livres de lait industriel estimés nécessaires pour répondre à l'exigence domestique nationale.

Initialement, lorsqu'on a négocié cette protection, la production canadienne de lait était inférieure à la demande pour une importation de plus de 50 millions de livres de beurre.

En 1974-1975, le volume des livraisons de lait de transformation s'était accru seulement de 2.5% et, bien qu'on s'attendait à ce qu'en 1975-1976 il n'augmenta que de 5%, il croissait à un taux de 17% pour des livraisons totales de 112 millions de cent livres ou 12% au-dessus des 100 millions exigés. Les conditions climatiques favorables à la laiterie, les revenus accrus des producteurs, et une diminution de la demande pour le lait de consommation, d'où un excédent qui fut détourné vers l'utilisation industrielle, sont quelques unes des raisons de l'augmentation de la production.

A la fin de l'année, une révision de l'Accord était en cours, et un sous-comité présentait tous les amendements nécessaires sous forme de propositions pour sousmission au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

En accord avec la demande estimée pour 1976-1977 à partir du 1er avril 1976 les contingents de mise en marché furent réduits à 100.48 millions de cent livres. On s'attend à ce que cette réduction des quotas élimine la surproduction en 1976-1977.





Milk Pooling

Pooling of milk is considered to be equitable from a producer, and efficient from a marketing point of view and has been one of the major goals of the Canadian Dairy Commission in the development of the Supply Management Program. Fluid pooling arrangements are recognized by the Commission when definite steps are taken by the fluid pools to admit manufacturing milk shippers who meet farm and milk quality standards applicable to the fluid trade.

The admittance of manufacturing producers into pools was one of the conditions which the Commission established for the eligibility of fluid producers for subsidy payments on that portion of their in-quota milk deliveries used for manufacturing purposes. At this time, provincial pooling arrangements are at different stages and negotiations continue to further their development. During 1975/76 388 producers were admitted to pools

Pool de lait

Les pools de lait sont considérés équitables pour la production ainsi que pour la commercialisation. Cette mesure a été l'un des objectifs majeurs de la Commission canadiennes du lait dans ses efforts pour développer son Programme de gestion des approvisionnements. Les arrangements pour le "pooling" du lait de consommation sont reconnus par la Commission lorsque les pools de lait suivent des directives spécifiques pour admettre des expéditeurs de lait industriel qui se conforment aux normes de qualité pour les fermes et le lait qui sont en vigueur pour le commerce du lait de consommation.

L'admission de producteurs fabricants aux pools fut l'une des conditions imposées par la Commission pour l'admissibilité des producteurs de lait de consommation aux paiements de subventions sur la portion de leurs livraisons au-dessous de leurs contingents de mise en marché utilisée dans la fabrication. Actuellement, les arrangements provinciaux de "pooling" en sont à divers stades de développement et les négociations continuent afin de poursuivre leur développement. En 1975-1976, 388 producteurs furent admis aux pools.

Producers Registered with the Canadian Dairy Commission

All producers of milk in Canada who sell milk for manufacturing purposes and have a market sharing quota, are registered with provincial milk marketing agencies, and with the Canadian Dairy Commission.

This registration serves a number of purposes. Monthly shipments of milk and cream are recorded by plants and forwarded to the Commission. These shipments form the basis for calculation of monthly subsidy payments which are mailed directly to producers by the Canadian Dairy Commission. Shipments are also recorded by provincial marketing agencies against a producer's market sharing quota, and on that basis, the producer's quota is managed, and levy amounts determined. Levies are then forwarded by the agencies to the Commission to be applied against export assistance.

The Commission's records showed 87,693 registered producers for the 1975/76 dairy year. This number included 6,066 producers who began shipments during the year. There were 8,143 registered producers who did not make shipments in 1975/76, and an additional 3,661 producers were identified as having ceased dairying during the year.

Producteurs enregistrés à la Commission canadienne du lait

Au Canada, tous les producteurs de lait qui vendent du lait pour utilisation industrielle et qui ont un contingent de mise en marché, sont enregistrés aux régies provinciales de commercialisation, et à la Commission canadienne du lait.

Cet enregistrement sert à plusieurs fins. Les expéditions mensuelles de lait et de crème sont enregistrées par les usines et envoyées à la Commission. Ces expéditions constituent la base du calcul des paiements mensuels de subvention expédiés directement aux producteurs par la Commission canadienne du lait. Les régies provinciales de commercialisation enregistrent aussi les expéditions et les comparent au contingent de mise en marché du producteur, et de cette façon, gèrent le contingent du producteur, et déterminent le montant des prélèvements. Les régies expédient en suite les prélèvements à la Commission où elle servent d'assistance à l'exportation.

Les enregistrements de la Commission pour la campagne laitière 1975-1976 indiquent un total de 87,693 producteurs enregistrés. De ce chiffre, 6,066 producteurs se sont lancés dans la production laitière au cours de l'année, 8,143 producteurs enregistrés n'ont pas fait d'expédition en 1975-1976, et 3,661 producteurs ont abandonné la laiterie au cours de la même année.

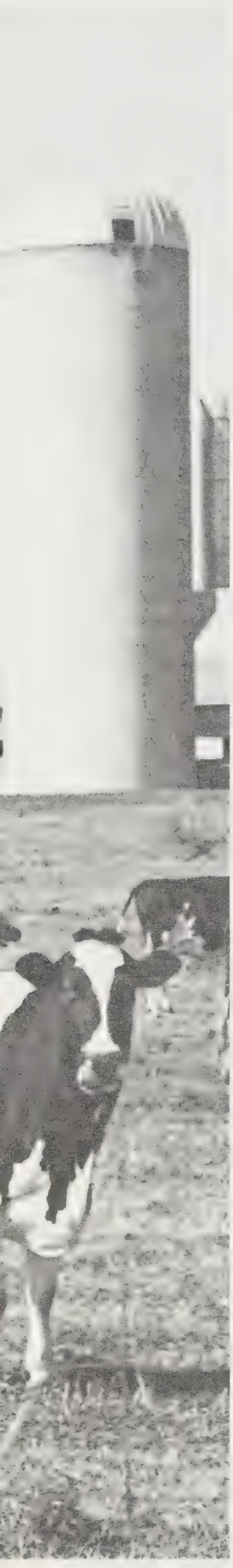
formation

Since the 1975/76 dairy year involved a number of policy
l program changes, the Commissioners and senior staff
de a point of attending producer and processor meetings
explain and discuss issues arising from these changes.
During the year, the Commission prepared and distributed
sidy rules and explanations, as well as eleven additional
lanatory producer notes on dairy policy. Press releases
re issued on the annual dairy policy announcement and
sequent policy and program amendments. Terms and
ditions of price support operations were communicated
processors and exporters through Purchase and Sales
cifications and Amendments.

Renseignements

Vu que la campagne laitière de 1975-1976 comprenait plusieurs modifications dans la politique et le programme, les Commissaires et les cadres supérieurs ont pris à coeur d'assister aux réunions de producteurs et de fabricants pour expliquer et discuter les questions soulevées par ces modifications.

Au cours de l'année, la Commission a préparé et distribué les règles et explications sur les subventions, ainsi qu'onze bulletins d'information supplémentaires sur la politique laitière à l'intention des producteurs. On a émis des communiqués de presse sur la proclamation de la politique laitière de l'année et sur les amendements ultérieurs à la politique et aux programmes. Les termes et conditions des activités de soutien des prix furent communiqués aux fabricants et aux exportateurs au moyen des Spécifications et amendements sur les achats et les ventes.



Financial Statement

The audited financial statements of the Commission for the fiscal year 1975/76 form a part of this report.

The Commission's operations were funded as follows:

a) administrative expenses were provided for, in part, by a Vote of Parliament to the Commission and, in part, by services provided without charge by government departments;

b) funds required to purchase products under price support programs were borrowed from the Minister of Finance, and are repayable with interest. The maximum borrowing authority under the Canadian Dairy Commission Act was increased during the year from $100 million to $300 million through Supplementary Estimates Vote 50A.

c) funds required for payment of producer subsidies, the expense of the marketing operations and the interest on funds borrowed from the Minister of Finance were provided by an allocation to the Commission from the Agriculture Stabilization Board which was supplemented by funds available in the Commission's Equity account at the beginning of the year.

d) funds collected from producer levies were applied against the "Export Equalization Cost" which is the difference between support price and the world market price for products handled under the price support program.

Balance sheet items show significant changes from the amounts reported at March 31, 1975 which are explained as follows:

Higher levies receivable reflect the increase in levy rates introduced during 1975/76.

Subsidies payable to producers at March 31, 1976 were increased due to a year-end adjustment to producers which increased payments to the level of the authorized target.

Administrative expenses totalled $1,657,876 of which $1,061,958 were provided by Vote of Parliament to the Commission (Agriculture Vote 50). The remaining $595,918 was the value of services rendered by government departments without charge.

On April 1, 1975, the outstanding amount of the loan from the Government of Canada was $31.6 million. Borrowings were $224.3 million, with $55.9 million repaid during the year, leaving a balance of $200.0 million plus $5.9 million interest payable at March 31, 1976.

All funds accruing to, or borrowed by the Commission, other than in the Administrative Vote, were deposited in the Canadian Dairy Commission Account in the Consolidated Revenue Fund. All payments other than for administrative expenses were made from that Account.

Under Dairy Support Operations the Commission received from the Government an allocation of $275 million through the Agriculture Stabilization Board. Expenditures related to subsidies and market support operations were $265.9 million and $16.8 million respectively, a total of $282.7 million. The excess of cost of operations over the current year's allocation of $7.7 million was provided from funds available for dairy support operations at the beginning of the year. As a result, the equity fund was reduced to $13 million at year-end.

Pending the parliamentary approval of supply of increased loan funds up to $300 million through Supplementary Estimates, the Commission was authorized to draw down funds that were earmarked for subsidy payments to finance product purchases in the interim. The Commission did not pay interest on these funds but the estimated amount of interest that could have been payable in the normal course of events was $3.1 million. Thus, for comparative purposes, the market support operation costs were $19.9 million.

Etat financier

Les états financiers vérifiés de la Commission pour l'année financière 1975-1976 font partie intégrante de ce rapport.

Les activités de la Commission furent financées comme suit:

a) Les dépenses administratives sont financées, en partie, par un crédit accordé par le Parlement à la Commission et, d'autre part, par les services gratuits des ministères gouvernementaux.

b) Les fonds nécessaires à l'achat de produits dans le cadre du programme de soutien des prix sont empruntés du ministère des Finances et sont remboursables avec intérêt. La somme maximale empruntable selon la Loi sur la Commission canadienne du lait est passée au cours de l'année de $100 millions à $300 millions grâce au crédit supplémentaire no. 50A accordé par le Parlement.

c) Les fonds nécessaires au paiement des subventions aux producteurs, des dépenses pour les activités de commercialisation et des intérêts sur les fonds empruntés du ministère des Finances viennent d'un montant alloué à la Commission par l'Office de stabilisation des prix agricoles qui est suppléé des fonds en caisse dans le compte d'équité de la Commission au début de l'année.

d) Les fonds perçus à titre de prélèvement pour défrayer "le Coût de péréquation des ventes à l'exportation." Ce coût représente la différence entre le prix de soutien et le prix sur le marché mondial des produits maniés sous le programme des prix de soutien.

Les items du bilan montrent des modifications significatives par rapport aux montants rapportés au 31 mars 1975 qu'on explique comme suit:

La hausse des prélèvements percevables reflètent l'augmentation de taux des prélèvements introduite au cours de l'année 1975-1976.

Les subventions payables aux producteurs au 31 mars 1976 furent augmentées à cause d'un ajustement de fin d'année aux producteurs qui augmentaient les paiements jusqu'au niveau de l'objectif autorisé.

Les dépenses administratives se chiffrèrent à $1,657,876 dont $1,061,958 furent absorbées par les crédits accordés par le Parlement à la Commission (crédit 50 de l'Agriculture). Le solde de $595,918 représente la valeur des services rendus sans frais par les ministères.

Au 1er avril 1975, la dette sur l'emprunt à remettre au Gouvernement du Canada était de $31.6 millions. Le total des emprunts était de $224.3 millions dont $55.9 millions ont été remboursés, de sorte que le solde était de $200.0 millions et les intérêts remboursables, au 31 mars 1976, de $5.9 millions.

Tous les fonds revenant à, ou empruntés par la Commission, autres que les crédits accordés par voie administrative, sont déposés dans le fonds du revenu consolidé du compte de la Commission canadienne du lait. Tous les paiements autres que les dépenses administratives sont faits à partir de ce compte.

Pour les activités de soutien de la laiterie la Commission a reçu un montant de $275 millions alloué par le gouvernement à l'Office de stabilisation des prix agricoles. Les dépenses des subventions et des activités de soutien du marché furent de $265.9 millions et $16.8 millions respectivement, pour un total de $282.7 millions. Les dépenses d'opération excédant le montant de $7.7 millions alloué pour l'année furent absorbées par les fonds disponibles pour les activités de soutien à la laiterie au début de l'année. Par conséquent, à la fin de l'année le fonds de l'avoir fut réduit à $13 millions.

In 1975, the Commission established a separate "Export ualization" account to record the related revenues and sts. Sales of butter and export sales of skim milk powder us levies received from Provincial Marketing Agencies are e only revenues available to the Commission to offset sses in the Export Equalization account. The Export ualization account ended the year in a deficit of $131.4 llion against a previous year deficit of $5.9 million. The evious year deficit had been included in the 1974/75 tement as part of the skim milk powder Marketing perations – Deficit. The major factor influencing the creased deficit in 1975 was a revaluation to market value product in inventory at March 31, 1976 which amounted $162 million. Should subsequent sales materialize at prices gher than those prevailing at March 31, 1976 the valuation loss would be reduced accordingly.

Butter purchases were $90.7 million and sales amounted $58 million. A portion of the year-end inventory was rplus to domestic requirements and destined for export d was accordingly written down to world market value. he inventory value of butter at year end of $30 million flected a write down of $15.3 million, which resulted in a eficit of $12.8 million in respect of the Export Equalization count for butterfat.

Skim milk powder purchases together with opening ventories were $247.9 million against sales of $35.9 illion. Levy revenue amounted to $60.8 million for the year. he inventories of skim milk powder at year-end were alued at $38.5 million which reflected a write-down of 147 million from the Canadian support price to prevailing orld market prices.

The total cost of skim milk powder sold and the inventory year-end was $209.4 million, against a total of sales and vy of $96.7 million, which reduced the account by $112.7 illion, to which must be added the deficit at the opening of 5.9 million, for a total deficit of $118.6 million in respect of he Export Equalization account for skim milk powder.

En attendant l'approbation parlementaire pour une augmentation des fonds d'emprunts jusqu'à $300 millions démandés dans les Prévisions supplémentaires, la Commission a été autorisée à utiliser des fonds qui étaient affectés aux paiements de subventions pour financer des achats de produits. La Commission n'a pas payé d'intérêts sur ces fonds mais le montant d'intérêt qui aurait été normalement payable est estimé à $3.1 millions. Donc, pour fin de comparaison, le coût des activités de soutien au marché fut de $19.9 millions.

En 1975, la Commission a établi un compte séparé pour la "Péréquation des ventes à l'exportation" pour enregistrer les revenus et les dépenses de cette opération. Les ventes de beurre et les ventes à l'exportation de poudre de lait écrémé ainsi que les prélèvements perçus par les Régies provinciales de commercialisation sont les seuls revenus disponibles à la Commission pour compenser les pertes sur le compte de Péréquation des ventes à l'exportation. En fin d'année le compte de Péréquation à l'exportation indiquait un déficit de $131.4 millions par rapport au déficit de l'année dernière de $5.9 millions. Le déficit de l'année précédente était inclus dans l'état financier de 1974-1975 sous la rubrique des Activités de commercialisation de la poudre de lait écrémé – Déficit. Le facteur principal de l'augmentation du déficit en 1975 était la réévaluation jusqu'à la valeur du marché des produits en stock au 31 mars 1976, qui se chiffrait à $162 millions. Si on réalise des ventes subséquentes à des prix plus hauts que ceux en cours au 31 mars 1976, la perte due à la réévaluation serait réduite en conséquence.

Les achats de beurre se chiffraient à $90.7 millions, et les ventes se chiffraient à $58 millions. Une partie des stocks de fin d'année représentait un surplus par rapport aux exigences domestiques et était destinée à l'exportation et conséquemment le prix en fut réduit au prix du marché mondial. A la fin de l'année, la valeur inventaire du beurre était de $30 millions ce qui représente une réduction de $15.3 millions, un déficit de $12.8 millions à cause du Fonds de Péréquation des ventes à l'exportation de matière grasse.

Les achats de poudre de lait écrémé et les inventaires d'ouverture se chiffraient à $247.9 millions par rapport à $35.9 millions de ventes. Les revenus pour l'année provenant des prélèvements se chiffraient à $60.8 millions. A la fin de l'année, les inventaires de poudre de lait écrémé étaient évalués à $38.5 millions, ce qui reflétait une réduction de $147 millions due à l'ajustement du prix de soutien canadien aux prix courants sur le marché mondial.

Le coût total de la poudre de lait écrémé vendue et l'inventaire de fin d'année était de $209.4 millions, par rapport à un total de prélèvements sur les ventes de $96.7 millions, ce qui réduit le compte de $112.7 millions, auquel on doit additionner le déficit d'ouverture de $5.9 millions, pour un déficit total de $118.6 millions à cause du Fonds de péréquation sur les ventes à l'exportation de la poudre de lait écrémé.



Personnel

Mr. Richard Tudor Price joined the Commission as the Director of Market Intelligence effective September 1, 1975.

Mrs. Sarah Gunning joined the Commission as Director of Information effective October 8, 1975.

The Federal Government's Official Language Resolution requires reporting on the state of implementation of the policy: of the Commission's complement of 46 man years, 43 were subject to the terms and conditions of the Official Languages Resolution. Of these 43 positions, 34 have been designated bilingual, 5 have been identified as unilingual and 4 as either English or French.

Consultative Committee

The nine members of the Consultative Committee are appointed by the Minister of Agriculture to advise the Commission on developments in respect of marketing and dairy stabilization programs.

The Consultative Committee, whose members represent the processing and production sectors of the dairy industry have contributed to the work and the decisions of the Commission through their regular monthly meetings with the Commission and through consultations that have taken place between members of the Committee and Commissioners on specific issues throughout the year.

The Commission expresses its appreciation to Mr. D.G. Anderson of Prince Edward Island and Mr. F. Forest of Quebec, for their work on the Committee, which concluded during the year. Mr. A. Carr and Mr. M. Mailloux were appointed to the Consultative Committee by the Minister during the year under review.

Respectfully submitted,

E. Powers,
Chairman

J. Thibaudeau,
Vice Chairman

H.M. Johnson,
Commissioner

Personnel

Le 1er septembre 1975, monsieur Richard Tudor Price s'est joint à la Commission en qualité de Directeur des renseignements du marché.

Le 8 octobre 1975, madame Sarah Gunning s'est jointe à la Commission en qualité de Directrice de l'Information.

La résolution sur les langues officielles du gouvernement fédéral exige un rapport sur l'état de la mise en application de cette politique. Du personnel de la Commission composé de 46 années-homme; 43 sont assujettis aux modalités de la Résolution sur les langues officielles. De ces 43 postes, 34 ont été désignés bilingues, 5, unilingues et 4, français ou anglais.

Comité consultatif

Le Comité consultatif de la Commission se compose de 9 membres nommés par le ministre de l'Agriculture et a pour tâche de conseiller la Commission sur les questions relatives à l'évolution des programmes de commercialisation et de stabilisation des produits laitiers.

Le Comité consultatif, composé de représentants des secteurs de la transformation et de la production laitière a contribué au travail et aux décisions de la Commission par ses réunions mensuelles avec la Commission et au moyen des consultations qui ont eu lieu pendant toute l'année sur des questions bien spécifiques entre les membres du Comité et les Commissaires.

La Commission veut exprimer son appréciation à monsieur D.G. Anderson de l'Ile-du-Prince-Edouard et à monsieur F. Forest du Québec, pour leur travail dans le Comité, qui s'est terminé cette année. Au cours de l'année sous révision, le ministre a nommé monsieur A. Carr et monsieur M. Mailloux au Comité consultatif.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

E. Powers,
Le président

J. Thibaudeau,
Le vice-président

H.M. Johnson,
Le commissaire

mmissioners and Senior mmission Personnel

Commissaires et cadres supérieurs de la commission

Chairman Président	E. Powers
Vice Chairman Vice-président	J. Thibaudeau
Commissioner Commissaire	H.M. Johnson
General Manager Gérant général	H.J. Mestern
Director, Market Intelligence Directeur des renseignements de marché	R. Tudor Price
Director, Market Operations Directeur des transactions commerciales	L.J. Marcellus
Economic Advisor Conseiller économique	R. Cloutier
Treasurer Trésorier	E.J. McCullough
Director, Subsidy Administration Directeur de l'administration des subsides	R.J. Labossière
Director of Information Directrice de l'Information	S. Gunning
Head, Operations & Planning Agriculture Stabilization Board Chef, Fonctionnement et Planification, Office de stabilisation des prix agricoles	A. Gratton

onsultative Committee to the ommission

Comité consultatif de la Commission

Chairman/Président:	P. Pariseault
Members/Membres:	S.G.K. Ault A. Carr L.T. Clark M. Mailloux K.G. McKinnon G.R. McLaughlin G.J. Okulitch P. St-Martin

Returns Adjustment Formula

Base

The $11.02 per hundredweight announced for April 1, 1975, is used as the Base Return.

Components of Formula

(a) Index of cash input prices

Formule d'ajustement des revenus

Base

Le prix de $11.02 le cent livres annoncé le 1er avril 1975, est utilisé comme Base de Revenu.

Composantes de la formule

a) Indice des prix d'entrée au comptant

Input	Entrée	Corresponding Price Indexes from the Statistics Canada Farm Input Price Index	Indices des prix correspondants de l'Indice de prix des entrées dans l'Agriculture (Statistics Canada)	% weigh poids
grains, concentrates, roughages	grains, concentrés détritus	16% dairy ration	16% ration laitière	13.4
breeding fees	frais d'élevage	artificial insemination	insémination artificielle	.6
veterinary medicine other livestock expense misc. haulage and fees	médecine vétérinaire dépenses de bétail diverses transport et frais divers	other materials and services index	indice de matériaux et services divers	7.8
machinery repairs auto expenses	réparations de machines et dépenses d'auto	machinery repairs	réparation de machines	3.1
gasoline and oil	essence et huile	petroleum products	produits de pétrole	2.0
machine hire	louage de machines	custom work	travail sur commande	.4
lime and fertilizer	chaux et engrais	fertilizer	engrais	3.1
seed and plants, other crop expenses	graines et plantes et autres dépenses de récolte	seed	graines	1.9
land and building repairs	réparations de terrain et de bâtiments	building repairs	réparation de bâtiments	1.4
property taxes and insurance	taille réelle et assurance	property taxes	taille réelle	2.8
hydro and telephone	électricité et téléphone	electricity	électricité	1.9
hired labour	louage des ouvriers	hired farm labour -monthy rated	louage de valets de ferme -salaire mensuel	6.6
		Total Cash Cost Items	Total des items à prix comptant	45.0

Value of the Dairy Cash Input Price Index by quarter 1970-75 (1970-72=100)

La valeur de l'Indice du prix d'entrée au comptant laitier par trimestre 1970-1975 (1970-1972=100)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
I	96.4	100.8	100.5	113.3	148.4	167.2
II	97.3	101.0	101.7	119.4	152.2	167.3
III	97.4	100.6	102.2	133.0	159.2	168.1
IV	98.4	99.2	104.5	136.3	167.9	168.2

ıufacturing Milk, Subsidy Level, Target Returns from 1962-63 to ıust, 1975

Lait industriel, Niveau de subvention, Revenu pour la période 1962-63/Août 1975

ɐe ɐre	Announced* Manufacturing Milk Price Prix du lait* industriel	Subsidy Subvention Milk/Lait	BF/MG ¢/lb	Target Returns Revenu prévu	Holdback/ Levy Retenue
	-$/100 lb milk-lait-			-$/100 lb milk-lait-	
63	2.12	0.50	14.28	2.62	—
64	2.36	0.50	14.28	2.86	—
65	2.70	0.46	13.14	3.16	—
66	2.94	0.58	16.57	3.52	—
67	3.25	0.85	24.28	4.10	0.10
68	3.54	1.21	34.57	4.75	0.11
69	3.54	1.31	37.42	4.85	0.15
70	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
71	3.60	1.25	35.71	4.85	0.26
72 Apr.-avr./71	3.99	1.25	35.71	5.24	(0.26)
ɑoût 16/71	4.24	—	—	5.49	0.20
ct. 1/71	—	—	—	—	0.10
73	4.44	1.25	35.71	5.69	0.10
74	5.10	1.45	41.43	6.55	0.30
ɑoût 1/73	5.25	1.45	—	6.70	0.10
	5.25	2.01	57.43	7.26	0.10
75 Apr.-avr./74	6.20	2.30	65.71	8.50	0.15
uin/74	6.20	2.56	73.14	8.76	0.15
ɑoût 1/74	6.85	2.56	73.14	9.41	0.15
ınv. 24/75	7.46	2.56	73.14	10.02	0.15
76 Apr.-avr. /75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.45
Jul. /75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.90
Oct. /75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.65
77 Apr.-avr. /75	8.79	2.66	76.00	11.45	1.35

ɔunced manufacturing milk price is market return to producers based on support price of butter and skim powder after an allowance for processing margin.
rix annoncé pour le lait industriel est le revenu tiré du ché basé sur les prix de soutien du beurre et de la dre de lait écrémé après avoir tenu compte de la marge ansformation.

Federal Dairy Support Price for Butter, Powder and Cheese

Prix de soutien fédéral à la laiterie pour le beurre, la poudre et le fromage

Effective Date	Date d'entrée en vigueur	Butter Beurre	Powder Poudre	Cheese Fromage
		cents per pound sous la livre		
April 1/67	le 1er avril 1967	63	20	38
April 1/68	le 1er avril 1968	63	20	47
September 30/68	le 30 septembre 1968	65	20	47
April 1/69	le 1er avril 1969	65	20	47
April 1/70	le 1er avril 1970	65	20	47
February 8/71	le 8 février 1971	65	24	51
April 1/71	le 1er avril 1971	65	24	51
August 16/71	le 16 août 1971	68	26	54
April 1/72	le 1er avril 1972	68	29	54
April 1/73	le 1er avril 1973	71	35	54
August 1/73	le 1er août 1973	71	38	60
April 1/74	le 1er avril 1974	77	50	60
August 1/74	le 1er août 1974	85	54	60
January 24/75	le 24 janvier 1975	90	59	60
April 1/75	le 1er avril 1975	1.03	64	60

iry Products Price Support ›gram 1968-69 to 1974-75

Programme des prix de soutien des produits laitiers période 1968-69/1974-75

		CDC Purchase CCL Achats	CDC Sales CCL Ventes	CDC Stocks at March 31 Stocks au 31 mars	CDC Imports CCL Importations
		Mil./lbs.			
er rre	1968-69	82.4	71.4	14.7	—
	69-70	97.5	59.9	51.3	—
	70-71	68.0	81.9	37.5	—
	71-72	44.6	86.8	6.6	11.3
	72-73	55.1	84.8	2.8	25.8
	73-74	94.5	91.4	6.2	53.0
	74-75	95.8	88.5	13.5	53.7
	75-76	89.5	59.6	42.2	—
n Milk Powder écrémé en poudre	1968-69	198.0	123.0	172.0	—
	69-70	171.3	272.3	69.4	—
	70-71	115.7	179.6	4.6	—
	71-72	104.1	108.7	—	—
	72-73	206.5	142.8	63.7	—
	73-74	112.8	161.3	15.2	—
	74-75	172.6	99.3	88.6	—
	75-76	328.4	134.4	282.5	—
ddar Cheese nage cheddar	1968-69	7.7	7.5	0.2	—
	69-70	7.5	7.2	0.5	—
	70-71	4.2	4.7	—	—
	71-72	—	—	—	—
	72-73	—	—	—	—
	73-74	—	—	—	—
	74-75	—	—	—	—
	75-76	—	—	—	—



Market Sharing Quota Entitlement by Province

Allocation-Quota de mise en marché par province

Million lbs. b.f./mg

Province	Date of Entry into the Plan La date d'adhésion au plan	New MSQ Entilement after Interprovincial Adjustment, April 1, 1976 La nouvelle Allocation après l'ajustement interprovincial, 1 avril 1976	MSQ Entilement following reduction of 18%, April 1, 1976 Allocation du Q.M.M. après la réduction de 18%, 1 avril 1976
P.E.I./I.-P.-E.	Dec/Déc. 1, 1971	6.0	4.9*
N.S./N.-E.	Apr/Avr. 1, 1974	(4.1)	(4.1)
N.B./N.-B.	Apr/Avr. 1, 1974	(4.5)	(4.5)*
Que./Québec	Dec/Déc. 1, 1970	206.3	169.2
Ont./Ontario	Dec/Déc. 1, 1970	135.8	111.4
Man./Manitoba	July/Juil 1, 1972	16.9	13.9
Sask/Sask	July/Juil 1, 1972	9.5	8.8
Alta/Alberta	Apr./Avr. 1, 1972	29.1	23.9
B.C./C.-B.	Oct./Oct. 1, 1973	13.4	11.0
Canada		425.6	351.7

( ) Protected.-Protégé.

*New Brunswick lent 0.8 million lbs. of quota to P.E.I. for the 1976-77 dairy year.

ımber of Registered Producers province at March 31, 1976

Nombre de producteurs enregistrés par province au 31 mars 1976

	Fluid Milk Lait de Consommation	Manufacturing Milk & Cream Lait et crème de transformation	Total Total
I./I.-P.-E.	100	1,550	1,650
. /N.-E.	847	534	1,381
. /N.-B.	533	939	1,472
EBEC	5,009	24,800	29,809
TARIO	8,867	12,628	21,495
NITOBA	1,583	6,053	7,636
SKATCHEWAN	550	9,961	10,511
BERTA	1,054	11,187	12,241
. /C.B.	349	1,419	1,768
NADA	19,962	68,001	87,963

anufacturing Milk and Cream ceived by plants from registered oducers (1,000 lbs. b.f.)

Lait et Crème pour transformation des producteurs enregistrés reçus par les usines (1,000 lbs. m.g.)

	1975-76		
	From Fluid Milk Shippers De producteurs de lait de consommation	From Manufacturing Milk & Cream Shippers De producteurs de crème et de lait de transformation	Total**
I./I.-P.-E.	241	5,113	5,354
. /N.-E.	3,191	530	3,721
. /N.-B.	838	1,543	2,381
EBEC	22,610	170,293	192,903
TARIO	58,233	68,207	126,440
NITOBA	8,965	6,357	15,322
SKATCHEWAN	897	7,633	8,530
BERTA	4,332	21,703	26,035
/C.B.	11,477	926	12,403
NADA	110,784	282,305	393,089

ubject to further audit

AUDITOR GENERAL OF CANADA AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ottawa, Ontario
K1A 0G6

June 29, 1976

The Honourable Eugene F. Whelan, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
Ottawa, Ontario.
K1A 0A6

Dear Mr. Whelan,

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at March 31, 1976 and the statements of dairy support operations, export equalization account and changes in financial position for the year then ended. My examination included a general review of the accounting procedures and such tests of accounting records and other supporting evidence as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at March 31, 1976 and the results of its operations and the changes in financial position for the year then ended, in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers.

Yours sincerely,

J. J. Macdonell

Auditor General of Canada



)DITOR GENERAL OF CANADA

AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ottawa (Ontario)
K1A 0G6

le 29 juin 1976

L'honorable Eugene F. Whelan, C.P., député,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa (Ontario).
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai examiné le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 mars 1976, ainsi que l'état des opérations de soutien des produits laitiers, l'état du Compte d'égalisation à l'exportation et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'année terminée à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des méthodes de comptabilité et les sondages de registres comptables et de pièces justificatives que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1976, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, et appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

L'Auditeur général du Canada

J. J. Macdonell

Canadian Dairy Commission
(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

Balance Sheet as at March 31, 1976

Assets			Actif
	1976	1975	
Deposit with the Receiver General	$ 50,781,307	$ 31,644,015	Dépôt auprès du Receveur général
Accounts receivable	4,747,729	278,980	Comptes à recevoir
Levies receivable from provincial milk marketing boards	11,852,765	1,860,840	Droits à recevoir des offices provinciaux de commercialisation du lait
Inventories, at lower of cost or market value (Note 2)			Stocks, au plus bas du coût ou de la valeur au marché (note 2)
Skim milk powder	38,490,830	35,272,834	Lait écrémé en poudre
Butter	30,006,283	10,142,651	Beurre
	68,497,113	45,415,485	
	135,878,914	$ 79,199,320	

Approved by the Commission
Approuvé par la Commission

Edland Powers

Chairman
Président

J. Richardson

Vice-Chairman
Vice-président

ommission canadienne du lait
onstitué en vertu de la Loi sur la
ommission canadienne du lait)

ilan au 31 mars 1976

abilities — Passif

	1976	1975	
epaid sales	$ 263,713	$ 632,262	Paiement anticipé sur les ventes
counts payable	7,275,981	2,961,921	Comptes à payer
bsidies payable to producers	40,864,565	28,701,160	Subventions à payer aux producteurs
ans from Canada including accrued erest (Note 3)	205,892,168	32,150,766	Emprunts auprès du Canada y compris les intérêts courus (note 3)
	254,296,427	64,446,109	

xport Equalization Account — Compte d'égalisation à l'Exportation

ficit, per statement attached	(131,443,844)	(5,931,664)	Déficit, selon l'état ci-joint

quity of Canada — Avoir du Canada

nds available for dairy support erations	13,026,331	20,684,875	Fonds disponibles pour les opérations de soutien des produits laitiers
	$ 135,878,914	$ 79,199,320	

Statement of Dairy Support Operations for the year ended March 31, 1976

Etat des opérations de soutien des produits laitiers pour l'année terminée le 31 mars 1976

	1976	1975	
Parliamentary appropriations:			**Crédits parlementaires:**
Agricultural Stabilization Board – Agriculture Vote 20	$ 275,000,000	$ 251,100,000	L'Office de stabilisation des prix agricoles – Crédit 20 – Agriculture
Agriculture Vote 50 (Vote 45 to 1975)	1,061,958	894,728	Crédit 50 – Agriculture (Crédit 45 en 1975)
	276,061,958	251,994,728	
Gross profit on marketing butter	–	9,912,008	Profit brut de la commercialisation du beurre
	276,061,958	261,906,736	
Cost of operations:			**Coût d'exploitation:**
Subsidies to producers on milk and cream for manufactured products	265,862,669	238,491,346	Subventions versées aux producteurs de lait et de crème pour produits fabriqués
Expense of marketing operations –			Dépenses des opérations de commercialisation –
Storage	5,442,920	1,886,723	Entreposage
Freight	1,552,243	1,267,757	Transport
Handling	685,114	403,538	Manutention
Miscellaneous	398,467	190,368	Divers
Interest on loans from Canada	8,717,131	3,066,636	Intérêts sur les emprunts auprès du Canada
Administrative expense (Schedule A)	1,061,958	894,728	Dépenses d'administration (Annexe A)
	283,720,502	246,201,096	
Excess of cost of operations over funds provided	7,658,544	(15,705,640)	Excédent du coût d'exploitation sur le fonds fournis
Funds available for dairy support operations:			Fonds disponibles pour les opérations de soutien des produits laitiers:
Balance at beginning of year	20,684,875	4,979,235	Solde au début de l'année
Balance at end of year	$ 13,026,331	$ 20,684,875	Solde à la fin de l'année

tatement of Export Equalization ccount for the year ended larch 31, 1976

Etat du Compte d'égalisation à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1976

	1976			1975
	Butter Beurre	Skim milk powder Lait écrémé en poudre	Total	(Note 5)
ales entes	$ 58,015,234	$ 35,898,900	$ 93,914,134	$ 45,329,120
evies on producers roits versés par les producteurs	—	60,848,464	60,848,464	12,743,486
	58,015,234	96,747,364	154,762,598	58,072,606
ost of products sold/ oût des produits vendus:				
Inventory beginning of year Stock au début de l'année	10,142,651	35,272,834	45,415,485	6,900,099
Purchases Achats	90,735,042	212,621,364	303,356,406	92,297,286
	100,877,693	247,894,198	348,771,891	99,197,385
Deduct: Inventory end of year (Note 2) À déduire: stock à la fin de l'année (note 2)	30,006,283	38,490,830	68,497,113	35,272,834
	70,871,410	209,403,368	280,274,778	63,924,551
xport assistance on marketing dairy roducts ide à l'exportation pour la commer-alisation des produits laitiers	—	—	—	79,719
	70,871,410	209,403,368	280,274,778	64,004,270
et reduction of account minution nette du Compte	12,856,176	112,656,004	125,512,180	5,931,664
eficit at beginning of year éficit au début de l'année	—	5,931,664	5,931,664	—
eficit at end of year éficit à la fin de l'année	$12,856,176	$118,587,668	$131,443,844	$5,931,664

Statement of Changes in Financial Position for the year ended March 31, 1976.

	1976	1975
Funds provided by:		
Loans from Canada	$ 224,310,955	$ 129,841,350
Increase in subsidies payable to producers	12,163,405	8,801,842
Increase in accrued interest	5,327,978	521,232
Increase in accounts payable	4,314,060	161,285
	$ 246,116,398	$ 139,325,709
Funds applied to:		
Operations		
Dairy support operations	$ 7,658,544	$ (15,705,640)
Export equalization	125,512,180	5,931,664
Loans repaid to Canada	55,897,531	100,079,963
Increase in inventory – skim milk powder	3,217,996	28,372,735
– butter	19,863,632	3,100,471
Increase in levies receivable from provincial milk marketing boards	9,991,925	905,099
Increase in accounts receivable	4,468,749	(4,911,230)
Decrease in prepaid sales	368,549	(149,913)
Increase in deposit with Receiver General	19,137,292	21,702,560
	$ 246,116,398	$ 139,325,709

État de l'évolution de la situation financière pour l'année terminée le 31 mars 1976

Provenance des fonds:
Emprunts auprès du Canada
Augmentation des subventions à payer aux producteurs
Augmentation des intérêts courus
Augmentation des comptes à paye

Utilisation des fonds:
Exploitation
Opérations de soutien des produits laitiers
Egalisation à l'exportation
Emprunts remboursés au Canada
Augmentation du stock – lait écrémé en poudr
– beurre
Augmentation des droits à recevoir des offices provinciaux de commercialisation du lait
Augmentation des comptes à recevoir
Diminution du paiement anticipé su les ventes
Augmentation du dépôt auprès du Receveur général

chedule of Administrative Expense r the year ended March 31, 1976

Tableau des dépenses d'administration pour l'année terminée le 31 mars 1976

	1976	1975	
muneration of members of the mmission	$ 101,918	$ 93,543	Rémunération des membres de la Commission
nployee salaries	539,591	430,212	Traitements des employés
her personnel costs	61,616	61,203	Autres rémunérations
ansportation and communications	82,865	61,648	Transport et communications
nsultative Committee	18,763	20,218	Comité consultatif
dit Services Bureau fees	90,000	80,000	Honoraires du Bureau des services de vérification
her professional and special services	22,270	42,255	Autres services professionnels et spéciaux
ntals	78,343	74,576	Location
pairs and maintenance	17,515	1,240	Réparations et entretien
ilities, materials and supplies	27,908	20,815	Utilités publiques, fournitures et approvisionnements
quisition of furniture and equipment	20,880	8,840	Acquisition de mobilier et équipment
scellaneous	289	178	Divers
bsidy processing and cheque issue rvices	595,918	617,445	Service de traitement des subventions et d'émission des chèques
	1,657,876	1,512,173	
ss: Services provided by government departments without charge	595,918	617,445	À déduire: services gratuits fournis par les ministères
t administrative expense	$ 1,061,958	$ 894,728	Dépenses nettes d'administration



Notes to Financial Statements March 31, 1976

1. Summary of accounting policies:

Accounting policy

Administrative expenses are recorded on a cash basis modified to include payments in April relating to work performed, goods received or services rendered prior to March 31, which basis is consistent with that used by departments of the Government of Canada. All other accounts of the Commission are maintained on an accrual basis.

Fixed assets

Purchases of furniture and equipment are recorded as an administrative expense in the year of acquisition.

Statement of Dairy Support Operations

This statement reflects all of the operations of the Commission except for those pertaining to the equalization account.

Statement of Export Equalization Account

During the year an export equalization account for certain dairy products was established. The account is managed by the Commission to cover losses incurred on the export sale of surplus dairy products. The Commission in managing the account establishes a producer levy intended to balance the account over a five-year period. All operations related to the account are reflected in the Statement of Export Equalization Account. Marketing costs and interest on loans from Canada have been charged in the Statement of Dairy Support Operations.

2. Inventories:

Skim milk powder

The Commission purchases skim milk powder surplus to Canadian needs from processors at the Canadian market support price for sale outside Canada. The world market price has been declining for some time, resulting in the market value of the inventory as at March 31, 1976 being $147,029,500 ($14,265,190 – 1795) less than the Canadian market support price. The amount of this decrease has been reflected in the carrying value of the inventory and charged to the Export Equalization Account.

Butter

To maintain an orderly market the Commission purchases butter, generally from domestic processors, for sale at a later date to meet Canadian consumer demands or for export. With recent increases in Canadian production, the Commission has sold butter products on the world market. The world market price being less than the current Canadian support price paid by the Commission, the market value of the inventory as at March 31, 1976 is $15,257,100 (NIL – 1975) less than the acquisition cost. The carrying value of the inventory has been reduced by this amount which has been charged to the Export Equalization Account.

Notes jointes aux états financiers le 31 mars 1976

1. Résumé des Conventions comptables

Convention comptable

Les dépenses d'administration sont inscrites selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée pour inclure les paiements en avril se rapportant au travail exécuté, aux marchandises reçues ou aux services rendus avant le 31 mars; cette méthode est conforme à celle utilisée par les ministères du gouvernement canadien. Tous les autres comptes de la Commission sont tenus d'après la méthode de comptabilité d'exercice.

Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement sont enregistrés comme dépenses d'administration l'année de leur acquisition.

État des opérations de soutien des produits laitiers

Cet état porte sur toutes les opérations de la Commission, sauf celles qui concernent le Compte d'égalisation.

État du Compte d'égalisation à l'exportation

Au cours de l'année, on a établi un Compte d'égalisation à l'exportation pour certains produits laitiers. Ce Compte, géré par la Commission, couvre les pertes occasionnées par les ventes à l'exportation des excédents de produits laitiers. La Commission fixe un droit de production destiné à équilibrer le Compte sur une période de cinq ans. Toutes les opérations se rapportant au Compte figurent dans l'état du Compte d'égalisation a l'exportation. Les coûts de commercialisation et les intérêts sur les emprunts auprès du Canada sont déclarés sur l'état des opérations de soutien des produits laitiers.

2. Stocks

Lait écrémé en poudre

La Commission achète des fabricants le lait écrémé en poudre en excédent des besoins canadiens au prix de soutien du marché canadien pour le vendre à l'extérieur du Canada. Le prix du marché mondial est en baisse depuis quelque temps, de sorte que la valeur marchande du stock au 31 mars 1976 était de $147,029,500 ($14,265,190 en 1975) inférieure au prix canadien de soutien du marché. Cette diminution se reflète dans la valeur comptable du stock et a été imputée au Compte d'égalisation à l'exportation.

Beurre

Pour assurer la régularisation du marché, la Commission achète généralement du beurre des fabricants canadiens et le revend ultérieurement aux consommateurs canadiens ou à l'exportation. À cause de la production récemment accrue au Canada, la Commission a vendu des produits du beurre sur le marché mondial. Le prix du marché mondial étant inférieur au prix courant de soutien canadien payé par la Commission, la valeur marchande du stock au 31 mars 1976 était de $15,257,100 (néant en 1975) inférieure au coût d'acquisition. La valeur comptable du stock a été réduite d'autant, et ce montant figure au Compte d'égalisation à l'exportation.

Loans from Canada

The loans from Canada, obtained to finance purchase of ry products, bear interest rates varying from 6 5/8% to 7/8% per annum. Time of repayment has not been fixed d is dependent upon working capital of the Commission. erest is calculated on a simple basis and is due and vable at the time of principal repayment. Accrued interest March 31, 1976 amounts to $5,863,168 ($535,190 – 75).

During the year the maximum borrowing limit of the mmission was increased from $100 million to $300 lion.

Outstanding commitments

As at March 31, 1976 the Commission is committed to rchase skim milk powder and butter produced prior to arch 31, 1976 at current Canadian market support prices in approximate amounts of $2,000,000 ($7,000,000 – 1975) d $700,000 (NIL – 1975) respectively. No provision has en made in the financial statements for losses which may ult from these purchases at higher than export market ces.

Comparative figures

The presentation of the 1975 comparative figures has en amended to conform to the 1976 format.

In the Statement of Export Equalization Account the 1975 ures represent the skim milk powder operations only, and e results of the 1975 butter operations are included in the atement of Dairy Support Operations as gross profit on arketing butter.

3. Emprunts auprès du Canada

Les emprunts auprès du Canada visant à financer l'achat de produits laitiers portent intérêt à des taux variant entre 6- 5/8% et 8- 7/8% par année. La date de remboursement n'a pas encore été fixée, mais elle dépendra du fonds de roulement de la Commission. Calculé à taux simple, l'intérêts est dû et à payer lors du remboursement du capital. Les intérêts courus au 31 mars 1976 s'élevaient à $5,863,168 ($535,190 en 1975).

Au cours de l'année, le plafond des emprunts de la Commission a été porté de $100 millions à $300 millions

4. Engagements à rencontrer

Au 31 mars 1976, la Commission est tenue d'acheter du lait écrémé en poudre et du beurre produits avant cette date aux prix courants de soutien du marché canadien pour des montants respectifs d'environ $2 millions ($7 millions en 1975) et de $700,000 (néant en 1975). On n'a pas prévu aux états financiers de provision pour les pertes qui pourraient résulter de ces achats à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation.

5. Chiffres comparatifs

La présentation des chiffres comparatifs de 1975 a été modifiée pour la rendre conforme à celle de 1976.

Dans l'état du Compte d'égalisation à l'exportation les chiffres de 1975 correspondent aux opérations concernant le lait écrémé en poudre seulement, tandis que le résultat en 1975 des opérations concernant le beurre figure à l'état des opérations de soutien des produits laitiers comme profit brut de la commercialisation du beurre.



Canadian Dairy Commission

2197 Riverside Dr.
Ottawa, Canada
K1A 0Z2

Commission canadienne du lait

2197 Promenade Riverside
Ottawa, Canada
K1A 0Z2

Paul Gilbert Design

AI
OB 15
-A56
C1



1976-77
Annual Report
Rapport Annuel

Commission canadienne du lait

nister of Agriculture
awa

ir,

We present herewith the Annual Report of the ions and financial transactions of the Canadian Commission for the year ended March 31, 1977.

The year was characterized by the further vements made to the industrial milk and cream management system and the refinement of ques in order to bring milk production in line lomestic requirements.

Surplus skim milk powder stocks left over from evious fiscal year were substantially reduced by on the world market. The overproduction ion of the previous year was dealt with through priate quota cutbacks. The ensuing success with olling production enabled a modest infusion of , 4 million hundredweights in October, to relieve of the producer hardships brought on by the cks.

Le ministre de l'Agriculture
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Nous vous présentons le rapport annuel des activités et des opérations financières de la Commission canadienne du lait pour la campagne qui s'est terminée le 31 mars 1977.

Cette campagne a surtout été marquée par l'amélioration des méthodes de gestion des approvisionnements de lait et de crème de transformation et des techniques mises en oeuvre en vue d'accorder la production aux besoins intérieurs.

Les ventes sur le marché mondial ont permis de réduire considérablement les stocks de report de lait écrémé en poudre de la dernière année financière. En outre, la surproduction qui a caractérisé la campagne précédente a pu être jugulée grâce à des réductions de contingents appropriées. Devant l'efficacité des mesures de régularisation de la production, le contingent global a été légèrement accru (400 millions de livres) en octobre afin d'atténuer les conséquences des réductions antérieures.



National Dairy Policy Development:

In the 1976 / 77 dairy year, the Federal Government essentially reinforced the major structural improvements made to the long term dairy policy during the previous year.

The committment to giving those improvements a phasing-in period was evident in the following areas.

The Returns Adjustment Formula established in April 1975 was used to determine the target increase in the support price to producers of manufacturing milk and cream produced under Market Sharing Quota.

The adjustment of butter and skim milk powder support price levels rose proportional to the increase in target returns indicated by the Returns Adjustment Formula.

The subsidy rate for industrial milk and cream was not increased, consistent with the Federal Government's view that dairy support should be recovered increasingly from the market place and be less dependent on direct assistance from the Canadian Treasury.

The cheese import quota of 50 million pounds remained unchanged from the previous year, allowing the Canadian industry to take complete advantage of the domestic cheese consumption increase, principally in specialty cheeses.

The Export Equalization Account mechanism of recovering export assistance costs through levies payable by producers continued. The levy rate was increased in order to recover some of this debt.

The effective period for filling Market Sharing Quota was altered to introduce flexibility for provinces and producers through the change from the monthly quota concept, used in the first six months of 1976 / 77 milk production, to that of a yearly quota.

Evolution de la politique laitière nationale

Au cours de la campagne 1976-1977, le ministre de l'Agriculture s'est essentiellement employé à consolider l grandes améliorations d'ordre structural apportées l'an dernier à la politique laitière à long terme. Du reste, il s'é engagé à instaurer ces améliorations de façon progressiv et, à cette fin, a mis l'accent, cette année, sur les domain suivants.

La formule de rajustement des prix, établie en avri 1975, a servi à déterminer l'augmentation d'objectif du p de soutien à la production pour le lait et la crème de transformation produits dans les limites du contingent d mise en marché.

Le prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre a été relevé en fonction de l'augmentation du revenu cible établie à l'aide de la formule.

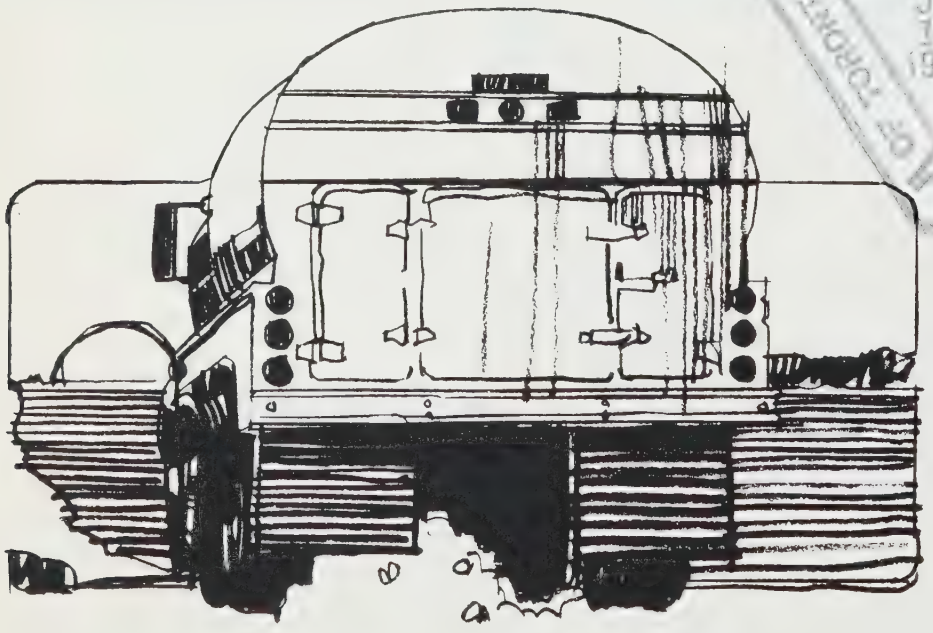
La subvention touchant le lait et la crème de transformation n'a pas été majorée, conformément à la politique du Ministre voulant que le soutien des prix de produits laitiers soit de plus en plus assumé par les participants du marché et, partant, soit de moins en mo financé directement par l'Etat.

Le contingent d'importation de fromages a été maintenu à 50 millions de livres, ce qui a permis aux fromageries canadiennes d'absorber la hausse de la consommation intérieure, en particulier à l'égard des fromage de spécialité.

Le Compte de péréquation à l'exportation, destiné financer l'aide à l'exportation au moyen de prélèvements imposés a cependant été haussé de manière à absorber un partie de la dette contractée.

La période d'utilisation du contingent est passée d mensuelle (base qui a prévalu au cours du premier semes de la campagne) à annuelle. Cette nouvelle formule confè plus de souplesse aux provinces et aux producteurs.

LIBRARY
JUL
1
1978



urns Adjustment Formula Formule de rajustement des prix

ffective April 1, 1976, the target support level creased to $11.45 per hundred pounds of acturing milk and cream from $11.02 in the 76 dairy year. This increase was in line with the es indicated by the Returns Adjustment Formula, shed April 1, 1975, the two main elements of were:

a) an index of dairy cash input prices to evaluate costs in dairy production
b) the Consumer Price Index as a measure of changes in the earnings of operator and family labour.

A weight of 45% was given to the cash cost index % to the labour earnings component for a total .

The Formula is used during the course of the ear to adjust target returns. Changes can occur e month intervals, providing formula indices strate a change of 4% or more in relation to the ing target support price. This price could then usted accordingly.

he annual target support level could be d exercising the formula as well as a number of nt factors. Factors considered are:

) significant changes occurring in levels of dairy product stocks
) changes occurring in other milk producing countries to dairy producer returns
) major changes in competitive processing costs.

During the 1976 / 77 dairy year, the Formula ed a target price of $11.57 per hundredweight end of March 1976; it indicated $11.66 per edweight by the end of June 1976; $11.77 per edweight by the end of September 1976; while end of December 1976, the Formula indicated a support level of $11.83 per hundredweight.

Le 1er avril 1976, le revenu cible pour le lait et la crème de transformation a été porté à $11.45 les 100 lb, en regard de $11.02 la campagne précédente. Cette hausse correspond à la progression calculée à l'aide de la formule de rajustement des prix établie le 1er avril 1975, dont les principaux éléments sont les suivants:

a) l'indice des coûts en espèces des facteurs de production laitière, permettant d'évaluer les coûts inhérents à cette production, et
b) l'indice des prix à la consommation, qui indique les variations de revenus des exploitants et de la main-d'oeuvre familiale.

Des pondérations de 45 et 35% ont été accordées respectivement aux premier et deuxième éléments, pour un total de 80%.

Pendant la campagne, on a recours à la formule pour rajuster le prix d'objectif. Des modifications peuvent être apportées tous les trimestres, pour autant que la formule révèle un écart d'au moins 4% avec le revenu cible courant. Le cas échéant, celui-ci peut être corrigé en conséquence.

Pour établir les ajustements du prix de soutien, on se sert de la formule et d'un certain nombre de facteurs, faisant appel au jugement, à savoir:

a) la variation des stocks de produits laitiers,
b) la variation des prix à la production dans les autres pays producteurs, et
c) la variation des coûts de transformation des entreprises dites concurrentielles.

A la fin de mars, de juin, de septembre et de décembre 1976, le niveau du revenu cible déterminé à l'aide de la formule s'établissait respectivement à $11.57, $11.66, $11.77 et $11.83 les 100 lb.



Export Equalization Facility

The costs to the Commission of export assistance for dairy products, principally skim milk powder, are financed through levies collected by provincial milk marketing agencies. Acting under federal delegation of powers, these agencies collect levies from producers' market payments for milk in accordance with the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan.

Until 1975, costs were assessed and recovered on an annual basis. This resulted in significant changes in the levy rates, since the rate level reflected the wide swings occurring in world market prices. Thus the collapse, in early 1975, of the world price for skim milk powder caused frequent increases in the levy rate. Efforts to stabilize the levy and set it at a relevant annual rate which would minimize the impact on producer returns, led to the inception of a multiple year system of recovery of export equalization costs.

Effective July 1, 1975, an Export Equalization Facility was authorized to be administered by the Canadian Dairy Commission. Under this, levy rates are to be set once a year, with the rate structured to recover realized export equalization costs and interest over a five year period.

Rapid deterioration of world market prices for skim milk powder resulted in an extremely high rate of loss on sales compared with that anticipated when levy rates were set. At March 31, 1976 the Account was in deficit of $131 million. Levy rates for this reporting year, 1976 / 77, were increased to $1.35 per hundredweight of industrial milk within producer Market Sharing Quota and even so, the export fund deficit increased by March 31, 1977 to $147 million.

Because of the excess 1975 / 76 production and resulting increased inventory levels, carrying charges were $13 million in excess of the amount funded by the government. The total deficit applicable to exports was therefore $160 million as at March 31, 1976.

Fonds de péréquation à l'exportation

Les coûts de l'aide à l'exportation des produits lai (en particulier du lait écrémé en poudre) assumés par Commission sont financés au moyen de prélèvements perçoivent les offices provinciaux de commercialisatio lait à même la rétribution des producteurs, en vertu d pouvoirs que leur confère l'Administration fédérale. Ce prélèvements sont prévus par le Plan global provisoire commercialisation du lait.

Jusqu'en 1975, le recouvrement des coûts s'opérai une base annuelle, après évaluation; cette pratique provoquait d'importantes variations des taux de prélèv ment, car ces derniers étaient à l'image des fluctuatio marquées des prix pratiqués sur le marché mondial. Pa conséquent, l'effondrement du prix mondial du lait écr en poudre au début de 1975 a entraîné de fréquentes majorations du taux de prélèvement. Les efforts déplo pour le stabiliser et le fixer annuellement à un niveau permettant d'atténuer les effets des variations sur les revenus des producteurs ont mené à la création d'un mécanisme de recouvrement échelonné sur plusieurs années.

Le 1er juillet 1975, la Commission canadienne du s'est vue confier l'administration d'un Fonds de péréqua à l'exportation. En vertu du Fonds, les taux de prélèver sont fixés une fois l'an à un niveau permettant d'abso sur une période de cinq ans, les coûts occasionnés pa l'exportation et les intérêts courus.

La détérioration rapide des prix mondiaux du lait écrémé en poudre a entraîné des pertes beaucoup plus importantes que celles prévues lors de la fixation du tau prélèvement. Au 31 mars 1976, le Fonds de péréquation accusait un déficit de 131 millions de dollars. Même si l prélèvement de 1976-1977 sur la production contingent été porté à $1.35 les 100 lb de lait de transformation, deficit est passé, un an plus tard, à 147 millions de do Par ailleurs, la surproduction de 1975-1976 et l'augmentation consécutive des stocks ont porté les fr d'administration à un niveau supérieur de 13 millions dollars à la somme fournie par l'Etat. Par conséquent, déficit total au 31 mars 1976 se montait à 160 million dollars.

1976 / 77 Levy Rates

In the latter part of the 1975 / 76 dairy year, the levy rate was $0.65 per hundredweight for within Market Sharing Quota milk deliveries. The levy rate for 1976 / 77 was set at $1.35 per hundredweight on all in-quota milk deliveries.

A special levy rate of $8.60 per hundredweight was established for over-quota milk deliveries. Although over-quota deductions were made from individual producers during the year, total quota was not exceeded in any province and over-quota levies were accordingly refunded.

Taux de prélèvement 1976-

Le taux de prélèvement sur la production contingentée est passé de $0.65 (fin de 1975-1976) à $ (1976-1977) les 100 lb.

En outre, un prélèvement spécial de $8.60 les 10 été établi pour la production en sus du contingent. Bi qu'il ait fallu y recourir dans certains cas, aucune pro n'a excédé son contingent et les retenues ont été remboursées.

get Price Manufacturing Milk

:ffective April 1, 1976, the target price for acturing milk was set by the Government at per hundred pounds of milk testing 3.5% at. This represented a $0.43 increase over the t target of $11.02 per hundredweight last year as designed to provide efficient producers with ortunity to earn a fair return on their human and l investment.

The target support price for manufacturing milk chieved through two principal programs, mented by the Commission since its establish- n 1966;

) Direct subsidy payments on milk shipments (Federal Dairy Subsidy Program)
) An offer-to-purchase program for butter and skim milk powder.

The target price ($11.45 per hundredweight) was ed through the subsidy ($2.66 per edweight) and the target market returns price per hundredweight).

Revenu cible du lait de transformation

Le 1er avril 1976, le gouvernement fédéral fixait à $11.45 les 100 lb le revenu cible du lait de transformation (3,5% de matière grasse), soit un gain de $0.43 sur le prix pratiqué la campagne précédente ($11.02). Cette hausse visait à permettre aux producteurs efficaces de se faire rémunérer équitablement pour leur travail et leurs investissements.

Le revenu cible est établi dans le cadre de deux programmes principaux qu'applique la Commission depuis sa création, en 1966, à savoir:

1) Le programme fédéral de subvention à la production laitière (subventions directes touchant les envois de lait)
2) Le programme d'offre d'achat pour le beurre et le lait écrémé en poudre.

Le revenu cible ($11.45 les 100 lb) est la somme de la subvention ($2.66 les 100 lb) et du prix cible à la production ($8.79 les 100 lb).

ect Subsidy Payments

he direct subsidy was authorized to be paid at a $0.76 per pound of butterfat ($2.66 per dweight of 3.5% milk) on 95 million hundred- s of milk (the volume estimated at the start of ry year to meet domestic requirements).

he method of payment used for subsidy nts for production in the months of April to ber was on the basis of monthly allotments. rcentage which applied for each month ed the normal monthly distribution of ies. The application of monthly percentages for Sharing Quotas and subsidy payments was uently discontinued when it became evident al milk production had been brought in line with ic requirements. Beginning with the processing ber deliveries, subsidy was paid on all nts falling within 95% of each producer's Market Sharing Quota. An adjustment was t year-end to pay subsidy on all deliveries Market Sharing Quota which was increased to ion hundredweights in October 1976.

he total subsidy paid for 1976 / 77 amounted to 1,849 compared with $265,862,669 the s year.

Subventions directes

Une subvention directe de $0.76 la livre de matière grasse ($2.66 les 100 lb de lait à 3, 5% de matière grasse) a été accordée pour une production de 9, 5 milliards de livres (volume jugé nécessaire au début de la campagne pour répondre aux besoins intérieurs).

La subvention sur la production versée d'avril à septembre a été établie en fonction des contingents mensuels. Le pourcentage s'appliquant à chaque mois correspondait à la répartition mensuelle normale des livraisons. Cette pratique a subséquemment été abandonnée lorsqu'il s'est avéré que la production avait été accordée aux besoins. A partir d'octobre, la subvention a visé tous les envois, jusqu'à concurrence de 95% des contingents individuels, mais un ajustement effectué à la fin de la campagne a étendu la subvention à la totalité des envois contingentés. Entre-temps, le contingent global avait été porté à 9,9 milliards de livres en octobre 1976.

Le montant total des subventions octroyées en 1976-1977 s'est chiffré à $258,831,849, en regard de $265, 862,669 la campagne précédente.

Skim Milk Powder

The support price for skim milk powder effective April 13, 1976 was announced at $0.68 per pound, in carlots, delivered to basing points for Canada First Grade quality, meeting C.D.C. specifications.

Designated basing points for purchase of skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmonton and Vancouver.

During the 1976 / 77 fiscal year the C.D.C. purchased 239.1 million pounds of skim milk powder. Sales of C.D.C. owned stocks amounted to 326.8 million pounds and at March 31, 1977, the Commission's inventory stood at 194.8 million pounds.

This compares with sales last year of 134.4 million pounds and the closing inventory of 282.5 million pounds.

Lait écrémé en poudre

Le 13 avril 1976, le prix de soutien du lait écrémé poudre était fixé à $0.68 la livre de poudre de première qualité, répondant aux normes de la Commission et livr en wagonnées aux points d'achat désignés (Charlotteto Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmon et Vancouver).

Au cours de l'année financière 1976-1977, la Commission a acheté 239,1 millions de livres de lait écré en poudre et en a vendu 326,8 millions. Au 31 mars 1977, stocks de report se montaient à 194,8 millions de livres L'année précédente, les ventes et les stocks de report s chiffraient respectivement à 134,4 et à 282,5 millions d livres.

Butter

The support price for butter effective April 13, 1976 was announced at $1.08 per pound, in carlots, delivered to basing points, for 40 score, Canada First Grade quality, meeting C.D.C. specifications.

Designated basing points for purchases of butter were Charlottetown, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton and Vancouver.

During the fiscal year the C.D.C. purchased 69.1 million pounds, with sales of 100.5 million pounds. The C.D.C.'s inventory stood at 10.8 million pounds at March 31, 1977.

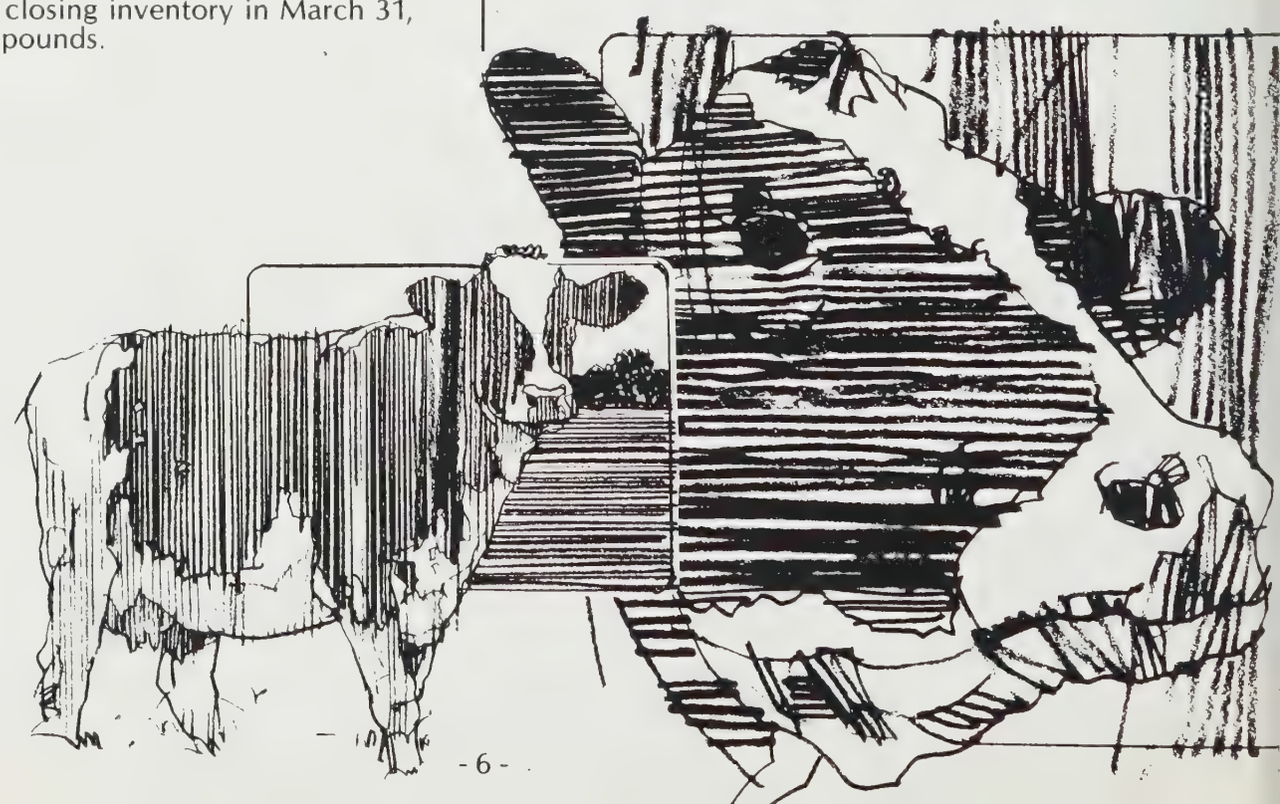
Again, a comparison with the previous year's figures showed purchases of 89.5 million pounds, sales of 59.6 and a higher closing inventory in March 31, 1976 of 42.2 million pounds.

Beurre

Le 13 avril 1976, le prix de soutien du beurre a été à $1.08 la livre de Canada no 1 (de notation 40) répond aux normes de la Commission et livrée en wagonnées a points d'achat désignés (Charlottetown, Halifax, Montre Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmonton et Vancouver

Au cours de l'année financière, la Commission a acheté 69,1 millions de livres de beurre et en a vendu 1 millions. Au 31 mars 1977, ses stocks de report s'établissaient à 10,8 millions de livres.

La campagne précédente, les achats et les ventes s'étaient respectivement montés à 89,5 et 59,6 millions livres, et les stocks en main, au 31 mars 1976, se chiffrai 42,2 millions de livres.



eddar Cheese

The Commission continued the support program eddar cheese at the nominal figure of $0.60 per d for the dairy year. No cheddar cheese was ased under the program since the market price ned above this support level.

The agreement with the European Economic nunity to permit entry of aged Canadian cheddar e was maintained.

Starting in May 1976, the Commission duced a scheme to give financial assistance on ts of matured Canadian cheddar to the European omic Community so as to encourage recovery of ade to the United Kingdom. Canada's market in nited Kingdom was virtually lost when the United om became a member of the Community and ed a large import levy to Canadian cheese. Under cial access arangement negotiated in 1975, this continues under a lower levy, subject to certain tions, and the Commission intends to recover as of this market as possible.

The Canadian trade exported 1,967,400 pounds nadian cheddar during the 1976 / 77 dairy year.

Fromage Cheddar

La Commission a maintenu le prix de soutien du fromage Cheddar au montant nominal de $0.60 la livre. Aucun achat de ce produit n'a été effectué dans le cadre du programme, le prix du marché étant demeuré supérieur au niveau de soutien.

Par ailleurs, l'entente conclue avec la Communauté économique européenne pour l'exportation de Cheddar vieilli canadien a été reconduite.

En mai 1976, la Commission a lancé un programme d'aide financière à l'exportation de Cheddar canadien vieilli à la Communauté économique européenne en vue de regagner le marché du Royaume-Uni qu'elle avait pratiquement perdu lors de son adhésion à la Communauté. Ce pays avait alors frappé le fromage canadien de forts prélèvements à l'importation. Une entente spéciale conclue en 1975 sous réserve de certaines conditions a redonné accès à ce marché et abaissé les prélèvements; la Commission entend ainsi récupérer la plus grande part possible de ce débouché.

Les exportations canadiennes de Cheddar ont totalisé 1,967,400 livres en 1976-1977.

eese Import Quota

Effective June 6, 1975 the government ished a global import quota of 50 million pounds ese for the calendar year 1975. In April 1976, this was again established at 50 million pounds but me the period was for the 1976 / 77 dairy year.

The import quota was introduced in support of anadian Milk Supply Management Program and dministered under the authority of the Export and t Permit Act, Department of Industry, Trade and erce.

During the dairy year April 1, 1976 to March 31, in-quota cheese imports totalled 49,135,400 ls.

Quota d'importation de fromage

Le 6 juin 1975, le gouvernement fédéral a imposé un contingent global de 50 millions de livres à l'importation de fromage pour l'année civile 1975. En avril de l'année suivante, le contingent de 50 millions de livres a été reconduit, mais cette fois, pour la campagne laitière 1976-77.

Instauré à l'appui du programme canadien de gestion des approvisionnements de lait, le régime de contingentement des importations relève de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation (ministère de l'Industrie et du Commerce).

Pour la campagne laitière 1976-1977, les importations contingentées de fromage se sont montées à 49,135,400 livres.

International Market Situation

The 1976 / 77 dairy year will go down as one of the most difficult years ever in the international market for dairy products. Essentially these difficulties came about through a gross imbalance between the supply of dairy products available to world markets and the demand for them. This imbalance grew acute from early 1975 onwards as a consequence of falling demand in both producing and importing countries brought on by unfavourable economic circumstances and higher prices for dairy products, coupled with very favourable weather and higher prices for dairy producers in many countries. This imbalance was reflected by the development of a surplus of skim milk powder of mountainous proportions in the main producing countries totalling, by March 1976, some 2,400,000 metric tons (5.3 billion lbs.). As a consequence world market prices for skim milk powder fell in April 1976 to the minimum level specified in the General Agreements on Tariffs and Trade and in our view would have fallen even further had not the government of Canada reestablished, at the Canadian Dairy Commission's request, the existing rights under that agreement for skim milk powder to be sold for animal feed at prices below the minimum specified to countries other than Japan and Spain.

In the C.D.C.'s view, no recovery could have occurred until steps were taken in all producing countries to restrain production, dispose of surplus inventories and stimulate demand both domestically and on the world market. The C.D.C. pursued these goals vigorously in an effort to restore balance to world markets as rapidly as possible notwithstanding the severe financial and practical consequences of such a policy.

The C.D.C. used every avenue available to reduce its burdensome inventory of skim milk powder which peaked on September 1, 1976 at 351.5 million pounds. During the year, 326.8 million pounds of Canadian Dairy Commission stocks were exported from Canada, the largest quantity of skim milk powder ever exported in a single year, despite the intensely competitive state of world markets. The largest buyers for skim milk powder for human consumption were the Canadian International Development Agency and Mexico.

Le marché international

On se souviendra de la campagne 1976-1977 comm l'une des plus difficiles qu'ait connues le marché international des produits laitiers. En gros, les difficultés tenaient à un fort déséquilibre entre l'offre et la demand l'écart entre les deux s'est considérablement accentué d début de 1975 en raison d'une chute de la demande dan pays producteurs et importateurs attribuable à la conjoncture économique défavorable et à la hausse des des produits laitiers; à ces facteurs se sont ajoutées les conditions climatiques très favorables et la majoration c prix à la production dans de nombreux pays. Le déséquil a entraîné, dans les principaux pays producteurs, l'accumulation d'un énorme excédent de lait écrémé en poudre qui, en mars 1976, se montait à 2,400,000 tonnes métriques (5,3 milliards de livres). Un mois plus tard, les mondiaux de cette denrée sont tombés au niveau minim prescrit par le GATT. De l'avis de la Commission, ils aura fléchi davantage si elle n'était intervenue pour que le gouvernement canadien se prévale du droit, conféré par GATT, de vendre à d'autres pays que le Japon et l'Espagn de la poudre de lait écrémé pour l'alimentation animale des prix inférieurs au minimum prescrit.

La Commission estime qu'il aurait été impossible redresser la situation si tous les pays producteurs n'ava adopté les mesures nécessaires pour contenir la produc écouler les excédents et stimuler la demande tant sur marchés intérieurs qu'étrangers. Malgré les graves répercussions d'une telle politique sur l'économie et les activités du secteur, la Commission s'est lancée avec acharnement à la poursuite de ces objectifs dans l'espoi rétablir le plus rapidement possible l'équilibre des marc mondiaux. Elle a recouru à tous les moyens qui s'offraie pour réduire les stocks onéreux de lait écrémé en poudr qui ont atteint un sommet de 351,5 millions de livres le septembre 1976. Au cours de la campagne, les exportati canadiennes de poudre ont atteint le chiffre record de 3 millions de livres malgré la très forte concurrence qui s'exerçait sur les marchés internationaux. Les principau acheteurs des stocks de poudre destinée à l'alimentatio humaine ont été l'Agence canadienne de développeme international et le Mexique.

rket Development

Développement des marchés

Because it was clear that the depressed state of orld dairy products market was not a short term on, and because such depression affects the t for skim milk powder more acutely and for periods than markets for other products, the decided in 1976/77 to re-enter a number of ct and geographical markets such as those in east Asia in which it had not traded for several and to try and hasten development of certain narkets, such as infant foods.

In 1976/77 this policy resulted in the sale of st quantities of products (evaporated milk and milk powder) in circumstances which should quently lead to considerably expanded trade.

Comme tout indiquait que le marasme du marché mondial des produits laitiers était pour persister et qu'habituellement, le marché du lait écrémé en poudre est plus durement et plus longtemps touché par une telle situation que le marché des autres produits, la Commission a convenu de récupérer un grand nombre de marchés délaissés depuis plusieurs années (par ex., les marchés du sud-est de l'Asie) et de tenter d'accélérer le développement de certains nouveaux marchés, dont celui des aliments pour bébés.

C'est ainsi que de faibles ventes de lait évaporé et de lait entier en poudre ont été effectuées dans des circonstances qui laissent présager une vaste expansion commerciale.



Supply Management Through Market Sharing Quota

The Milk Supply Management Program is administered by the Canadian Milk Supply Management Committee which met 8 times in 1976 / 77. The Committee is chaired by the Canadian Dairy Commission.

The Committee was faced with a major undertaking of reducing production by 18% from the level of the previous year. The quota was set at 100.48 million cwts. on April 1, 1976; that total included a 5% sleeve. Production in the sleeve was subject to an over-quota levy rate of $8.60.

The Committee introduced monthly quotas for the first six months of the year to bring about a rapid downward trend in production.

The Committee approved a revised agreement for interprovincial adjustment of Market Sharing Quota developed from proposals made by a sub-committee formed for that purpose.

The federal government increased the amount of Market Sharing Quota by four million cwts. on October 19, 1976 to a level of 104.704 million hundredweights of milk. The extra quota was allocated to provinces in accordance with their share of the global quota. The criteria for the distribution of this quota was established so as to help producers who had been hardest hit by the reduction effected at the beginning of the year and those with the greatest need for additional quota.

Before the end of the 1975 / 76 dairy year, the Fédération des producteurs de lait industriel du Québec and the Manitoba Milk Producers' Marketing Board had served a notice to withdraw from the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan by April 1, 1977.

Those two organizations have since informed the Committee of their intentions to maintain their participation in the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan.

By March 31, 1977, the British Columbia Milk Board served a notice to withdraw from the Plan to be effective April 1, 1978.

Production for the year was 97.8 million hundredweights. Supply and demand were in balance by the end of the year.

As agreed within the Management Committee, there was no interprovincial adjustment of quota at the end of the 1976 / 77 dairy year.

Gestion des approvisionnemer au moyen des contingents de mise en marché.

Le Comité canadien de gestion des approvisionne-ments de lait, de qui relève le programme de gestion d approvisionnements de lait, a tenu huit réunions en 19 1977 sous la présidence de la Commission canadienne lait.

Le Comité s'est vu confronté à la lourde tâche de réduire la production de 18% en regard de la campagn précédente. Le 1er avril 1976, le contingent a été établi 10,048 milliards de livres, y compris une marge de 5% assortie d'un prélèvement de $8.60.

Au cours des six premiers mois de la campagne, l Comité a appliqué un régime de contingentement mens en vue de faire diminuer rapidement la production.

Il a approuvé une nouvelle entente sur le rajustem interprovincial des contingents, élaborée à partir de propositions formulées par un sous-comité créé à cette

Le 19 octobre 1976, le gouvernement fédéral a inje 400 millions de livres au contingent global pour le porte 10,470,400,000 lb. Le contingent supplémentaire a été réparti entre les provinces en fonction de leur part du contingent global. Les critères de distribution ont été éta de manière à aider les producteurs les plus durement touchés par les réductions du début de la campagne et ayant le plus besoin d'un contingent supplémentaire.

Avant la fin de la campagne 1975-1976, la Fédérat des producteurs de lait industriel du Québec et l'Office commercialisation du lait du Manitoba ont présenté un a de retrait, à compter du 1er avril 1977, du Plan global provisoire de commercialisation du lait. Depuis, les deu organismes se sont ravisés et continuent d'adhérer au P Par ailleurs, le 31 mars 1977, c'est l'Office de commerc sation de la Colombie-Britannique qui manifestait son d de se retirer du Plan le 1er avril 1978.

En 1976-1977, la production a atteint 9,78 milliards livres, et à la fin de la campagne, l'offre correspondait demande.

Comme il a été convenu par le Comité, aucun rajustement interprovincial de contingent n'a été effectu la fin de la campagne.

lk Pooling

Pooling of milk is considered to be equitable producer, and efficient from a marketing point v and has been one of the major goals of the ian Dairy Commission in the development of the / Management Program. Fluid pooling ements are recognized by the Commission when te steps are taken by the fluid pools to admit facturing milk shippers who meet farm and milk rds applicable to the fluid trade.

The admittance of industrial milk producers into was one of the conditions which the Commission shed for the eligibility of fluid producers for y payments on that portion of their milk ries used for manufacturing purposes, under t Sharing Quota.

Substantial progress was made this year with ndustrial milk producers being admitted to fluid

Fluid pool producers provided 33.3% of the ta industrial milk production in 1976 / 77, as red to 25.9% in 1974 / 75.

Mise en commun de la production laitière

Pratique équitable pour les producteurs et efficace sur le plan de la commercialisation, la mise en commun de la production laitière a toujours été l'un des principaux objectifs de la Commission dans l'élaboration du Programme de gestion des approvisionnements. Cette dernière reconnaît la validité des conventions de mise en commun de lait de consommation dans la mesure où elles englobent les producteurs de lait de transformation qui satisfont aux exigences établies pour les exploitations et le lait de consommation.

La participation des producteurs de lait de transformation aux "pools" de lait de consommation constituait l'une des conditions d'admissibilité des producteurs de lait de consommation à la subvention accordée sur la partie de leur production contingentée allant à la transformation.

Des progrès considérables ont été accomplis cette année. En effet, 1,425 producteurs de lait de transformation ont été intégrés aux "pools" de lait de consommation.

Les producteurs de lait de consommation participant à la mise en commun ont assuré 33,3% de la production contingentée de lait de transformation en 1976-1977, contre 25,9% en 1974-1975.

ducers gistered with the adian Dairy Commission

All producers of milk in Canada who sell milk for facturing purposes and have a Market Sharing are registered with provincial milk marketing es and with the Canadian Dairy Commission.

This registration serves a number of purposes. ly shipments of milk and cream are recorded by and forwarded to the Commission. These ents form the basis for calculation of monthly y payments which are mailed directly to cers by the Canadian Dairy Commission. ents are also recorded by provincial marketing es against a producer's Market Sharing Quota, that basis, the producer's quota is managed vy amounts determined. Levies are then ded by the agencies to the Commission to be d against export assistance.

There were 2,869 producers who began shipping the year. There were 8,308 producers who did ake any shipments during the year.

At March 31, 1977, there were 72,495 producers red with the Commission of which imately 69,000 received subsidy payments. The ing producers did not receive subsidy payments e they did not meet the minimum or maximum ements in order to qualify for subsidy.

Producteurs enregistrés à la Commission canadienne du lait

Tous les producteurs canadiens qui détiennent un contingent de mise au marché et expédient du lait à la transformation sont enregistrés aux offices provinciaux de commercialisation et à la Commission canadienne du lait.

Cet enregistrement sert à diverses fins. Ainsi, c'est en se fondant sur la liste des producteurs enregistrés que la Commission fait parvenir les paiements mensuels de subvention, calculés d'après les données sur les expéditions mensuelles de lait et de crème que lui transmettent les établissements. Les offices provinciaux se servent également de ces données pour suivre l'évolution de l'utilisation des contingents par chacun des producteurs et, partant, pour gérer ces contingents et calculer les prélèvements. Ils font parvenir les montants prélevés à la Commission, qui les affecte au Fonds de péréquation à l'exportation.

On a démontré 2,869 nouveaux expéditeurs au cours de la campagne. Par contre, 8,308 producteurs n'ont pas expédié de lait.

Au 31 mars 1977, 72,495 producteurs étaient enregistrés à la Commission, et sur ce nombre environ 69,000 ont touché la subvention. Les autres ne l'ont pas reçue parce qu'ils ne satisfaisaient pas aux normes minimales ou maximales touchant les envois.

Information

Since the 1976 / 77 dairy year involved a number of policy and program changes, the Commissioners and senior staff made a point of attending producer and processor meetings to explain and discuss issues arising from these changes.

During the year, the Commission prepared and distributed subsidy rules and explanations, as well as additional explanatory producer notes on the dairy policy announcement and subsequent policy and program amendments. Terms and conditions of price support operations were communicated to processors and exporters through Purchases and Sales Specifications and Amendments.

Renseignements

Comme la campagne 1976-1977 a donné lieu à de nombreuses modifications de la politique et des programmes, les Commissaires et les cadres supérieurs s sont fait un devoir d'assister aux réunions de producteurs de transformateurs afin d'éclaircir les points soulevés pa ces modifications.

Au cours de la campagne, la Commission a rédigé et distribué des documents d'information sur les règles touchant les subventions de même que sur la politique laitière et les modifications apportées subséquemment à cette politique et aux programmes. Les modalités de souti des prix communiquées aux transformateurs et aux exportateurs étaient contenues dans le document "Norme d'achat et de vente et modifications".



ıancial Statement

The audited Financial Statements of the ıission for the fiscal year 1976 / 77 form part of eport. The form of presentation in the financial ıents has been changed from the previous year ore clearly reflect expenditures related to source ıding. Previous year figures have been restated dingly.

The Commission operations were funded as vs:

a) Funds required to purchase products under price support programs were borrowed from the Minister of Finance and are repayable with interest to a maximum of $300 million.
b) Cost of Dairy Support operations (Administrative expenses $1,348,545, Subsidy payments to producers $258,831,849 and expenses related to the Export Equalization Account $36,329,934) totalled $296,510,328 for the year before extraordinary item. Of this amount $13,026,331 was provided from the surplus at the beginning of the year, $270,448,237 was funded through votes of Parliament to the Commission and the Agricultural Stabilization Board. The balance of $13,035,760 forms part of the deficit as at March 31, 1977 and will be funded through a supplementary vote of parliament in 1977 / 78.
c) Losses resulting from the export of surplus dairy products at prices lower than Canadian support levels are reported on the "Statement of Export Equalization Account". At the beginning of the year the account was in a deficit of $131,443,844. Export losses for the year amounted to $132,949,175 of which $117,710,609 was provided for through levies on producers with the deficit at March 31, 1977 increasing to $146,682,410. This amount has been tranferred to the Canadian Dairy Commission deficit as this amount will be taken over by the Government in the 1977 / 78 fiscal year (see note 5 to financial statements).

Balance sheet items showing significant changes the amounts reported at March 31, 1976 are ined as follows:

Deposits with the Receiver General and amounts vable from the Agricultural Stabilization Board t a change in the method of funding producers' dies. Producers' subsidies are paid 2 months in s of the production month. In previous years, applicable to subsidies payable as at March 31 drawn from the Agricultural Stabilization Board eld on deposit with the Receiver General. In procedures were changed to provide funding the Agricultural Stabilization Board in the month yment.

Increased Trade Receivables reflect the increased activity in the year which has significantly ed inventories. Certain major sales have been iated with credit terms. All credit sales are ed through bank guaranties and certain term have been negotiated with interest.

Etat Financier

L'état financier vérifié de la Commission pour l'année financière 1976-77 fait partie intégrante du présent rapport. Sa présentation a été modifiée cette année de manière à illustrer plus clairement les dépenses en fonction des sources de financement. Les données de la campagne précédente ont été remaniées en conséquence.

Les activités de la Commission ont été financées de la façon suivante:

a) Les fonds nécessaires à l'achat de produits dans le cadre de programmes de soutien des prix ont été empruntés du ministre des Finances et sont remboursables avec intérêts.
b) Les coûts des activités de soutien des prix des produits laitiers (dépenses administratives $1,348,545, subventions à la production $258,831,849 et dépenses relatives au Fonds de péréquation à l'exportation $36,329,934) ont totalisé $296,510,328 avant les postes extraordinaires. Sur ce montant, $13,026,331 proviennent des reports du début de la campagne et $270,448,237 ont été obtenus grâce à des crédits accordés par le parlement à la Commission et à l'Office de stabilisation des prix agricoles. Le solde, soit $13,035,760, fait partie du déficit accusé au 31 mars 1977 et sera absorbé au moyen d'un crédit supplémentaire accordé par le parlement en 1977-1978.
c) Le compte rendu des pertes qu'a occasionné l'exportation des produits laitiers excédentaires à des prix inférieurs au niveau de soutien figure dans l'état financier du Fonds de péréquation à l'exportation. Au début de la campagne, celui-ci accusait un déficit de $131,443,844. Les pertes à l'exportation se sont montées à $132,949,175, dont $117,710,609 ont été absorbés au moyen des prélèvements sur les revenus des producteurs. Au 31 mars 1977, le déficit totalisait donc $146,682,410. Cette somme a été ajoutée au déficit de la Commission canadienne du lait, car celui-ci sera prix en charge par le gouvernement fédéral au cours de l'année financière 1977-1978 (voir note 5 des états financiers).

Les variations considérables de certains postes du bilan en regard des données du 31 mars 1976 tiennent aux motifs suivants:

Le mode de financement des subventions accordées aux producteurs a été modifié par l'abandon des dépôts auprès du Receveur général et le prélèvement des fonds à même le coffre de l'Office de stabilisation des prix agricoles. Les subventions sont versées aux producteurs avec un décalage de deux mois sur leur production courante. Auparavant, les fonds affectés aux subventions payables au 31 mars étaient obtenus de l'Office de stabilisation des prix agricoles et déposés auprès du Receveur général. En 1977, le processus a été modifié de sorte qu'à chaque mois, les sommes nécessaires aux subventions sont fournies directement par l'Office.

L'augmentation des comptes à recevoir de la part des commerçants est attribuable à la hausse des ventes survenue au cours de la campagne, qui du reste permit de réduire considérablement les stocks. Certaines transactions importantes ont été négociées avec des modalités de crédit. La totalité des ventes à tempérament sont soumises à des garanties bancaires et certaines d'entre elles portent intérêts.

Inventories valued at world market prices reflect a significant decrease from the previous year, 195 million lbs. of skim milk powder at March 31, 1977 versus 282 million lbs. at March 31, 1976. As at March 31, 1977, the majority of the inventory was committed to future sales orders received.

Increase in deposits from Customers reflects the higher sales activity in 1977 and represents receipt for sales received in advance of shipments.

Subsidies are paid to producers according to established production quotas based on domestic demand.

Major changes in Dairy Support Operations Expense were:

Administrative expenses within the Commission increased from $1,061,958 in 1976 to $1,348,545 in 1977 due to increased level of activity and cost of inflation. The increase was partially offset by reduced services received from other departments.

Increased Interest and Storage costs resulted from the high level of inventory which was reduced only later in the fiscal year.

Freight costs represent costs from storage warehouses to Canadian Ocean terminals and the increase reflects the high sales activity as inventories were reduced.

The Commission jointly with the Canadian Dairy Foods Service Bureau sponsored an advertising program for cheese in Canada at a cost of $500,000.

In the latter part of 1976 / 77 dairy year a shortage of milk for fresh milk products in certain areas necessitated diversion of surplus milk from other areas. The Commission funded certain additional costs to processors in connection with this milk diversion in the amount of $797,103.

The Export Equalization Account major changes from the previous year were:

Lower purchases in 1977 resulted from reduction in production quotas.

Sales volume was increased significantly in spite of depressed world markets, with the resulting reduction in inventories at year end.

Processing and Conversion costs increased by $2.2 million as the Commission took steps to convert surplus products into products which had a better market potential both in value and net returns.

Export assistance was paid directly to certain processors who exported product directly and included an amount of $328,066 applicable to exports of cheese.

Evalués aux prix mondiaux, les stocks de poudre d lait écrémé ont fléchi de façon considérable; au 31 mar 1977, ils s'établissaient à 195 millions de livres contre 2 millions à la même date l'année précédente. Par ailleurs, promesses d'achat reçues jusqu'à cette date par la Commission assuraient l'écoulement de la plus grande partie des stocks.

L'augmentation des dépôts versés par les acheteur traduit l'accroissement des ventes en 1977 et comprend versements effectués à titre d'accomptes.

Les subventions octroyées aux producteurs sont déterminées d'après les contingents établis à la lumière la demande intérieure.

Les principales variations au poste des dépenses d soutien des prix des produits laitiers sont survenues dans domaines suivants:

Les dépenses administratives de la Commission so passées de $1,061,958 en 1976 à $1,348,545 en 1977 en raison de l'inflation et de l'intensification des activités. Cette hausse a été partiellement absorbée par la réduct des services dispensés par les autres ministères.

Par ailleurs, l'accroissement des intérêts et des fra d'entreposage est attribuable aux stocks élevés, qui n'ont être réduits que vers la fin de l'année financière.

La hausse des frais de transport des produits des entrepôts aux terminaux maritimes provient de la grand activité du marché faisant diminuer les stocks.

La Commission et le Bureau canadien des produits lait ont conjointement commandité, au coût de $500,00 une campagne nationale de publicité pour le fromage.

A la fin de 1976-77, les excédents de lait accumulés dans certaines régions furent détournés vers d'autres régions, en raison d'une pénurie de lait pour la fabricatio de produits laitiers frais dans ces dernières régions. La Commission a versé aux transformateurs la somme de $797,103 en règlement d'une partie des coûts supplémentaires afférents.

En regard de la campagne précédente, les principa modifications subies par le Fonds de péréquation à l'exporation sont les suivantes:

La baisse des achats en 1977 est attribuable à la réduction des contingents.

Malgré l'affaissement des marchés mondiaux, les ventes se sont considérablement accrues, ce qui a permis faire baisser les stocks à la fin de la campagne.

Les coûts de transformation ont augmenté de 2,2 millions de dollars, car la Commission a entrepris de transformer les produits excédentaires en des produits offrant de meilleures possibilités tant pour leur valeur marchande que pour les recettes nettes qu'ils peuvent procurer.

Les transformateurs qui se sont chargés d'exporter eu mêmes leurs produits ont bénéficié d'une aide directe à l'exportation, laquelle englobait notamment une somme $328,066 pour l'exportation de fromage.

sonnel

Mr. Gilles Choquette was appointed Chairman of nadian Dairy Commission on November 10,

Mr. Howard R. Armstrong joined the ission as Director of Finance effective July 26,

The Federal Government's Official Languages tion requires reporting on the state of mentation of the policy: of the Commission's ement of 48 man years, 45 were subject to the and conditions of the Official Languages tion. Of these 45 positions, 34 have been ated bilingual, 4 have been indentified as gual and 7 as either English or French.

Personnel

M. Gilles Choquette a été porté à la présidence de la Commission canadienne du lait le 10 novembre 1976. Par ailleurs, M. Howard R. Armstrong s'est joint à la Commission à titre de Directeur des finances le 26 juillet 1976.

Conformément à la résolution sur les langues officielles du gouvernement fédéral, voici où en est la Commission dans l'application de sa politique en la matière: sur les 48 années-hommes dont se compose la Commission, 45 sont assujetties aux modalités de la résolution. Sur ce nombre, 34 ont été désignées bilingues, quatre unilingues et sept anglaises ou françaises.

nsultative Committee

he Consultative Committee of the Canadian Commission consists of nine members who are ted by the Minister of Agriculture. The rs represent producer and processing sectors of nadian dairy industry.

uring the past years the Committee was ed on major policy decisions and members l the Commission throughout the year on aspects of the Dairy Program.

egarding the frequency of meetings, the ttee reviewed its manner of operation with the ssion and it was decided to discontinue the monthly meeting in favour of fewer meetings. vill be scheduled prior to important decisions aken to maximize the effectiveness of the utions of the Consultative Committee to the ssion's operations.

Comité consultatif

Le Comité consultatif de la Commission canadienne du lait se compose de neuf représentants des secteurs de la production et de la transformation, nommés par le ministre de l'Agriculture.

Ces dernières années, le Comité a participé à d'importantes prises de décisions sur la politique laitière et conseillé la Commission sur divers aspects du programme laitier.

A l'issue de rencontres entre la Commission et le Comité au sujet des activités de ce dernier, il a été convenu d'abandonner la formule des réunions mensuelles au profit de réunions moins nombreuses tenues en prévision de la prise de décisions importantes. Cette modification vise à optimiser l'efficacité du Comité à titre d'organisme consultatif auprès de la Commission.

tfully submitted,

quette,
an

ohnson,
ssioner

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président,
G. Choquette

Le Commissaire,
H. M. Johnson

Commissioners and Senior Commission Personnel

Commissaires et Cadres Supérieurs de la Commission

Chairman Président	G. Choquette (Appointed Nov. 11, 1976) (nommé le 11 novembre 1976)
	K. Savage (acting Chairman from Aug. to Nov., 1976) (président intérimaire d'août à novembre 1976)
	E. Powers (term expired Nov. 11, 1976) (mandat échu le 11 novembre 1976)
Vice Chairman Vice-président	J. Thibaudeau (term expired Nov. 11, 1976) (mandat échu le 11 novembre 1976)
Commissioner Commissaire	H.M. Johnson
General Manager Gérant général	H.J. Mestern
Director of Finance Directeur des finances	H.R. Armstrong
Director Market Intelligence Directeur des renseignements du marché	R. Tudor Price
Director, Market Operations Directeur des transactions commerciales	L.J. Marcellus
Economic Advisor Conseiller économique	R. Cloutier
Direct Subsidy Administration Directeur administration des subsides	R.J. Labossière
Director of Information Directeur de l'information	S. Gunning

Consultative Committee to the Commission

Comité consultatif de la Commission

Chairman Président	P. Pariseault
Members Membres	A. Carr L.T. Clark M. Mailloux K.G. McKinnon G.R. McLaughlin P. St-Martin

turns Adjustment Formula

Formule d'ajustement des revenus

$11.02 per hundredweight announced
April 1, 1975 is used as the Base Return

ponents of Formula
ndex of Cash input prices

Base

Le prix de $11.02 le cent livres annoncé le 1er avril 1975 est utilisé comme Base de Revenu.

Composantes de la formule
(a) Indice des prix d'entrée au comptant

Input	Entrée	Corresponding price indexes from the Statistics Canada Farm input price index	Indice des prix correspondants de l'indice de prix des entrées dans l'agriculture (Statistique Canada)	% Weights Poids
, concentrates ages	grains, concentrés	16% dairy ration	16% ration laitière	13.4
ing fees	frais d'élevage	artificial insemination	insémination artificielle	.6
inary medicine livestock expense haulage and fees	médecine vétérinaire dépenses de bétail transport et frais divers	other materials and services index	indice des matériaux et services divers	7.8
inery repairs expenses	réparation de machinerie dépenses d'auto	machinery repairs	réparation de machinerie	3.1
ine and oil	essence et huile	petroleum products	produits du pétrole	2.0
ine hire	louage de machines	custom work	travail sur commande	.4
and fertilizer	chaux et engrais	fertilizer	engrais	3.1
and plants, other expenses	graines et plantes et autres dépenses de récolte	seed	graines	1.9
and building repairs	réparations de terrains et de bâtiments	building repairs	réparation de bâtiments	1.4
ty taxes and nce	taxes et assurances	property taxes	taxes	2.8
and telephone	électricité et téléphone	electricity	électricité	1.9
labour	main-d'oeuvre salariée	hired farm labour	main-d'oeuvre salariée	6.6
		Total Cash Cost Items	Total des items à prix comptant	45.0

e of the Dairy Cash Input Price Index
arter 1970 / 75 (1970-72 = 100)

La valeur de l'indice du prix d'entrée au comptant laitier par trimestre 1970-1975 (1970-1972 = 100)

1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
96.4	100.8	100.5	113.3	148.4	167.1	170.2	177.8
97.3	101.0	101.7	119.4	152.2	167.2	171.0	
97.4	100.6	102.2	133.0	159.2	168.1	171.0	
98.4	99.2	104.5	136.3	167.9	168.2	172.5	

Manufacturing Milk, subsidy level, and target returns from 1962-63 to August 1975

Subventions et revenus cible pour le lait de transformation 1962-1963 à Août 1975

Dairy Year Année laitière	Announced Manufacturing Milk Price Prix du lait industriel	Subsidy Subvention Milk / Lait	BF / MG Cents / lb.	Target Returns Revenu Prévu	Holdb Levy Reten
		-$ / 100 lb. milk-lait		-$ / 100 lb. milk-lait	
1962-63	2.12	0.50	14.28	2.62	-
1963-64	2.36	0.50	14.28	2.86	-
1964-65	2.70	0.46	13.14	3.16	-
1965-66	2.94	0.58	16.57	3.52	-
1966-67	3.25	0.85	24.28	4.10	0.1
1967-68	3.54	1.21	34.57	4.75	0.1
1968-69	3.54	1.31	37.42	4.85	0.1
1969-70	3.60	1.25	35.71	4.85	0.2
1970-71	3.60	1.25	35.71	4.85	0.2
1971-72 Apr.-avr. / 71	3.99	1.25	35.71	5.24	(0.2
Aug.-août 16 / 71	4.24	—	—	5.49	0.2
Oct. - Oct. 1 / 71	—	—	—	—	0.1
1972-73	4.44	1.25	35.71	5.69	0.1
1973-74 Apr.-avr. 6 / 73	5.10	1.45	41.43	6.55	0.3
Aug.-août 1 / 73	5.25	1.45	—	6.70	0.1
	5.25	2.01	57.43	7.26	0.1
1974-75 Apr.-avr. / 74	6.20	2.30	65.71	8.50	0.1
June-juin 74	6.20	2.56	73.14	8.76	0.1
Aug.-août 1 / 74	6.85	2.56	73.14	9.41	0.1
Jan.-janv. 24 / 75	7.46	2.56	73.14	10.02	0.1
1975-76 Apr.-avr. / 75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.4
Jul.-juil. / 75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.9
Oct. - oct. / 75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.6
1976-77 Apr.-avr. / 76	8.79	2.66	76.00	11.45	1.3

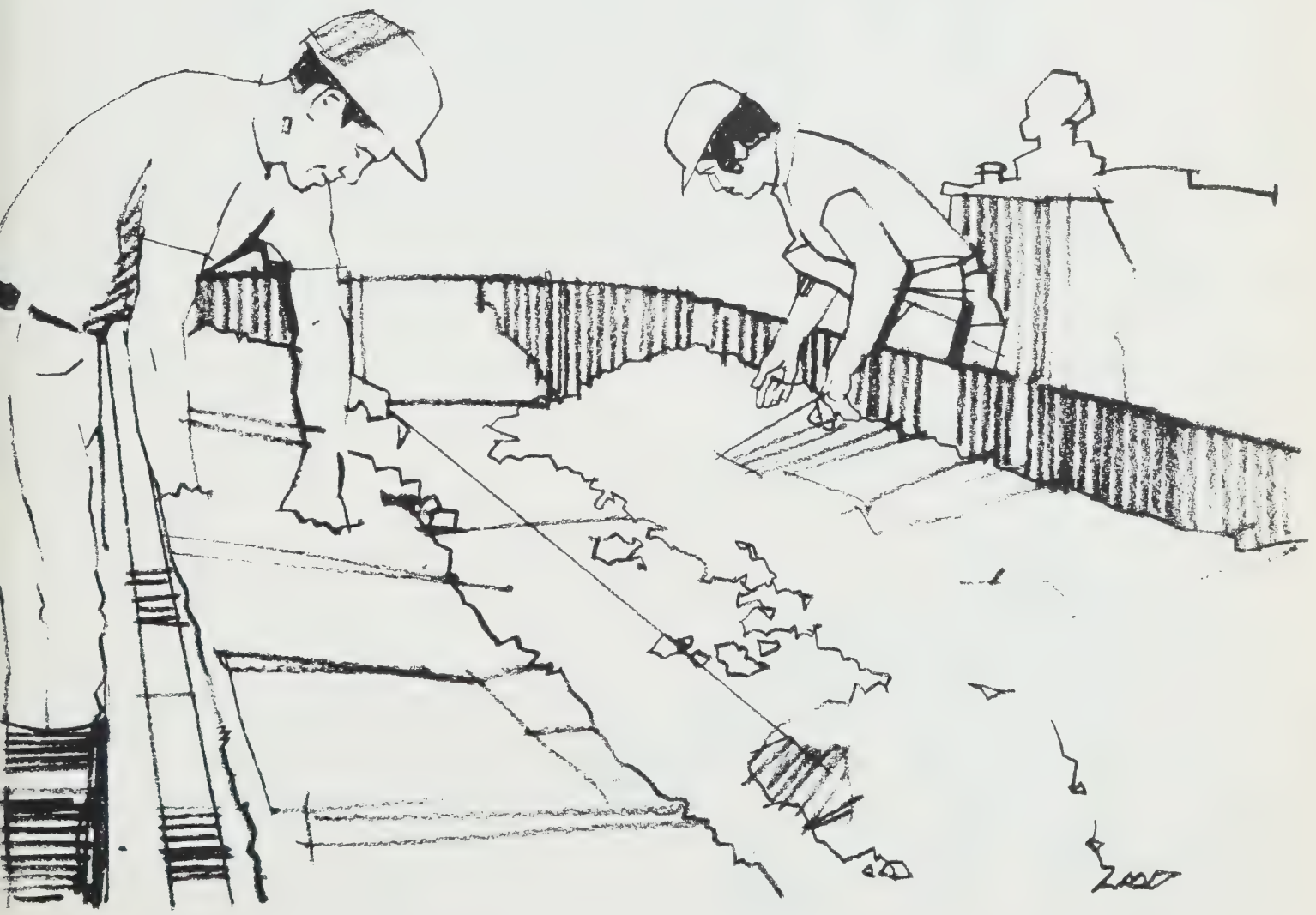
*Announced manufacturing milk price is market return to dairy producers based on support price of butter and skim milk powder after an allowance for processing margin.

*Le prix annoncé pour le lait industriel est le revenu tir marché basé sur les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé après avoir tenu compte de la m de transformation.

deral Dairy Support Price Butter, Powder and Cheese

Prix de soutien fédéral à la laiterie pour le Beurre, la Poudre et le Fromage.

tive Date	Date d'entrée en vigueur	Butter Beurre	Powder Poudre	Cheese Fromage
			cents per pound sous la livre	
1/67	Le 1er avril 67	63	20	38
1/68	Le 1er avril 68	63	20	47
mber 30/68	Le 30 septembre 68	65	20	47
1/69	Le 1er avril 69	65	20	47
1/70	Le 1er avril 70	65	20	47
ary 8/71	Le 8 février 71	65	24	51
1/71	Le 1er avril 71	65	24	51
st 16/71	Le 16 août 71	68	26	54
1/72	Le 1er avril 72	68	29	54
1/73	Le 1er avril 73	71	35	54
st 1/73	Le 1er août 73	71	38	60
1/74	Le 1er avril 74	77	50	60
st 1/74	Le 1er août 74	85	54	60
ry 24/75	Le 24 janvier 75	90	59	60
1/75	Le 1er avril 75	1.03	64	60
1/76	Le 1er avril 76	1.08	68	60



Dairy Products Price Support Program 1968-69 to 1976-77

Programme de soutien des pri des produits laitiers, 1968-1969 à 1976-1977

		C.D.C. Purchase C.C.L. Achats	C.D.C. Sales C.C.L. Ventes	C.D.C. Stocks at March 31 Stocks au 31 mars	C.D.C. Imports C.C.L. Importatio
		Mil. / lbs.			
Butter **Beurre**	1968-69	82.4	71.4	14.7	—
	69-70	97.5	59.9	51.3	—
	70-71	68.0	81.9	37.5	—
	71-72	44.6	86.8	6.6	11.3
	72-73	55.1	84.8	2.8	25.8
	73-74	94.5	91.4	6.2	53.0
	74-75	95.8	88.5	13.5	53.7
	75-76	89.5	59.6	42.2	—
	76-77	69.1	100.5	10.8	—
Skim milk powder **Lait écrémé en poudre**	1968-69	198.0	123.0	172.0	—
	69-70	171.3	272.3	69.4	—
	70-71	115.7	179.6	4.6	—
	71-72	104.1	108.7	—	—
	72-73	206.5	142.8	63.7	—
	73-74	112.8	161.3	15.2	—
	74-75	172.6	99.3	88.6	—
	75-76	328.4	134.4	282.5	—
	76-77	239.1	326.8	194.8	—
Cheddar cheese **Fromage cheddar**	1968-69	7.7	7.5	0.2	—
	69-70	7.5	7.2	0.5	—
	70-71	4.2	4.7	—	—
	71-72	—	—	—	—
	72-73	—	—	—	—
	73-74	—	—	—	—
	74-75	—	—	—	—
	75-76	—	—	—	—
	76-77	—	—	—	—

ırket Sharing Quota
itlement by Province

Contingents provinciaux de mise au marché

Million lbs. b.f. / mg

ince	Date of entry into plan	New M.S.Q entitlement after Interprovincial Adjustment, April 1, 1976	M.S.Q. entitlement following reduction of 18%, April 1, 1976	M.S.Q. entitlement including distribution additional M.S.Q. of October 19, 1976
ince	Date d'adhésion au plan	Contingent après l'ajustement interprovincial du 1er avril 1976	Contingent après la réduction de 18% du 1er avril 1976	Contingent après la hausse du 19 octobre 1976 du Q.M.M.
/ Î.-P.-É.	Dec / Déc 1, 1971	6.0	4.9*	4.9*
N.-É.	Apr / Avr 1, 1974	(4.1)	(4.1)	4.3
N.-B.	Apr / Avr 1, 1974	(4.5)	(4.5)*	3.8*
/ Québec	Dec / Déc 1, 1970	206.3	169.2	177.1
Ontario	Dec / Déc 1, 1970	135.8	111.4	115.6
/ Manitoba	July / Juil 1, 1972	16.9	13.9	14.4
Alberta	Apr / Avr 1, 1972	29.1	23.9	24.2
C.-B.	Oct / Oct 1, 1973	13.4	11.0	11.4
a		425.6	351.7	366.5

rotected - Protégé

Brunswick lent 0.8 million lbs. of quota to P.E.I. for 976-77 dairy year.

ouveau-Brunswick a prêté 0.8 million de livres de a à l'Île-du-Prince-Edouard pour l'année laitière 77.



Number of Producers by Province at March 31, 1977

Nombre de producteurs pa Province au 31 mars 1977

Province Province	Fluid Milk Lait de consommation	Manufacturing Milk and Cream Lait et crème de transformation	Total Total
P.E.I. / Î.-P.-É.	115	1,274	1,389
N.S. / N.-É.	769	396	1,165
N.B. / N.-B.	516	722	1,238
Québec	4,795	21,541	26,336
Ontario	9,583	9,437	19,020
Manitoba	1,574	4,076	5,650
Saskatchewan	519	6,923	7,442
Alberta	999	7,754	8,753
B.C. / C.-B.	1,311	191	1,502
Canada	20,181	52,314	72,495

Manufacturing Milk and Cream received by plants from registered producers

Livraisons, de lait et de crèm de transformation, par les producteurs enregistrés.

(1,000 lbs. B.F.) 1976 / 77 (1,000 lbs. M.G.)

Province Province	From Fluid Milk Shippers De producteurs de lait de consommation	From Manufacturing Milk and Cream Shippers De producteurs de crème et de lait de transformation	Total Total
P.E.I. / Î.-P.-É.	385	4,812	5,197
N.S. / N.-É.	3,372	494	3,866
N.B. / N.-B.	1,573	1,297	2,870
Québec	20,300	145,951	166,251
Ontario	61,840	47,036	108,876
Manitoba	9,291	4,078	13,369
Saskatchewan	956	7,041	7,997
Alberta	5,463	17,365	23,028
B.C. / C.-B.	10,732	246	10,978
Canada	113,912	228,520	342,432

Report to the Minister of Agriculture
on the examination of
the accounts and financial statements of the
CANADIAN DAIRY COMMISSION
for the year ended March 31, 1977

Rapport au ministre de l'Agriculture
sur l'examen des
comptes et des états financiers de la
COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
pour l'année terminée le 31 mars 1977

AUDITOR GENERAL OF CANADA AUDITEUR GENÉRAL DU CANADA

The Honourable Eugene F. Whelan, P.C., M.P.,
Minister of Agriculture,
Ottawa, Ontario.

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at March 31, 1977 and the statements of deficit, dairy support operations expense, export equalization account, and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at March 31, 1977 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers.

Auditor General of Canada

Ottawa, Ontario

July 8, 1977

AUDITOR GENERAL OF CANADA AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

L'honorable Eugène F. Whelan, C.P. député
Ministre de l'Agriculture
Ottawa (Ontario)

J'ai vérifié le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 mars 1977 ainsi que l'état du déficit, l'état des dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers, l'état du Compte d'égalisation à l'exportation et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'année terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 1977 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'année terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.

L'Auditeur général du Canada

J. J. Macdonell

Ottawa (Ontario)

le 8 juillet 1977

CANADIAN DAIRY COMMISSION
(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

Balance Sheet as at March 31, 197

Assets	1977	1976	Actif
Deposit with Receiver General	$ 268,355	$ 50,781,307	Dépôts auprès du Receveur génér
Accounts receivable -			Comptes à recevoir
Trade	11,658,840	4,747,729	Comptes - clients
Agricultural Stabilization Board (Note 2)	35,481,960	—	Office de stabilisation des prix agricoles (Note 2)
Producer levy	12,947,370	11,852,765	Retenues des producteurs
Inventories (Note 3)	41,349,162	68,497,113	Stocks (Note 3)
	$101,705,687	$135,878,914	

Approved by the Commission:
Approuvé par la Commission:

Chairman
Président .....

Commissioner
Commissaire .....

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
(Constituée en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

an au 31 mars 1977

Liabilities	1977	1976	Passif
sits from customers	$ 1,991,202	$ 263,713	Dépôts de clients
unts payable and crued liabilities	7,485,767	7,275,981	Comptes à payer et frais courus
dies payable to oducers	35,490,697	40,864,565	Subventions à payer aux producteurs
s from Canada (Note 4)	216,456,191	205,892,168	Emprunts auprès du Canada (Note 4)
	261,423,857	254,296,427	
t Equalization count (Note 5)	—	(131,443,844)	Compte de péréquation à l'exportation (Note 5)

Deficit

it) surplus (Note 5)	(159,718,170)	13,026,331	(Déficit) surplus (Note 5)
	$101,705,687	$135,878,914	

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Statement of Deficit
for the year ended March 31, 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Etat du déficit
pour l'année terminée le 31 mars 1977

	1977	1976	
(Surplus), beginning of year	$ (13,026,331)	$(20,684,875)	(Surplus) au début de l'année
Dairy support operations expense for the year	443,192,738	283,720,502	Dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers pour l'année
	430,166,407	263,035,627	
Deduct: Parliamentary appropriations -			Déduire: Crédits parlementaires
Agricultural Stabilization Board (Note 2)	268,599,692	275,000,000	Office de stabilisation des prix agric (Note 2)
Agriculture Vote 45d (Vote 50 - 1976)	1,848,545	1,061,958	Crédit 45d - Agriculture (Crédit 50 - 1976)
	270,448,237	276,061,958	
Deficit (surplus), end of year	$159,718,170	$ (13,026,331)	Déficit (surplus) à la fin de l'année



CANADIAN DAIRY COMMISSION

Statement of Dairy Support Operations Expense for the year ended March 31, 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Etat des dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers pour l'année terminée le 31 mars 1977

	1977	1976	
ies to producers on milk and m for manufactured products	$258,831,849	$265,862,669	Subventions versées aux producteurs de lait et de crème pour les produits transformés
istrative expense (Schedule A)	1,348,545	1,061,958	Dépenses d'administration (Annexe A)
e related to export equalization ount -			Dépenses relatives au Compte de péréquation à l'exportation -
rest on loans from Canada	20,800,510	8,717,131	Intérêt sur les emprunts auprès du Canada
age	8,177,556	5,442,920	Entreposage
ght	4,436,195	1,552,243	Transport
dling	615,360	685,114	Manutention
ertising	500,000	—	Publicité
rsion	797,103	—	Reconversion
cellaneous	1,003,210	398,467	Divers
	36,329,934	16,795,875	
xpense before extraordinary item	296,510,328	283,720,502	Total des dépenses, compte non tenu d'un poste extraordinaire
dinary item (Note 5) - ision for loss on export alization account	146,682,410	—	Poste extraordinaire (Note 5) Provision pour perte au Compte de péréquation à l'exportation
xpense	$443,192,738	$283,720,502	Total des dépenses



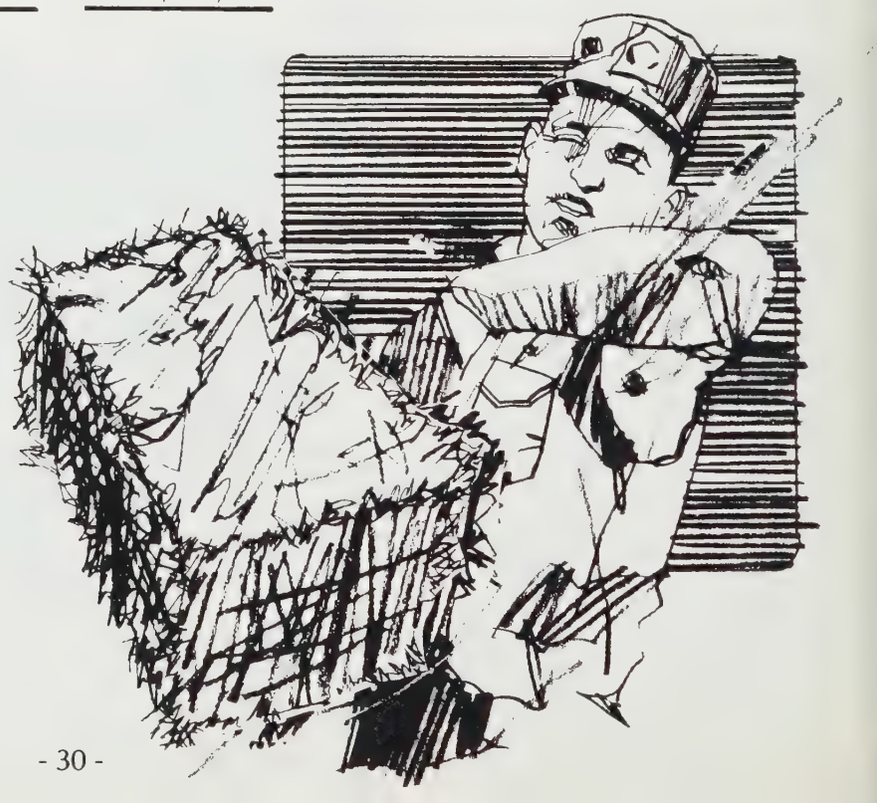
CANADIAN DAIRY COMMISSION

Statement of Export Equalization Account for the year ended March 31, 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Etat du Compte de péréquation à l'exportation pour l'année terminée le 31 mars 1977

	1977	1976	
Sales	$148,165,438	$ 93,914,134	Ventes
Producer levy	117,719,609	60,848,464	Retenues des producteurs
	265,876,047	154,762,598	
Cost of products sold:			Coût des produits vendus:
Inventories, beginning of year	68,497,113	45,415,485	Stocks au début de l'année
Purchases	250,408,199	303,314,259	Achats
	318,905,312	348,729,744	
Deduct: Inventories, end of year	41,349,162	68,497,113	Déduire: stocks à la fin de l'année
	277,556,150	280,232,631	
Processing and conversion	2,299,622	42,147	Transformation et conversion
Export assistance on marketing dairy products	1,258,841	—	Aide à l'exportation pour la commercialisa des produits laitiers
	281,114,613	280,274,778	
Net reduction of account during year	15,238,566	125,512,180	Diminution nette du Compte au cours de l'année
Deficit, beginning of year	131,443,844	5,931,664	Déficit au début de l'année
	146,682,410	131,443,844	
Provision for loss (Note 5)	146,682,410	—	Provision pour perte (Note 5)
Deficit, end of year	$ —	$131,443,844	Déficit à la fin de l'année



CANADIAN DAIRY COMMISSION

Statement of Changes in Financial Position for the year ended March 31, 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Etat de l'évolution de la situation financière pour l'année terminée le 31 mars 1977

provided by:	1977	1976	Provenance des fonds:
liamentary appropriations	$270,448,237	$276,061,958	Crédits parlementaires
ns from Canada	119,135,706	224,310,955	Emprunts auprès du Canada
crease in inventory	27,147,951	(23,081,628)	Diminution des stocks
rease in deposits from customers	1,727,489	(368,549)	Augmentation des dépôts des clients
	418,459,383	476,922,736	
applied to:			Utilisation des fonds:
erations			Exploitation
Dairy support operations expense	296,510,328	283,720,502	Dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers
Export equalization account	15,238,566	125,512,180	Compte de péréquation à l'exportation
ns repaid to Canada	102,708,515	55,897,531	Emprunts remboursés au Canada
rease in receivable from Agricultural Stabilization Board (Note 2)	35,481,960	—	Augmentation des sommes à recevoir de l'Office de stabilisation des prix agricoles (Note 2)
crease in payables and accrued interest	11,027,249	(21,805,443)	Diminution des montants à payer et de l'intérêt couru
rease in receivables	8,005,717	14,460,674	Augmentation des montants à recevoir
	468,972,335	457,785,444	
it with Receiver General			Dépôts auprès du Receveur général:
ecrease (increase) during year	50,512,952	(19,137,292)	Diminution (augmentation) au cours de l'année
lance, beginning of year	50,781,307	31,644,015	Solde au début de l'année
lance, end of year	$ 268,355	$ 50,781,307	Solde à la fin de l'année

CANADIAN DAIRY COMMISSION

Schedule A
Schedule of Administrative Expense for the year ended March 31, 1977

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Annexe A
Tableau des dépenses d'administration pour l'année terminée le 31 mars 1977

	1977	1976	
Remuneration of members of the Commission	$ 109,136	$ 101,918	Rémunération des membres de la Commissio
Employee salaries	712,959	539,591	Traitements des employés
Other personnel costs	75,456	61,616	Autres rémunérations
Transportation and communications	97,667	82,865	Transport et communications
Consultative Committee	15,145	18,763	Comité consultatif
Audit Services Bureau fees	110,00:	90,000	Honoraires du Bureau des services de vérifica
Other professional and special services	91,127	22,270	Autres services professionnels et spéciaux
Rentals	75,455	78,343	Location
Repairs and maintenance	3,066	17,515	Réparations et entretien
Utilities, materials and supplies	45,524	27,908	Utilités publiques, fournitures et approvisionnements
Acquisition of furniture and equipment	12,687	20,880	Acquisition de mobilier et équipement
Miscellaneous	323	289	Divers
Subsidy processing and cheque issue services	309,106	595,918	Service de traitement des subventions et d'émission des chèques
	1,657,651	1,657,876	
Less: Services provided by government departments without charge	309,106	595,918	Déduire: services gratuits fournis par les ministères
Net administrative expense	$1,348,545	$1,061,958	Dépenses d'administration nettes



CANADIAN DAIRY COMMISSION

Notes to Financial Statements
March 31, 1977

Summary of significant accounting policies

ounting basis

tatement of Dairy Support Operations
xpense

This statement reflects the expenses of
ne Commission which are recoverable from
unds provided through parliamentary
ppropriations. Such expenses include
ubsidies to producers on milk and cream for
nanufactured products, expense related to
xport equalization account and administra-
ve expense. Other expenses which are
ecoverable from producers are reflected in
ne statement of export equalization acount.

tatement of Export Equalization Account

The export equalization account
eflects the operations of the Commission in
he sale of surplus dairy products and
ssistance payments made directly to
xporters to permit them to compete with
urplus products on the world markets. Prior
o April 4, 1977, the Commission in managing
he account established a producer levy
ntended to balance the account over a five-
ear period. However, as announced on that
date (see Note 5), the government will be
aking over the current total debt of the
xport equalization account.

There are certain expenses related to
he export equalization account which are
ecoverable from funds provided through
arliamentary appropriation. These are,
herefore, charged in the statement of dairy
upport operations expense.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Notes aux états financiers
31 mars 1977

1. Résumé des principales conventions comptables

Comptabilité

a) Etat des dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers

Cet état reflète les dépenses de la Commission qui sont récupérables à même les fonds disponibles en vertu des crédits parlementaires. Elles comprennent les subventions accordées aux producteurs de lait et de crème pour produits fabriqués, les dépenses relatives aux Compte de péréquation à l'exportation et les dépenses d'administration. Les autres dépenses qui sont recouvrables des producteurs figurent dans l'état du Compte de péréquation à l'exportation.

b) Etat du Compte de péréquation à l'exportation

Ce Compte reflète les opérations de la Commission relatives à la vente des excédents de produits laitiers et à l'aide financière accordée directement aux exportateurs pour leur permettre de soutenir la concurrence des produits excédentaires sur le marché mondial. Avant le 4 avril 1977, la Commission avait fixé un droit de production destiné à équilibrer le Compte sur une période de cinq ans. Toutefois, tel qu'annoncé à cette date (Note 5), le gouvernement entend absorber la dette actuelle totale du Compte de péréquation à l'exportation.

Certaines dépenses relatives au Compte de péréquation à l'exportation sont récupérables à même les fonds disponibles en vertu des crédits parlementaires. Par conséquent, ces dépenses sont imputées à l'état des dépenses relatives aux operations de soutien des produits laitiers.

2. Parliamentary appropriations

The parliamentary appropriation shown as Agricultural Stabilization Board consists of the following:

	1977	1976	
Funds received from Agricultural Stabilization Board through Agriculture Vote 20	$233,117,732	$275,000,000	Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles en vertu du Crédit 20 - Agriculture
Account receivable from Agricultural Stabilization Board, representing funds receivable for the dairy support operations	35,481,960	—	Comptes à recevoir de l'Office de stabilisation des prix agricoles, à titre de sommes dues pour les opérations de soutien des produits laitiers
	$268,599,692	$275,000,000	

2. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires figurant au poste "Office de stabilisation des prix agricoles" s'établisse comme suit:

3. Inventories

The inventories are valued at the lower of cost and net realizable value and consist of:

	1977	1976	
Skim milk powder	$24,416,217	$38,490,830	Poudre de lait écrémé
Butter	11,388,112	28,447,584	Beurre
Other related dairy products	5,544,833	1,558,699	Autres produits laitiers apparentés
	$41,349,162	$68,497,113	

3. Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette et s'analysent comme suit:



. (continued)

kim milk powder

he Commission purchases skim milk powder
ırplus to Canadian requirements from processors
t Canadian support prices for sale outside
anada. Prices on the world market are depressed,
esulting in the estimated net realizable value of
ıe inventory as at March 31, 1977, being
pproximately $103,000,000 ($147,000,000 - 1976)
ess than the Canadian support price. The amount
f this decrease has been reflected in the carrying
alue of the inventory and charged to the export
qualization account.

utter

o maintain an orderly market in Canada, the
ommission purchases butter, generally from
omestic processors at the Canadian support
rice, for sale at a later date to meet Canadian
onsumer demands or for export. The inventory of
0.8 million pounds at March 31, 1977, amounting
o $11,388,112 valued at Canadian support price, is
onsidered normal to meet Canadian requirements
nd will be sold at Canadian support prices.

)ther related dairy products

his inventory includes evaporated milk, butter oil
nd various forms of milk powder other than skim
nilk powder. The products are either purchased
rom processors or converted from skim milk
owder or butter. The estimated net realizable
alue of the inventory as at March 31, 1977, is
pproximately $7,800,000 ($3,200,000 - 1976)
ess than acquisition cost plus conversion cost.
he amount of this decrease has been reflected in
he carrying value of the inventory and charged to
he export equalization account.

oans from Canada

he loans from Canada obtained to finance
urchase of dairy products bear interest rates
arying from 8.125% to 9.0% per annum.
epayment terms are not specified in loan
greements. Interest, calculated on a simple basis,
s paid at the year-end and at the time of any
rincipal repayment. At March 31, 1977, no
ccrued interest was payable whereas at March 31,
976, accrued interest amounted to $5,863,168.

3. (suite)

Poudre de lait écrémé

La Commission achète des fabricants la poudre de lait écrémé en excédent des besoins canadiens au prix canadien de soutien du marché pour la revendre à l'extérieur du Canada. Le prix du marché mondial a baissé, de sorte que la valeur de réalisation nette estimative des stocks au 31 mars 1977 était d'environ $103,000,000 ($147,000,000 en 1976) inférieure au prix canadien de soutien du marché. Cette diminution a été reflétée dans la valeur comptable des stocks et a été imputée au Compte de péréquation à l'exportation.

Beurre

Pour assurer la régularisation du marché canadien, la Commission achète généralement du beurre des fabricants canadiens, au prix de soutien intérieur, et le revend ultérieurement aux consommateurs canadiens ou à l'exportation. Les stocks de 10.8 millions de livres au 31 mars 1977, représentant $11,388,112 au prix de soutien intérieur, sont considérés suffisants aux besoins du pays et seront vendus aux prix de soutien intérieurs.

Autres produits laitiers apparentés

Ce stock comprend le lait concentré, l'huile de beurre et diverses formes de poudre de lait à part le lait écrémé. Les produits sont soit achetés des transformateurs, soit transformés à partir de la poudre de lait écrémé ou du beurre. Au 31 mars 1977, la valeur de réalisation nette estimative de ces stocks est d'environ $7,800,000 ($3,200,000 en 1976) inférieure au coût d'achat plus les coûts de transformation. Le montant de cette diminution a été reflétée dans la valeur comptable des stocks et a été imputée au Compte de péréquation à l'exportation.

4. Emprunts auprès du Canada

Les emprunts contractés auprès du Canada pour financer l'achat de produits laitiers portent un intérêt variant entre 8.125% et 9.0% par année. Les modalités de remboursement ne sont pas précisées dans les contrats de prêt. Calculé à taux simple, l'intérêt est remboursable à la fin de l'année et au moment de tout remboursement de capital. Au 31 mars 1977, les intérêts courus étaient nuls alors qu'au 31 mars 1976 ils se chiffraient à $5,863,168.

5. Extraordinary item - Provision for loss on export equalization account

On April 4, 1977, the Minister of Agriculture announced the main features of the 1977-78 dairy program. One of the features of the program was that the government would be taking over the current total debt of the export equalization account, which previously was intended to be recovered from producers. As a result of this announcement, a provision for loss in the amount of $146,682,410 has been charged to dairy support operations expense for the year.

6. Outstanding commitments

As at March 31, 1977, the Commission is committed to purchase skim milk powder and other related products produced prior to March 31, 1977 at the 1976 Canadian support prices in an amount of approximately $3,700,000. The loss which may result from these purchases at higher than export prices has been estimated to be approximately $2,500,000. The amount of this estimated loss has been charged to the export equalization account.

7. Agent's commission

On November 1, 1976, the Commission appointed Coopérative Fédérée de Québec as a sales agent in connection with marketing evaporated milk in Algeria. As at March 31, 1977, no payments have been made to the agent under this agreement; however, $85,000, as commissions, has been accrued against orders received and shipped. This amount is included in accounts payable and accrued liabilities.

8. Comparative figures

Certain figures for the previous year have been restated to conform to the current year's presentation.

5. Poste extraordinaire - Provision pour perte au Compte de péréquation à l'exportation.

Le 4 avril 1977, le ministre de l'Agriculture a dévoilé les grandes lignes de la politique laitière pour 1977-1978. Selon un des aspects du programme, le gouvernement entend assumer la totalité de la dette actuelle du Compte de péréquation à l'exportation, dette qui antérieurement devait être remboursée par le producteurs. C'est ainsi qu'une provision pour perte a montant de $146,682,410 a été imputée aux dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitier pour l'année.

6. Engagements à rencontrer

Au 31 mars 1977, la Commission est tenue d'acheter de la poudre de lait écrémé et d'autres produits apparentés fabriqués avant le 31 mars 1977 au prix de soutien du marché canadien de 1976 pour un montant d'environ $3,700,000. La perte susceptible de découler de ces achats à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation est évaluée à environ $2,500,000, montant qui a été imputé au Compte de péréquation à l'exportation.

7. Commission à un agent

Le 1er novembre 1976, la Commission a nommé la Coopérative fédérée du Québec agent des ventes relativement à la mise en marché de lait évaporé en Alg Au 31 mars 1977, cet agent n'avait reçu aucun paiemen termes de cette entente; toutefois, suite aux comman reçues et expédiées, cet agent est en droit de recevoi $85,000 en commissions. Ce montant figure aux comp payer et frais courus.

8. Chiffres comparatifs

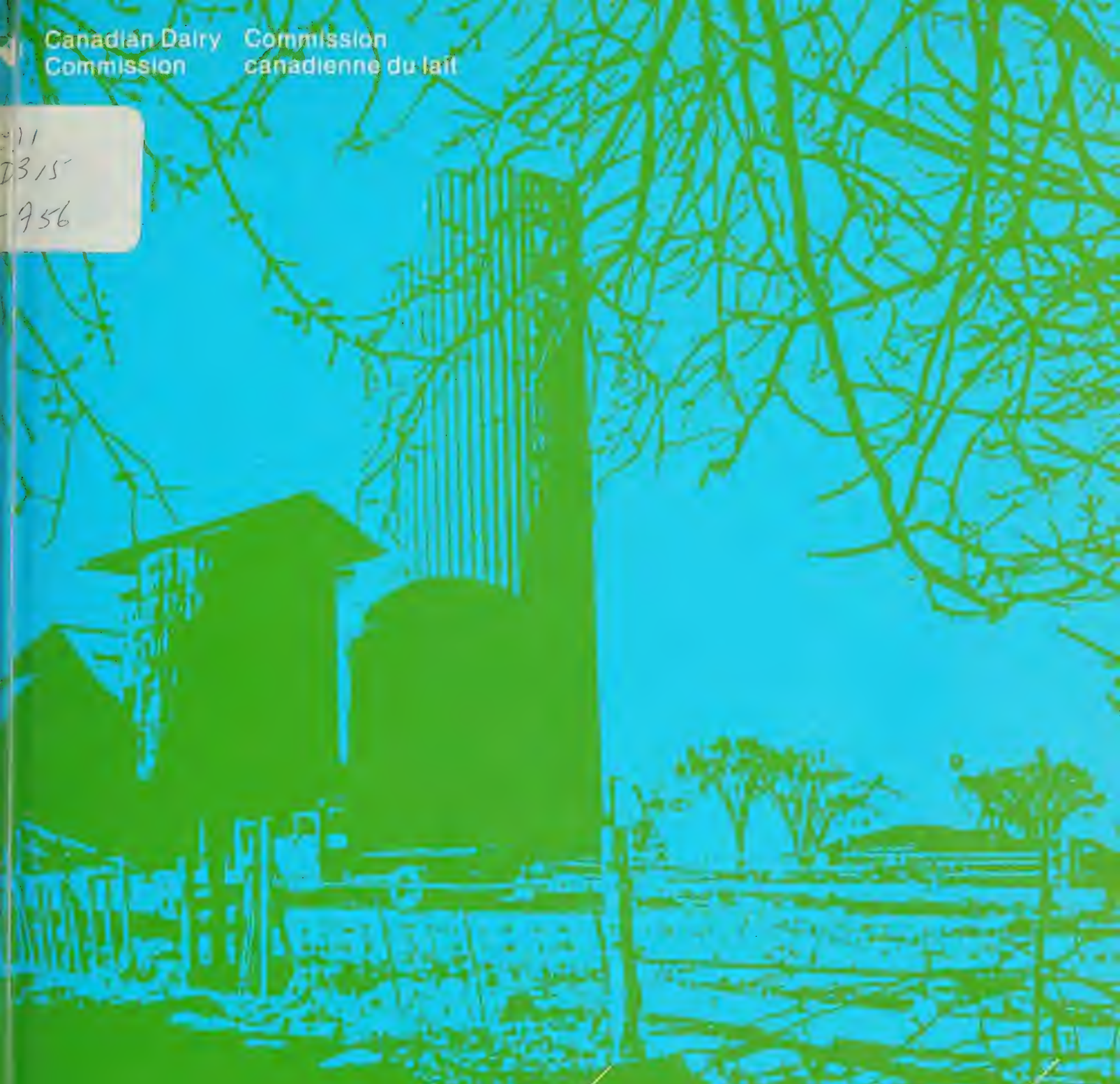
Certains chiffres de l'année 1976 ont été réagencés pour les rendre conformes à la présentatio de l'année 1977.

LIBRARY
JUL
1978

Canadian Dairy Commission

Commission canadienne du lait

11
D315
-756



Annual Report 1977/78

Rapport Annuel 1977-78

Canadian Dairy Commission

Commission canadienne du lait

Government Publications

Annual Report 1977/78

Rapport Annuel 1977-78

Honourable Eugene F. Whelan
Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario

Dear Mr. Whelan

We have the pleasure of presenting the 11th Annual Report of the operations and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the fiscal year ending March 31, 1978.

The year was highlighted by stability in the industry. This was brought about by the combined effects of the Government of Canada's 1977/78 National Dairy Program, administered by the Commission, and with the co-operation of all signatories and participants in the national milk supply management system.

Following some uncertainties in recent years, producer support for and confidence in supply management is greatly improved.

The 1977/78 Dairy Program approved by Cabinet on April 4, 1977, represented a total Federal Government expenditure of $457 million, not including $20 million for international food aid funded through the Canadian International Development Agency. Included in this amount was an estimated $152 million applicable to the prior year deficit in the Export Equalization Account which was funded by the government in 1977/78, with the actual Budget for 1978 being $305 million.

Actual expenditures were $292 million against this budget, an improvement of $13 million.

This saving was mainly achieved through good control of production in relation to Canadian Requirements and reduced loss on marketing surplus products on world markets. In 1977/78, the Canadian Requirements were at 99 million hundredweights. Over-quota levies were collected on production in excess of Market Sharing Quota and provinces have accepted responsibility for excess in-sleeve production.

In addition to effecting savings against the established budget, the following significant improvements were attained over the previous year. Marketing costs, interest, storage, handling and freight, etc. were reduced to $20 million in 1977/78 from $35 million in 1976/77. The reduction reflects the reduced inventories of surplus skim milk powder. Inventories at March 31, 1978 were 60.9 million pounds against 194.8 million pounds in 1977. This additional achievement resulted from increased sales effort in world markets. Sales of skim milk powder were 381 million pounds in 1978 compared to 326 million pounds in 1977.

Honorable Eugene F. Whelan
Ministre de l'Agriculture
Ottawa, Ontario

Monsieur le Ministre

Nous sommes heureux de vous présenter le 11ième rapport annuel d'opérations et les états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'année fiscale finissant le 31 mars 1978.

La stabilité dans l'industrie fut le fait marquant cette année. Ceci fut rendu possible grâce à la conjugaison de deux éléments, soit la politique laitière nationale du Gouvernement du Canada en 1977-78, administrée par la Commission canadienne du lait, et l'étroite collaboration de tous les signataires et des participants au système national de gestion des approvisionnements de lait.

Malgré les incertitudes des dernières années, l'appui et la confiance des producteurs envers la gestion des approvisionnements se sont grandement améliorés.

La politique laitière de 1977-78, approuvée par le Cabinet le 4 avril 1977, représentait des déboursés totalisant 457 millions de dollars, sans compter 20 millions pour l'aide alimentaire internationale par le biais de l'Agence canadienne de développement international. Des 457 millions, 152 furent versés pour combler le déficit au Compte de péréquation à l'exportation de l'année précédente. Cette dernière somme fut déboursée par le gouvernement en 1977-78 et ajoutée au présent budget de 305 millions pour l'année 1978.

Des 305 millions prévus, seulement 292 millions furent dépensés, une amélioration de 13 millions de dollars.

Cette économie fut réalisée par le biais d'un contrôle serré de la production en regard des besoins canadiens et de la diminution des pertes dans l'écoulement des surplus de produits sur les marchés mondiaux. Les besoins canadiens se situaient à 99 millions de cents livres en 1977-78. Les retenues hors-quota furent prélevées sur la production excédant le quota de mise en marché et les provinces ont endossé la responsabilité pour la production excessive dans la marge.

Outre les économies réelles réalisées par rapport au budget établi, des améliorations sensibles furent enregistrées par rapport à l'an passé. Les frais de commercialisation, l'intérêt, l'entreposage, la manutention et le transport, etc., furent réduits à 20 millions de dollars en 1977-78. Ces frais s'élevaient à 35 millions de dollars l'an passé. Cette baisse des dépenses est le fruit de la diminution des surplus d'inventaires de poudre de lait écrémé.

77/78, the Commission embarked on a research and product promotion am aimed at expanding domestic mption of industrial dairy products. An nt of $3 million was spent by the nission in 1977/78 for this purpose.

ommission's increased responsibilities licy recommendations to the rnment of Canada and its role as man of the Canadian Milk Supply gement Committee led to the lishment of the post of Senior Policy or, replacing that of the General ger. Both this position and that of the tor of Domestic Marketing and otion reflect increased requirements for me ongoing attention to these areas.

Commissioners feel that the Canadian Commission objectives have been ed in 1977/78 dairy year.

net result of the year's operations is a positive base from which to begin the 1978/79 dairy year.

Au 31 mars 1978, les inventaires étaient de 60.9 millions de livres, par rapport à 194.8 millions de livres en 1977.

Cette nette amélioration provient d'un effort redoublé au chapitre des ventes sur les marchés mondiaux.

Les ventes de poudre de lait écrémé totalisaient 381 millions de livres en 1978, alors qu'elles n'atteignaient que 326 millions de livres en 1977.

Au cours de 1977-78, la Commission s'est engagée dans un important programme de recherche et de promotion de produits, visant à étendre la consommation domestique des produits laitiers. Une somme totalisant 3 millions de dollars fut consacrée à ce secteur par la Commission.

La fonction de conseiller sénior en politique laitière fut créée, en remplacement du poste de gérant général, à la suite de l'accroissement des responsabilités de la Commission, qui sont maintenant de formuler des recommandations au Gouvernement du Canada touchant les politiques et d'assumer son rôle à la présidence du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

Ce nouveau poste, ajouté à celui de directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion, découle de l'attention accrue que l'on doit porter à l'égard des 2 secteurs de préoccupation mentionnés plus tôt.

Les Commissaires partagent le sentiment que la Commission canadienne du lait a atteint ses objectifs de l'année laitière 1977-78.

Les résultats de la dernière année constituent un excellent point de départ pour amorcer l'année laitière 1978-79.

rs truly

Sincèrement vôtre







Choquette
irman Président

E.H. Hodgins
Vice-Chairman Vice-Président

H.M. Johnson
Commissioner Commissaire



e of Contents

Table des matières

al Dairy Policy Developments	**Évolution de la politique laitière nationale**	2
upport Operations	**Opérations du programme de soutien laitier**	3
Subsidy Payments	Versement de subsides directs	3
s Adjustment Formula	Formule d'ajustement des revenus	6
:t Price Support Program	Programme de soutien des prix des produits laitiers	8
ter	Beurre	8
n milk powder	Poudre de lait écrémé	8
ddar Cheese	Fromage cheddar	9
Price for Manufacturing Milk	Prix cible du lait de transformation	12
78 Levy Rates	Taux des retenues en 1977-78	13
ting	**Mise en marché**	14
ational Market Situation	Situation du marché international	14
ational Market Development	Développement du marché international	15
stic Marketing	Mise en marché domestique	16
y Management through Market Sharing	**Gestion des approvisionnements au moyen des quotas de mise en marché**	17
nanship of the Canadian Milk Supply gement Committee	**Présidence du Comité canadien de gestion des approvisionnements**	18
ation	**Intégration**	20
cers Registered with the Canadian Commission	**Producteurs enregistrés à la Commission canadienne du lait**	22
nnel	**Personnel**	24
issioners and Senior Commission nnel	**Commissaires et cadres supérieurs de la Commission**	25
nation and Public Relations	**Information et relations publiques**	26
cial Report	**Rapport financier**	27
cial Statements	**États financiers**	29

s	**Tableaux**	
facturing milk: subsidy level and target ns from 1962-63 to January 1978	Lait industriel: niveau de subvention, revenu cible pour la période allant de 1962-63 à janvier 1978	4
facturing milk and cream net subsidy ents to producers, by province	Paiements de subsides nets aux producteurs de lait et de crème de transformation, par province	5
ns adjustment formula	Formule d'ajustement des revenus	7
of the Dairy Cash Input Price Index by er	Valeur de l'indice du prix d'entrée au comptant laitier par trimestre	7
ral dairy support price for butter, skim powder and cheese	Prix de soutien fédéral pour le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage	10
eting activities under the Dairy Products Support Program 1968/69 to 1977/78	Programme de soutien des prix des produits laitiers pour la période de 1968-69 à 1977- 78	11
et Sharing Quota entitlement by nce	Allocation des quotas de mise en marché provinciaux	19
mary of graduated entrants to fluid milk	Sommaire des producteurs intégrés au lait nature	21
ber of producers by province	Nombre de producteurs par province	23
ufacturing milk and cream received by s from registered producers	Livraisons de lait et de crème de transformation par les producteurs enregistrés	23
missioners and Senior Commission onnel	Commissaires et cadres supérieurs de la Commission	25

National Dairy Policy Developments

There were major policy changes for the 1977/78 dairy year covering a number of areas.

The recovering of costs of marketing operations when disposing of surplus in-quota dairy products on the world market was altered in four ways.

The Export Equalization Facility was discontinued. Its purpose had been to recover costs of marketing operations over a five year period. In the light of fluctuating world prices this became unmanageable. In closing the account, the Government of Canada decided to absorb the total deficit of $159.7 million accumulated as of March 31, 1977. Cost recovery for marketing operations returned to an annual basis.

Secondly, the Government of Canada, in recognition of unusually low world market prices, agreed to assist producers in the costs of marketing operations and did so by announcing that the liability of the producers for export costs would be limited to $125 million in 1977/78. The Government of Canada approved a contribution of up to $15 million for export cost in excess of producer levies. By year end, only $4.3 million of that amount was required.

Thirdly, on April 1, 1977 a levy on skim-off cream from fluid milk was introduced in recognition of the effect of this production on the industrial market. In the 1977/78 dairy year this levy contributed $12.2 million to the funding of Marketing Operations.

Fourthly, milk production shipped within the sleeve, which is part of total Market Sharing Quota, was subject only to the in-quota levy ($1.20 per hundredweight in 1977/78) and not the over-quota levy ($7.00 in 1977/78) as in 1976/77.

The Government of Canada was pleased to announce the $4 million program for market research, product research and promotion.

With respect to the Cheese Import Quota, in 1977/78 the Government of Canada continued its policy of applying quantitative restrictions on cheese imports into Canada and announced a quota of 50 million pounds for the dairy year. Actual imports amounted to 49 million pounds of which approximately two-thirds came from the European Economic Community.

Other changes related to dairy policy were in the support levels of the various programs already in place and will be expanded upon in the individual sections to follow.

Évolution de la politique laitière nationale

Des changements importants couvrant nombre de secteurs, furent apportés à la politique laitière au cours de 1977-78. Le recouvrement des frais de commercialisation, pour l'écoulement sur le marché mondial des surplus de produits laitiers intérieur quota, fut modifié de 4 façons.

Le mécanisme de péréquation à l'exportation fut aboli. Sa raison d'être était de récupérer les frais de commercialisation sur une période de 5 ans. À la lumière des fluctuations de prix sur le marché mondial, ceci devint impossible à gérer. En fermant le compte, le Gouvernement du Canada décidait d'absorber le déficit global de 159.7 millions de dollars, accumulé au 31 mars 1977. La récupération des frais pour la commercialisation fut ramenée sur une base annuelle.

En deuxième lieu, reconnaissant les bas prix inhabituels du marché mondial, le gouvernement a convenu d'aider les producteurs à combler les coûts de commercialisation, en annonçant que la dette des producteurs pour les frais d'exportation serait limitée à 125 millions de dollars en 1977-78. Le gouvernement a accepté d'injecter jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars pour les frais d'exportation en plus des retenues. De cette somme, seulement 4.3 millions furent nécessaires à la fin de l'année.

Une retenue était instaurée sur l'écrémage en 1977, en raison des effets de cette production sur le marché du lait industriel. Cette retenue a rapporté $12.2 millions de dollars au fond de commercialisation, au cours de 1977-78.

Quatrièmement, la production livrée à l'intérieur de la marge, comprise dans le quota de mise en marché, fut assujettie à la retenue intérieur quota seulement ($1.20 le cent livres en 1977-78) et non pas à la retenue hors quota ($7.00 en 1977-78) comme c'était le cas en 1976-77.

Le Gouvernement était heureux d'annoncer un programme de 4 millions de dollars pour la recherche des marchés, la recherche sur les produits et la publicité.

Le Gouvernement a maintenu en 1977-78 sa politique de quota des importations de fromage, en appliquant des restrictions sur les importations de fromage au Canada et a annoncé un quota de 50 millions de livres pour l'année laitière. Les importations réelles atteignaient 49 millions de livres dont les 2/3 environ provenaient de la C.E.E.

D'autres changements touchant la politique laitière survinrent dans les niveaux de soutien de divers programmes déjà existants et seront traités plus en détail dans les chapitres qui suivent.

ry Support Operations

Opérations du programme de soutien laitier

ect Subsidy Payments

direct subsidy was authorized to be paid ate of $0.76 per pound of butterfat 6 per hundredweight of 3.5% milk), the as last year.

ng the year, subsidy was paid on all eries within 95% of the Market Sharing a held by individual producers. At year- the final payments included adjustments y subsidy on a higher percentage than of deliveries under Market Sharing as for the year. The adjustments varied dividual provinces depending upon their production under Market Sharing Quota aking into account a province's share of adian Requirements and the under- uction of some of them.

7/78 milk production within Market ing Quota was 354 million pounds rfat compared to Canadian Require- ts of 346.5 million pounds. A total of 76 producers were eligible for subsidy ilk production for Canadian Require- ts for a total cost to the Government of ada of $263 million.

Versement de subsides directs

Tout comme l'an passé, une subvention directe de $0.76 la livre ($2.66 le cent livres de lait à 3.5% de matière grasse) a été accordée.

Pendant l'année, le subside a été payé sur toutes les livraisons jusqu'à concurrence de 95% du quota de mise en marché détenu par les producteurs individuels. À la fin de l'année, les derniers versements incluaient un ajustement de subsides basé sur un pourcentage excédant 95% des livraisons intérieur quota pour l'année. Ces ajustements variaient selon les provinces, dépendant de leur production totale intérieur quota et compte tenu aussi de la part des besoins canadiens d'une province et de la sous-production de certaines d'entre elles.

En 1977-78, la production intérieur quota se chiffrait à 354 millions de livres de matière grasse comparé aux besoins canadiens établis à 346.5 millions de livres. Le subside total versé par le Gouvernement du Canada aux 64,376 producteurs, sur la production nécessaire pour satisfaire la demande canadienne, s'élève à 263 millions de dollars.

Manufacturing milk, subsidy level, and target returns from 1962-63 to January 1978

Prix du lait industriel, niveau de subvention, revenu cible pour la période de 1962-63 à janvier 1978

Dairy year Année laitière	* Announced manufacturing milk price Prix du lait industriel	Subsidy Subvention Milk/lait	 Butter fat/ matière grasse	Target returns Revenu cible	L Rete
	$/100 lb milk-lait	$/100 lb milk-lait	¢/lb	$/100 lb milk-lait	$/100 lb milk
1962-63	2.12	0.50	14.28	2.62	
1963-64	2.36	0.50	14.28	2.86	
1964-65	2.70	0.46	13.14	3.16	
1965-66	2.94	0.58	16.57	3.52	
1966-67	3.25	0.85	24.28	4.10	0.
1967-68	3.54	1.21	34.57	4.75	0.
1968-69	3.54	1.31	37.42	4.85	0.
1969-70	3.60	1.25	35.71	4.85	0.
1970-71	3.60	1.25	35.71	4.85	0.
1971-72 Apr.-avr./71	3.99	1.25	35.71	5.24	(0.
Aug.-août 16/71	4.24	1.25	35.71	5.49	0.
Oct.-oct. 1/71	4.24	1.25	35.71	5.49	0.
1972-73	4.44	1.25	35.71	5.69	0.
1973-74	5.10	1.45	41.43	6.55	0.
1973-74 Aug.-août 1/73	5.25	1.45	—	6.70	0.
1974-75 Apr.-avr./74	6.20	2.30	65.71	8.50	0.
June-juin 74	6.20	2.56	73.14	8.76	0.
Aug.-août 1/74	6.85	2.56	73.14	9.41	0.
Jan.-janv. 24/75	7.46	2.56	73.14	10.02	0.
1975-76 Apr.-avr./75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.
Jul.-jui./75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.
Oct.-oct./75	8.36	2.66	76.00	11.02	0.
1976-77 Apr.-avr./76	8.79	2.66	76.00	11.45	1.
1977-78 Apr.-avr./77	9.20	2.66	76.00	11.86	1.
Jan.-jan./78	9.52	2.66	76.00	12.18	1.

* Announced manufacturing milk price is the market return to dairy producers based on the support price of butter and skim milk powder after an allowance for the processing margin.

* Le prix annoncé pour le lait industriel est le revenu tiré du marché basé sur les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé après avoir tenu compte de la marge de transformation.

ufacturing milk and cream net sidy payments to producers, rovince

Paiements de subsides nets aux producteurs de lait et de crème de transformation, par province

	1976/77	1977/78
e Edward Island/Île du-Prince-Édouard	$3,900,479	$4,106,902
Scotia/Nouvelle-Écosse	2,900,356	3,035,895
Brunswick/Nouveau-Brunswick	2,100,258	2,164,449
ec	126,315,568	127,524,076
io	82,310,113	84,239,564
oba	10,101,241	10,046,893
atchewan	5,800,713	6,282,802
ta	17,302,126	17,421,539
h Columbia/Colombie-Britannique	8,100,995	8,072,093
ada	**$258,831,849**	**$262,894,113**

Returns Adjustment Formula

Effective April 4, 1977, the target industrial milk price was increased to $11.86 per hundred pounds of manufacturing milk and cream from $11.45 in the 1976/77 dairy year. During the year, on January 1, 1978 this level was further increased to $12.18 per hundredweight. Both increases resulted from changes indicated by the Returns Adjustment Formula, established April 1, 1975. The two main elements are:

a an index of dairy cash input prices to evaluate costs in dairy production

b the Consumer Price Index as a measure of changes in the earnings of operator and family labour.

A weight of 45% was given to the cash cost index and 35% to the labour earnings component for a total of 80%.

The Formula is used during the course of the dairy year to adjust target returns. Adjustments can occur at three month intervals, providing formula indices demonstrate a change of 4% or more in relation to the prevailing target support price. This price could then be adjusted which was the case with the January 1, 1978 price increase.

The annual target support level can be adjusted exercising the formula as well as a number of judgment factors. Factors considered are:

a significant changes occurring in levels of dairy product stocks

b changes occurring in other milk producing countries to dairy producer returns

c major changes in competitive processing costs.

During the 1977/78 dairy year, the Formula indicated a target price of $12.08 per hundredweight by the end of March 1977; $12.39 per hundredweight at the end of June; $12.40 per hundredweight at the end of September and at the end of December the target support level indicated a price of $12.42.

Formule d'ajustement des revenus

Le 4 avril 1977, le revenu cible pour le lait et la crème de transformation a été porté à $11.86 le cent livres, en regard de $11.45 la compagne précédente. Au cours de la même année laitière, ce prix à été haussé à $12.18 le cent livres, à compter du 1er janvier 1978. Ces deux augmentations correspondaient à la progression calculée à l'aide de la formule d'ajustement des revenus, établie le 1er avril 1975 et dont les principaux éléments sont les suivants:

a l'indice des coûts en espèces des facteurs de production laitière, permettant d'évaluer les coûts inhérents à cette production, et

b l'indice des prix à la consommation, qui indique les variations de revenus des exploitants et de la main-d'oeuvre familiale.

Des pondérations de 45% et 35% ont été accordées respectivement aux premier et deuxième éléments, pour un total de 80%.

Pendant la campagne, on a recours à la formule pour rajuster le revenu cible. Des modifications peuvent être apportées tous les trimestres, pourvu que la formule révèle un écart d'au moins 4% avec le revenu cible courant. Celui-ci peut être corrigé en conséquence, comme ce fut le cas pour l'augmentation du 1er janvier 1978.

Pour établir les ajustements du prix de soutien, on se sert de la formule et d'un certain nombre de facteurs, faisant appel au jugement, à savoir:

a la variation des stocks de produits laitiers,

b la variation des prix à la production dans les autres pays producteurs, et

c la variation des coûts de transformation des entreprises dites concurrentielles.

Pendant l'année laitière 1977-78, le niveau du revenu cible déterminé à l'aide de la formule s'établissait à $12.08 le cent livres à la fin de mars 1977; $12.39 à la fin de juin, $12.40 à la fin de septembre et $12.42 à la fin de décembre.

ırns adjustment formula

Formule d'ajustement des revenus

Base

$11.02 per hundredweight announced for 1, 1975 is used as the Base Return

Le prix de $11.02 le cent livres annoncé le 1er avril 1975 est utilisé comme base de revenu.

ponents of Formula

Composantes de la formule

dex of Cash input prices

(a) Indice des prix d'entrée au comptant

	Entrées	Corresponding price indexes from the Statistics Canada farm input price index (Statistics Canada)	Indice des prix correspondants de l'indice de prix des entrées dans l'agriculture (Statistique Canada)	% Weights pondération
s, concentrates nages	grains, concentrés	16% dairy ration	16% ration laitière	13.4
ding fees	frais d'élevage	artificial insemination	insémination artificielle	.6
inary medicine livestock expense haulage and fees	médecine vétérinaire dépenses de bétail diverses transport et frais divers	other materials and services index	indice des matériaux et services divers	7.8
inery repairs expenses	réparation de machinerie dépenses d'auto	machinery repairs	réparation de machinerie	3.1
line and oil	essence et huile	petroleum products	produits pétroliers	2.0
ine hire	location de machines	custom work	travail sur commande	.4
and fertilizer	chaux et engrais	fertilizer	engrais	3.1
and plants, other crop nses	graines, plantes et autres dépenses de récolte	seed	graines	1.9
and building repairs	réparation de terrains et de bâtiments	building repairs	réparation de bâtiments	1.4
erty taxes and rance	taxes et assurances de propriété	property taxes	taxes foncières	2.8
o and telephone	électricité et téléphone	electricity	électricité	1.9
d labour	main d'oeuvre salariée	hired farm labour	main d'oeuvre salariée à la ferme	6.6
		Total Cash Cost Items	Total des items à prix comptant	45.0

ue of the Dairy Cash Input Price Index by rter from 1970 to 1978 (1970-72 = 100)

La valeur de l'indice du prix d'entrée au comptant laitier par trimestre de 1970 à 1978 (1970-1972 = 100)

1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
96.4	100.8	100.5	113.3	148.4	167.1	170.2	177.8	184.5
97.3	101.0	101.7	119.4	152.2	167.2	171.0	184.5	
97.4	100.6	102.2	133.0	159.2	168.1	171.0	181.3	
98.4	99.2	104.5	136.3	167.9	168.2	172.5	178.5	

Product Price Support Program

Through an "Offer to Purchase" program, the Commission administers the Government of Canada's support price levels for butter and skim milk powder which in turns leads to floor prices for other commodities.

The support prices for butter and skim milk powder enable processors to pay producers a basic market price for manufacturing milk.

Butter

The support price for butter effective April 4, 1977 was announced at $1.18 per pound, in carlots, delivered to basing points, for 40 score, Canada First Grade quality, meeting Canadian Dairy Commission specifications.

Effective January 1, 1978, the support price for butter was increased to $1.22 per pound.

Designated basing points for purchases of butter were Charlottetown, Halifax, Saint John, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton and Vancouver.
During the fiscal year the C.D.C. purchased 74.8 million pounds of butter, with sales of 52.9 million pounds. The C.D.C.'s inventory stood at 32.7 million pounds as at March 31, 1978 of which 22 million pounds were stocks in excess of Canadian Requirements as a result of milk production in excess of Market Sharing Quota and for which over-quota levies had been collected. The surplus butter will replace imported butter used in the Butterfat Exchange Program.

Skim Milk Powder

The support price for skim milk powder effective April 4, 1977 was announced at 70 cents per pound in carlots, delivered to basing points for Canada First Grade Quality, meeting C.D.C. specifications. Effective January 1, 1978 the support price was increased to 72 cents per pound.

Designated basing points for purchase of skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Saint John, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmonton and Vancouver.

During the 1977/78 fiscal year the C.D.C. purchased 247.4 million pounds of skim milk powder. Sales of C.D.C. owned stocks amounted to 381.3 million pounds and as at March 31, 1978, the C.D.C.'s inventory stood at 60.9 million pounds of skim milk powder all of which was committed for sale.

Programme de soutien des prix des produits laitiers

Par son programme d'offre d'achat, la Commission administre le programme de prix de soutien du Gouvernement du Canada pour le beurre et la poudre de lait écrémé, programme qui en retour permet d'établir les prix minimaux pour d'autres denrées.

Le prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé permet aux transformateurs de payer un prix au moins équivalent aux producteurs de lait de transformation.

Beurre

Le 4 avril 1977, le prix de soutien du beurre a été fixé à $1.18 la livre de catégorie Canada no 1 (de notation 40) répondant aux normes de la Commission et livrée en wagonnée aux points d'achat désignés (Charlottetown, Halifax, St-Jean, Montréal, Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmonton et Vancouver.

Le 1er janvier 1978, le prix de soutien fut haussé à $1.22 la livre.

Au cours de l'année financière, la Commission a acheté 74.8 millions de livres de beurre et en a vendu 52.9 millions de livres. Au 31 mars 1978, ses stocks de report s'établissaient à 32.7 millions de livres. De cette quantité, 22 millions de livres constituaient un excédent des besoins canadiens. Ceci résultait d'une production dépassant le quota de mise en marché et pour laquelle des retenues hors quota avaient été prélevées. Le surplus de beurre remplaçait le beurre importé utilisé dans le programme d'échange de matière grasse.

Lait écrémé en poudre

Le 4 avril 1977, le prix de soutien du lait écrémé en poudre était fixé à $0.70 la livre de poudre de première qualité, répondant aux normes de la Commission et livrée en wagonnée aux points d'achat désignés (Charlottetown, Halifax, St-Jean, Montréal, Toronto, Winnipeg, Yorktown, Edmonton et Vancouver).

Le 1er janvier 1978, le prix de soutien a été haussé à $0.72 la livre.

Au cours de l'année financière 1977-78, la Commission a acheté 247.4 millions de livres de lait écrémé en poudre et en a vendu 381.3 millions de livres. Au 31 mars 1978, ses stocks de report se montaient à 60.9 millions de livres de poudre de lait écrémé, lesquelles étaient vendues d'avance.

eddar Cheese

Commission continued the support ram for cheddar cheese at the nominal e of $0.60 per pound for the dairy year. heddar cheese was purchased under the ram since the market price remained e this support level.

agreement with the European Economic munity to permit entry of aged Canadian ldar cheese was maintained but has lted in very little cheddar cheese being rted to the United Kingdom.

ting in May 1976, the Commission duced a scheme to give financial stance on exports of matured Canadian ldar to the European Economic munity so as to encourage recovery of trade to the United Kingdom. Canada's ket in the United Kingdom was virtually when the United Kingdom became a ber of the Community and applied a e import levy to cheddar cheese. Under a cial access arrangement negotiated in 5, this trade continues under a lower levy, subject to certain conditions. The net ct of these conditions is that Canadian ddar is too high priced for the United dom market and the Commission does oresee any improvement in the near re.

Canadian trade exported 1.7 million nds of Canadian cheddar during the 7/78 dairy year.

Fromage Cheddar

Au cours de cette année laitière, la Commission a maintenu son programme de soutien du prix du fromage cheddar, pour une somme nominale de 60 cents la livre. Aucun achat de fromage cheddar n'a été effectué dans le cadre de ce programme, puisque le prix du marché était supérieur au prix de soutien.

Bien que l'entente permettant l'accès du fromage cheddar vieilli sur les marchés de la Communauté Économique Européenne fut reconduite, très peu de fromage cheddar fut exporté vers le Royaume-Uni.

La Commission a mis sur pied un programme d'aide financière à l'exportation du fromage cheddar vieilli vers la C.E.E. en mai 1976, afin de stimuler les ventes au Royaume-Uni. Le Canada a pratiquement perdu le marché du Royaume-Uni lorsque celui-ci est devenu membre de la C.E.E. et a imposé de fortes pénalités sur l'importation du fromage cheddar. Un certain allègement fut négocié en 1975 et depuis, nos exportations se poursuivent tout en étant sujettes à des taxes moindres, mais à certaines conditions. Mais selon ces conditions, le fromage cheddar canadien est trop cher pour le marché du Royaume-Uni et la Commission n'entrevoit aucune amélioration dans un avenir prochain.

Le Canada a exporté 1.7 millions de livres de cheddar canadien pendant l'année laitière 1977-78.

Federal dairy support price for butter, skim milk powder and cheese.

Prix de soutien fédéral pour le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage

Effective Date Date d'entrée en vigueur	Butter Beurre	Skim milk powder Poudre de lait écrémé (cents per pound)	Che From (cent la
1968 April 1/Le 1er avril	63	20	
September 30/Le 30 septembre	65	20	
1969 April 1/Le 1er avril	65	20	
1970 April 1/Le 1er avril	65	20	
1971 February 8/Le 8 février	65	24	
April 1/Le 1er avril	65	24	
August 16/Le 16 août	68	26	
1972 April 1/Le 1er avril	68	29	
1973 April 1/Le 1er avril	71	35	
August 1/Le 1er août	71	38	
1974 April 1/Le 1er avril	77	50	
August 1/Le 1er août	85	54	
1975 January 24/Le 24 janvier	90	59	
April 1/Le 1er avril	1.03	64	
1976 April 1/Le 1er avril	1.08	68	
1977 April 4/Le 4 avril	1.18	70	
1978 January 1/Le 1er janvier	1.22	72	

rketing activities under the ry Products Price Support ogram 1968-69 to 1977-78

Programme de soutien des prix des produits laitiers pour la période de 1968-69 à 1977-78

	C.D.C. Purchase Achats de la C.C.L.	C.D.C. Sales Ventes de la C.C.L. (Millions of pounds)	C.D.C. Stocks at March 31 Stocks de la C.C.L. au 31 mars (Millions de livres)	C.D.C. Imports Importations de la C.C.L.
ter/Beurre				
8-69	82.4	71.4	14.7	—
9-70	97.5	59.9	51.3	—
0-71	68.0	81.9	37.5	—
1-72	44.6	86.8	6.6	11.3
2-73	55.1	84.8	2.8	25.8
3-74	94.5	91.4	6.2	53.0
4-75	95.8	88.5	13.5	53.7
5-76	89.5	59.6	42.2	—
6-77	69.1	100.5	10.8	0.8*
7-78	74.8	52.9	32.7	12.4**
m milk powder/Poudre de lait écrémé				
68-69	198.0	123.0	172.0	—
69-70	171.3	272.3	69.4	—
70-71	115.7	179.6	4.6	—
71-72	104.1	108.7	—	—
72-73	206.5	142.8	63.7	—
73-74	112.8	161.3	15.2	—
74-75	172.6	99.3	88.6	—
75-76	328.4	134.4	282.5	—
76-77	228.7	326.8	194.8	—
77-78	247.4	381.3	60.9	—
eddar cheese/Fromage Cheddar				
68-69	7.7	7.5	0.2	—
69-70	7.5	7.2	0.5	—
70-71	4.2	4.7	—	—
71-72	—	—	—	—
73-74	—	—	—	—
74-75	—	—	—	—
75-76	—	—	—	—
76-77	—	—	—	—
77-78	—	—	—	—

Butteroil as butter equivalent.
Equal amount of butterfat exported as part of "Butterfat Exchange Program"

* Huile de beurre en équivalent de beurre.
** Quantité égale de matière grasse exportée dans le cadre du "Programme d'échange de matière grasse".

Target Price for Manufacturing Milk

As mentioned previously, the support prices enable processors to pay to producers a basic market price for manufacturing milk. This basic market price plus the direct Government of Canada subsidy of $2.66 per hundredweight less an assumed processors margin equates to the target support price for manufacturing milk. At the provincial level, the actual price the producer receives is established through negotiations between producer agencies and processors. The target price varies from province to province depending on the processors margin which is negotiated or set by provincial agencies.

Effective April 1, 1977, the target support price for manufacturing milk was set by the Government at $11.86 per hundred pounds of milk testing 3.5% butterfat, a $0.41 increase over the support target of $11.45 per hundredweight last year. This price was further increased to $12.18 effective January 1, 1978 as a result of changes indicated by the Returns Adjustment Formula. The objective of the Returns Adjustment Formula in establishing the indicated target support price is to provide efficient producers with an opportunity to earn a fair return on their human and capital investment.

This price for manufacturing milk was achieved through two principal programs, implemented by the Commission since its establishment in 1966;

1 Direct subsidy payments on milk shipments (Federal Dairy Subsidy Program)

2 An Offer-to-Purchase Program for butter and skim milk powder.

The target support price of $11.86 per hundredweight was achieved through the subsidy ($2.66 per hundredweight) and the target market returns price ($9.20 per hundredweight) less an assumed processors margin.

The target support price of $12.18 per hundredweight was achieved through the same level of subsidy and the target market returns price which increased to $9.52 per hundredweight.

Revenu cible du lait de transformation

Tel que souligné plus tôt, les prix de soutien permettent aux transformateurs de payer aux producteurs un prix au moins équivalent pour leur lait de transformation. Ce prix du marché ajouté au subside de $2.66 le cent livres équivaut au prix cible visé pour le lait de transformation. Au niveau provincial, le revenu réel perçu par le producteur est établi par le biais de négociations entre les organismes de producteurs et les transformateurs. Le prix cible varie d'une province à l'autre, selon la marge accordée aux transformateurs, marge négociée ou établie par les agences provinciales.

Le 1er avril 1977, le Gouvernement du Canada fixait à $11.86 le cent livres le revenu cible du lait de transformation (3.5% de matière grasse), soit un gain de $0.41 sur le prix pratiqué la campagne précédente ($11.45). Ce prix a été augmenté à $12.18 le 1er janvier 1978, compte tenu des changements indiqués dans la formule d'ajustement des revenus. Le revenu cible vise à permettre aux producteurs efficaces de se faire rémunérer équitablement pour leur travail et leurs investissements.

Le prix du lait de transformation est établi dans le cadre de deux programmes principaux qu'applique la Commission depuis sa création, en 1966, à savoir:

1 Subventions directes touchant les envois de lait (programme fédéral de subvention à la production laitière)

2 Le programme d'offre d'achat pour le beurre et le lait écrémé en poudre.

Le revenu cible ($11.86 le cent livres) est la somme de la subvention ($2.66 le cent livres) et du prix cible à la production ($9.20 le cent livres) moins la marge du transformateur.

Le revenu cible de $12.18 est la somme de cette même subvention et du prix cible à la production, augmenté cette fois à $9.52 le cent livres.

77/78 Levy Rates

levy rate for 1977/78 was $1.20 per dredweight on all in-quota industrial milk veries. This was a reduction from the vious year's levy of $1.35 per dredweight, made possible through the 9.7 million Export Equalization Facility t write-off, the maximum producer liability 125 million, the levy on skim-off and the o $15 million contribution by the ernment of Canada. The levy on skim-off n fluid milk was equivalent to $0.25 per dredweight of Class 1 sales and was part ne total levy revenue used to finance the t of disposal of surplus skim milk powder ulting from in-quota milk production.

e major change made was in the time frame the financing of the export loss resulting m the sale of in-quota surplus dairy ducts, principally skim milk powder. The port Equalization Facility, established in ril 1975, was terminated when it was cided to finance Marketing Operations on annual basis instead of over 5 years as d been the intent under the Equalization count.

ere was a change in who is responsible for rketing Operation losses resulting from needed sleeve production. At the January 78 Canadian Milk Supply Management mmittee meeting, the provinces agreed to e some responsibility for production in the eve in 1977/78. While actual Canadian quirements amounted to 99 million ndredweights of industrial milk, the total oduction under Market Sharing Quota was 1.71 million hundredweights. Due to the ct that provincial boards regulate vement of quota within their province, they ve accepted the responsibility for in-sleeve oduction in excess of Canadian equirements in the future.

evy of $7.00 per hundredweight was set for e disposal of products resulting from over-ota industrial milk production.

Taux des retenues en 1977-78

Le taux de la retenue en 1977-78 était de $1.20 le cent livres sur toutes les livraisons de lait industriel intérieur quota. Cette réduction par rapport à la retenue de $1.35 le cent livres en vigueur l'an dernier, a été rendue possible grâce à l'annulation de la dette de $159,718,170 du Fond de péréquation à l'exportation, à la dette maximale des producteurs établie à 125 millions de dollars, à la retenue sur l'écrémage et à la somme pouvant atteindre 15 millions de dollars, qui représente la participation du Gouvernement du Canada. La retenue sur l'écrémage provenant du lait de consommation était de 25 cents le cent livres de ventes de classe I et faisait partie de l'ensemble des revenus utilisés pour le financement des frais d'écoulement des surplus de poudre de lait écrémé provenant de la production de lait intérieur quota.

Le principal changement fut réalisé dans le délai prévu pour le financement des pertes à l'exportation, résultant des ventes d'excédents de produits laitiers intérieur quota, surtout la poudre de lait écrémé. Le Fond de péréquation à l'exportation, mis en place en avril 1975, prit fin au moment où l'on décidait de financer les opérations de mise en marché sur une base annuelle plutôt que quinquennale, comme il avait été prévu dans le Compte de péréquation. Il survint des changements dans le degré de responsabilité pour les pertes sur les opérations de mise en marché provenant de la production superflue dans la marge. Au cours de la réunion du Comité canadien de gestion de janvier 1978, les provinces se sont entendues pour assumer une certaine part de responsabilité pour la production dans la marge en 1977-78. Alors que les besoins canadiens atteignaient 99 millions de cents livres de lait industriel, la production globale selon le quota de mise en marché atteignait 101.71 millions de cents livres. Étant donné que les agences provinciales régissent le mouvement des quotas à l'intérieur de leur province, elles ont accepté d'assumer, dans le futur, la responsabilité pour la production à l'intérieur de la marge, production excédant les besoins canadiens.

Une retenue de $7.00 le cent livres a été fixée pour l'écoulement des produits provenant de la production de lait industriel hors quota.

International Market Situation

During 1977/78 world markets for dairy products recovered somewhat from the extremely oversupplied and depressed conditions of 1976/77. The disposal of excess skim milk powder from Canadian Dairy Commission inventories by export sales for animal feed use was completed during the year; improved export demand for skim milk powder for human food use resulted in the Canadian Dairy Commission closing inventory at March 31, 1978 being only 60.9 million pounds compared with 194.8 million pounds at the same date in 1977 and 282.5 million pounds in 1976. All skim milk powder produced in 1977/78 was sold as human grade powder and all stocks as of March 31, 1978 had been committed. Total export sales of skim milk powder were 381.3 million pounds compared with 326.8 million pounds in the previous dairy year.

Unfortunately the underlying difficulty of oversupply of dairy products to world markets remains. The European Economic Community continues to be the major contributor to this imbalance; by pursuing a dairy policy that results in increased and unrestrained production of milk when no equivalent expansion of demand is occurring, the E.E.C. is overburdening world markets by seeking to export increased quantities of dairy products through the use of massive export restitutions and by seeking to reduce its dairy imports from traditional suppliers such as New Zealand. As a consequence the outlook for world markets remains very depressed despite the modest improvements of 1977/78.

In an effort to protect Canadian dairy farmers from the excessive financial consequences of this situation, the Government of Canada announced as part of its 1977/78 Dairy Policy a budget of $15 million to cover costs in excess of the $125 million budgeted to be provided from the in-quota and skim-off levy by dairy farmers. In the event, only $4.3 million were in fact used as a result of market returns being somewhat over the budget. The Butterfat Exchange Program which operated during the year, improved returns on surplus skim milk solids exported; the fall in the value of the Canadian dollar relative to other major trading currencies also contributed to this gain. The major purchasers of skim milk powder for human food use continued to be the Canadian International Development Agency and Mexico.

Situation du marché international

Au cours de l'année, les marchés mondiaux des produits laitiers se sont quelque peu replacés, comparé aux mauvaises conditions et aux sur-approvisionnements de 1976-77. L'écoulement du surplus d'inventaires de poudre de lait écrémé de la C.C.L., par le biais de l'exportation pour alimentation animale, fut complété durant l'année; l'amélioration de la demande à l'exportation de la poudre de lait écrémé pour consommation humaine, a permis à la Commission de clore son année fiscale le 31 mars 1978 avec 60.9 millions de livres, par rapport à 194.8 millions à la même date en 1977, et 282.5 millions de livres en 1976. Toute la poudre de lait produite au cours de 1977-78 fut vendue comme poudre pour consommation humaine et au 31 mars 1978, l'on avait trouvé des acheteurs pour tous les stocks. Les ventes globales de poudre de lait écrémé à l'exportation, s'élevaient à 381.3 millions de livres, comparé à 326.8 millions de livres l'année précédente.

Malheureusement, la possibilité d'une saturation de produits laitiers sur les marchés mondiaux, existe toujours. La C.E.E. continue de contribuer à ce déséquilibre, en maintenant sans restriction sa politique d'accroissement de la production de lait et sans que cet accroissement ne corresponde à une hausse de la demande. La C.E.E. ajoute ainsi au fardeau mondial en cherchant à exporter un volume toujours plus élevé de produits laitiers, en renvoyant de fortes quantités à l'exportation et en travaillant à diminuer ses importations traditionnelles, de la Nouvelle-Zélande, entre autres. Par conséquent, les pronostics pour les marchés mondiaux demeurent peu encourageants.

Dans un effort en vue de protéger les producteurs laitiers canadiens des graves conséquences financières de cette situation, le Gouvernement du Canada a annoncé dans le cadre de sa politique laitière 1977-78, qu'il souscrivait $15 millions pour couvrir les frais, en plus des $125 millions des producteurs provenant des retenues intérieur quota et des retenues sur l'écrémage. Dans ce cas, seulement $4.3 millions furent utilisés parce que les revenus du marché dépassaient quelque peu les prévisions budgétaires. Le programme d'échange de matière grasse qui avait cours durant l'année, a accru les revenus touchant les surplus de solides de lait écrémé exportés; la chute de la valeur du dollar canadien comparé à d'autres importantes monnaies d'échange, a également contribué à ce gain. Les principaux acheteurs de poudre de lait écrémé pour consommation humaine sont demeurés l'A.C.D.I. et le Mexique.

ernational Market velopment

)76/77 the Commission started to re-
r world markets for other dairy products
as evaporated milk and whole milk
der in reaction to extremely difficult
ditions in skim milk powder markets. In
7/78 this aspect of the Commission's
vities was expanded substantially and
ng the year some 1.7 million cases of
porated milk and 20.2 million pounds of
le milk powder were exported compared
3 million cases of evaporated milk and
million pounds of whole milk powder in
6/77.

rder to replace the butterfat contained in
e exports the Commission imported
ng the year some 11.5 million pounds of
ed butter from Australia and the United
gdom for sale on the Canadian market.

Commission continues to seek
ortunities to expand trade in these and
ted products in order to diversify as far as
sible away from the most volatile world
y commodity markets and obtain secure
g-term markets for Canadian dairy
orts.

Développement du marché international

En 1976-77, la Commission amorçait une nouvelle percée sur les marchés mondiaux avec d'autres produits laitiers, tels le lait évaporé et la poudre de lait entier. La C.C.L. réagissait ainsi devant des conditions de marché extrêmement difficiles pour la poudre de lait écrémé. En 1977-78, cette facette des activités de la C.C.L. fut étendue de façon substantielle, et pendant l'année quelque 1.7 millions de caisses de lait évaporé et 20.2 millions de livres de poudre de lait entier furent exportées, par rapport à .3 millions de caisses de lait évaporé et 5.2 millions de livres de poudre de lait entier en 1976-77.

Dans le but de remplacer la matière grasse contenue dans ces exportations, la C.C.L. a importé au cours de l'année environ 11.5 millions de livres de beurre salé de l'Australie et du Royaume-Uni pour les écouler sur le marché canadien. La C.C.L. continue de rechercher toutes les ouvertures possibles visant à étendre son marché pour ces produits et d'autres produits semblables, dans le but de diversifier sa production et de s'éloigner autant que possible du marché mondial des denrées qui est très éphémère et aussi d'obtenir l'assurance de marchés à long terme pour l'exportation des produits laitiers canadiens.

Domestic Marketing

Domestic marketing efforts in 1977/78 were directed to market research, product research and advertising. The 1977/78 Dairy Policy provided for expenditures of $4 million to carry out that program.

The research program was the first undertaken by the Commission and was comprised of 20 product research projects with approved costs of $1.1 million to be spent in 1977/78 and 1978/79 and 11 market research projects at a cost of $0.3 million.

The product research projects concentrated on increasing the domestic consumption of skim milk solids in the following areas: veal (3 projects), cheese (5 projects), lactose (2), Nisin (2) and new dairy products (8).

The Market research dealt with:

- Consumer research to build up advertising.
- The potential demand for dairy products in the food service sector.
- Market research with respect to new product developments.
- The potential use of skim milk powder in: the food industry; commercial feeds; the bakery industries; veal production.
- The fractionating of milk solids non fat.
- Canadian end-use of skim milk powder.
- Importation of dairy products into Canada.
- Creating incentives to increase marketing of butter and skim milk powder.

When completed, the results of the research will give the C.D.C. a wide range of information on the marketing of dairy products and will be available to the industry.

A total of $2.4 million was spent on cheddar and specialty cheese promotion using television, radio, magazines, etc. This effort was carried out in conjunction with the producer-funded Canadian Dairy Foods Service Bureau on the basis of the Government of Canada matching producers dollar for dollar. Tracking studies indicate an encouraging increase in cheese consumption.

In order to co-ordinate this increased emphasis on domestic marketing, the position of Director of Domestic Marketing and Product Promotion was established.

Mise en marché domestique

Les efforts de mise en marché au pays au cours de 1977-78 furent concentrés sur la recherche de nouveaux débouchés, la recherche sur les produits et la publicité. Un budget de 4 millions de dollars a été prévu à cette fin dans la politique laitière 1977-78. Le programme de recherche fut le premier que la Commission entreprit et il englobait 20 projets de recherche sur les produits. Pour ce faire, un montant de 1.1 million fut approuvé pour 1977-78 et 1978-79. Le programme comprenait de plus une somme de .3 million pour couvrir les frais de 11 projets de recherche de mise en marché. Les projets de recherche sur les produits visaient en particulier à accroître la consommation domestique de solides de lait écrémé dans les secteurs suivants: le veau (3 projets), le fromage (5 projets), la lactose (2), Nisin (2) et de nouveaux produits laitiers (8).

La recherche de mise en marché touchait:

- La recherche auprès du consommateur en vue d'une campagne publicitaire.
- Le niveau possible de la demande de produits laitiers dans le secteur de l'alimentation.
- La recherche de marchés à l'égard de l'exploitation de nouveaux produits.
- L'usage de la poudre de lait écrémé dans: l'industrie agro-alimentaire; l'alimentation animale commerciale; les entreprises boulangères; la production de veau.
- La séparation des solides de lait non gras.
- L'usage final, de la poudre de lait écrémé.
- L'importation de produits laitiers au Canada.
- Les nouvelles façons d'augmenter la mise en marché du beurre et de la poudre de lait écrémé.

Lorsque la recherche sera complétée, les résultats fourniront à la C.C.L. une gamme étendue de données sur la mise en marché de produits laitiers et ces résultats seront mis à la disposition de l'industrie.

Une somme de 2.4 millions de dollars fut consacrée à la promotion du cheddar et des fromages de spécialité à la télévision, à la radio, dans les revues, etc. Cette campagne fut réalisée avec la collaboration du Bureau canadien des produits du lait, organisme subventionné par les producteurs; le Gouvernement du Canada verse un dollar pour chaque dollar déboursé par les producteurs. Les relevés récents démontrent une amélioration encourageante de la consommation de fromage.

Afin de mieux coordonner cet accroissement de l'effort de mise en marché domestique, il fut décidé de créer le poste de directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion des produits.

ıpply Management through arket Sharing Quota

e industrial milk and cream supply nagement program is administered by the nadian Milk Supply Management mmittee.

April 1, 1977, the quota was set at 105.61 lion hundredweights. That total included a sleeve, protected quota for Prince Edward and, and still carried the effect of special nsiderations granted in earlier years to va Scotia, New Brunswick and skatchewan, resulting from the application the agreement on Interprovincial justment of Market Sharing Quota. Due to duced Canadian Requirements (mainly as a sult of falling butter consumption), the mmittee cut the Market Sharing Quota by in July 1978. Provinces took individual sponsibility for implementing that cut in eir respective provinces.

ıe Canadian Milk Supply Management ɔmmittee tackled the problem of who was sponsible for the disposal costs of any ıneeded sleeve production. In 1977/78 the vy on sleeve production was reduced from e over-quota amount of $8.60 per ındredweight in 1976/77 to that of the in-ıota levy, which was $1.20 per ındredweight in 1977/78. While this firmly signated sleeve production as in-quota oduction, it meant there were insufficient nds to cover any unneeded sleeve oduction. For 1977/78, it was agreed that e Government of Canada would cover only e first 0.8 million hundredweights in the eeve and the provinces would be sponsible for the rest. The Committee also greed that in future dairy years, provinces ould be individually responsible for any nneeded sleeve production.

y March 31, 1977, the British Columbia Milk oard had served notice of its intention to ithdraw from the Interim Comprehensive ilk Marketing Plan to be effective April 1, 978. This signatory subsequently informed ıe Committee of its intention to maintain its articipation in the Plan.

ndustrial milk and cream production for 977/78 totalled 104 million undredweights; demand for the year was 99 illion hundredweights. Of the 5 million undredweights above Canadian equirements, 2.9 million hundredweights as production by individual producers in xcess of their Market Sharing Quota, and ence subject to the over-quota milk levy of 7.00 per hundredweight.

s previously agreed within the Management ommittee, there was no interprovincial djustment of quota at the end of the 977/78 dairy year.

Gestion des approvisionnements au moyen des quotas de mise en marché

Le programme de gestion des approvisionnements de lait relève du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

Le 1er avril 1977, le quota a été établi à 105.61 millions de cents livres, y compris une marge de 5% et une partie de quota protégé pour l'Île-du-Prince-Édouard; la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan jouissent encore de conditions spéciales qui leur ont été garanties il y a quelques années, suite à l'application de l'entente touchant les ajustements de quotas interprovinciaux. À cause d'une baisse des besoins canadiens (principalement due à une diminution de la consommation du beurre) le Comité a diminué le quota de mise en marché de 2% en juillet 1978. Les provinces ont assumé individuellement la responsabilité d'effectuer cette coupure.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait a solutionné le problème, à savoir qui est responsable des frais d'écoulement de toute production superflue dans la marge. En 1976-77, la production dans la marge était sujette à la retenue hors quota de $8.60 le cent livres, alors qu'en 1977-78 elle n'était sujette qu'à la retenue intérieur quota de $1.20. Alors que ceci signifiait que la production dans la marge était intérieur quota, ceci signifiait également que le fond était insuffisant pour couvrir toute production superflue dans la marge. En 1977-78, il fut convenu que le Gouvernement du Canada couvrirait seulement le premier 0.8 million de cents livres dans la marge et que les provinces seraient tenues responsables pour le reste. Le Comité a aussi convenu qu'au cours de la prochaine année laitière, les provinces seraient responsables individuellement pour toute production superflue dans la marge.

Le 31 mars 1977, l'Office de commercialisation de la Colombie-Britannique manifestait son désir de se retirer du Plan global provisoire de commercialisation du lait à compter du 1er avril 1978. Depuis, cet organisme a avisé le Comité qu'il continuerait d'adhérer au plan.

En 1977-78, la production a atteint 104 millions de cents livres. La demande totale pour l'année était de 99 millions de cents livres. 2.9 millions de cents livres des 5 millions de cents livres livrés au-delà des besoins canadiens, ont été livrés par des producteurs qui ont dépassé leur quota et ont été sujets à la retenue hors quota de $7.00.

Comme il a été convenu antérieurement par le Comité, aucun rajustement interprovincial n'a été effectué à la fin de la campagne 1977-78.

Chairmanship of the Canadian Milk Supply Management Committee

The Interim Comprehensive Milk Marketing Plan agreement provided for a "Management and Co-ordination Committee" consisting of representatives from provincial producer boards and government agencies. The agreement designates a member from the Canadian Dairy Commission as Chairman of the Canadian Milk Supply Management Committee.

The Committee meets to consider any matters concerning the operations of the Plan and did so eight times during the year:
May 11, 1977, in Ottawa, Ontario.
July 28, 29, 1977, in Ottawa, Ontario.
September 13, 14, 1977, in Halifax, (N.S.).
November 17, 18, 1977, in Toronto, Ontario.
December 7, 1977, in Ottawa, Ontario.
January 24, 25, 1978, in Ottawa, Ontario.
February 21, 22, 1978, in Ottawa, Ontario.
March 21, 22, 1978, in Ottawa, Ontario.

The prime function of the Canadian Milk Supply Management Committee is to sustain a balance between Canada's supply and demand for industrial milk and cream and based on this to allocate Market Sharing Quota between provinces.

The Committee did an effective job of managing milk production under Market Sharing Quota to supply Canadian Requirements by March 31, 1978. Industrial milk and cream production under Market Sharing Quota was within 2.1% of Canadian Requirements, a remarkable achievement and especially so following several years of widely varying records of under and overproduction.

The Minister of Agriculture had announced in April 1977 that producers should expect programs aimed at encouraging more year-round milk production. A number of factors associated with seasonal milk production brought this about: product financing and storage costs, lower quality and demand of stored product in comparison to fresh product and high quota utilization in the summer months which resulted in concern about sufficient winter milk for fresh products. During 1977/78 the Committee examined various proposals and agreed that for a start the quota period should be shifted from April 1 to March 31 to a new period of August 1 to July 31.

The Committee is also undertaking a complete review of the Interim Comprehensive Milk Marketing Plan with the objective of bringing it up-to-date and redrafting it where required to meet changing circumstances and objectives.

La présidence du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait

Le Plan global provisoire de commercialisation du lait prévoyait la mise sur pied d'un "Comité de gestion et de coordination" composé de représentants de tous les offices provinciaux et des agences gouvernementales. L'accord désigne un représentant de la C.C.L. à la présidence du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait. Le Comité se réunit pour se pencher sur toute question touchant le fonctionnement du plan et de fait le Comité s'est réuni 8 fois au cours de l'année:
Le 11 mai 1977, à Ottawa, Ontario.
Les 28 et 29 juillet 1977, à Ottawa, Ontario.
Les 13/14 sept. 1977, à Halifax, (N.É.).
Les 17/18 nov. 1977, à Toronto, (Ont.).
Le 7 décembre 1977, à Ottawa, Ontario.
Les 24 et 25 janvier 1978, à Ottawa, Ontario.
Les 21 et 22 février 1978, à Ottawa, Ontario.
Les 21 et 22 mars 1978, à Ottawa, Ontario.

La tâche principale du Comité est de maintenir l'équilibre entre la production et les besoins canadiens en lait industriel et en crème et, partant, de partager le quota de mise en marché entre les provinces.

Le Comité a fait un travail efficace de gestion de la production de lait, conformément au quota de mise en marché, afin de répondre aux besoins canadiens jusqu'au 31 mars 1978. La production de lait de transformation et de crème, selon le quota de mise en marché, était inférieure de 2.1% aux besoins canadiens, ce qui constitue une réalisation digne de mention, particulièrement après plusieurs années de fluctuations de la sous-production à la surproduction.

Le ministre de l'agriculture annonçait en avril 1977 que les producteurs devraient s'attendre à des programmes visant à encourager une production mieux équilibrée sur les 12 mois de l'année. Nombre de facteurs reliés à une production de lait saisonnière ont conduit à ce changement: le financement des produits et les frais d'entreposage, la qualité inférieure et une demande plus faible pour les produits entreposés, par opposition aux produits frais et un taux d'utilisation élevé du quota au cours des mois d'été, ce dernier élément se traduisant par une inquiétude au sujet de la quantité de lait disponible en hiver pour les produits frais. Au cours de 1977-78, le Comité a étudié diverses propositions et a convenu qu'au point de départ, la période de quota devrait être portée du 1er avril au 31 mars, à la période allant du 1er août au 31 juillet.

Le Comité entreprend aussi une révision complète du Plan global provisoire de commercialisation du lait, dans le but de le mettre à jour et ainsi remanier certaines sections, afin de les adapter aux nouvelles données et aux nouveaux objectifs.

ırket Sharing Quota entitlement province

Allocation des quotas de mise en marché provinciaux

ion lbs. B.F.) (Millions lbs M.G.)

	Date of entry into Plan La date d'adhésion au plan	M.S.Q. entitlement April 1, 1977 Allocation du Q.M.M. 1er avril 1977	M.S.Q. following reduction of 2%, July 1/77 Q.M.M. après réduction de 2% en juillet 1977
ıce Edward Island/Île du-Prince-uard	December/décembre 1, 1971	(6.825)	(6.825)
a Scotia/Nouvelle-Écosse	April/avril 1, 1974	4.477	4.388
v Brunswick/Nouveau-Brunswick	April/avril 1, 1974	4.914	4.815
ébec	December/décembre 1, 1970	177.547	173.996
ario	December/décembre 1, 1970	115.968	113.649
nitoba	July/juillet 1, 1972	14.439	14.150
katchewan	July/juillet 1, 1972	9.176	9.435*
erta	April/avril 1, 1972	24.840	24.343
ish Columbia/Colombie-Britannique	October/octobre 1, 1973	11.463	11.234
nada		**369.649**	**362.835**

Saskatchewan granted special allotment.
Protected

* La Saskatchewan a obtenu un quota spécial
( ) Protégé

Integration

There was further progress in the number of industrial milk producers being admitted to fluid pools.

The admittance of industrial milk producers into fluid pools was one of the conditions which the Commission established for the eligibility of fluid producers for subsidy payments on that portion of their milk deliveries used for manufacturing purposes, under Market Sharing Quota.

Integration of qualifying industrial milk producers to the fluid market is considered to be equitable for producers and has been one of the major goals of the Canadian Dairy Commission. Integration arrangements are recognized by the Commission when definite steps are taken by the fluid pools to admit manufacturing milk shippers who meet farm and milk standards applicable to the fluid trade. While integration arrangements exist in every province, progress towards full integration varies substantially.

Excluding cream producers, fluid pool producers shipped 39.4% of the industrial milk production in 1977/78, up from 33.3% in 1976/77.

Intégration

Des progrès importants ont été réalisés quant au nombre de producteurs de lait industriel intégrés au marché de lait nature.

La participation des producteurs de lait de transformation aux "pools" de lait de consommation constituait l'une des conditions d'admissibilité des producteurs de lait de consommation à la subvention versée sur la partie de leur production contingentée allant à la transformation.

L'intégration de ceux qui répondent aux exigences du marché de lait nature est une pratique équitable pour les producteurs et fut l'un des principaux objectifs de la Commission. Cette dernière reconnaît la validité des conventions de mise en commun du lait de consommation dans la mesure où elles englobent les producteurs de lait de transformation qui satisfont aux exigences établies pour les exploitations et le lait de consommation. Alors que les conventions visant à l'intégration existent dans chacune des provinces, l'évolution vers l'intégration complète, elle, varie de façon sensible.

Les producteurs de lait de consommation ont livré 39.4% de la production de lait industriel en 1977-78 comparé à 33.3% en 1976-77. Ceci ne tient pas compte des producteurs de crème.

mmary of graduated entrants to d milk pool

Sommaire des producteurs intégrés au lait nature

	Start of program Début du programme	Number of producers integrated Nombre de producteurs intégrés Up to 1974/75 Avant 1974-75	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	Total to date Total à ce jour	Number of producers 1977/78 Nombre de producteurs en 1977-78 Compared to/comparé au Fluid Nature	Ind. Ind.	Cream Crème	Total Total
I./Î.-P.-É.	1975	—	5	4	17	19	45	129	588	557	1,274
/N.-É.	1974	—	4	8	3	—	15	750	3	306	1,059
/N.-B.	1974	—	23	24	21	18	86	520	14	546	1,080
bec	1972	229	41	83	78	131	562	4,737	20,000	257	24,984
ario	1968	3,447	261	138	1,156	394	5,396	9,665	4,731	3,110	17,505
itoba	1974	—	796	115	40	14	965	1,526	47	3,660	5,234
katchewan	1974	—	60	29	20	28	137	554	332	5,729	6,615
erta	1974	—	105	54	82	139	380	1,103	828	5,721	7,653
/C.-B.	Late 50's/ Fin années 50	N.A./inconnu	21	48	48	9	126*	1,271	3	88	1,363
nada		3,676	1,316	503	1,465	752	**7,712**	20,255	26,546	19,975	**66,776**

oes not include entrance prior to 1974

* Ce total ne comprend pas les producteurs intégrés avant 1974

Producers Registered with the Canadian Dairy Commission

All producers of milk in Canada who sell milk for manufacturing purposes and have a Market Sharing Quota are registered with provincial milk marketing agencies and with the Canadian Dairy Commission.

This registration serves a number of purposes. Monthly shipments of milk and cream are recorded by plants and forwarded to the Commission. These shipments form the basis for calculation of monthly subsidy payments which are mailed directly to producers by the Canadian Dairy Commission. Shipments are also recorded by provincial marketing agencies against a producer's Market Sharing Quota, and on that basis, the producer's quota is managed and levy amounts collected. Levies are then forwarded by the agencies to the Commission to be applied against the export costs of surplus products.

A total of 66,766 producers made shipments during the year compared to 72,495 producers in the previous year. There were 2,979 new producers who began shipping during the year.

Producteurs enregistrés à la Commission canadienne du lait

Tous les producteurs canadiens qui détiennent un quota de mise en marché et expédient du lait de transformation sont enregistrés aux offices provinciaux de commercialisation du lait et à la Commission canadienne du lait.

Cet enregistrement sert à diverses fins. Ainsi, c'est en se fondant sur la liste des producteurs enregistrés que la Commission fait parvenir les paiements mensuels de subvention, calculés d'après les données sur les expéditions mensuelles de lait et de crème que lui transmettent les usines laitières. Les offices provinciaux se servent également de ces données pour suivre l'évolution de l'utilisation des quotas par chacun des producteurs et, partant, pour gérer ces quotas et prélever les retenues. Les offices provinciaux font parvenir les montants prélevés à la Commission, sommes qui sont appliquées au paiement des frais d'exportation des surplus de produits.

Un nombre total de 66,766 producteurs ont effectué des livraisons pendant l'année par rapport à 72,495 producteurs l'année précédente. 2,979 nouveaux producteurs ont commencé à livrer cette année.

ıber of producers by province

Nombre de producteurs par province

	1974/75			1975/76			1976/77			1977/78		
	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total
/Î.-P.-É.	95	1,510	1,605	100	1,550	1,650	115	1,274	1,389	129	1,145	1,274
N.-É.	813	480	1,293	847	534	1,381	769	396	1,165	750	309	1,059
N.-B.	475	891	1,366	533	939	1,472	516	722	1,238	520	560	1,080
ɔec	4,831	24,159	28,990	5,009	24,800	29,809	4,795	21,541	26,336	4,737	20,257	24,984
rio	8,653	12,115	20,768	8,867	12,628	21,495	9,583	9,437	19,020	9,664	7,841	17,505
itoba	1,427	5,543	6,970	1,583	6,053	7,636	1,574	4,076	5,650	1,526	3,708	5,234
katchewan	526	9,137	9,663	550	9,961	10,511	519	6,923	7,442	554	6,061	6,615
rta	983	9,924	10,907	1,054	11,187	12,241	999	7,754	8,753	1,104	6,549	7,653
/C.-B.	1,371	300	1,671	349	1,419	1,768	1,311	191	1,502	1,271	91	1,362
ada	**19,174**	**64,059**	**83,233**	**19,962**	**68,001**	**87,963**	**20,181**	**52,314**	**72,495**	**20,255**	**46,521**	**66,776**

nufacturing milk and cream eived by plants from registered ducers

0 lbs. B.F.)

Livraisons de lait et de crème de transformation par les producteurs enregistrés

(1,000 lbs. M.G.)

	1974/75			1975/76			1976/77			1977/78		
	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total	Fluid Nature	Ind. Ind.	Total Total
I./Î.-P.-É.	177	4,620	4,797	241	5,113	5,354	385	4,812	5,197	449	4,958	5,407
/N.-É	2,418	541	2,959	3,191	530	3,721	3,372	494	3,866	3,529	481	4,000
/N-B.	587	1,784	2,371	838	1,543	2,381	1,573	1,297	2,870	1,791	1,039	2,830
bec	17,250	147,707	164,957	22,610	170,293	192,903	20,300	145,951	166,251	23,683	156,470	180,153
ario	43,609	60,789	104,398	58,233	68,207	126,440	61,840	47,036	108,876	70,738	44,260	114,998
itoba	6,838	7,621	14,459	8,965	6,357	15,322	9,291	4,078	13,369	9,696	4,095	13,791
k.	464	7,568	8,032	897	7,633	8,530	956	7,041	7,997	1,387	7,053	8,440
rta	2,158	20,615	22,773	4,332	21,703	26,035	5,463	17,365	23,028	5,797	17,199	23,178
/C.-B.	9,098	480	9,578	11,477	926	12,403	10,732	246	10,978	11,056	177	11,233
ada	**82,599**	**251,725**	**334,324**	**110,784**	**282,305**	**393,089**	**113,912**	**228,520**	**342,432**	**128,298**	**135,732**	**364,030**

Personnel

Mr. Elwood G. Hodgins was appointed Vice Chairman of the Canadian Dairy Commission on May 2, 1977, replacing Mr. J. Thibaudeau.

Employees that joined the Commission during the 1977/78 fiscal year were: Mr. Charles Birchard – Senior Policy Adviser, on August 22, 1977; Mr. Roger Cloutier – Director of Domestic Marketing and Product Promotion, on January 12, 1978; Mr. Rowan Lalonde – Director of Information Services, on May 9, 1977; Mr. Peter Courdin – Manager, Financial Planning and Control, on April 1, 1977; Mr. Pierre Aubin – Assistant Director of International Marketing, on January 2, 1978; Mrs. Denyse Dignard – Executive Assistant to the Chairman, on April 4, 1977; Miss Francine Paquette – Personnel Administrative Officer, on April 1, 1977.

The Government of Canada's Official Languages Resolution requires reporting on the state of implementation of the policy; of the Commission's complement of 59 man years, 56 were subject to the terms and conditions of the Official Languages Resolution. Of these 56 positions, 49 have been designated bilingual and 7 have been identified as unilingual English or French.

Personnel

M. Elwood G. Hodgins a été nommé Vice-Président de la Commission canadienne du lait le 2 mai 1977, remplaçant M. Jules Thibaudeau.

De nouveaux employés se sont joints à la Commission au cours de l'année financière 1977-78: M. Charles C. Birchard - Conseiller sénior en politique laitière, le 22 août 1977; M. Roger Cloutier - Directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion des produits, le 12 janvier 1978; M. Rowan Lalonde - Directeur du service de l'information, le 9 mai 1977; M. Peter Courdin - Gérant de la planification et du contrôle des finances, le 1er avril 1977; M. Pierre Aubin - Directeur-adjoint de la mise en marché internationale, le 1 janvier 1978; Mme Denyse Dignard - Adjointe exécutive, le 4 avril 1977; Mlle Francine Paquette - Responsable des ressources humaines, le 1er avril 1977.

Conformément à la résolution sur les langues officielles du gouvernement fédéral, voici où en est la Commission dans l'application de sa politique en cette matière; sur les 59 années-hommes dont se compose la Commission, 56 sont assujetties aux modalités de la résolution. De ce nombre, 49 ont été désignées bilingues, 7 unilingues anglaises ou françaises.

missioners and Senior mission Personnel

Commissaires et cadres supérieurs de la Commission

man	Président	G. Choquette
Chairman	Vice-président	E.G. Hodgins
issioner	Commissaire	H.M. Johnson
r Policy Advisor	Conseiller Sénior en Politique Laitière	C.C. Birchard
or of Finance	Directeur des Finances	H.R. Armstrong
or, International Marketing	Directeur de la Mise en Marché Internationale	R. Tudor Price
or, Domestic Marketing and Product otion	Directeur de la Mise en Marché Intérieure et de la Promotion des Produits	Roger Cloutier
or, Market Operations	Directeur des Transactions Commerciales	L.J. Marcellus
or, Economics	Directeur Section Économique	Raymond Cloutier
or, Subsidy Operations	Directeur Administration des Subsides	R.J. Labossière
or, Information Services	Directeur du Service de l'Information	R. Lalonde



Information and Public Relations

The Commissioners and senior staff were active in attending producer and processor meetings across Canada to explain and discuss the National Dairy Program, its developments and issues arising from the same.

An effort to increase the public's and industry's understanding and awareness of the dairy industry was made by the Commissioners and senior staff during a number of key media interviews on the National Dairy Program, topical issues, etc.

A two day symposium on how to increase the domestic utilisation of skim milk powder was held in Ottawa on May 12 and 13, 1977. Government representatives, dairy farmers, consumers and processors met with users and researchers to discuss ways to minimize surplus skim milk powder. There was general agreement reached on the need for better marketing of the product.

For the first time, the Commission prepared a booklet taking an in-depth look at the National Dairy Program. The booklet was sent to all Canadian dairy farmers in order to provide them with a thorough explanation of the 1977/78 dairy program.

During the year, the Commission prepared and distributed subsidy rules and explanations as well as explanatory notes on the dairy policy announcement and subsequent program and policy amendments. Terms and conditions of price support operations were communicated to processors and exporters through Purchases and Sales Specifications and Amendments.

Information et relations publiques

Les Commissaires et les cadres supérieurs ont assisté à de multiples réunions de producteurs et de transformateurs à travers le Canada, afin d'expliquer et de discuter de la politique laitière nationale, de ses changements et autres questions qui en découlent.

Dans le but de faire connaître et de faire comprendre l'industrie laitière auprès du grand public et des autres industries, un effort particulier fut fait par les Commissaires et les cadres supérieurs par le truchement d'entrevues avec d'importants média d'information au sujet de la politique laitière nationale et d'autres points d'actualité.

Un symposium de 2 jours, traitant de la façon d'accroître l'utilisation domestique de la poudre de lait écrémé eut lieu à Ottawa, les 12 et 13 mai 1977. Des représentants du gouvernement, des producteurs laitiers, des consommateurs et des transformateurs ont échangé avec les utilisateurs et les chercheurs et discuté des façons de minimiser les surplus de poudre de lait écrémé. On en vint à la conclusion qu'une meilleure mise en marché s'imposait.

Pour la première fois, la Commission canadienne du lait a préparé une brochure analysant en profondeur la politique laitière nationale. La brochure fut expédiée à tous les producteurs laitiers canadiens afin de leur fournir une explication détaillée de la politique laitière de 1977-78.

Pendant l'année, la Commission a préparé et distribué les règlements et les explications touchant les subsides, ainsi que des notes explicatives concernant les annonces de politiques, les nouveaux programmes et les amendements à la politique laitière.

Les termes et les conditions des opérations de soutien des prix furent communiqués aux transformateurs et aux exportateurs par le biais des "Spécifications et amendements touchant les ventes et les achats".

ancial Report

Statement of Marketing Operations
cts the higher level of activity in
keting surplus dairy products in 1978
1977. Inventories were reduced
ficantly from the previous year
ithstanding increased purchases during
ear resulting from a high level of milk
uction and reduced domestic demand for
milk powder.

1977/78 dairy program included
ision for the Government of Canada to
up to $15 million toward the costs of
keting Operations should established
rates be inadequate to offset marketing
es. The total loss incurred on export
vities was $154.1 million, including a loss
25.8 million resulting from increased
duction above Canadian Requirements.
ever, this increased production resulted
dditional excess sleeve levies and over-
ta levies to offset the additional disposal
s. The actual loss on Marketing
rations was $4.3 million compared to a
get of $15 million and the previous year's
of $15.2 million. The reduction resulted
better marketing of surplus products.
loss on Marketing Operations was
sferred to Dairy Support Operations
ense to be recovered from the
ernment of Canada.

y Support Operations expense for the
r, before the extraordinary item of 1977,
wed a marked reduction in spite of the
eased level of activity in the Marketing
rations. Marketing costs, (interest,
age and freight) were reduced
nificantly as a result of lower inventory
ls. These reductions were partially offset
ncreased subsidies and the difference in
enditure of approximately $3 million on
duct Research, Market Research and
ertising.

her Accounts Receivable Trade reflect the
eased sales activity in the year. Certain
or sales have been negotiated with credit
ns. All credit sales are secured through
k guarantees and certain term sales have
n negotiated with interest.

eased producer levies receivable
ulted mainly from delayed provincial
ulations in certain provinces regarding
collection by the provincial board or
ncy. In all cases the withheld levies have
sequently been remitted to the
mmission.

Rapport financier

Le rapport sur la commercialisation reflète un accroissement des activités de mise en marché des surplus de produits laitiers en 1978, par rapport à 1977. Les inventaires ont diminué considérablement, comparé à l'an dernier, malgré l'augmentation des achats causée par une production de lait accrue et une diminution de la demande canadienne de poudre de lait écrémé.

La politique laitière 1977-78 prévoyait que le Gouvernement du Canada verserait un montant pouvant atteindre 15 millions de dollars pour suppléer aux coûts de mise en marché, si le niveau des retenues fixé pour l'année se révélait insuffisant pour combler les pertes résultant de la commercialisation. Le total des pertes encourues sur les frais reliés aux exportations s'élevait à 154.1 millions de dollars, y compris la perte de 25.8 millions résultant d'une augmentation de la production excédant les besoins canadiens. Cependant, cette production accrue a amené des retenues dans la marge supplémentaires ainsi que des retenues hors quota qui ont compensé pour les frais d'écoulement additionnels. Les pertes réelles résultant de la commercialisation s'élèvent à 4.3 millions de dollars, comparé aux pertes prévues de 15 millions et à des pertes de 15.2 millions l'an dernier. Cette diminution résulte d'une meilleure mise en marché des surplus. La perte sur les opérations de mise en marché a été transférée au compte des opérations de soutien afin d'être récupérée auprès du Gouvernement du Canada.

Les dépenses des opérations de soutien pour l'année, avant le poste extraordinaire de 1977, montrent une réduction sensible en dépit du niveau d'activité accru de la commercialisation. Les frais de mise en marché (intérêts, entreposage et transport) ont diminué considérablement à cause de la baisse dans les inventaires. Ces réductions sont passées quelque peu inaperçues à cause d'une augmentation des subsides et du montant de 3 millions de dollars consacré à la recherche de marchés, de nouveaux produits et à la publicité.

L'état des comptes recevables plus élevé reflète une augmentation de l'activité dans les ventes au cours de l'année. Certaines ventes importantes ont été négociées à terme. Toutes les ventes à crédit sont garanties par une banque et certaines ventes à terme rapportent de l'intérêt.

L'augmentation des retenues recevables des producteurs provenait en particulier du retard de certaines provinces à mettre au point leurs règlements touchant le prélèvement de la retenue par les agences provinciales. Dans tous les cas, les prélèvements gelés furent par la suite remis à la Commission.

ancial Statements

États financiers

port to the Minister
Agriculture on the
amination of the accounts
d financial statements of
e Canadian Dairy
mmission for the year
ded March 31, 1978.

Rapport au ministre
de l'Agriculture sur la
vérification des comptes et
des états financiers de la
Commission canadienne
du lait pour l'année terminée
le 31 mars 1978.

Statement of Deficit for the year ended March 31, 1978

État du déficit pour l'année terminée le 31 mars 1978

		1978	197
Deficit (surplus), beginning of year	Déficit (surplus) au début de l'année	$ 159,718,170	$ (13,026,33
Dairy support operation expense	Dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers	292,303,894	443,501,84
		$ 452,022,064	**$ 430,475,51**
Recovered from	Recouvrements		
Agricultural Stabilization Board (Note 4)	Office de stabilisation des produits agricoles (Note 4)	287,363,532	268,599,69
Parliamentary appropriations	Crédits parlementaires		
Agriculture Vote 50b (Vote 45d 1977)	Crédit 50 – Agriculture (crédit 45d 1977)	4,622,106	1,848,54
Agriculture Vote 50b (Note 3)	Crédit 50 – Agriculture (Note 3)	159,718,170	–
Services provided by government departments without charge	Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	318,256	309,10
		$ 452,022,064	**$ 270,757,3**
Deficit, end of year	Déficit à la fin de l'année	**$ –**	**$ 159,718,1**

The accompanying schedule and notes are an integral part of the financial statements.

L'Annexe et les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

tement of Dairy Support erations Expense for the year ed March 31, 1978

État des dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers pour l'année terminée le 31 mars 1978

		1978	1977
dies to producers on milk and cream used dustrial purposes	Subventions versées aux producteurs pour le lait et la crème utilisés à des fins industrielles	$ 262,894,113	$ 258,831,849
on marketing operations	Perte sur la commercialisation	4,326,559	15,238,566
nses related to marketing operations	Dépenses relatives à la commercialisation		
rest on loans from Canada net of interest on dit sales	Intérêt sur les emprunts auprès du Canada après déduction de l'intérêt sur les ventes à crédit	8,784,220	20,800,510
rage	Entreposage	4,203,747	8,177,556
ight	Transport	3,966,385	4,436,195
ndling	Manutention	779,547	615,360
mmissions	Commissions	1,166,969	85,000
ersion	Reconversion	–	797,103
cellaneous	Divers	1,241,992	918,210
		$ 20,142,860	**$ 35,829,934**
eting research and advertising	Recherches sur la commercialisation et publicité	2,695,502	500,000
uct research	Recherches sur les produits	260,726	–
nistrative expense (Schedule A)	Dépenses d'administration (Annexe A)	1,984,134	1,657,651
l expense before extraordinary item	**Total des dépenses, avant un poste extraordinaire**	**$ 292,303,894**	**$ 312,058,000**
ordinary item	Poste extraordinaire (Note 3)	–	131,443,844
l Expense	**Total des dépenses**	**$ 292,303,894**	**$ 443,501,844**

ccompanying schedule and notes are an ral part of the financial statements.

L'Annexe et les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Statement of Marketing Operations for the year ended March 31, 1978

État de la commercialisation pour l'année terminée le 31 mars 1978

		1978	19
Sales	Ventes	$ 164,764,877	$ 148,165,4
Cost of sales	Coût des ventes	316,811,453	279,855,7
Loss on sales	**Perte sur les ventes**	**$ 152,046,576**	**$ 131,690,3**
Export assistance in marketing dairy products	Aide à l'exportation pour la commercialisation des produits laitiers	2,039,843	1,258,8
		$ 154,086,419	**$ 132,949,1**
Recovered through producer levy	Recouvrement par l'intermédiaire des retenus des producteurs		
In-quota	Intérieur au contingent	130,287,199	117,710,6
Over-quota	En sus du contingent	$ 19,472,661	-
		$ 149,759,860	**$ 117,710,6**
Loss on marketing operations	**Perte sur la commercialisation**	**$ 4,326,559**	**$ 15,238,3**

The accompanying schedule and notes are an integral part of the financial statements.

L'Annexe et les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

tement of Changes in ancial Position for the year ed March 31, 1978

État de l'évolution de la situation financière pour l'année terminée le 31 mars 1978

		1978	1977
s provided	Provenance des fonds		
mentary appropriations	Crédits parlementaires	$ 451,703,808	$ 270,448,237
s from Canada	Emprunts auprès du Canada	116,402,645	119,135,706
ease in inventory	Diminution des stocks	3,268,760	27,147,951
ease in receivable from Agricultural lization Board	Diminution des sommes à recevoir de l'Office de stabilisation des prix agricoles	6,216,467	(35,481,960)
		$ 577,591,680	**$ 381,249,934**
s applied	Utilisation des fonds		
Support Operations Expense	Dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers	292,303,894	312,058,000
duct: Services provided by government partments without charge	Déduire: Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement	318,256	309,106
		$ 291,985,638	**$ 311,748,894**
s repaid to Canada	Emprunts remboursés au Canada	246,898,556	102,708,515
ease in deposits from customers	Diminution des dépôts provenant des clients	129,892	(1,727,489)
ease in other amounts payable	Diminution des autres montants à payer	5,790,479	11,027,249
ase in other amounts receivable	Augmentation des autres sommes à recevoir	32,935,806	8,005,717
		$ 577,740,371	**$ 431,762,886**
sit with Receiver General	Dépôt auprès du Receveur général		
ease during the year	Diminution au cours de l'année	148,691	50,512,952
nce at beginning of the year	Solde au début de l'année	268,355	50,781,307
nce at end of the year	**Solde à la fin de l'année**	**$ 119,664**	**$ 268,355**

ccompanying schedule and notes are an ral part of the financial statements. Funds are ed as cash on deposit with the Receiver ral.

L'Annexe et les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers. Les fonds constituent un dépôt en espèces auprès du Receveur général.

Canadian Dairy Commission

Schedule A

Commission canadienne du lait

Annexe A

Schedule of Administrative Expense for the year ended March 31, 1978

Tableau des dépenses d'administration pour l'année terminée le 31 mars 1978

		1978	19
Remuneration of members of the Commission	Rémunération des membres de la Commission	$ 111,177	$ 109,
Employee salaries	Traitements des employés	903,653	712,
Other personnel costs	Autres rémunérations	96,643	75,
Transportation and communications	Transport et communications	173,945	97,
Consultative Committee	Comité consultatif	–	15,
Audit Services Bureau fees	Honoraires du Bureau des services de vérification	121,655	110,
Other professional and special services	Autres services professionnels et spéciaux	97,365	91,
Rentals	Location	84,225	75,
Repairs and maintenance	Réparations et entretien	6,803	3,
Utilities, materials and supplies	Utilités publiques, fournitures et approvisionnements	58,247	45,
Acquisition of furniture and equipment	Acquisitions de mobilier et équipement	11,071	12,
Miscellaneous	Divers	1,094	
Subsidy processing and cheque issue services	Service de traitement des subventions et d'émission des chèques	318,256	309,
		$ 1,984,134	**$ 1,657,**

The accompanying schedule and notes are an integral part of the financial statements.

L'Annexe et les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

es to Financial Statements ch 31, 1978

Notes aux états financiers du 31 mars 1978

jectives

e objectives of the Canadian Dairy mmission as established by the Canadian iry Commission Act 1966-67 are "to provide icient producers of milk and cream with the portunity of obtaining a fair return for their bour and investment and to provide nsumers of dairy products with a continuous d adequate supply of dairy products of high ality."

1 Objectifs

Comme il a été établi par la Loi sur la Commission canadienne du lait de 1966-1967, les objectifs de la Commission sont "d'offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits de bonne qualité."

gnificant accounting policies ccounting Basis

atement of Dairy Support Operations xpense

is statement reflects the expenses of the mmission which are recoverable from funds ovided through parliamentary appropriations. ich expenses include subsidies to producers milk and cream used for industrial purposes, ss on marketing operations expenses, ministrative expense, expenditures for oduct and market research and product omotion and advertising programs.

2 Conventions comptables importantes Comptabilité

a État des dépenses relatives aux opérations de soutien des produits laitiers

Cet état reflète les dépenses de la Commission qui sont récupérables sur les fonds disponibles en vertu des crédits parlementaires. Elles comprennent les subventions accordées aux producteurs pour le lait et la crème utilisés à des fins industrielles, la perte sur les dépenses relatives à la commercialisation, les dépenses d'administration, les dépenses relatives aux recherches sur les produits et la valeur du produit ainsi que les programmes relatifs à la promotion des produits et à la publicité.

atement of Marketing Operations

ne statement of Marketing Operations reflects e loss incurred by the Commission in the port of surplus dairy products and assistance yments made directly to exporters to permit em to compete with surplus products on the orld markets.

b État de la commercialisation

L'état de la commercialisation reflète la perte subie par la Commission quant à l'exportation des produits laitiers excédentaires et à l'aide financière accordée directement aux exportateurs pour leur permettre de soutenir la concurrence des produits excédentaires sur le marché mondial.

hange in funding policy

ne Commission made a change during 1977/ 3 with respect to the funding of marketing erations.

eviously, the marketing operations were flected in the export equalization account. The mmission in managing the account tablished a producer levy intended to balance e account over a five-year period.

1978, Parliament voted to forgive loans made the Commission totalling $159,718,170. This mount represented the deficit as shown in the counts at March 31, 1977.

3 Modification dans la politique de financement

Au cours de 1977-1978, la Commission a effectué une modification en ce qui concerne le financement de la commercialisation.

Auparavant, la commercialisation se reflétait dans le Compte d'égalisation à l'exportation. La Commission a imposé un prélèvement aux producteurs, destiné à équilibrer le Compte sur une période de cinq ans.

En 1978, le Parlement a voté la remise des prêts accordés à la Commission pour un montant de $159,718,170. Cette somme représentait le déficit de la Commission au 31 mars 1977.

4 Funding of Dairy Support Operations

4 Financement des opérations de soutien des produits laitiers

		1978	19
Funds received from Agricultural Stabilization Board through Agriculture Vote 20	Fonds reçus de l'Office de stabilisation des prix agricoles en vertu du Crédit 20 – Agriculture	$ 258,098,039	$ 233,117,7
Account receivable from Agricultural Stabilization Board, representing funds receivable for the Dairy Support Operations (subject to funds being appropriated by Parliament)	Compte à recevoir de l'Office de stabilisation des prix agricoles, à titre de sommes dues pour les opérations de soutien des produits laitiers (sujet à ce que des crédits soient votés par le Parlement)	29,265,493	35,481,9
		$ 287,363,532	**$ 268,599,6**

5 Inventories

5 Stocks

The inventories are valued at the lower of cost and net realized value and consist of:

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette et s'analysent comme suit:

		1978	19
Skim milk powder	Poudre de lait écrémé	$ 55,782,488	$ 24,416,2
Butter	Beurre	23,381,652	11,388,1
Other related dairy products	Autres produits laitiers apparentés	3,016,262	5,544,6
		$ 38,080,402	**$41,349,1**

These inventories have been adjusted as follows:

Ces stocks ont été rajustés comme suit:

Skim milk powder
Prices on the world market are depressed, resulting in the estimated net realizable value of the inventory as at March 31, 1978, being approximately $31,000,000 ($103,000,000 – 1977) less than the Canadian support price.

Poudre de lait écrémé
Le prix du marché mondial a baissé, de sorte que la valeur de réalisation nette estimative des stocks au 31 mars 1978 était d'environ $31,000,000 ($103,000,000 – 1977) inférieure au prix canadien de soutien du marché.

Butter
The inventory of 32.7 million pounds of butter at March 31, 1978 is 22.7 million pounds in excess of Canadian requirements. The excess will be exported at world prices and has been valued at $15,669,867 less than the Canadian support price.

Beurre
Les stocks de 32.7 millions de livres au 31 mars 1978 accusent un excédent de 22.7 millions de livres relativement aux besoins du pays. On exportera ces excédents à un prix mondial représentant un montant inférieur de $15,669,867 au prix de soutien intérieur.

Other related dairy products
The inventory includes evaporated milk, butter oil and various forms of milk powder other than skim milk powder. The estimated net realizable value of the inventory as at March 31, 1978 is approximately $2,000,000 ($8,000,000 – 1977) less than acquisition cost plus conversion cost.

Autres produits laitiers apparentés
Ce stock comprend le lait concentré, l'huile de beurre et diverses formes de poudre de lait à part le lait écrémé. Au 31 mars 1978, la valeur de réalisation nette estimative de ces stocks est d'environ $2,000,000 ($8,000,000 – 1977) inférieure au coût d'achat plus les coûts de transformation.

ans from Canada

ns from Canada obtained to finance chase of dairy products bear interest rates ying from 7.375% to 7.625% per annum. ayment terms are not specified in loan eements. Interest, calculated on a simple is, is paid at the year-end and at the time of principal repayment. As at year-end, no rued interest was payable.

6 Emprunts auprès du Canada

Les emprunts contractés auprès du Canada pour financer l'achat de produits laitiers portent un intérêt variant entre 7.375% et 7.625% par année. Les modalités de remboursement ne sont pas précisées dans les contrats de prêt. Calculé à taux simple, l'intérêt est remboursable à la fin de l'année et au moment de tout remboursement de capital. À la fin de l'année, les intérêts courus étaient nuls.

tstanding commitments

at March 31, 1978, the Commission is nmitted to purchase skim milk powder and er related products produced prior to March 1978 at the 1977 Canadian support prices n amount of approximately $8,600,000. The s which may result from these purchases at her than export prices has been estimated to approximately $5,700,000. The amount of s estimated loss has been charged to the rketing operations.

7 Engagements à rencontrer

Au 31 mars 1978, la Commission est tenue d'acheter de la poudre de lait écrémé et d'autres produits apparentés fabriqués avant le 31 mars 1978 au prix de soutien du marché canadien de 1977 pour un montant d'environ $8,600,000. La perte susceptible de découler de ces achats à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation est évaluée à environ $5,700,000, montant qui a été imputé à la commercialisation.

ents' Commission

e Commission has appointed three sales nts in connection with marketing surplus ry products.

8 Commissions à des agents

La Commission a nommé trois agents des ventes relativement à la mise en marché des produits laitiers excédentaires à trois endroits différents.

mmissions paid or payable are as follows:

Les commissions payées ou à payer sont comme suit:

te of pointment	Name of Agent	Market Area	Date de la nomination	Nom de l'agent	Endroit du marché	1978	1977
v. 1/76	Coop Fédérée de Québec	Algeria	1er nov. 1976	Coop Fédérée de Québec	Algérie	$ 476,732	$ 85,000
r. 1977	Ault Foods Limited	Mexico	Avril 1977	Ault Foods Limited	Mexique	650,555	–
g. 1977	Lucalex International	Malta	Août 1977	Lucalex International	Malte	39,682	–
						$ 1,166,969	**$ 85,000**

mparative figures

rtain figures for the previous year have been tated to conform to the current year's sentation.

9 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'année 1977 ont été réagencés pour les rendre conformes à la présentation de l'année 1978.

Canadian Dairy Commission
Pebb Building, 2197 Riverside Drive,
Ottawa K1A 0Z2

Commission canadienne du lait
Immeuble Pebb, 2197, prom. Riverside,
Ottawa K1A 0Z2

Design: Jacques Charette
and Associates Ltd.

Graphisme: Jacques Charette
et Associés Ltée



The Canadian Dairy Commission

978/79 Annual Reports
979/80

La Commission canadienne du lait

Rapports annuels 1978/79
1979/80



Canada



The Honourable Eugene Whelan
Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario

Dear Mr. Minister:

We are pleased to present the report on the operations and financial statements of the Canadian Dairy Commission for the two years ending July 31, 1979 and July 31, 1980. In addition, the Auditor General of Canada's reports, submitted to you previously, are reprinted for reference at the end of this publication.

The first period covered in this report is April 1, 1978 to July 31, 1979, the 16 month transitional year to phase in the new dairy year of August 1 to July 31 (previously April 1 to March 31). The second period is the first year using the new time frame, the twelve months between August 1, 1979 to July 31, 1980.

These two years were characterized by continued stability in the dairy industry with fair returns to producers. The previous year's improvements in the national milk supply management program resulted in better control of milk production and better self-financing of export costs through an improved levy system. A vigorous marketing program was implemented by the Commission to develop stable export markets and develop an export program by diversifying the range of dairy products exported. With government funding, the Commission shared in a dairy product promotion program with producers which stopped the trend of declining milk requirements and generated a 2% increase in Canadian requirements during this period. Producers and the government agreed on an export program up to 10%

Honorable Eugene F. Whelan,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa, Ontario

Monsieur le ministre,

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport d'exploitation et les états financiers de la Commission canadienne du lait pour les deux années finissant le 31 juillet 1979 et le 31 juillet 1980. De plus, les rapports du vérificateur général, qui vous sont déjà parvenus, apparaissent à la fin de ce document.

La première période dans ce rapport va du 1er avril 1978 au 31 juillet 1979, cette période transitoire de 16 mois visant à introduire la nouvelle année laitière qui va du 1er août au 31 juillet (anciennement du 1er avril au 31 mars). La deuxième période constitue en fait la première année d'application du nouveau calendrier laitier allant du 1er août 1979 au 31 juillet 1980.

Ces deux années furent caractérisées par une stabilité de l'industrie qui a entraîné de bons revenus pour les producteurs. Les améliorations apportées antérieurement à la gestion nationale des approvisionnements de lait ont conduit à un contrôle plus rigoureux de la production laitière et à une amélioration de l'auto-financement des frais d'exportation grâce à un système de retenues mieux administré. Un programme de mise en marché plus agressif fut mis en œuvre par la Commission pour créer des marchés d'exportation plus stables et mettre au point un programme visant à élargir la gamme des produits laitiers destinés à l'exportation. Grâce à l'aide fédérale, la Commission a pu partager avec les producteurs, les frais d'une campagne de publicité qui a non seulement freiner la tendance à la baisse de la demande, mais qui a provoqué une hausse de 2% des

of the domestic market which resulted in a further increase of Market Share Quota by 3%. The combined effect of increased milk requirements for domestic and export markets relieved the pressure for more milk production by individual producers and processing plants.

The industry has been generally very pleased with the federal government's dairy programs. These programs have strengthened the industry's confidence in the future and enabled long term investment by farmers and processors to the benefit of the Canadian consumer and Canada as a whole.

We feel the objectives set out in the Canadian Dairy Commission Act are being met.

Yours truly,



Gilles Choquette
Chairman *Président*



Elwood Hodgins
Vice-Chairman *Vice-président*

besoins canadiens au cours de cette période. Les producteurs et le gouvernement ont convenu d'exporter l'équivalent de 10% du marché domestique, ce qui entraîna une majoration de 3% du quota de mise en marché. Pris globalement, les effets des besoins accrus de lait pour les marchés domestiques et d'exportation ont diminu les pressions de la part des producteurs ainsi que des usines de transformation pour une augmentation de la production laitière.

De façon générale, l'industrie a été satisfaite des programmes laitiers du gouvernement fédéral. Ces programmes ont confirmé la confiance de l'industrie dans l'avenir et permis aux producteurs aux transformateurs des investissements long terme dans l'intérêt des consommateurs et du Canada dans l'ensemble.

Nous croyons que les buts visés par la loi qui a donné naissance à la Commissio ont été atteints.

Sincèrement vôtre,

Table of Contents

Table des matières

The Canadian Dairy Industry	**L'industrie laitière canadienne**
The Canadian Dairy Commission	**La Commission canadienne du lait**
Dairy Support Operations	**Soutien financier du secteur laitier**
• Target Returns Level for Industrial Milk	• Niveau du revenu cible pour le lait industriel
Returns Adjustment Formula	Formule d'ajustement des revenus
• Subsidy Paid on Milk Production	• Subventions sur la production laitière
Milk Production Reporting	Rapport de production
• Product Price Support Program	• Programme de soutien du prix des produits
"Offer-to-Purchase" Butter, Skim Milk Powder and Cheese	Offre d'achat du beurre, de la poudre de lait écrémé et du fromage
• Import Controls	• Contrôle des importations
• Milk Supply Management	• Gestion des approvisionnements de lait
New Dairy Year	Nouvelle année laitière
Sleeve Increased	Augmentation de la marge
Special Export Program	Programme spécial d'exportation
Supply Management Record	Dossier de la gestion des approvisionnements
• Levies	• Retenues
Marketing	**Commercialisation**
• Domestic	• Situation du marché domestique
• International	• Situation du marché international
Seasonality of Milk Production	**Production laitière saisonnière**
Integration	**Intégration**
Information and Public Relations	**Information et relations publiques**
Personnel	**Personnel**
Financial Report	**Rapport financier**
• 1978/79 Dairy Year	• L'année laitière 1978/79
• 1979/80 Dairy Year	• L'année laitière 1979/80
Audited Financial Statements 1978/79	**États financiers 1978/79**
Audited Financial Statements 1979/80	**États financiers 1979/80**

Tables

10	1. Target Price, Assumed Market Returns, Subsidy	1. Revenu cible, prix présumé du marché, subventions
12	2. Returns Adjustment Formula Components	2. Composantes de la Formule d'ajustemer des revenus
14	3. Subsidy Payments	3. Subventions
16	4. Producers Who Shipped Industrial Milk and Cream	4. Producteurs qui livrent du lait industriel et de la crème
17	5. Production of Industrial Milk and Cream	5. Production de lait industriel et de crème
19	6. Federal Support Prices for Butter, Skim Milk Powder and Cheese	6. Prix de soutien fédéral du beurre, de la poudre de lait écrémé et du fromage
23	7. Market Sharing Quota Entitlement	7. Allocation des quotas de mise en marché
26	8. Levies Collected	8. Retenues prélevées
28	9. Levy Rates	9. Taux des retenues
31	10. C.D.C. Marketing Activities	10. Activités de mise en marché de la Commission canadienne du lait
40	11. Distribution of Industrial Milk Production Between Summer and Winter Months	11. Répartition de la production de lait industriel entre les mois d'été et d'hiver
42	12. Progress in Integration	12. Évolution de l'intégration
43	13. Number of Integrated Producers	13. Nombre de producteurs intégrés

Tableaux

The Canadian Dairy Industry

The production of milk and milk products in Canada is managed under supply management systems operating at the national and provincial levels. There are two major milk markets, fluid milk (table milk and fresh cream) and industrial milk and cream (used for processing into dairy products such as butter, cheese, skim milk powder, ice cream, yogurt, evaporated milk, etc.). While both of these milk markets are related, each is administered under separate supply management programs.

Fluid milk is managed by each province independently. It is required fresh on a daily basis and therefore the first priority is to fill that market. Unless other arrangements are made between provinces, the fluid milk consumed in a province is produced there and therefore the supply management, pricing etc. of fluid milk is within individual provincial jurisdiction. About 35% of all milk production in Canada is for the fluid market.

On the other hand, the industrial milk market is managed on a national basis by the federal government in cooperation with the provinces. This is because the products made from this milk move between provinces and into international trade both of which come under federal jurisdiction. About 65% of milk production is used for industrial or manufacturing purposes.

The Canadian Milk Supply Management Committee administers the national supply management program for industrial milk under a federal-provincial agreement referred to as the Comprehensive Milk Marketing Plan. The Committee uses a system of Market Sharing Quotas to share the national market among provinces who in turn share their provincial allocation among their producers. Levies are collected on a milk basis from producers to provide funds to cover losses when exporting products not needed in Canada and also serve as a means of controlling milk production.

A cost of production formula, the Returns Adjustment Formula, is used to calculate a Target Returns level for industrial milk production. Milk producers achieve the Target Returns level through a combination of market returns (negotiated within each

L'industrie laitière canadienne

La production de lait et de produits laitiers au Canada est administrée par des organismes de contrôle des approvisionnements fonctionnant aux niveaux provincial et fédéral. Il existe deux marchés de lait importants: celui du lait de consommation (le lait "à boire" et la crème fraîche) ainsi que celui du lait industriel et de la crème (utilisés pour être transformés en produits laitiers comme le beurre, le fromage, la poudre de lait écrémé, la crème glacée, le yogourt, le lait évaporé, etc.). Même si ces deux marchés laitiers sont inter-reliés, ils sont toutefois gérés en vertu de programmes distincts de contrôle des approvisionnements.

Le secteur du lait de consommation est sous le contrôle exclusif de chacune des provinces. Leur priorité consiste donc à combler quotidiennement les besoins de ce marché en lait frais. À moins d'ententes particulières entre les provinces, le lait nature consommé dans une province est produit dans cette même province et par conséquent la gestion des approvisionnements, la fixation du prix, etc. de ce lait est du ressort de chacune des provinces. La production de lait de consommation accapare environ 35% du marché du lait au Canada.

Par ailleurs, le marché du lait industriel tombe sous la responsabilité du gouvernement fédéral qui le gère sur une base nationale en collaboration avec les provinces. Pourquoi? Parce que les produits fabriqués à partir du lait industriel sont transportés d'une province à l'autre d'une part, et d'autre part, font l'objet d'échanges commerciaux internationaux, deux domaines de juridiction fédérale. Environ 65% de la production laitière est utilisé à des fins de transformation.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait administre le programme national de gestion des approvisionnements du lait industriel en vertu d'une entente fédérale-provinciale connue sous le nom de Plan global de commercialisation du lait. Le Comité utilise un système de quota de mise en marché pour répartir le marché national entre les provinces, lesquelles en retour partagent leur quota provincial entre leurs producteurs. Des retenues sont perçues à partir de la production laitière des producteurs. Ces retenues sont destinées à absorber les pertes lorsque des produits en surplus au Canada sont dirigés vers les

province) and a federal subsidy on industrial milk and cream production.

In order to ensure these fair returns to producers, the Canadian Dairy Commission administers a dairy support program comprised of an offer-to-purchase program for butter and skim milk powder and the federal subsidy.

The subsidy reduces the cost of dairy products for consumers.

Imports of dairy products are controlled in order to protect the Canadian dairy industry against unfair competition from heavily subsidized imports and to protect the national supply management of industrial milk.

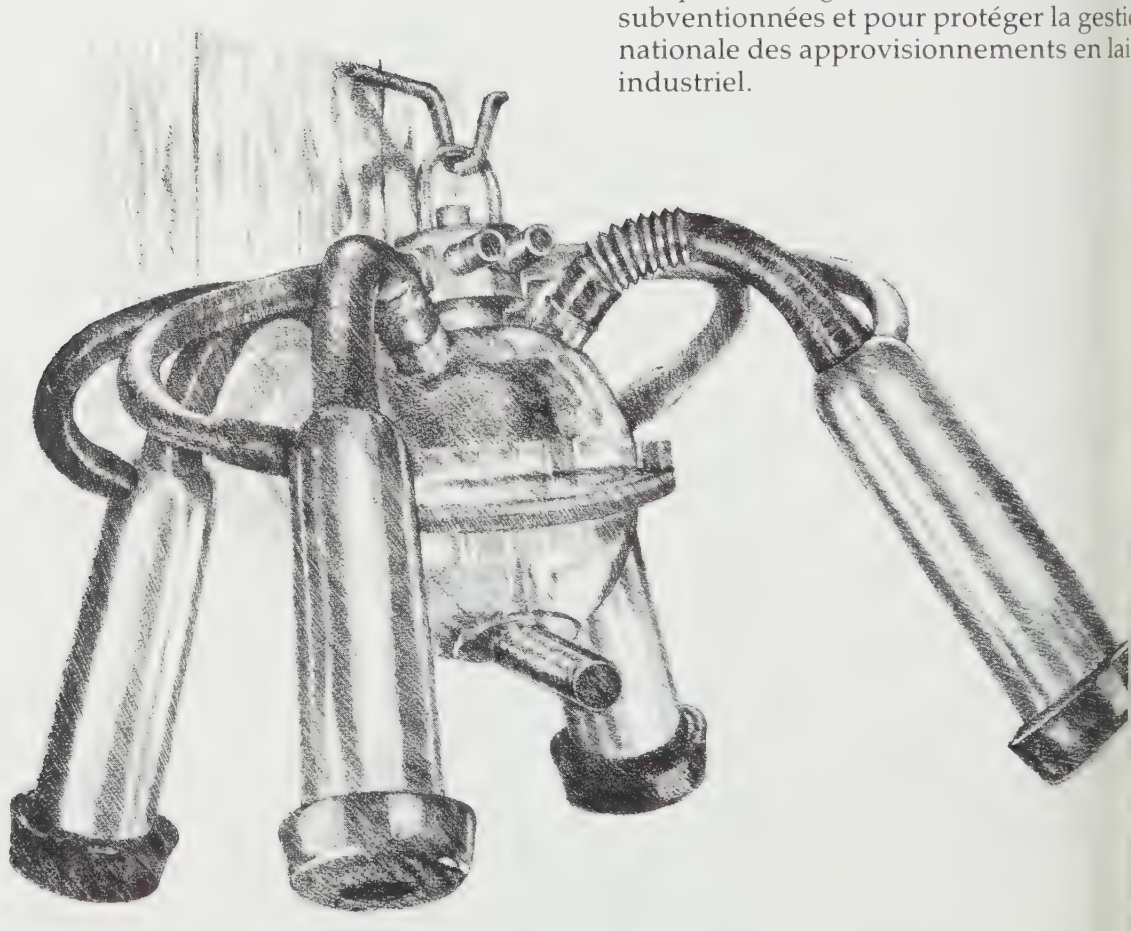
marchés internationaux. Enfin, ces retenues servent également à contrôler la production laitière.

Le calcul du niveau du revenu cible pour la production de lait industriel est effectué au moyen d'une formule basée s le coût de production, dite Formule d'ajustement des revenus. Les producteurs laitiers atteignent leur nivea de revenu cible en combinant leurs revenus du marché (négociés à l'intérieu de chacune des provinces) au subside fédéral pour la production de la crème et du lait industriel.

En vue d'assurer des revenus équitabl aux producteurs, la Commission canadienne du lait administre un programme de soutien des prix des produits laitiers incluant un programme d'offre d'achat pour le beurre et la poudr de lait écrémé et le subside fédéral.

Le subside a pour effet de réduire le coût des produits laitiers à la consommation.

Les importations de produits laitiers sont contrôlées dans le but de protéger l'industrie laitière canadienne contre une compétition injuste résultant d'importations généreusement subventionnées et pour protéger la gesti nationale des approvisionnements en lai industriel.



The Canadian Dairy Commission

The Commission plays a major role in developing the industry. It is a federal crown corporation established by an Act of Parliament in October 1966. There are three Commissioners appointed by the Governor in Council one of whom is the chairman and another the vice-chairman. The Commissioners are directly responsible to the Minister of Agriculture and the offices are in Ottawa.

The objectives of the Commission, as stated in its Act, are:

- to provide efficient producers of industrial milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investment and
- to provide consumers with an adequate supply of quality dairy products.

To assist the Commission with advice on production and marketing of dairy products, the Act provides for a Consultative Committee of nine members, appointed by the Minister, who represent a variety of interests.

The Commission can purchase, package, process, store, ship, insure, import, export, or sell or otherwise dispose of any dairy product purchased by it. It can also make investigations into any matter relating to the production, processing or marketing of any dairy product, including the cost of producing, processing or marketing that product; can undertake and assist in the promotion of the use of dairy products, the improvement of the quality and variety thereof and the publication of information in relation thereto.

The Commission recommends dairy policy to the Government of Canada.

La Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait joue un rôle majeur dans le développement de l'industrie. Il s'agit d'une corporation de la couronne mise sur pied en octobre 1966 en vertu d'une loi du Parlement. Elle est dirigée par trois commissaires nommés par le Gouverneur général en conseil. L'un d'entre eux occupe le poste de président et un autre celui de vice-président. Les commissaires relèvent directement du ministre de l'Agriculture et ont leur siège social à Ottawa.

Les objectifs poursuivis par la Commission, tels qu'exprimés dans sa loi constitutive, sont les suivants:

- offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement;
- assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

La loi constitutive de la Commission prévoit également la mise sur pied d'un comité consultatif de neuf membres nommés par le ministre. Le rôle de ce Comité, représentant un éventail d'intérêts divers, consiste à conseiller la Commission sur la production et la mise en marché des produits laitiers.

La Commission peut acheter, empaqueter, transformer, entreposer, assurer, expédier, importer, exporter ou vendre ou encore disposer à sa guise des produits laitiers qu'elle achète. Elle dispose également d'un pouvoir d'enquête dans tout ce qui touche la production, la transformation ou la mise en marché de tout produit laitier, incluant les coûts de production, de transformation ou de mise en marché de ces produits; elle peut également assister ou entreprendre des démarches en vue de la promotion des produits laitiers et pour l'amélioration de leur qualité et de leur variété d'une part, et d'autre part, pour la diffusion d'informations concernant ces produits.

La Commission dispose enfin d'un pouvoir de recommandation auprès du gouvernement canadien en ce qui a trait à la politique laitière à suivre.



Dairy Support Operations

Soutien financier du secteur laitier

Target Returns Level for Industrial Milk

The Target Returns is the level of returns efficient milk producers should receive to cover their cash costs, labor and investment in the production of industrial milk. It is calculated using the Returns Adjustment Formula established in 1975.

Attaining the Target Returns is possible because the Canadian Dairy Commission is prepared to purchase butter and skim milk powder at stated prices. These prices are set in relation to the Target Returns after an allowance for an assumed processor's margin.

The actual market returns the producer receives results from agreements or negotiations between producer agencies and processors at the provincial level. The processor's margin varies slightly from province to province depending on the impact of various negotiated factors such as volumes of milk, marketing costs, etc. As a result, the actual returns producers achieve varies slightly from province to province.

The manner in which producers receive the Target Returns is through the market returns and the federal subsidy which is paid at a uniform rate across Canada.

For example the announced August 1, 1979 national Target Returns for producers of $31.01 per hectolitre was achieved through the federal subsidy ($6.03 per hectolitre) and the projected market returns ($24.98 per hectolitre) after an allowance for an assumed processor's margin.

During the twenty eight months covered in this report, there were six adjustments to the Target Returns level as a result of changes indicated by the Formula. These are outlined in table 1.

Returns Adjustment Formula

The Formula was established in 1975 to indicate changes in the cost of producing industrial milk in Canada.

The Formula is used during the course of the dairy year to adjust the Target Returns level for industrial milk. In 1978/79, a change in the Target Returns level was indicated when the formula indices changed by 4% or more. In 1979/80 this was altered so

Niveau du revenu cible pour le lait industriel

Le revenu cible est le niveau de revenu que devraient toucher les producteurs efficaces pour couvrir leurs déboursés comptants, leur main-d'œuvre ainsi que leur investissement pour produire du lait industriel. On l'établit en utilisant la Formule d'ajustement des revenus adoptée en 1975.

Il est possible d'atteindre le revenu cible parce que la C.C.L. est disposée à acheter le beurre et la poudre de lait écrémé aux prix qu'elle établit. Ces prix sont fixés en tenant compte d'un revenu cible et en présumant d'une marge pour le transformateur.

Le prix que le producteur retire présentement du marché résulte d'ententes ou de négociations entre les agences de producteurs et les transformateurs à l'échelle provinciale. La marge des transformateurs varie légèrement d'une province à l'autre, selon les effets de différents facteurs négociés, dont le volume de lait, le coût de la mise en marché etc. Ainsi, le revenu que touchent actuellement les producteurs varie quelque peu d'une province à l'autre.

Les producteurs reçoivent leur revenu cible par le biais du prix du marché et du subside fédéral, lequel est versé de façon uniforme dans tout le pays.

Par exemple, le revenu cible des producteurs de $31,01 l'hectolitre annoncé le 1er août 1979 fut atteint en calculant le subside ($6,03 l'hectolitre) et le prix cible du marché ($24,98 l'hectolitre) en présumant d'une marge pour les transformateurs.

Au cours des 28 mois couverts par ce rapport, il y eut six ajustements au prix cible, suite aux changements indiqués par la Formule d'ajustement des revenus. Ces ajustements paraissent au tableau 1.

Formule d'ajustement des revenus

La Formule d'ajustement des revenus fut établie en 1975 dans le but d'indiquer les changements dans les coûts de production du lait industriel au Canada.

On utilise la formule au cours de l'année laitière pour ajuster le revenu cible pour le lait industriel. En 1978/79, un changement du niveau du revenu cible était indiqué lorsque les indices de la formule variaient de 4% ou plus. En 1979/80 cette procédure fut modifiée et les

Table 1

Industrial Milk: Target Returns, Assumed Market Returns and Subsidy from 1971/72 to April 1980*

Tableau 1

Lait industriel: revenu cible, prix présumé sur le marché et subventions de 1971/72 à avril 198

Dairy year / Année laitière			Assumed market returns / Prix présumé sur le marché	Federal subsidy / Subvention fédérale	Target Returns level for produc / Niveau du revenu cib des producteu
				$/hl milk $/hl lait	
1971/72	April 1	1er avril	9.05	2.83	11
	August 16	16 août	9.62	2.83	12
	October 1	1er octobre	9.62	2.83	12
1972/73	April 1	1er avril	10.07	2.83	12
1973/74	April 1	1er avril	11.57	3.29	14
	August 1	1er août	11.91	3.29	15
1974/75	April 1	1er avril	14.07	5.22	19
	June 1	1er juin	14.07	5.81	19
	August 1	1er août	15.54	5.81	21
	January 24	24 janvier	16.92	5.81	22
1975/76	April 1	1er avril	18.97	6.03	25
	July 1	1er juillet	18.97	6.03	25
	October 1	1er octobre	18.97	6.03	25
1976/77	April 1	1er avril	19.94	6.03	25
1977/78	April 4	4 avril	20.87	6.03	26
	January 1	1er janvier	21.60	6.03	27
1978/79	April 1	1er avril	22.14	6.03	28
	January 1	1er janvier	23.32	6.03	29
	April 1	1er avril	24.12	6.03	30
1979/80	August 1	1er août	24.98	6.03	31
	December 28	28 décembre	26.59	6.03	32
	April 1	1er avril	27.28	6.03	33

* This table is in metric only. Prior to 1978/79, the official prices were in imperial units. This table only goes to the nearest cent in the metric conversions prior to April 1978.

** Assumed market returns to milk producers is based on the federal support prices for butter and skim milk powder after an allowance for a processing margin.

* Ce tableau est en système métrique. Avant 1978/79, les prix officiels étaient donnés en unités impériales. Dans ce tableau, on complète les chiffres à la décimale la plus près pour les données antérieures à avril 1978.

** Les revenus tirés du marché par les producteurs laitiers sont basés sur les prix de soutien du beurre et de la poudr de lait écrémé après avoir tenu compte de la marge de transformation.

price adjustments are triggered whenever changes of 2% or more are calculated. Current practice is for no more than three Target Returns level changes during a dairy year, including that of the first of the year, and these changes must be at least three months apart. Further, no changes occur during the October, November, December period which are peak dairy product marketing and consumption months.

All increases in the Target Returns level during 1978/79 and 1979/80 resulted from changes indicated by the Formula.

The elements of the Formula are (outlined in more detail in table 2):

a) an index of dairy cash input prices to evaluate costs in dairy production, (see table 2 a).

b) the Consumer Price Index as a measure of changes in the earnings of operator and family labour, (see table 2 b).

In the formula a weight of 45% is given to the cash cost index and 35% to the labour earnings component as measured by the Consumer Price Index for a total of 80%.

c) A further 20% of the formula is not indexed and was established in 1975 to reflect producers capital and investment costs. This amount was set at $5.00 per hectolitre in 1975 as 20% of the formula which indicated a Target Returns of $25.00 per hectolitre at that time. Although this element has not been adjusted since 1975, provision for its use existed, using a number of factors, for example

- significant changes occurring in levels of dairy product stocks;
- changes occurring in other milk producing countries to dairy producer returns, and,
- major changes in competitive processing costs.

prix sont maintenant ajustés dès qu'un changement de 2% ou plus est enregistré. La coutume veut qu'il n'y ait pas plus de trois changements de prix au cours d'une année laitière, incluant celui du début de campagne; de plus, ces changements doivent respecter un intervalle d'au moins trois mois. Enfin, aucun changement de prix n'est autorisé au cours des mois d'octobre, novembre et décembre, période où l'on enregistre la plus forte consommation de produits laitiers.

Toutes les augmentations du revenu cible survenues en 1978/79 et en 1979/80 faisaient suite aux changements indiqués par la formule.

Les éléments de la formule sont les suivants (vous trouverez tous les détails au tableau 2):

a) l'indice des coûts en espèces des intrants permettant d'évaluer les coûts inhérents à la production laitière, (détails au tableau 2 a).

b) l'indice des prix à la consommation, qui indique les variations de revenus des exploitants et de la main-d'œuvre familiale (détails au tableau 2 b).

Des pondérations de 45% et 35% ont été accordées respectivement aux premier et deuxième éléments, pour un total de 80%.

c) Le 20% restant n'est pas indexé. Il fut établi en 1975 afin de refléter les coûts d'investissement et de capital. En 1975, ce montant avait été fixé à $5.00 l'hectolitre et représentait 20% de la formule puisqu'à ce moment-là, le revenu cible était de $25.00 l'hectolitre. Bien que ce montant n'ait pas subi de modification depuis 1975, on aurait pu l'ajuster en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, à savoir:

- une variation importante des stocks de produits laitiers,
- la variation des prix à la production dans les autres pays producteurs, et
- la variation des coûts de transformation des entreprises dites concurrentielles.

Table 2

Returns Adjustment Formula 1 Components

Tableau 2

Composantes de la Formule d'ajustement 1 des revenus

a) 45% **Index of the Dairy Cash Input Prices by quarter, 1975/80 (1970 – 72 = 100)**

Indice du prix d'entrée au comptant laitier par trimestre (1970 – 1972 = 100)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
I	167.1	170.2	177.8	184.5	202.2	231.2
II	167.2	171.0	184.5	188.8	208.6	234.3
III	168.1	171.0	181.3	190.2	217.6	243.0
IV	168.2	172.5	178.5	193.4	223.4	250.7

Weights in the Index of Cash Input Prices
Pondération de l'indice des prix d'entrée au comptant

Cash Costs[2] Coûts comptants		Weig Pondérat
16% dairy ration	16% ration laitière	1
Other materials and services index (veterinary medicine other livestock expense misc. haulage and fees	indice des matériaux et services divers (médecine vétérinaire dépense de bétail transport et frais divers	
Hired farm labour	main d'œuvre salariée à la ferme	
Machinery repairs	réparation de machinerie	
Fertilizer	engrais	
Property taxes	taxes foncières	
Petroleum products	produits pétroliers	
Seed	graines	
Electricity	électricité	
Building repairs	réparation de bâtiments	
Artificial insemination	insémination artificielle	
Custom work	travail sur commande	
Total Cash Cost Items	**Total des items à prix comptant**	45

b) 35% **Consumer Price Index (1971 = 100)**

Indice des prix au consommateur (1971 = 100)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
I	133.3	145.6	155.5	169.2	185.6	202.0
II	136.2	147.8	159.1	173.3	189.4	207.6
III	140.9	150.0	162.6	177.7	193.1	213.5
IV	143.7	152.2	166.1	180.5	197.6	217.5

c) 20% **Judgemental factor used to reflect producers' and investment costs. It has remained at $5.00 per hectolitre as set in 1975 and is not indexed.**

Le coût du capital et des investissements des producteurs demeure le même. Cet élément est de juridiction ministérielle. Depuis 1975, date à laquelle il a été fixé, ce coût est de $5.00 l'hectolitre et n'est pas indexé.

1. Base: The $25.00 per hectolitre announced for April 1, 1975 is used as the Base Return.
2. Items from the Statistics Canada "Farm Input Price Index" used as corresponding cash costs to producers.

1. Base: Le prix de $25.00 l'hectolitre annoncé 1er avril 19 est utilisé comme base de revenu.
2. Statistique Canada "Indice des prix d'entrées au comptant" utilisé pour établir les coûts aux producteurs.

Subsidy Paid on Milk Production

The Government of Canada pays a subsidy to milk producers on all their industrial milk and cream used to meet Canadian Requirements for dairy products. In addition, in August 1979 subsidy payment was extended to include milk used in a special export program at half the rate for Canadian Requirements.

While the subsidy is paid directly to dairy farmers, it is regarded as a consumer subsidy because it keeps prices to consumers lower than they would be in its absence.

Milk Used for Canadian Requirements

The direct subsidy for milk used to meet Canadian Requirements for dairy products was authorized to be paid at a rate of $1.675 per kilo of butterfat or $6.03 per hectolitre testing 3.6 kilos of butterfat. This level of subsidy has remained the same since 1975. Consequently as a percentage of the Target Returns it has dropped from 24% to 18% on April 1, 1980. The subsidy level has also been reduced in real terms by inflation and represented about $4.00 per hectolitre in 1980.

During 1978/79, subsidy was paid on all deliveries within 95% of the Market Sharing Quota held by individual producers. At year-end, the final payments included adjustments to pay subsidy on 100% of deliveries under Market Sharing Quotas during the year, 43.5 million hectolitres, as all the milk produced in Canada was needed to meet Canadian Requirements.

In 1979/80, the production of industrial milk and cream represented 45.4 million hectolitres of milk. The regular subsidy at the rate of $6.03 per hectolitre was paid on eligible shipments up to 44.3 million hectolitres of milk, the level of domestic market requirements. The rest of the milk was used in the special Export Program.

Subventions sur la production laitière

Le Gouvernement du Canada verse aux producteurs de lait une subvention sur tout le lait de transformation et la crème utilisés pour combler les besoins canadiens en produits laitiers. De plus, depuis août 1979, les paiements de subventions couvrent le lait utilisé dans le programme spécial d'exportation, à la moitié du taux versé sur les besoins canadiens.

Bien que le subside soit versé directement aux producteurs laitiers, il est perçu comme un subside au consommateur parce qu'il maintient les prix au détail plus bas qu'ils ne le seraient autrement.

Lait utilisé pour les besoins canadiens

Le montant de la subvention directe versée sur le lait utilisé pour combler les besoins canadiens en produits laitiers a été fixé à $1,675 le kilogramme de matière grasse ou $6,03 l'hectolitre de lait titrant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le même taux s'applique depuis 1975; donc, en termes de pourcentage par rapport au revenu cible, il est passé de 24% à 18% le 1er avril 1980. Le niveau du subside a aussi diminué en raison de l'inflation, et ne représente plus que $4,00 l'hectolitre en 1980.

En 1978/79, la subvention a été versée sur toutes les livraisons jusqu'à concurrence de 95% du quota de mise en marché détenu par les producteurs individuels. À la fin de l'année, les derniers paiements incluaient un ajustement afin de verser la subvention sur 100% des livraisons intérieur quota effectuées durant l'année, soit 43,5 millions d'hectolitres, puisque tout le lait produit au Canada s'est avéré nécessaire pour combler les besoins canadiens.

En 1979/80, la production de lait de transformation et de crème représentait 45,4 millions d'hectolitres. La subvention régulière de $6,03 l'hectolitre fut payée sur toutes les livraisons éligibles jusqu'à concurrence de 44,3 millions d'hectolitres, soit le niveau des besoins du marché domestique. Le restant du lait fut utilisé dans le programme spécial d'exportation.

Milk Used for Export Program

In 1979/80 a subsidy of $3.01 per hectolitre was paid on 1 million hectolitres of milk produced under the special Export Quota of 1.32 million hectolitres.

Total Subsidy Payments

	Canadian Requirements	Government of Canada Subsidy Payments
1978/79 (16 months)	61.9 million hl	$373.3
1979/80 (12 months)	44.3 million hl	$269.5*

*This includes $2.9 million paid on milk for the approved Export Program.

Further details on the subsidy amounts paid by province are listed in table 3.

Lait destiné au programme d'exportation

En 1979/80, une subvention de $3,01 l'hectolitre était versée sur 1 million d'hectolitres de lait produit en vertu d'un quota spécial d'exportation de 1,32 million d'hectolitres.

Total des paiements de subsides

	Besoins canadiens	Paiements de subsides du Gouvernement du Canada
1978/79 (16 mois)	61,9 millions hl	$373,3
1979/80 (12 mois)	44,3 millions hl	$269,5

*Ce montant inclut 2,9 millions de dollars versés sur le lait dans le cadre du programme d'exportation.

De plus amples détails sur les montants de subsides versés aux provinces sont fourni au tableau 3.

Table 3

Subsidy Paid on Industrial Milk and Cream to Producers

Tableau 3

Paiements de subsides aux producteurs de lait de transformation et de crème

Provinces		1976/77 12 months 12 mois	1977/78 12 months 12 mois	1978/79 16 months 16 mois	1979/8 12 mont 12 m
Prince Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	$ 3,900,479	$ 4,106,902	$ 6,145,114	$ 5,041,1
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	2,900,356	3,035,895	4,861,036	3,214,5
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	2,100,258	2,164,449	3,202,831	3,533,0
Québec		126,315,568	127,524,076	184,700,027	129,177,7
Ontario		82,310,113	84,239,564	117,382,463	84,668,8
Manitoba		10,101,241	10,046,893	14,526,394	10,376,7
Saskatchewan		5,800,713	6,282,702	8,973,354	6,921,8
Alberta		17,302,126	17,421,539	22,614,521	17,857,4
British Columbia	Colombie-Britannique	8,100,995	8,072,093	10,904,526	8,752,3
Canada		**$258,831,849**	**$262,894,113**	**$373,310,266**	**$269,543,8**

* Includes $2.9 million paid on roughly 1 million hectolitres of milk for the special Export Program

* Comprend le montant de $2.9 millions payé sur environ 1 million d'hectolitres de lait livré en vertu du programme spécial d'exportation.

Milk Production Reporting

All producers of milk and cream in Canada who sell their product for manufacturing purposes and have a Market Sharing Quota are registered with provincial milk marketing agencies and with the Canadian Dairy Commission.

Monthly shipments of milk and cream are reported to the Commission and these shipments form the basis for calculation of monthly subsidy payments which the Commission mails directly to producers. Shipments are also recorded by provincial boards and agencies responsible for the administration of the Market Sharing Quota program against a producer's Market Sharing Quota and on that basis, the producer's quota is managed and levy amounts collected. Levies are then forwarded by the agencies to the Commission to be applied against the costs of dairy products sold for export.

In order to ensure the milk production reported to the Commission for subsidy payment and levy collection purposes is accurate, the Commission audits processing plants and provincial marketing agencies' records.

Producers Who Shipped Milk and Cream for Manufacturing Purposes

During 1978/79, 62,590 producers made shipments as compared to 66,766 producers in the previous year. Of the total, 4,140 left dairying and 2,755 new producers began shipping during the year.

In 1979/80, 56,370 producers made shipments of which 4,200 left dairying during the year and 1,652 were new producers.

The number of producers by province who made shipments during 1978/79 and 1979/80 are listed in table 4.

Rapports de production

Tous les producteurs canadiens qui détiennent un quota de mise en marché et expédient du lait de transformation ou de la crème sont enregistrés auprès de leur office de commercialisation provincial et auprès de la Commission canadienne du lait.

La Commission canadienne du lait reçoit chaque mois des rapports de production. Les subsides versés directement aux producteurs mensuellement sont calculés à partir de ces données sur les expéditions mensuelles. Les offices provinciaux se servent également de ces données pour suivre l'évolution de l'utilisation des quotas par chacun des producteurs et, partant, pour gérer ces quotas et prélever les retenues. Les offices provinciaux font parvenir les prélèvements à la Commission, sommes qui sont appliquées au paiement des frais d'exportation des produits laitiers.

Afin de s'assurer de la justesse de la production de lait rapportée à la Commission aux fins de versement du subside et du prélèvement des retenues, la Commission vérifie les livres des usines de transformation et les dossiers des agences provinciales de commercialisation.

Producteurs qui livrent du lait et de la crème pour fin de transformation

Un nombre total de 62 590 producteurs ont effectué des livraisons en 1978/79 par rapport à 66 766 l'année précédente. De ce nombre, 4 140 ont abandonné la production alors que 2 755 nouveaux producteurs commençaient à livrer.

En 1979/80, 56 370 producteurs ont expédié du lait. De ce nombre, 4 200 ont quitté la production tandis que 1 652 nouveaux exploitants sont apparus.

Le tableau 4 fournit, pour chacune des provinces, le nombre de producteurs qui ont livré en 1978/79 et en 1979/80.

Table 4

Producers Who Shipped Industrial Milk and Cream

Tableau 4

Producteurs qui ont livré du lait de transformation et de la crème

		1976/77 (April-March) (Avril-mars)				1977/78 (April-March) (Avril-mars)			
		Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Cream Crème	Total Total	Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Cream Crème	To To
Prince Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	115	646	628	1,389	129	616	529	1,2
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	769	4	392	1,165	750	4	305	1,0
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	516	69	653	1,238	520	19	541	1,0
Québec		4,795	21,043	498	26,336	4,737	19,925	322	24,9
Ontario		9,583	6,297	3,140	19,020	9,664	5,034	2,807	17,5
Manitoba		1,574	168	3,908	5,650	1,526	67	3,641	5,2
Saskatchewan		519	441	6,482	7,442	554	411	5,650	6,6
Alberta		999	1,082	6,672	8,753	1,104	910	5,639	7,6
British Columbia	Colombie-Britannique	1,311	23	168	1,502	1,271	3	88	1,3
Canada		**20,181**	**29,773**	**22,541**	**72,495**	**20,255**	**26,989**	**19,522**	**66,7**

		1978/79 (April-July) (Avr.-juil.) (16 months) (16 mois)				1979/80 (Aug.-July) (Août-juil.)			
		Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Cream Crème	Total Total	Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Cream Crème	To To
Prince Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	148	567	466	1,181	148	488	418	1,
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	726	14	308	1,048	704	14	315	1,
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	533	6	497	1,036	533	0	428	
Québec		4,804	19,044	236	24,084	6,001	15,784	104	21,
Ontario		10,451	2,492	2,867	15,810	10,156	2,061	2,718	14,
Manitoba		1,502	26	3,326	4,854	1,403	10	2,724	4,
Saskatchewan		637	353	5,273	6,263	662	248	4,256	5,
Alberta		1,282	710	5,027	7,019	1,339	543	4,087	5,
British Columbia	Colombie-Britannique	1,213	17	65	1,295	1,144	30	52	1,
Canada		**21,296**	**23,229**	**18,065**	**62,590**	**22,090**	**19,178**	**15,102**	**56,**

* With the progress of integration in most provinces, this column represents the trend to producers sharing in returns from both the fluid and industrial milk markets. In previous annual reports this category appeared as simply "fluid producers"; the previous implication of a "fluid" producer as one with no industrial shipments is no longer valid.

* Étant donné le progrès de l'intégration dans la plupart des provinces, cette colonne représente la tendance vers un partage des revenus par les producteurs tant des marchés de lait nature que de transformation. Dans les rapports précédents, cette catégorie était décrite simplement comm "producteurs de lait de consommation"; dans le passé on prenait pour acquis que le producteur de lait de consommation ne livrait pas de lait industriel; ce n'est plu le cas.

Table 5

Production of industrial milk and cream (1,000 Kg. B.F.)

Tableau 5

Production de lait et de crème de transformation (1,000 Kg. M.G.)

		1976/77 (April-March) (Avril-mars)			1977/78 (April-March) (Avril-mars)		
		Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Total Total	Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Total Total
Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	175	2,182	2,357	204	2,248	2,452
cotia	Nouvelle-Écosse	1,529	224	1,753	1,601	218	1,819
runswick	Nouveau-Brunswick	713	588	1,301	812	471	1,283
c		9,208	66,202	75,410	10,742	70,973	81,715
o		28,050	21,335	49,385	32,086	20,076	52,162
ba		4,214	1,850	6,064	4,398	1,857	6,255
chewan		433	3,194	3,627	629	3,199	3,828
a		2,478	7,877	10,355	2,629	7,801	10,430
Columbia	Colombie-Britannique	4,867	111	4,978	5,015	80	5,095
a		**51,667**	**103,563**	**155,230**	**58,116**	**106,923**	**165,039**

		1978/79 (April-July) (Avr.-juil.) (16 months) (16 mois)			1979/80 (Aug.-July) (Août-juil.)		
		Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Total Total	Fl./Ind.* Nat./ind.*	Ind. Ind.	Total Total
Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	620	3,029	3,649	547	2,287	2,834
Scotia	Nouvelle-Écosse	2,574	335	2,909	2,031	267	2,298
Brunswick	Nouveau-Brunswick	1,309	587	1,896	1,205	368	1,573
ec		15,974	95,144	111,118	16,415	63,136	79,551
io		49,830	19,665	69,495	40,617	11,692	52,309
oba		6,642	2,187	8,829	4,883	1,276	6,159
tchewan		1,271	4,105	5,376	1,241	2,300	3,541
a		5,152	8,453	13,605	5,045	4,571	9,616
Columbia	Colombie-Britannique	6,615	125	6,740	5,536	95	5,631
da		**89,987**	**133,630**	**223,617**	**77,520**	**85,992**	**163,512**

* With the progress of integration in most provinces, this column represents the trend to producers sharing in returns from both the fluid and industrial milk markets. In previous reports this category appeared as simply "fluid producers"; the previous implication of a "fluid" producer as one with no industrial shipments is no longer valid. Evidence of this trend is provided in Table 10.

* Étant donné le progrès de l'intégration dans la plupart des provinces, cette colonne représente la tendance vers un partage des revenus par les producteurs tant des marchés de lait nature que de transformation. Dans les rapports précédents, cette catégorie était décrite simplement comme "producteurs de lait de consommation"; dans le passé on prenait pour acquis que le producteur de lait de consommation ne livrait pas de lait industriel; ce n'est plus le cas. Cette tendance est démontrée au tableau 10.

Product Price Support Program

The Commission administers an "Offer-to-purchase" program for butter and skim milk powder and the federal government pays the financing, handling and transport of the dairy products purchased by the Commission which in turn influences wholesale prices for other dairy products. The program creates the mechanism through which producers may achieve the Target Returns level because it enables individual provincial marketing agencies to set different price levels for various uses of industrial milk using the support prices as a base.

Butter and Skim Milk Powder

During the 16 months of 1978/79, the Commission purchased 38.99 million kilos of butter and sold 29.91. Skim milk powder purchases were 109.55 and sales 121.38.

In the 12 months of 1979/80, the Commission purchased 20.13 million kilos of butter and sold 26.04. The difference involved a reduction of stocks. Skim milk powder purchases totaled 77.23 million kilos while sales were 67.34. Further details of these operations are explained in the Marketing section.

In 1979, the Commission's butter purchasing policy was changed. Plan "A" butter was no longer purchased between November 1 and March 31 because all the milk produced during this period is needed for products in demand in the same period. This policy encourages processors to market butter on their own during the winter.

The Plan "B" butter program was also altered. Under this program, the Commission purchases a manufacturer's butter and resells it back to him within a stated period of time. The Commission extended its purchasing period which starts May 1 by fifteen days to September 15 and also extended the deadline for processors to buy-back their butter by one month for a new period of October 1 to March 31.

The support prices for butter (40-93 score) and skim milk powder in carlots, delivered to basing points, Canada First Grade quality, and meeting Canadian

Programme de soutien des prix des produits laitiers

La Commission administre un programm d'offre d'achat pour le beurre et la poudre de lait écrémé et le gouvernement fédéral assure le financement, la manutention et transport des produits laitiers ainsi achetés, ce qui en retour influence les pri de gros d'autres produits laitiers. Le programme établit le mécanisme par lequ les producteurs peuvent réaliser le niveau du revenu cible parce qu'il permet à chacune des agences provinciales de mise en marché d'établir un niveau de prix différent pour les divers usages du lait industriel en se basant sur les prix de soutien.

Beurre et poudre de lait écrémé

Au cours de la période de 16 mois de 1978/79, la Commission a acheté 38,99 millions de kilos de beurre et réalisé des ventes de 29,91 millions. Les achats de poudre de lait écrémé ont atteint 109,55 millions de kilos et 121,38 millions furent vendus.

Au cours des douze mois de 1979/80, Commission a acheté 20,13 millions de kilos de beurre contre des ventes de 26,0 millions. La différence a contribué à une réduction des stocks. Les achats de pou de lait écrémé ont atteint 77,23 millions kilos alors que les ventes atteignaient 67 millions. On trouvera de plus amples explications de ces transactions au chapi de la mise en marché.

La politique de la Commission en ce q a trait aux achats de beurre fut modifiée 1979. On n'achète plus de beurre de "Plan A" entre les 1er novembre et 31 ma parce que tout le lait produit durant cette période est indispensable pour les produits en demande à cette époque. Ce politique incite les transformateurs à mettre eux-mêmes en marché leur beurr au cours de l'hiver.

On a aussi modifié le programme de beurre de "Plan B". Selon ce programm la Commission achète le beurre d'un manufacturier et le lui revend en deça d'une période de temps donnée. La Commission a prolongé de quinze jours période d'achat qui va du 1er mai au 15 septembre et elle a aussi prolongé d'un mois la période limite pour le rachat du

Table 6

Federal Support Prices for Butter, Skim Milk Powder and Cheese.

Tableau 6

Prix de soutien fédéral pour le beurre, la poudre de lait écrémé et le fromage

Effective date / Date d'entrée en vigueur			Butter / Beurre	Skim milk powder / Poudre de lait écrémé	Cheddar cheese / Fromage cheddar
				$ per kilo $ le kilogramme	
1968	April 1	1er avril	$1.39	$0.44	$0.84
	Sept. 1	1er septembre	1.43	0.44	1.04
1969	April 1	1er avril	1.43	0.44	1.04
1970	April 1	1er avril	1.43	0.44	1.04
1971	Feb. 8	8 février	1.43	0.53	1.04
	April 1	1er avril	1.43	0.53	1.12
	Aug. 16	16 août	1.50	0.57	1.12
1972	April 1	1er avril	1.50	0.64	1.19
1973	April 1	1er avril	1.57	0.77	1.19
	Aug. 1	1er août	1.57	0.84	1.19
1974	April 1	1er avril	1.70	1.10	1.32
	Aug. 1	1er août	1.87	1.19	1.32
1975	Jan. 24	24 janvier	1.98	1.30	1.32
	April 1	1er avril	2.27	1.41	1.32
1976	April 1	1er avril	2.38	1.50	1.32
1977	April 4	4 avril	2.60	1.54	1.32
1978	Jan. 1	1er janvier	2.69	1.59	1.32
	April 1	1er avril	2.80	1.63	1.32
1979	Jan. 1	1er janvier	2.91	1.72	1.32
	April 1	1er avril	3.02	1.79	1.32
	Aug. 1	1er août	3.13	1.84	1.32
	Dec. 28	28 décembre	3.26	1.97	1.32
1980	April 1	1er avril	3.34	2.01	1.32

Dairy Commission specifications are listed in table 6.

Designated basing points for purchases of butter and skim milk powder were Charlottetown, Halifax, Saint John, Montreal, Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton and Vancouver.

Cheddar Cheese

The Commission considers it unnecessary to purchase cheese in order to support the Target Returns. As a result, there is a nominal support price of 60 cents a pound for cheddar cheese which is far below the market price.

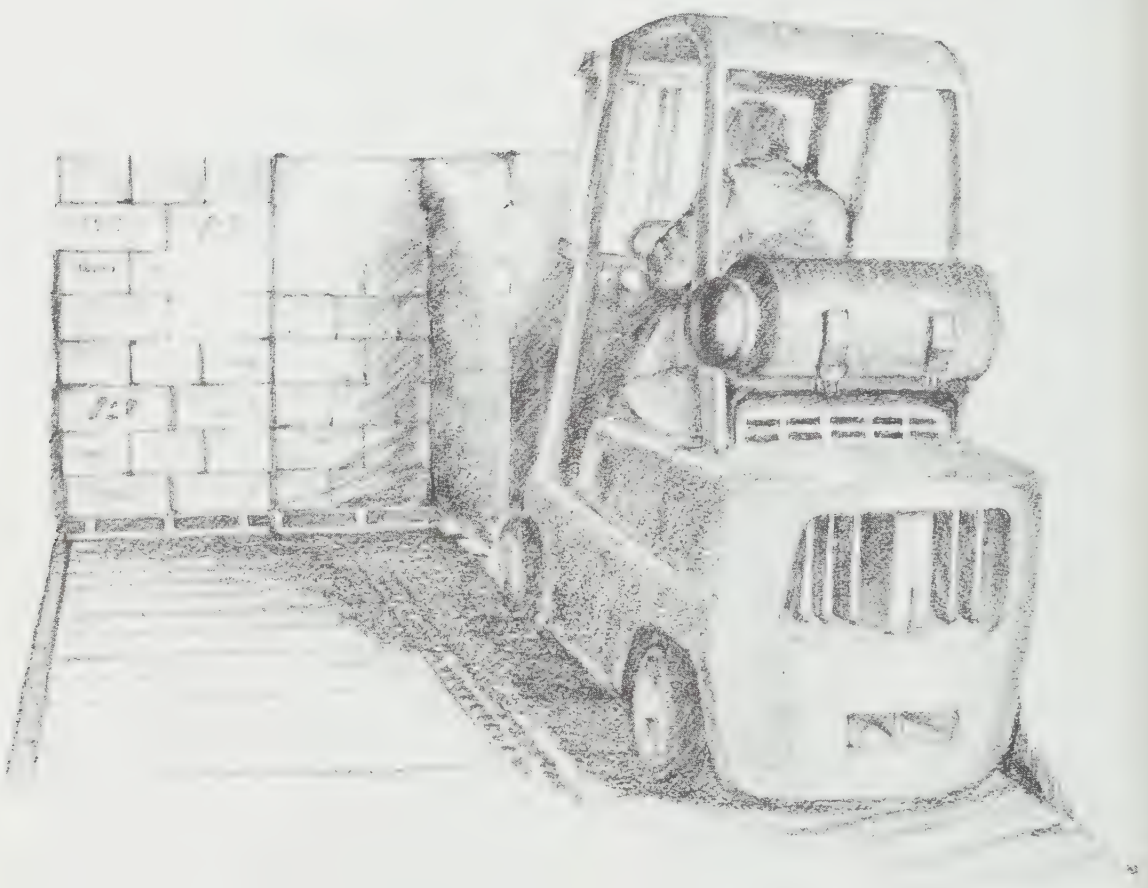
beurre par les transformateurs. Ce délai v du 1er octobre au 31 mars.

Le tableau 6 offre la liste des prix de soutien du beurre de notation 40-93 et de la poudre de lait écrémé répondant aux normes de la Commission et livrés en wagonnée aux points d'achat désignés.

Les points d'achat désignés sont Charlottetown, Halifax, St-Jean, Montré Toronto, Winnipeg, Yorkton, Edmonton Vancouver.

Fromage cheddar

La Commission estime inutile d'acheter d fromage afin de soutenir le revenu cible. Un taux nominal de 60 cents la livre fut donc institué pour le fromage cheddar, c qui est de beaucoup inférieur au prix du marché.



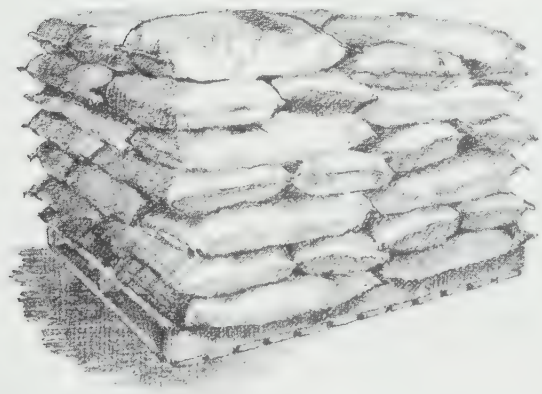
Import Controls

The supply of industrial milk in Canada is managed in relation to market requirements and consequently, it becomes necessary to control imports. The stability achieved in the domestic market could be disrupted at any time by fluctuating imports supported in large measure by subsidies paid by the treasuries of foreign governments creating unfair competition for Canadian dairy farmers and processors.

Imports of most dairy products are subject to import control measures. Other than casein, a small amount of buttermilk powder and some dairy products mixed in combination with other products such as animal feed, the only other import allowed during this period was cheese under quota.

Canadian producers and processors have already benefited from this policy in the case of cheese. It has enabled the industry to take full advantage of any increase in domestic cheese demand.

On April 1, 1978 the cheese import quota was reduced from 50 to 45 million pounds annually. Imported cheese as a percentage of total domestic cheese consumption dropped from 15.4% in 1975 when the quota was introduced to 10.8% in 1980. The improvement in the ratio of imports to domestic consumption brings Canada's ratio closer to that of other major dairy nations – for example the 2.7% in the European Economic Community (E.E.C.) and 6.5% in the United States.



Contrôle des importations

Au Canada, la gestion des approvisionnements en lait industriel est directement liée aux besoins du marché, il est donc indispensable de contrôler de près les importations. La stabilité du marché domestique peut être menacée à n'importe quel moment par une fluctuation des importations subventionnées dans une large mesure par la trésorerie des gouvernements étrangers. Cette concurrence est injuste pour les manufacturiers et les producteurs laitiers canadiens.

L'importation de la plupart des produits laitiers est sujette à des mesures de contrôle. Mis à part la caséine, une infime quantité de poudre de babeurre et quelques produits laitiers combinés à d'autres produits comme les moulées, les seules importations de produits laitiers qu'a connues le Canada furent des importations de fromages contingentées.

Les producteurs et manufacturiers de fromage canadiens ont déjà bénéficié de cette politique qui permet à l'industrie de profiter au maximum de toute augmentation dans la demande de fromage domestique.

Au 1er avril 1978, le quota annuel d'importation de fromage fut réduit de 50 à 45 millions de livres. Les importations de fromage, considérées sous l'angle d'un pourcentage de la consommation totale de fromage domestique, sont passées de 15,4% en 1975, année où le quota fut introduit, à 10,8% en 1980. Cette amélioration dans le rapport entre la consommation domestique et les importations rapproche le Canada des restrictions à l'importation imposées par les principaux pays producteurs de lait: 2,7% par les pays de la Communauté économique européenne et 6,5% par les États-Unis.

Milk Supply Management

The responsibility for managing industrial milk production in relation to demand in Canada rests with the Canadian Milk Supply Management Committee. The Committee consists of representatives of provincial producer marketing boards, provincial government agencies and the Canadian Dairy Commission which acts as Chairman. The Committee administers the Comprehensive Milk Marketing Plan signed by provinces (all except Newfoundland) and the federal government.

A system of Market Sharing Quota is used to share the market requirements among provinces and producers and as a basis for collecting levies for export marketing costs.

To achieve the goal of balancing industrial milk and cream production with the demand for dairy products, the first step is the determining of an estimate of Canadian Requirements for industrial milk for the year. With these requirements in mind, the Committee establishes the level of total Market Sharing Quota which is allocated to the provinces according to their agreed upon shares. In turn provinces share the provincial allotment among their producers according to provincial quota policies. These policies are subject to Canadian Dairy Commission approval because the Commission is responsible for administering payment of the federal subsidy.

New Dairy Year

In order to improve its management of milk supplies, the Committee agreed to change the time frame of the dairy year. The Canadian Dairy Commission's financial year was also altered to correspond to the new time frame.

The new positioning of the dairy year, August 1 to July 31 instead of the previous time frame of April 1 to March 31, was accomplished administratively by extending the 12 month year of 1978/79 to a one-time 16 month transition period of April 1, 1978 to July 31, 1979.

The new time frame greatly assists in milk supply management on an annual

Gestion des approvisionnements de lait

La responsabilité de la gestion de la production de lait industriel en fonction d la demande canadienne, revient au Comi canadien de gestion des approvisionnements de lait (C.C.G.A.L.) Le Comité est formé de représentants des offices provinciaux de mise en marché, de agences gouvernementales et de la C.C.L qui le préside. Le Comité administre le Plan global de commercialisation du lait endossé par les provinces (excepté Terre-Neuve) et le gouvernement fédéral

Un système de quota de mise en marché est utilisé afin de partager les besoins du marché entre les provinces et les producteurs et comme base pour le prélèvement des retenues servant à combler les frais de mise en marché des exportations.

Pour réaliser l'équilibre entre la production de lait industriel et de crème la demande de produits laitiers, la première étape consiste à évaluer les besoins canadiens en lait industriel pour l'année. Connaissant ces besoins, le Comité établit le niveau global de quota mise en marché qui est accordé aux provinces selon un partage convenu à l'avance. Les provinces partagent à leur tour ce quota entre les producteurs conformément aux règlements de quotas provinciaux. Ces règlements sont sujets l'approbation de la C.C.L. parce que la Commission est responsable de l'administration des subsides fédéraux.

Nouvelle année laitière

Afin d'améliorer sa gestion des approvisionnements de lait, le Comité a convenu de modifier le calendrier de l'année laitière. L'année financière de la C.C.L. fut elle aussi adaptée à la nouvell année laitière.

La nouvelle année laitière s'échelonn désormais du 1er août au 31 juillet au lieu du 1er avril au 31 mars. Au niveau administratif, ce changement a été rend possible en transformant la période de 1 mois habituelle en une période unique transition de 16 mois répartie du 1er avri 1978 au 31 juillet 1979.

Ce nouveau calendrier améliore considérablement le contrôle des approvisionnements laitiers sur une ba

Table 7

Market Sharing Quota Entitlement*

Tableau 7

Allocation des quotas de mise en marché*

ıce		Date of entry into Plan / La date d'ahésion au plan	April 1/78 to March 31/79 (12 months) / 1 avril 1978 au 31 mars 1979 (12 mois)		April 1/78 to July 31/79 (16 months) / 1 avril 1978 au 31 juillet 1979 (16 mois)		August 1/79** (12 months) / 1 août/79** (12 mois)		After a 2% increase in requirements on January 23, 1980** (12 months) / Après l'augmentation de 2% des besoins le 23 janvier 1980** (12 mois)	
			(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
e Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	Dec/déc. 1, 1971	3.096	.860	4.452	1.237	3.184	.884	3.270	.908
Scotia	Nouvelle-Écosse	Apr/avr 1, 1974	1.990	.553	2.784	.773	2.049	.569	2.089	.580
Brunswick	Nouveau-Brunswick	Apr/avr 1, 1974	2.184	.607	3.154	.876	2.247	.624	2.291	.636
ec		Dec/déc 1, 1970	78.923	21.923	112.883	31.356	81.207	22.558	82.786	22.996
io		Dec/déc 1, 1970	51.550	14.319	72.627	20.174	53.042	14.734	54.073	15.020
oba		Jul/jui 1, 1972	6.418	1.783	9.075	2.521	6.605	1.835	6.733	1.870
tchewan		Jul/jui 1, 1972	4.280	1.189	6.097	1.694	4.404	1.223	4.490	1.247
ta		Apr/avr 1, 1972	11.042	3.067	15.515	4.310	11.362	3.156	11.583	3 218
h Columbia	Colombie-Britannique	Oct/oct 1, 1973	5.096	1.416	7.033	1.954	5.243	1.456	5.345	1.485
da			**164.579**	**45.717**	**233.620**	**64.895**	**169.343**	**47.039**	**172.660**	**47.960**

(1) Million kilos of butter fat
(2) Million hectolitres

(1) Millions de kilos de matière grasse
(2) Millions d'hectolitres

* Market Sharing Quota is equal to Canadian Requirements plus the sleeve. In 1979/80 it also included quota for the agreed export program.
** Includes export quota of 4.763 millions kilos of butterfat allocated to provinces even though only Québec, Ontario and British Columbia actually used it.

* Le quota de mise en marché est égal aux besoins canadiens plus la marge. En 1979/80, il faut aussi ajouter le quota du programme d'exportation.
** Comprend le quota d'exportation de 4.763 millions de kilogrammes de matière grasse alloué aux provinces, bien qu'en fait seuls le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique l'ait utilisé.

basis by starting the quota period after the flush production of summer.

Another result is to encourage more even milk production throughout the year, an improvement which enables the Commission to reduce its costs for storage, finance and transport of products purchased under the offer-to-purchase program. For consumers, more even milk flow means better availability of fresh dairy products.

Sleeve Increased to 5.79%

The sleeve is an amount of Market Sharing Quota allocated to individual producers over and above the estimated Canadian Requirements for milk. It provides flexibility and ensures there is sufficient milk produced on a national basis to meet Canadian Requirements by allowing some producers to make up for any lost milk production by other producers due to herd sickness, unfavorable weather, crop conditions, etc.

During 1978/79, the C.M.S.M.C. decided all special quota protection provisions previously agreed to for some provinces, should be brought within Market Share Quota on August 1, 1979. This was achieved when the sleeve was increased from 5 to 5.79%. The Committee agreed a re-adjustment of the sleeve would be considered if needed when there is a national quota change to reflect changing demand.

Special Export Program

In 1979, the Committee agreed to an export program of whole milk products up to the equivalent of 4.4 million hectolitres of milk or 10% of Canadian Requirements, of which 1.32 million hectolitres was eligible for subsidy at the rate of $3.01 per hectolitre. As a result this export policy increases the Market Sharing Quota available to producers and eases the pressure on provinces needing more quota.

annuelle en faisant débuter la période de contingentement après la période estivale de production intensive.

Une autre conséquence fut d'encourager une production laitière plus égale tout au cours de l'année, une amélioration permettant à la Commission de réduire ses frais d'entreposage, de financement et de transport de produits achetés selon le programme d'offre d'achat. Pour le consommateur, une production plus égale veut dire une plus grande disponibilité de produits laitiers frais.

Marge portée à 5,79%

La marge est une quantité de quota de mise en marché allouée aux producteurs en excédent des prévisions des besoins canadiens en lait. Elle permet une certaine souplesse et assure une production suffisante de lait à l'échelle du pays afin de répondre aux besoins canadiens en permettant à quelques producteurs de combler toute production perdue par un autre producteur en raison d'une maladie affectant le troupeau, de la mauvaise température, de l'état des récoltes, etc.

Au cours de 1978/79, le C.C.G.A.L. a décidé que toutes les dispositions particulières pour protéger les quotas dans certaines provinces devraient être incorporées au quota de mise en marché à compter du 1er août 1979. Ceci fut obtenu en accroissant la marge de 5% à 5,79%. Le Comité a convenu de rajuster la marge, si nécessaire, lorsqu'un changement de quota national devra être effectué dans le but de refléter une modification de la demande.

Programme spécial d'exportation

En 1979, le Comité a convenu de créer un programme d'exportation de produits de lait entier équivalent à 4,4 millions d'hectolitres de lait ou 10% des besoins canadiens dont 1,32 million d'hectolitres était admissible au subside au taux de $3,01 l'hectolitre. Cette politique d'exportation augmente par conséquent le quota de mise en marché disponible pour les producteurs et atténue la pression sur les provinces qui ont besoin de plus de quota.

Supply Management Record

The Committee's performance of managing milk supplies in relation to market requirements was excellent during this period. Total industrial milk production during the 16 months amounted to 62.12 million hectolitres, within + 0.3 percent of Canadian Requirements which at July 1, 1979 were determined to be 61.92 million hectolitres.

During the 1979/80 dairy year, 45.4 million hectolitres was produced. This was within 0.4% of milk needed for Canadian Requirements plus the special export program, a combined 45.6 million hectolitres.

During these years, with the agreement of all provinces, there was no interprovincial adjustment of quota because of the decision to change the time frame of the dairy year and the ongoing negotiations among provinces on a new Comprehensive Milk Marketing Plan.

The Canadian Milk Supply Management Committee met fourteen times during the 1978/79 and 1979/80 dairy years.

1978	May 10 & 11	Ottawa
	July 19 & 20	Ottawa
	September 20 & 21	Quebec City
	November 16 & 17	Toronto
1979	January 25 & 26	Ottawa
	February 14	Ottawa
	May 17 & 18	Toronto
	July 25 & 26	Ottawa
	September 25 & 26	St. John, N.B.
	November 15 & 16	Toronto
1980	January 24	Ottawa
	March 19 & 20	Ottawa
	June 12	Ottawa
	July 24	Ottawa

Dossier de la gestion des approvisionnements

La performance du Comité à gérer les approvisionnements de lait en regard des besoins du marché, fut très bonne au cours de cette période. La production globale de lait industriel au cours de la période de 16 mois a atteint 62,12 millions d'hectolitres, à peine + 0,3% des besoins canadiens qui s'établissaient à 61,92 millions d'hectolitres au 1er juillet 1979.

Au cours de l'année laitière 1979/80, la production a atteint 45,4 millions d'hectolitres, soit 0,4% en deça des besoins canadiens de lait plus le programme spécial d'exportation, les deux réunis totalisaient 45,6 millions d'hectolitres.

Au cours de ces années, et avec l'accord des provinces, il n'y eut aucun ajustement interprovincial de quota en raison de la modification du calendrier de l'année laitière, et des négociations en cours entre les provinces touchant un nouveau Plan global de commercialisation du lait.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait s'est réuni 14 fois au cours des années laitières 1978/79 et 1979/80.

1978	Les 10 et 11 mai	Ottawa
	Les 19 et 20 juillet	Ottawa
	Les 20 et 21 septembre	Québec
	Les 16 et 17 novembre	Toronto
1979	Les 25 et 26 janvier	Ottawa
	Le 14 février	Ottawa
	Les 17 et 18 mai	Toronto
	Les 25 et 26 juillet	Ottawa
	Les 25 et 26 septembre	Saint-Jean, N.-B.
	Les 15 et 16 novembre	Toronto
1980	Le 24 janvier	Ottawa
	Les 19 et 20 mars	Ottawa
	Le 12 juin	Ottawa
	Le 24 juillet	Ottawa

Levies

It is the responsibility of the Canadian Dairy Commission to set the levy amounts required to cover the costs incurred by the Commission of exporting dairy products and other marketing programs. Provinces collect these levies from producers and remit them to the Commission. (See Table 8.)

In 1978/79 and 1979/80, the levies were the in-quota, skim-off, contingency and over-quota levies. For rates, see table 9.

Levy Structure

The main alteration in the levy structure from previous years was the addition in April 1978 of a refundable contingency levy to provide funds in the event any milk produced in the sleeve was not needed by year-end for domestic use and would have to be exported. This contingency levy was set at $0.45 per hectolitre during 1978/79 and raised to $0.57 per hectolitre on August 1, 1979. Any of this levy collected during the

Retenues

La Commission canadienne du lait est chargée d'établir les retenues nécessaires pour couvrir les frais encourus par la Commission lors de l'exportation des produits laitiers et la mise en œuvre de ses divers programmes de commercialisation. Les provinces prélèvent ces retenues auprès des producteurs et les remettent à la Commission. (Voir tableau 8.)

En 1978/79 et en 1979/80, les retenues étaient les suivantes: retenue intérieur quota, retenue sur l'écrémage, retenue d'appoint et hors quota. Les modifications dans le taux des retenues apparaissent en détail au tableau 9.

Structure des retenues

Le principal changement apporté à la structure des retenues, fut l'introduction au 1er avril 1978 d'une retenue d'appoint remboursable pour assurer des fonds au cas où toute quantité de lait produite dans la marge s'avérait non nécessaire en fin d'année pour combler les besoins canadiens et devait être exportée. Le

Table 8

Levies Collected(1) (2)

		1978/79 (16 months-16 mois)	1979/8 (12 months-12 moi
		$000's	
Prince Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	$ 2,020	$ 1,5
Nova Scotia	Nouvelle-Écosse	2,278	1,4
New Brunswick	Nouveau-Brunswick	1,226	1,0
Québec		77,175	54,2
Ontario		44,890	35,9
Manitoba		4,768	3,6
Saskatchewan		2,560	1,8
Alberta		7,518	5,6
British Columbia	Colombie-Britannique	5,809	4,8
Canada		**$148,244**	**$110,**

(1) This is net levies paid; contingency levies collected but refunded for 1978/79 and 1979/80 are not included.

(2) Includes skim-off levy collected in all provinces.

Tableau 8

Retenues prélevées(1) (2)

(1) Il s'agit des retenues nettes payées; les retenues d'appoint prélevées pour être ensuite remboursées en 1978/79 et en 1979/80 ne sont pas calculées.

(2) Comprend les retenues sur l'écrémage prélevées dans toutes les provinces.

year but not needed by year-end was to be returned with interest to producers. The adoption of this levy strengthened the program since it would now be unlikely to have production in the sleeve excess to Canadian Requirements for which funds for export disposal were not available. In both 1978/79 and 1979/80, since all milk produced was needed to fill Canadian Requirements and the export program, 100% of the levy collected was returned to producers with interest.

Provinces also agreed to be individually responsible in the event there was a shortfall of levies.

The Canadian Milk Supply Management Committee also agreed that provinces should continue to collect levies from milk producers on a volume of milk or on a butterfat basis, at their option. However the amount of levy for which a province would be responsible in a dairy year would be determined on the basis of the volume of milk produced under MSQ, with adjustments made at year-end for any over or under collection of the total amount required from each province.

Federal Support for Exports

For the 1978/79 dairy year, while reaffirming the principle that producers are responsible for export disposal costs of dairy products produced in excess of domestic requirements, the federal government budgeted increased assistance for possible export costs to $24.8 million from $15 million the previous year. This undertaking was to assist producers in the event of unforeseen world market fluctuations and changes in currency values etc. None of this budget was required for 1978/79 and no budget of this type was provided in 1979/80.

montant fut perçu au taux de $0,45 l'hectolitre en 1978/79 et augmenté à $0,57 l'hectolitre le 1er août 1979. Toute retenue perçue pendant l'année mais s'avérant non nécessaire en fin d'année devait être remise aux producteurs avec intérêt. L'application de cette retenue a eu pour effet de renforcer le programme puisqu'il serait maintenant improbable d'assister à une production dans la marge en surplus des besoins canadiens pour laquelle aucun montant pour les frais d'exportation ne serait disponible. Or, pas plus en 1978/79 qu'en 1979/80 il n'y eut de production dans la marge excédant les besoins canadiens, ce qui fit que 100% des retenues furent remises aux producteurs avec intérêt.

Les provinces acceptèrent également d'être tenues individuellement responsables dans l'éventualité d'un déficit dans le prélèvement des retenues.

Le Comité a également convenu que les provinces devraient continuer à percevoir auprès des producteurs des retenues soit sur la base du volume de lait, soit sur celle de la matière grasse, à leur choix. Cependant, le Comité a également résolu que le taux de la retenue serait établi à partir du volume de lait devant être produit en vertu du quota de mise en marché et que des ajustements pourraient être effectués en fin d'année pour toute sur-perception ou sous-perception du montant total exigé de chaque province.

Aide gouvernementale à l'exportation

Pour l'année laitière 1978/79, tout en réaffirmant le principe de la responsabilité des producteurs face aux coûts d'exportation des produits laitiers fabriqués en excédent de la demande domestique, le gouvernement a prévu à son budget une aide accrue pour les coûts d'exportation de l'ordre de 24,8 millions de dollars. Durant l'année précédente cette aide se chiffrait à 15 millions de dollars. Ceci avait pour but de venir en aide aux producteurs dans l'éventualité de fluctuations imprévues au niveau des marchés mondiaux, de changement dans la valeur des devises, etc. Aucune des dispositions de ce budget n'a été nécessaire en 1978/79 et aucun budget de ce genre n'était disponible en 1979/80.

Table 9

Levy Rates

Tableau 9

Taux des retenues

Dairy year / Année laitière			Levy rates (1) / Taux des retenues (1)			
			In-quota / Intérieur-quota	Skim-off (2) / Écrémage (2)	Over-quota / Hors quota	Contingency (3 / D'appoint (3
			$/hl milk $/hl lait			
1971/72	April 1	1er avril	0.59	—	5.49	-
	August 16	16 août	0.45	—	4.65	-
	October 1	1er octobre	0.23	—	4.65	-
1972/73	April 1	1er avril	0.23	—	4.65	-
1973/74	April 1	1er avril	0.68	—	3.41	-
	August 1	1er août	0.23	—	3.41	-
1974/75	April 1	1er avril	0.68	—	3.41	-
1975/76	April 1	1er avril	1.02	—	9.08	-
	July 1	1er juillet	2.04	—	9.08	-
	October 1	1er octobre	1.47	—	9.08	-
1976/77	April 1	1er avril	3.06	—	19.52	-
1977/78	April 4	4 avril	2.72	0.57	15.89	
1978/79	April 1	1er avril	2.27	0.45	17.03	0.
1979/80	August 1	1er août	2.27	0.45	18.15	0.

(1) This table is in metric only. Prior to 1978/79, the official prices were in imperial units. This table only goes to the nearest cent in the metric conversions prior to April 1978.

(2) Introduced in 1977/78

(3) Introduced in 1978/79

(1) Ce tableau est en système métrique. Avant 1978/79, les prix officiels étaient donnés en unités impériales. Dans tableau, on complète les chiffres à la décimale la plus pr pour les données antérieures à avril 1978.

(2) Introduite en 1977/78

(3) Introduite en 1978/79



The Commission's marketing activities involve both the domestic and export markets.

On the domestic market, the Commission's major activities are to purchase and resell butter into the domestic market during the fall and winter months and to pay assistance from the producer funded export account on skim milk powder for domestic animal feed when that market is short. There is also a dairy research program and a cost sharing arrangement with producers in the promotion of dairy products.

The export market is geared for exports of skim milk powder, evaporated milk, whole milk powder, UHT milk and cheese.

Domestic Marketing

In 1977/78, the Commission expanded its own domestic marketing program involvement with the appointment of a director specifically for domestic marketing with a full program of research and promotion. By 1978/79, the overall program was in full force and the first results began to appear.

The Commission's general goals were an increase in domestic consumption of all dairy products and the encouragement and development of better marketing by the dairy industry, producer and processor alike. Specifically the Commission would put funds into research and promotion and examine its purchasing policies.

Advertising

The Commission's purpose in funding the advertising of dairy products was to demonstrate to producers, and to many processors and retailers, the value and benefits of this activity in the modern marketplace. Previous periods of instability in the industry had not encouraged the needed combination of generic and private label promotion required for dairy products to compete successfully for the consumer's attention.

In 1977/78, the Commission spent $2.4 million in the joint promotion of cheddar cheese with dairy farmers. The advertising was carried out in conjunction with the producer-funded Canadian Dairy Food Services Bureau

Les activités de mise en marché de la Commission englobent les marchés domestiques et l'exportation.

Les principales activités de la Commission sur le marché domestique furent d'acheter et de revendre du beurre chez nous au cours des mois d'automne et d'hiver et de puiser au compte d'exportation afin de subventionner la poudre de lait écrémé destinée à la fabrication de moulée, lorsque le marché domestique est à court. On administre de plus un programme de recherche dans le secteur laitier et une entente existe avec les producteurs au niveau du partage des coûts pour la promotion des produits laitiers.

Le marché d'exportation est orienté vers les exportations de poudre de lait écrémé, de lait évaporé, de poudre de lait entier, de lait UHT et de fromage.

Situation du marché domestique

En 1977/78, la Commission a étendu de façon remarquable sa mise en marché domestique, suite à la nomination d'un directeur affecté précisément à la mise en marché domestique, et s'est dotée d'un programme complet de recherche et de promotion. Tout le programme était en vigueur en 1978/79 et les premiers résultats sont maintenant palpables.

Les buts établis par la Commission visaient une hausse de la consommation domestique de tous les produits laitiers, et le développement d'une meilleure mise en marché par l'industrie laitière, tant de la part des producteurs que des transformateurs. Plus précisément, la Commission consacrerait plus d'argent à la recherche et à la promotion tout en réévaluant sa politique d'achat.

Publicité

L'intention de la Commission en investissant de l'argent dans la publicité des produits laitiers était de démontrer aux producteurs et aux transformateurs ainsi qu'aux détaillants, les mérites de la promotion sur nos marchés contemporains. L'instabilité qu'a connue l'industrie dans le passé n'incitait pas les intéressés à investir dans une campagne de publicité des produits laitiers en général et des marques commerciales, alors que la promotion est si importante pour assurer

(changed in 1979 to the Dairy Bureau of Canada) on the basis of the Government of Canada matching producers dollar for dollar.

In 1978/79, butter consumption was the target of the advertising effort. Butter accounts for over 50% of the end use of industrial milk and cream per capita, and total consumption had been dropping between 4 and 5% per year since 1972. While three years was originally envisaged as the time frame needed to halt the decline, by year end the decline was tapering off and by 1979/80 it had stabilized and indications of a modest increase in per capita consumption were evident.

This program has had a positive impact on the dairy industry and in the marketplace. Tracking studies in late 1980 indicated the continued increase in cheese consumption, especially specialty cheeses, and a modest increase in butter consumption.

Promotion. For years the dairy industry had been very defensive in the face of misleading, but generally accepted, advertising about the effects of butterfat. As a result of more recent research which challenges these myths, producers themselves started to feel more confident about the value of their products, particularly butter, in a balanced nutritious diet. The demonstration value of the promotion funding by the government has been most effective and producers matched increased federal contributions in 1978/79 and 1979/80 dollar for dollar. However, by the spring of 1980, the Commission had to advise producers that in future they would have to progressively take over more of the federal portion of the funding and eventually fund the entire program themselves. Response has been realistic and positive and producers are preparing to increase their contributions accordingly.

Government of Canada Funding

	Promotion	Product and Market Research
1976/77	$ 500,000	nil
1977/78	$2,695,502	$260,000
1978/79	$3,856,383	$760,321
1979/80	$4,500,000	$651,250

une saine concurrence et attirer l'attention du consommateur.

En 1977/78, la Commission a déboursé, conjointement avec les producteurs laitiers, la somme de 2,4 millions de dollars pour promouvoir le fromage cheddar. La campagne publicitaire fut réalisée avec le concours du Bureau canadien des produits du lait, organisme financé par les producteurs. (Depuis 1979, le nom a été changé pour Bureau laitier du Canada). Pour chaque dollar versé par le producteur, le Gouvernement du Canada versait l'équivalent.

En 1978/79, l'effort publicitaire fut porté sur la consommation de beurre. Alors que le beurre compte pour 50% de l'exploitation du lait industriel et de la crème per capita, on constatait, depuis 1972, que la consommation globale diminuait de 4 à 5% par année. Bien qu'on ait envisagé une période de trois ans pour freiner cette baisse de consommation, on remarquait déjà une amélioration à la fin de la première année et en 1979/80, on atteignait la stabilité, quelques indices démontrant même une augmentation perceptible de la consommation per capita.

Ce programme a produit un effet positif sur l'industrie laitière ainsi que sur le marché. En examinant des études à la fin de 1980, on constate une hausse soutenue de la consommation de fromage, en particulier des fromages fins et une légère croissance dans la consommation de beurre.

Promotion. Pendant des années, l'industrie a adopté une attitude défensive face à la publicité équivoque concernant les effets de la matière grasse. Grâce aux études récentes qui remirent en question ces mythes, les producteurs eux-mêmes commencèrent à avoir confiance en la valeur de leurs produits, notamment le rôle du beurre dans un régime alimentaire équilibré. L'efficacité de l'aide gouvernementale à la promotion ayant été prouvée hors de tout doute, les producteurs ne se firent pas priés pour partager au pair, dollar pour dollar, les contributions toujours croissantes du fédéral dans ce domaine. Toutefois, au printemps 1980, la Commission avisait les producteurs qu'ils devraient à l'avenir assumer progressivement la part fédérale du programme pour éventuellement la prendre eux-mêmes entièrement en charge. La réponse des producteurs a été positive et empreinte de réalisme. Ils

Table 10

Canadian Dairy Commission Marketing Activities Under the Dairy Products Price Support Program 1972/73 to 1979/80(1)

Tableau 10

Activités de mise en marché de la Commission canadienne du lait selon le programme de soutien des prix des produits laitiers pour la période de 1972/73 à 1979/80(1)

			Purchases Achats	Sales Ventes	Stocks at year end, March 31 Stocks à la fin de l'année, 31 mars	Imports Importations
			Million of kilos		Millions de kilogrammes	
er	Beurre	1972-73	24.99	38.46	1.27	11.70
		1973-74	42.86	41.45	2.81	24.04
		1974-75	43.45	40.14	6.12	24.35
		1975-76	40.59	27.03	19.14	—
		1976-77	31.34	45.58	4.89	0.36 (2)
		1977-78	33.92	23.99	14.83	5.62 (3)
		1978-79 (12 months/mois)	26.67	25.72	15.88	—
		(4 months/mois)	12.32	4.19	24.00 (4)	—
		1979-80	20.13	26.04	18.17 (4)	—
n milk powder	Poudre de lait écrémé	1972-73	93.66	64.77	28.89	—
		1973-74	51.16	73.16	6.89	—
		1974-75	78.29	45.04	40.18	—
		1975-76	148.95	60.96	128.13	—
		1976-77	103.76	151.38	80.51	—
		1977-78	107.46	171.19	16.78	—
		1978-79 (12 months/mois)	85.75	101.07	1.46	—
		(4 months/mois)	34.55	20.31	15.70 (4)	—
		1979-80	77.23	67.34	25.59 (4)	—

(1) There were no cheese purchases during this period.

(2) Butteroil as butter equivalent.

(3) Equivalent amount of butterfat exported as part of "Butterfat Exchange Program".

(4) New year end, July 31.

(1) Il n'y eut aucun achat de fromage durant cette période.

(2) Huile de beurre en équivalent de beurre.

(3) Quantité égale de matière grasse exportée dans le cadre du "Programme d'échange de matière grasse".

(4) Nouvelle fin d'année, 31 juillet.

Research

Research is a must for any industry and dairy is no exception. In this case it was even more critical where declining markets appeared to discourage even modest research efforts by the industry. With funds from the Government of Canada, the Canadian Dairy Commission funded $0.3 million worth of projects in 1977/78, $0.8 million in 1978/79 and $0.7 million in 1979/80. These funds have been used in market, product and processing research.

The Commission's first research budget began in 1977/78 with 20 product research projects and 11 in market research. In 1978/79, no further new programs were undertaken and funding was limited to completing projects started in 1977/78.

Initially the research concentrated on new dairy products and expanded use of solids-non-fat, such as skim milk powder for animal feed. Projects on veal production indicated a possible use of a further 30 million pounds of skim milk powder in Canada. An analysis of imports of dairy ingredients identified substantial quantities of skim milk powder in different forms. New techniques to produce delactosed milk and fermented dairy products were also developed.

By 1979/80, funding for new projects was resumed and efforts were concentrated on methods to increase the utilization and consumption of total milk solids. There have been a number of projects undertaken since then, which include testing of energy saving membrane systems (reverse osmosis and ultra filtration) in the production of cheese and fermentation of whey, resolution of problems in the production and storage of evaporated milk, development of new products with ultra high temperature processing, development and refinement of new cheese manufacturing, and other projects pertaining to nutrition and quality control.

Market research also examined the marketing of butter (on both domestic and international markets), the packaging of cheese, the use of non-dairy ingredients and consequences of imitation products to the dairy industry.

s'apprêtent d'ailleurs à augmenter leurs contributions en conséquence.

Financement du Gouvernement du Canada

	Promotion	Recherche sur les produits et les marchés
1976/77	$ 500 000	nil
1977/78	$2 695 502	$260 000
1978/79	$3 856 383	$760 321
1979/80	$4 500 000	$651 250

Recherche

La recherche est essentielle à tout genre d'industrie et l'industrie laitière ne fait pas exception. Dans le cas présent, la recherche était d'autant plus essentielle que l'affaissement des marchés semblait décourager l'industrie à tenter même des efforts modestes dans cette voie. En 1977/78, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du lait, le Gouvernement du Canada a financé des projets d'une valeur de $0,3 million, de $0,8 million en 1978/79 et de $0,7 million en 1979/80. Cette aide financière a été utilisée pour la recherche sur la mise en marché, sur les produits et sur la transformation.

Le premier budget de la Commission consacré à la recherche remonte à 1977/78. Il fut appliqué à 20 projets de recherche sur les produits et 11 projets d'étude de marché. Aucun nouveau programme ne fut lancé en 1978/79 et les fonds furent consacrés à la poursuite des projets en cours en 1977/78.

À l'origine, la recherche visait à découvrir de nouveaux produits laitiers et à étendre l'utilisation des solides non gras, tel la poudre de lait écrémé, dans l'alimentation animale. La recherche sur la production de veau a démontré qu'on pouvait utiliser 30 millions de livres de poudre de lait écrémé supplémentaires au Canada. Une analyse des importations de composantes laitières a démontré la présence de quantités importantes de poudre de lait écrémé sous des formes diverses. De nouveaux moyens de produire du lait délactosé et des produits laitiers fermentés furent également mis au point.

Dès 1979/80, on reprenait l'aide financière à la recherche et on consacrait nos efforts sur les moyens d'accroître l'utilisation et la consommation des solide de lait. Nombre de projets furent lancés

The Commission does not carry out research itself but contracts it out to private companies and universities.

About 50 reports are available at this time. As the industry implements these results it encourages even greater efforts on their part as the returns from this type of activity become more evident. The processing sector has been especially supportive and appreciative of the government's initiatives in this area.

Priority of Milk Use

While the advertising program attracted much of the industry's attention, the Commission encouraged and stressed more rationalization of product processing to market demands by providing market research data and by altering the Commission's Plan A and Plan B offer-to-purchase programs for butter.



depuis, dont des tests en usine des systèmes de membranes en vue d'économiser l'énergie lors de la production de fromage et la fermentation du lactosérum (osmose inverse et ultra-filtration), la résolution des problèmes de production et d'entreposage du lait évaporé, la mise au point de nouveaux produits au moyen de la technique d'ultra haute température, ainsi que le développement et le raffinement dans la fabrication de nouveaux fromages, et d'autres techniques concernant la nutrition et le contrôle de la qualité.

Les études de marché se sont aussi attachées à la mise en marché du beurre (sur les marchés domestiques et internationaux), à l'emballage du fromage, à l'utilisation d'éléments non laitiers et aux conséquences des succédanés pour l'industrie laitière.

La Commission ne fait pas de recherche elle-même, elle confie plutôt cette tâche à des organismes privés et à des universités.

Environ 50 rapports de recherche sont disponibles présentement. Pendant qu'on se rend compte du bien-fondé de ce programme et que son utilité devient davantage évidente, l'industrie semble de plus en plus encouragée à s'orienter dans cette voie. Les initiatives du gouvernement dans ce domaine ont été particulièrement appuyées et appréciées par le secteur de la transformation.

Utilisation prioritaire du lait

Bien qu'on ait prêté une attention particulière à la publicité, la Commission a toujours incité les transformateurs à produire une marchandise mieux adaptée à la demande du consommateur. Pour ce faire, la Commission a distribué les résultats de ses études de marché et a modifié ses Plan A et Plan B du programme d'offre d'achat de beurre.

Les modifications aux programmes d'offre d'achat (expliquées antérieurement à la section traitant des prix de soutien) furent apportées afin de s'assurer que le lait était d'abord destiné à la fabrication de produits autres que le beurre. Stimulés par la Commission, les transformateurs ont redoublé d'efforts pour mettre en marché leur propre beurre et pour accroître la production de fromages fins et autres nouveaux produits, dans le but de répondre à la demande du consommateur pour des produits plus variés. Les résultats furent des plus encourageants, certaines

The alterations to the offer-to-purchase programs, explained previously under "Product Price Support Program" were implemented to ensure the priority of milk use was for products other than butter. Processors are encouraged to increase marketing of their own butter and to increase production of specialty cheese and other new dairy products to meet changing consumer demand. The result is some processing plants which formerly concentrated on butter-skim milk powder production even when supplies of these products were plentiful are now diverting to producing other dairy products.

During this time, the Commission clearly indicated to processors that domestic marketing of dairy products is their responsibility; although the Commission will take measures to support their efforts, it does not intend to compete with them.

Animal Feed Market Support

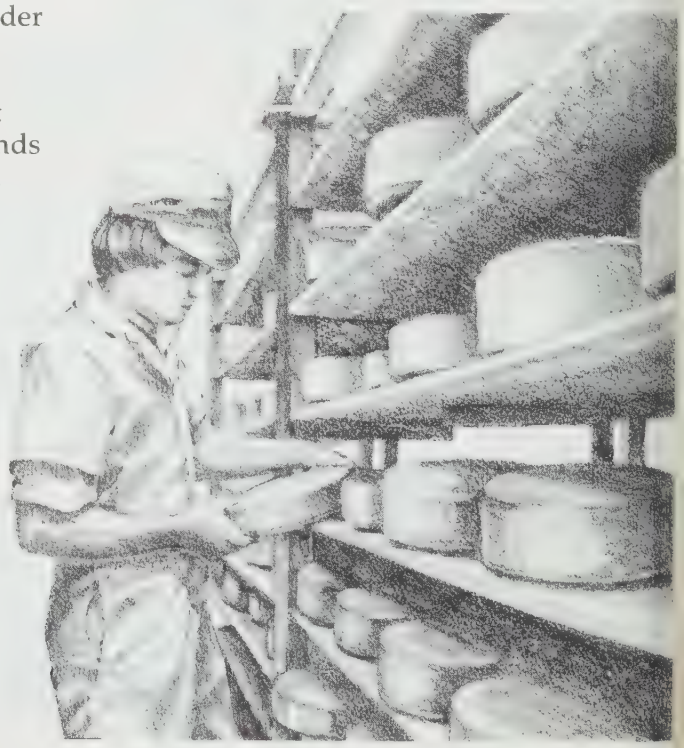
During the year skim milk powder from Commission stocks was made available for animal feed use when the feed market was short of feed grade supplies. The powder was subsidized from the producer levy account but still returned higher revenues to producers than if sold on the world market. The program did displace some imports of feed containing skim milk powder. The Commission ensures skim milk powder used in this program is only for feed purposes and only makes supplies available as a last resort to fill market requirements. About 11 million pounds were used for animal feed in Canada during 1979/80.

usines qui se consacraient exclusivement à la production de beurre et de poudre de lait écrémé, même lorsque les approvisionnements étaient abondants, se mirent à diversifier leur production.

Entretemps, la Commission déclarait sans équivoque que la mise en marché domestique relève des transformateurs. Bien que la Commission entend prendre les mesures pour appuyer leurs efforts, elle n'a pas l'intention de les concurrencer.

Appui au secteur de l'alimentation animale

Au cours de l'année, de la poudre de lait écrémé fut libérée des inventaires de la Commission, pour fin d'alimentation animale, lorsque le marché des moulées était à court de poudre de la catégorie voulue. La poudre était subventionnée à même le compte de retenue des producteurs mais elle rapportait tout de même davantage aux producteurs que si elle avait été vendue sur le marché mondial. Le programme a réduit les importations de moulées contenant de la poudre de lait écrémé. La Commission voit à ce que la poudre de lait écrémé utilisée dans ce programme ne serve qu'aux fins de fabrication de moulée et ne soit utilisée que comme moyen ultime pour combler les besoins du marché. Environ 11 millions de livres furent utilisées pour l'alimentation animale au Canada au cours de l'année 1979/80.



International Marketing

During the twenty eight month period from April 1, 1978 to July 31, 1980 world dairy markets achieved better balance with demand as inventories were reduced in all major exporting countries except in the U.S.A. Because world markets account for less than five per cent of world dairy production, they are extremely volatile and tend to follow a cycle between shortage of products accompanied by high prices and oversupply accompanied by low prices and excess stocks in exporting countries. Thus shortages in 1973 and 1974 led to extreme surpluses in 1976. Since 1976, balance between supply and demand has improved but the fundamental instability remains and a relatively small change in world milk production and consumption brought about by economic, climatic, political or foreign government subsidy changes can quickly destabilize these markets.

The Commission's marketing strategy has continued to be specialized diversification and the development of stable markets. By spreading Canada's exports over a wider range of products and markets, the Commission has made Canadian exports less vulnerable to oversupply situations primarily in skim milk powder and achieved higher returns and increased volumes in our target markets.

The most important diversification has been in evaporated milk exports which increased from 30 thousand metric tons in the year ended March 31, 1978 to 48 thousand metric tons in the year ended July 31, 1979 to 93 thousand metric tons in the year ended July 31, 1980.

Skim milk powder exports from Canada were 93.5 thousand metric tons in the year ended March 31, 1978. In the sixteen months ended July 31, 1979 they were 121.4 thousand metric tons and in the year ended July 31, 1980 they were 67.3 thousand metric tons. CDC closing stocks were 34.6 thousand metric tons at July 31, 1978, 15.7 thousand metric tons at July 31, 1979 and 24.1 thousand metric tons at July 31, 1980. World market prices increased during the period from approximately 54 cents per kilo in April 1978 to approximately $1.25 per kilo in July 1980.

Situation du marché international

Pendant la période de 28 mois s'échelonnant du 1er avril 1978 au 31 juillet 1980, les marchés laitiers mondiaux ont atteint un meilleur équilibre à mesure que les inventaires étaient réduits dans les pays exportateurs les plus importants à l'exception des États-Unis. Parce que les marchés mondiaux ne comptent que pour moins de 5% de la production laitière mondiale, ces marchés sont très volatiles et tendent à suivre un cycle variant entre une pénurie accompagnée de prix plus élevés et un surplus accompagné de prix plus bas ainsi qu'un excédent des inventaires dans les pays exportateurs. Ainsi, les pénuries de 1973 et 1974 ont mené à des surplus extrêmes en 1976. Depuis 1976, l'équilibre s'est réinstallé mais l'instabilité fondamentale demeure. De plus, un changement relativement minime dans la production et la consommation laitière mondiale, résultant de facteurs économiques, climatiques et politiques ainsi que des changements dans la politique de subsides des gouvernements étrangers, peuvent déstabiliser ces marchés rapidement.

La stratégie de mise en marché de la Commission a continué d'être marquée au coin de la diversification et de la création de marchés stables. En répartissant les exportations canadiennes sur un éventail plus large de produits et de marchés, la Commission a rendu les exportations canadiennes moins vulnérables aux situations de surplus de poudre de lait écrémé et a obtenu des bénéfices plus importants et des volumes accrus dans ses marchés cibles.

La diversification la plus importante se situe au niveau des exportations de lait évaporé lesquelles ont augmenté de 30 000 tonnes métriques pour l'année se terminant le 31 mars 1978, à 48 000 tonnes métriques pour l'année se terminant le 31 juillet 1979, puis enfin à 93 000 tonnes métriques pour l'année se terminant le 31 juillet 1980.

Les exportations canadiennes de poudre de lait écrémé totalisaient 93,5 mille tonnes métriques pour l'année se terminant le 31 mars 1978. Dans la période de 16 mois se terminant le 31 juillet 1979, elles se chiffraient à 121,4 mille tonnes métriques et à 67,3 mille tonnes métriques pour l'année se terminant le 31 juillet 1980.

The Commission was able to market satisfactorily the available production of skim milk powder for export. The major customers remained Mexico, the Carribean rim countries and the Canadian International Development Agency.

As part of its diversification strategy, the Commission has encouraged Canadian exporters to use the Export Assistance Program to develop new export markets. Important growth has been achieved in existing markets and several new markets have been developed under this scheme. Under this program products are exported directly by manufacturers without entering the Commission's stocks with consequent savings in storage, interest and transportation costs. The total amounts paid under these arrangements were:

1977/78 (12 months)	1978/79 (16 months)	1979/80 (12 months)
$2.0 million	$6.7 million	$13.6 million

Multilateral Trade Negotiations

The "Tokyo Round" of negotiations under the General Agreement on Tariffs and Trade started in 1974 and concluded in 1979. Aimed at stimulating world trade by reducing tariffs and impediments to trade and at stabilizing world markets in various commodities, the negotiations had important implications for the Canadian dairy industry.

The Commission provided advice to Canada's negotiators throughout the latter phases of the negotiations which included the establishment of the International Dairy Arrangement and bilateral negotiations with Canada's dairy trading partners. Finally Canada did not subscribe to the International Dairy Arrangement negotiated as no agreement could be achieved to ensure Canada's competitiveness in our major markets for skim milk powder in Central America and the Caribbean rim countries under all market conditions. Canada while not a member of the International Dairy Arrangement, does participate as an observer at its meetings.

An improved access was negotiated with the European Common Market

Les inventaires de la Commission canadienne du lait indiquaient à la fermeture 34,6 mille tonnes métriques au 31 juillet 1978, 15,7 mille tonnes métriques au 31 juillet 1979 et 24,1 mille tonnes métriques au 31 juillet 1980. Les prix des marchés mondiaux ont augmenté durant cette période de 54 cents le kilo en avril 1978 à environ $1,25 le kilo en juillet 1980.

La Commission a pu écouler de façon satisfaisante la production de poudre de lait écrémé disponible pour l'exportation. Les clients les plus importants demeurent le Mexique, les Caraïbes et l'Agence canadienne de développement international.

Dans la foulée de sa stratégie de diversification, la Commission a encouragé les exportateurs canadiens à se prévaloir du programme d'aide à l'exportation pour développer de nouveaux marchés d'exportation. En vertu de ce programme, une croissance importante a été remarquée dans les marchés existants et plusieurs nouveaux marchés ont été développés. Les produits sont exportés directement par les fabricants sans passer par les entrepôts de la Commission, ce qui permet des économies au niveau de l'entreposage, de l'intérêt et des coûts de transport. Les montants totaux payés en vertu de ce programme sont les suivants:

1977/78 (12 mois)	1978/79 (16 mois)	1979/8((12 mois
$2,0 millions	$6,7 millions	$13,6 million

Les négociations commerciales multilatérales

Les négociations du "Tokyo Round" sous l'égide du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) ont débuté en 1974 pour se terminer en 1979. Ayant comme objectif de stimuler le commerce mondial par une réduction des tarifs et des barrières commerciales ainsi que de stabiliser les marchés mondiaux par divers moyens, ces négociations ont eu des implications importantes pour l'industrie laitière canadienne.

La Commission a prodigué des conseils aux négociateurs canadiens pendant la dernière phase des négociations qui porta notamment sur la mise sur pied de l'Accord international sur les produits laitiers et sur les négociations bilatérales du Canada avec ses partenaires commerciaux. Finalement, le Canada n'a

which allows Canada from January 1, 1980 to export 2,750 metric tons (6.1 million pounds) of Aged Cheddar Cheese per year under more favourable terms. A substantial increase in exports to the United Kingdom is expected to result.

Changes were also negotiated in cheese access arrangements with the United States which we hope will provide greater potential exports of aged cheddar cheese to that market. However the arrangement will not permit any overall increase in exports to this market.

pas adhéré à l'Accord international sur les produits laitiers tel que négocié parce qu'il n'a pu s'entendre sur la façon de protéger sa compétitivité dans ses marchés les plus importants pour la poudre de lait écrémé, notamment en Amérique centrale et dans les pays périphériques des Caraïbes, compte tenu de toutes les conditions du marché. Toutefois même si le Canada n'est pas membre de l'Accord international sur les produits laitiers, il participe tout de même aux réunions de l'organisme à titre d'observateur.

Un nouvel accord important donnant accès au Marché commun européen a été



During the 16 month period of 1978/79, Canada exported a total of 992,000 kilos of cheddar cheese and 2,077,000 kilos in the 12 month period of 1979/80. There was an export assistance payment program covering these shipments which fluctuated in value during the period.

The agreements of greatest significance for world dairy trade to arise from the "Tokyo Round" were an agreement between the European Economic Community (E.E.C.) and the United States which allows orderly exports of cheese from the E.E.C. to U.S.A. and a recognition by the E.E.C. of the continuing need of New Zealand for access to E.E.C. butter markets beyond 1980.

Considering the difficult economic circumstances, these are important achievements. However, the

négocié avec ce dernier permettant au Canada d'exporter à compter du 1er janvier 1980, 2 750 tonnes métriques (6,1 millions de livres) de fromage cheddar vieilli par année à des conditions très favorables. On s'attend à ce qu'une augmentation substantielle des exportations vers le Royaume-Uni en résulte.

Des changements ont également été négociés avec les États-Unis au niveau des dispositions donnant accès au marché du fromage. Nous espérons que ces modifications nous assureront un potentiel d'exportation plus important de cheddar vieilli vers le marché américain. Cependant, la nouvelle entente ne permettra pas une augmentation réelle des exportations vers ce marché.

En 1978/79, au cours de la période de 16 mois, le Canada a exporté quelque 992 000 kilos de fromage cheddar, et 2 077 000 kilos au cours de la période de 12 mois en

fundamental difficulty of the dairy policy operated by the European Economic Community as part of their Common Agricultural Policy remains unsolved. Growing output, a static internal market, heavy export restitutions and massive budgetary demands within the E.E.C. continue to pose a threat to the stability of world dairy trade in the 1980's.

New Processing Facilities

During 1979 the Commission's exports of evaporated milk reached the maximum available capacity of certain Canadian processing plants and arrangements were made to provide increased processing capacity at plants with large milk supplies which had previously been used for butter and skimmed milk powder production sold to the C.D.C. This extra capacity will allow continuing expansion of the Commission's exports particularly to Nigeria and other new markets.

Plans were also made by a processor for the construction of a new facility at St-Alexandre, Québec for the manufacture of instant whole milk powder in consumer-sized cans. This important development, the first such plant in North America, will allow the Commission to participate from 1981 and onwards in this growing market which is believed to have considerable long term potential.



1979/80. Un régime d'assistance à l'exportation fut établi pour couvrir les envois dont la valeur variait au cours de la période.

Pour le commerce mondial du lait, les ententes les plus significatives découlant du "Tokyo Round", ont trait à un accord entre la Communauté économique européenne et les États-Unis, qui permet l'exportation méthodique de fromage de la C.E.E. vers les États-Unis et la reconnaissance par la C.E.E. de la nécessité constante pour la Nouvelle-Zélande d'avoir accès au-delà de 1980 aux marchés de beurre de cette dernière.

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, il s'agit là d'un pas en avant très important. Toutefois, le problème fondamental de la politique laitière de la C.E.E. comme partie intégrante de sa politique agricole commune n'est pas encore résolu. Une production croissante, un marché interne stationnaire, des retours importants sur les exportations, ainsi que des exigences budgétaires massives à l'intérieur de la C.E.E. continueront de menacer la stabilité du commerce laitier mondial au cours des années 1980.

Nouvelles installations de transformation

Pendant l'année 1979, avec nos exportations de lait évaporé, les usines de transformation canadiennes ont atteint le maximum de leur capacité et certaines mesures ont été prises pour doter d'une plus grande capacité de transformation les usines recevant d'importantes livraisons de lait, utilisé auparavant dans la production de beurre et de poudre de lait écrémé. Cette capacité supplémentaire est nécessaire pour assurer l'expansion constante des exportations de la Commission, particulièrement vers le Nigéria et d'autres nouveaux marchés.

On projette également la construction, à St-Alexandre au Québec, d'une nouvelle usine qui se spécialisera dans la production de poudre de lait entier instantanée, disponible dans des contenants conçus pour la vente au détail. Cet important développement, la première usine du genre en Amérique du Nord, permettra à la Commission de participer pleinement, à partir de 1981 et ultérieurement, à ce marché en constante expansion qui offre à long terme, croyons-nous, un potentiel énorme.

Seasonality of Milk Production

Canadian consumer demand for dairy products is fairly constant all year-round. However milk production in Canada has traditionnally been on a seasonal pattern (high point June, low December). While some provinces have already achieved even year-round milk deliveries, the bulk of Canadian industrial milk production for processing purposes is still on a seasonal pattern.

In 1977/78 producers were advised to expect policies to encourage more even year-round production. In April 1978, a sixteen month year was implemented to change over to the new time frame for the dairy year of August 1 to July 31. The first of the new dairy years commenced August 1, 1979. Other programs such as milk payment differentials for summer/winter production, monthly quotas etc. are being implemented by individual provinces.

There are real economic benefits to the entire industry. Farmers now begin the traditionally low milk production months of the winter with plenty of quota which encourages them to produce without restraint during the winter. In a majority of provinces this has helped to improve the imbalance in the seasonality of annual milk production. In turn, this improves producer cash flow, reducing seasonal financial pressures. Individual provinces with more pronounced seasonal milk production patterns have been able to introduce additional programs to encourage a better balance in milk production. Results of these first two years were very encouraging. Already the national summer winter ratio, April to September and October to March has improved from 62.5/37.5 in 1977/78 to 59.8/40.2 in 1979/80. (See Table 11)

More even year-round milk supplies are of benefit to processors who in future will be able to reduce peak processing capacity requirements. In the past many plants had to be designed for large capacity which was only fully utilized during the very short peak milk supply period of summer and then operated at greatly reduced capacity for much of the remainder of the year.

Production laitière saisonnière

Généralement, les produits laitiers sont en demande constante auprès des consommateurs canadiens. Cependant, au Canada, la production a plutôt tendance à suivre une courbe saisonnière (production intensive en juin, baisse en décembre). Bien que certaines provinces soient parvenues à équilibrer leurs livraisons tout au long de l'année, la plus grande partie du lait destiné à la transformation suit toujours une courbe saisonnière.

Depuis 1977/78, les producteurs s'attendaient à ce que des politiques visant une production plus uniforme soient formulées. La première étape fut la modification de l'année laitière à compter de 1979. C'est ainsi que la nouvelle année débute maintenant le 1er août et se termine le 31 juillet. De leur côté, les provinces ont mis sur pied divers programmes, tels le paiement d'un différentiel sur la production hivernale, les quotas mensuels, etc.

Il en résulte des avantages économiques réels pour toute l'industrie. Les producteurs peuvent maintenant entreprendre les premiers mois de l'hiver (traditionnellement reconnus comme peu productifs) avec amplement de quotas, ce qui les encourage à produire sans restriction aucune pendant l'hiver. Cette nouvelle façon de procéder a contribué à réduire, dans la plupart des provinces, le déséquilibre dû aux facteurs saisonniers attachés à la production laitière annuelle. En retour, cela fournit plus de liquidité aux producteurs en réduisant les pressions financières saisonnières. Sur une base individuelle, certaines provinces dont le schéma de production de lait saisonnier est très accentué ont réussi à mettre sur pied d'autres programmes visant à encourager une production laitière plus uniformisée. Les résultats des deux premières années ont d'ailleurs dépassé les prévisions les plus optimistes. Déjà le rapport été-hiver, d'avril à septembre et d'octobre à mars, s'est amélioré de 62,5/37,5 en 1977/78 à 59,8/40,2 en 1979/80. (Voir tableau 11)

Cette tendance à l'approvisionnement uniformisé à longueur d'année profite aux transformateurs qui n'auront plus, à l'avenir, à prévoir des installations conçues pour transformer d'énormes quantités de lait lors des périodes de production intensive. Dans le passé, plusieurs usines de transformation devaient être dotées de

More even milk supplies will also enable processors to improve the delivery of a full variety of fresh dairy products to meet increasing consumer demand for these products.

tels équipements, mais ils n'étaient pas utilisés pleinement, sauf pour la courte période d'été, et devaient ensuite fonctionner à capacité réduite le reste de l'année. De plus, l'approvisionnement uniformisé permettra aux transformateurs d'assurer un meilleur service de livraison de produits laitiers frais, répondant ainsi à la demande des consommateurs.

Table 11

Distribution of Industrial Milk Production Between Summer and Winter Months

Tableau 11

Répartition de la production de lait industriel entre les mois d'été et d'hiver

Dairy year Année laitière		Prince Edward Island Ile-du-Prince-Edouard	Nova Scotia Nouvelle-Écosse	New Brunswick Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Sask.	Alberta	British Columbia Colombie-Britannique	Canada
						Percentage Pourcentage					
1974/75	S/E	66.0	53.5	68.5	67.1	60.1	63.6	64.4	72.5	48.6	63.6
	W/H	34.0	46.5	31.5	32.9	39.9	36.4	35.6	27.5	51.4	36.4
1975/76	S/E	63.4	51.4	64.3	61.9	56.3	60.3	62.3	57.9	49.8	59.4
	W/H	36.6	48.6	35.7	38.1	43.7	39.7	37.7	42.1	50.2	40.6
1976/77	S/E	66.1	57.2	70.2	67.3	59.9	58.9	63.0	58.4	51.6	63.3
	W/H	33.9	42.8	29.8	32.7	40.1	41.1	37.0	41.6	48.4	36.7
1977/78	S/E	63.9	56.4	64.4	65.5	60.1	58.9	60.4	59.1	52.7	62.5
	W/H	36.1	43.6	35.6	34.5	39.9	41.1	39.6	40.9	47.3	37.5
1978/79	S/E	62.1	55.0	65.2	64.2	57.2	57.6	63.1	58.8	50.5	60.9
	W/H	37.9	45.0	34.8	35.8	42.8	42.4	36.9	41.2	49.5	39.1
1979/80	S/E	62.5	56.8	63.6	61.7	58.0	57.1	61.8	58.4	52.9	59.8
	W/H	37.5	43.2	36.4	38.3	42.0	42.9	38.2	41.6	47.1	40.2

S/E – Summer/été – April to September/Avril à septembre
W/H – Winter/hiver – October to March/Octobre à mars

Integration

The admittance of industrial milk producers into fluid pools within each province was a condition of eligibility for fluid producers to receive Government of Canada subsidy payments on that portion of their milk deliveries used for manufacturing purposes under Market Sharing Quota.

There was marked improvement during these past two years in the number of qualified industrial milk producers being admitted to "fluid pools" and thereby sharing in fluid milk returns.

Integration arrangements are recognized by the Commission when definite steps are taken by the fluid pools to admit manufacturing milk shippers who meet farm and milk standards applicable to the fluid trade.

Integration of qualifying industrial milk producers to the fluid market is considered to be equitable for producers and has been one of the major goals of the Canadian Dairy Commission.

In 1979/80 fluid pool producers represented 53.5% of all bulk milk shippers, up from 47% in 1978/79, and they produced 53.4% of the industrial milk recorded for 1979/80, up from 42% in 1978/79 and 39.4% in 1977/78. Cream producers are not included in either table 12 or 13 as very few make the change-over to bulk milk deliveries.

The progress of integration in national terms over the years is demonstrated in table 13. While in 1972/73 the ratio of exclusively industrial milk shippers was twice that of fluid pool shippers, the ratio has dropped to less than a 1 to 1 in 1979/80.

Intégration

La participation des producteurs de lait de transformation aux pools de lait de consommation dans chacune des provinces, constituait l'une des conditions d'admissibilité des producteurs de lait de consommation à la subvention versée sur la partie de leur production contingentée allant à la transformation.

Au cours des deux dernières années, des progrès importants ont été réalisés quant au nombre de producteurs de lait industriel intégrés au marché de lait nature et partageant ainsi les revenus du secteur du lait de consommation.

La Commission reconnaît la validité des conventions de mise en commun du lait de consommation dans la mesure où elles englobent les producteurs de lait de transformation qui satisfont aux exigences établies pour les exploitations et le lait de consommation.

L'intégration de ceux qui répondent aux exigences du marché de lait nature est une pratique équitable pour les producteurs et fut l'un des principaux objectifs de la Commission.

En 1979/80, les producteurs de lait de consommation représentaient 53,5% des producteurs de lait en vrac par rapport à 47% en 1978/79. Quant à leur production, elle représentait 53,4% des livraisons de lait industriel en 1979/80, alors qu'en 1978/79 elle comptait pour 42%, et 39,4% en 1977/78. Les tableaux 12 et 13 ne tiennent pas compte des producteurs de crème puisque très peu d'entre eux ont converti leur exploitation pour livrer en vrac.

Le tableau 13 illustre les progrès de l'intégration au niveau national. Alors qu'en 1972/73 le rapport entre les producteurs de lait industriel seulement et les producteurs de lait de consommation était de 2 pour 1, il n'est plus que de 1 pour 1 en 1979/80.

Table 12

Progress in Integration – A Comparison of Milk Producers and Shipments

Tableau 12

Évolution de l'intégration – comparaison entre le nombre de producteurs laitiers et les livraisons de chacun des groupes

Province		Number of producers Nombre de producteurs		% of producers % de producteurs		% industrial shipments % livraisons industrielles		% Total milk shipments** % livraisons totales**	
		1975/76	1979/80	1975/76	1979/80	1975/76	1979/80	1975/76	1979/80
Prince Edward Island	**Ind.**	681	488	87.3	76.7	87.9	77.2	59.4	61.7
Ile-du-Prince-Edouard	**Fl./ind.* nature/ind.***	99	148	12.7	23.3	12.1	22.8	40.6	38.3
Nova Scotia	**Ind.**	9	14	1.1	1.5	1.4	2.0	.5	.1
Nouvelle-Écosse	**Fl./ind.* nature/ind.***	791	704	98.9	98.5	98.6	98.0	99.5	99.9
New Brunswick	**Ind.**	105	—	20.9	—	33.8	—	7.6	—
Nouveau-Brunswick	**Fl./ind.* nature/ind.***	502	533	79.1	100.0	66.2	100.0	92.4	100.0
Québec	**Ind.**	22,425	15,784	82.3	72.4	87.4	73.1	70.8	57.2
	Fl./ind.* nature/ind.*	4,828	6,001	17.7	27.6	12.6	26.9	29.2	42.8
Ontario	**Ind.**	8,151	2,061	48.4	16.9	49.4	17.1	29.0	9.7
	Fl./ind.* nature/ind.*	8,679	10,156	51.6	83.1	50.6	82.9	71.0	90.3
Manitoba	**Ind.**	309	10	16.8	—	10.2	—	5.6	—
	Fl./ind.* nature/ind.*	1,525	1,403	83.2	100.0	89.8	100.0	94.4	100.0
Saskatchewan	**Ind.**	444	248	46.4	27.3	65.3	32.0	21.2	12.8
	Fl./ind.* nature/ind.*	513	662	53.6	72.7	34.7	68.0	78.8	87.2
Alberta	**Ind.**	1,370	543	62.3	28.9	28.4	26.9	20.6	12.1
	Fl./ind.* nature/ind.*	930	1,339	37.7	71.1	71.6	73.1	79.4	87.9
British Columbia	**Ind.**	40	30	2.9	2.6	1.2	1.1	.4	.1
Colombie-Britannique	**Fl./ind.* nature/ind.***	1,354	1,144	97.1	97.4	98.8	98.9	99.6	99.9
Canada	**Ind.**	**33,534**	**19,178**	**63.6**	**46.5**	**67.6**	**46.6**	**44.0**	**29.0**
	Fl./ind.* nature/ind.*	**19,221**	**22,090**	**36.4**	**53.5**	**32.4**	**53.4**	**56.0**	**71.0**

Ind. — Industrial producer
Fl./ind. — Fluid/industrial producer

* With the progress of integration in most provinces, this column represents the trend to producers sharing in returns from both the fluid and industrial milk markets. In previous annual reports this category appeared as simply "fluid producers"; the previous implication of a "fluid" producer as one with no industrial shipments is no longer valid.

** Fluid plus industrial

Ind. — Producteur de lait industriel
nature/ind. — Producteur de lait de consommation et de lait industriel

* Étant donné le progrès de l'intégration dans la plupart des provinces, cette colonne représente la tendance vers un partage des revenus par les producteurs tant des marchés de lait nature que de transformation. Dans les rapports précédents, cette catégorie était décrite simplement comme "producteurs de lait de consommation"; dans le passé on prenait pour acquis que le producteur de lait de consommation ne livrait pas de lait industriel; ce n'est plus le cas.

** Nature plus industriel

Table 13

Number of Integrating Producers

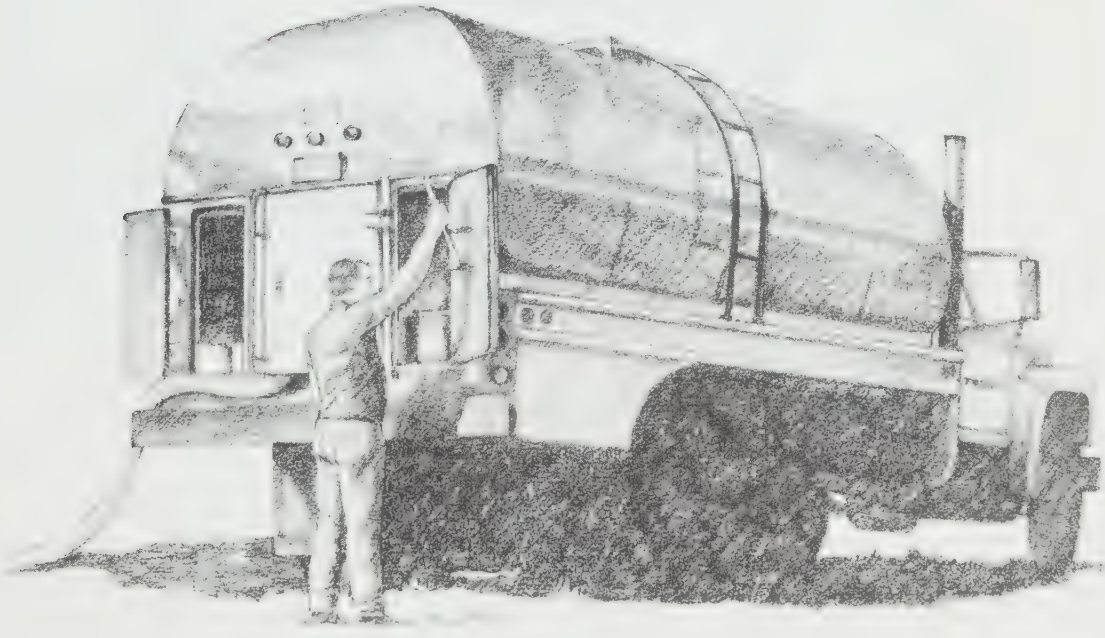
Tableau 13

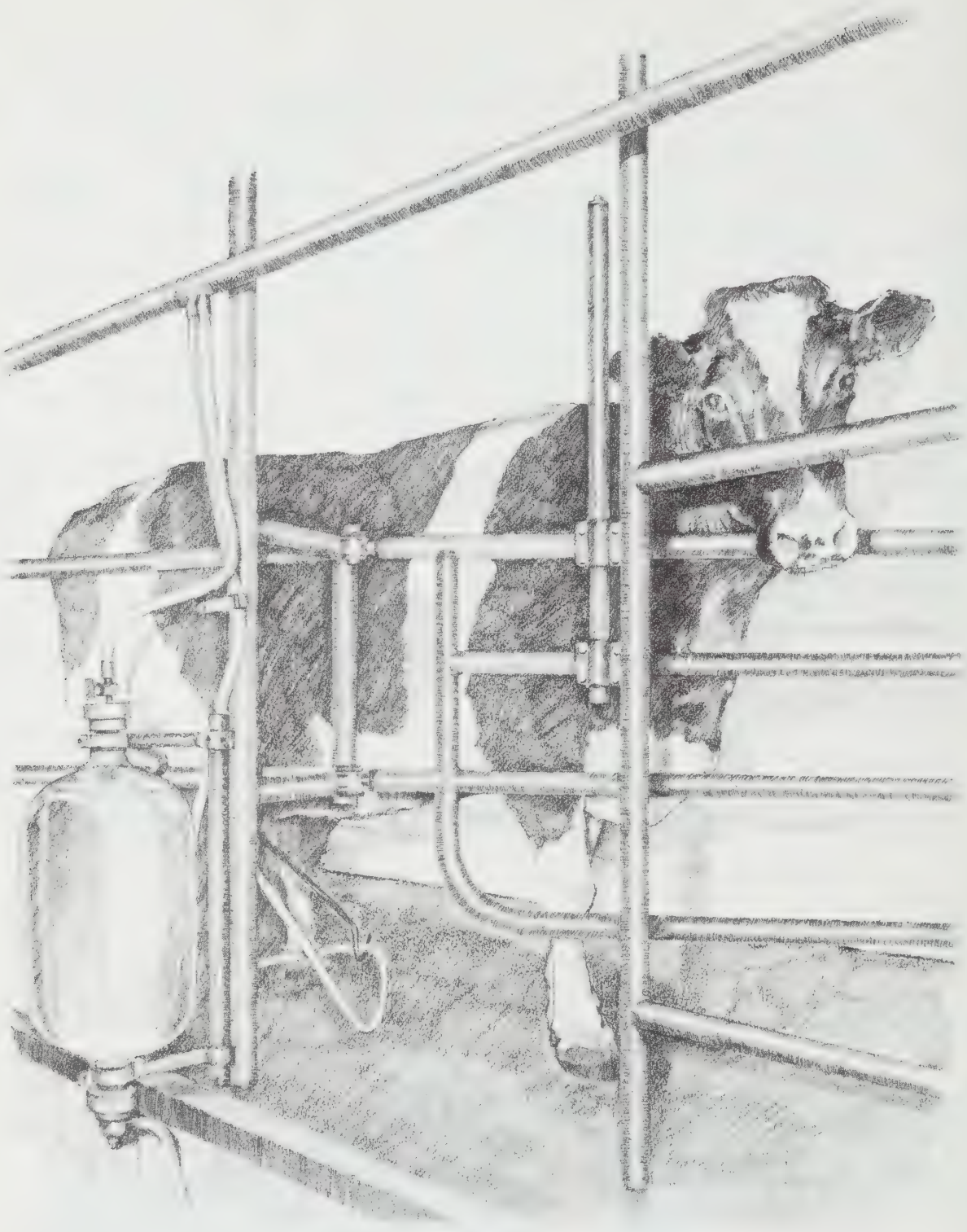
Nombre de producteurs intégrés

inces		1972/73		1979/80	
		Industrial* Industriel	Fluid/Industrial** Nature/industriel	Industrial* Industriel	Fluid/Industrial** Nature/industriel
ce Edward Island	Ile-du-Prince-Edouard	611	106	466	142
a Scotia	Nouvelle-Écosse	20	866	5	673
Brunswick	Nouveau-Brunswick	128	502	1	511
bec		27,354	5,207	14,838	5,822
ario		10,705	8,680	2,037	9,900
itoba		1,144	594	3	1,323
katchewan		138	530	205	618
erta		1,364	791	457	1,237
sh Columbia	Colombie-Britannique	—	1,270	11	1,103
ada		**41,464**	**18,546**	**18,023**	**21,329**
		Ratio of roughly 2:1 Rapport d'environ 2:1		**Ratio of roughly 1:1 Rapport d'environ 1:1**	

* Does not include cream producers as very few switch to bulk milk deliveries.
** With the progress of integration in most provinces, this column represents the trend to one kind of producer who shares in the returns from both the fluid and industrial milk markets.

* Ne comprend pas les producteurs de crème parce que très peu d'entre eux livrent leur lait en vrac.
** Étant donné le progrès de l'intégration dans la plupart des provinces, cette colonne représente la tendance vers un seul groupe de producteurs qui partagent les revenus provenant des marchés de lait nature et de lait de transformation.





Information and Public Relations

During 1978/79 and 1979/80 the greater efforts to explain the dairy program at every opportunity had very positive effects.

The better understanding of the national dairy policy of the Government of Canada has improved support and agreement among producers and processors for such major changes as the new time frame for the dairy year, reduced seasonality of milk production, better sharing of financial responsibilities among producers and provinces, better dairy products marketing and promotion – to name a few.

There is improved consumer understanding of the need for the supply management program to protect consumers against wide swings in product availability and price, and to ensure consumers constant availability of high quality Canadian produced dairy products. Consumers also now have a better understanding of the need to have the Returns Adjustment Formula so that producers will be able to cover their increasing costs of production.

In both 1978/79 and 1979/80, booklets were prepared and sent to all milk producers and processors outlining in some detail the national dairy program for those years. Subsidy rules and regulations and other administrative and program changes were conveyed to producers during the course of the year.

All provinces except Newfoundland are participants in the national milk marketing plan. The Commission and senior staff members met frequently with industry representatives in their province, attending annual meetings, conferences and policy and administrative meetings.

Information et relations publiques

Les efforts soutenus de tout le personnel de la Commission au cours de 1978/79 et de 1979/80, pour faire connaître le programme laitier, ont produit d'excellents résultats.

Une meilleure compréhension de la politique laitière nationale du Gouvernement du Canada a procuré un meilleur appui et mené à des ententes entre les producteurs et les transformateurs, en ce qui a trait notamment à la nouvelle année laitière, à l'amélioration de la production saisonnière, à un meilleur partage des responsabilités entre producteurs et entre provinces, à une meilleure mise en marché ainsi qu'à une campagne publicitaire mieux structurée, pour ne nommer que ces améliorations.

Le consommateur perçoit beaucoup mieux la nécessité d'un programme de gestion des approvisionnements qui vise à le protéger contre les variations dans la disponibilité et le prix des produits, et l'assure d'un approvisionnement constant et suffisant en produits laitiers canadiens de haute qualité. Le consommateur est plus conscient de la nécessité d'une formule d'ajustement des revenus permettant aux producteurs de toucher un revenu reflétant leur coût de production.

Au cours des années 1978/79 et 1979/80, des dépliants d'information furent acheminés par courrier à tous les producteurs et transformateurs, faisant état de façon détaillée du programme laitier national pour ces deux années laitières. Les règlements touchant les subsides, la gestion et les autres changements au programme furent expédiés aux producteurs au cours de l'année.

À l'exception de Terre-Neuve, toutes les provinces participent au plan national de commercialisation du lait. La Commission et son personnel cadre rencontrent fréquemment les représentants de l'industrie chez eux, lors de réunions annuelles, de conférences et à l'occasion de réunions à caractère administratif et politique.

Personnel

During 1978/79, Mr. F.O. Kelly was appointed Director, Financial Administration on April 30, 1979 replacing Mr. H.R. Armstrong.

In 1979/80, Mr. H.M. Johnson, a Commissioner for 6 years, retired effective December 28, 1979.

Mr. P. Simard was appointed to the new position of Audit Manager on March 10, 1980.

With regard to report on the Government of Canada's Official Languages Resolution, in 1978/79, of the Commission's complement of 59 person years, 56 were subject to the terms and conditions of the Official Languages Resolution. Of the 56, 49 were designated bilingual and 7 were identified as unilingual English or French.

In 1979/80, the Commission complement increased to 63 person years; 60 were subject to the terms and conditions of the Official Languages Resolution. Of the 60, 53 were designated bilingual and 7 were identified as unilingual English or French.

Personnel

Le 30 avril 1979, M. F.O. Kelly fut nommé au poste de Directeur de l'administration financière, remplaçant ainsi M. H.R. Armstrong.

Le 28 décembre 1979, M. H.M. Johnson se retirait après avoir occupé le poste de Commissaire pendant 6 ans.

Enfin, M. P. Simard occupe le nouveau poste de Directeur de la vérification depuis le 10 mars 1980.

Conformément à la résolution sur les langues officielles du gouvernement fédéral, voici où en était la Commission en 1978/79 dans l'application de sa politique en cette matière. Sur les 59 années-personnes dont se composait la Commission, 56 étaient assujetties aux modalités de la résolution. De ce nombre, 49 ont été désignées bilingues, 7 unilingues anglaises ou françaises.

En 1979/80, les effectifs de la Commission étaient augmentés à 63 années-personnes; 60 étaient assujetties aux modalités de la résolution sur les langues officielles. De ce nombre, 53 ont été désignées bilingues, 7 unilingues anglaises ou françaises.

Commissioners

Commissaires

Chairman	Président	G. Choquette
Vice Chairman	Vice-président	E.G. Hodgins
Commissioner	Commissaire	H.M. Johnson (1)

Senior Commission Personnel

Cadres supérieurs de la Commission

Senior Policy Advisor	Conseiller sénior en politique laitière	C.C. Bircharc
Director of Finance	Directeur des finances	F.O. Kelly (2)
Audit Manager	Directeur de la vérification	P. Simard (3)
Director International Marketing	Directeur de la mise en marché internationale	R. Tudor Pric
Director of Domestic Marketing and Product Promotion	Directeur de la mise en marché intérieure et de la promotion des produits	Roger Cloutie
Director, Market Operations	Directeur des transactions commerciales	L.J. Marcellu
Director of Economics	Directeur, section économique	Raymond Cloutie
Director Subsidy Operations	Directeur, administration des subsides	R.J. Labossièr
Director of Information	Directeur de l'information	R. Lalond

(1) Mr. H.M. Johnson retired December 28, 1979.
(2) Mr. Kelly replaced Mr. H.R. Armstrong who left February 1979.
(3) Mr. Simard was appointed on March 10, 1980. This is a new position at the Commission.

(1) M. H.M. Johnson s'est retiré le 28 décembre 1979.
(2) M. Kelly a remplacé M. H.R. Armstrong qui a quitté la Commission en février 1979.
(3) M. Simard fut nommé le 10 mars 1980. Il s'agit de la création d'un nouveau poste à la Commission.

Financial Report

Rapport financier

The purpose of these comments are to highlight and explain further the audited financial statements of the Commission. The audited financial statements and the comments for the two years are presented separately.

The 1978/79 Dairy Year

The Commission changed its financial year-end from March 31 to July 31, to coincide with the official dairy year: August 1 to July 31. The financial reports reflect 16 months results compared to the previous 12 month period ended March 31, 1978.

The **Statement of Operations** shows the total cost of operations to be $404.6 million for the 16 month period of 1978/79 compared to $292.3 million for 1977/78. Costs funded by the Government of Canada were $405.2 million and $288.0 million in the previous year. The difference between the costs funded by government and total costs ($0.6 million income) represents the net income on operations supported by producers. The major element of government costs are the subsidies paid to producers (which reduce consumer costs for dairy products) amounting to $373.3 for 1978/79 and $262.9 million in 1977/78. While the amount paid in this extended year gives the impression that subsidies increased more than proportionately, the overall level of subsidy payments from year to year has remained constant. The months of May, June and July are high milk producing months and therefore, the 16 month period includes two high periods of production on which subsidies were paid. Expenses related to marketing operations were proportionately reduced in the 16 month period at $24.4 million versus $20.1 million in 1977/78. There was a net income of $0.6 million on operations supported by producers compared to a loss of $4.3 million in the previous 12 month period. The loss of $4.3 million from the previous year has been funded by the Government of Canada. The $0.6 net million income for the 1978/79 Financial Year will be retained as a part of the retained earnings as an offset against possible losses in the future.

The **Statement of Marketing Operations** covers the cost of disposing surplus dairy products both

Les commentaires suivants entendent mettre en évidence et expliquer plus à fond les états financiers vérifiés de la Commission. Les états financiers vérifiés ainsi que les commentaires sont présentés séparément pour les deux années.

L'année laitière 1978/79

La Commission a modifié la fin de son année financière la faisant passer du 31 mars au 31 juillet afin de la faire coïncider avec l'année laitière officielle laquelle s'échelonne du 1er août au 31 juillet. Aussi le rapport financier fait-il état des résultats d'une période de 16 mois comparativement à la période précédente de 12 mois qui s'est terminée le 31 mars 1978.

L'état de l'exploitation démontre que le coût total des opérations se chiffre à $404,6 millions de dollars pour la période de 16 mois de l'année 1978/79 comparativement à 292,3 millions de dollars en 1977/78. Les coûts absorbés par le Gouvernement du Canada étaient de 405,2 millions de dollars et de 288,0 millions de dollars l'année précédente. La différence entre les coûts absorbés par le gouvernement et les coûts totaux ($0,6 million de revenus) représente le revenu net réalisé lors des opérations assumées par les producteurs. L'élément le plus important expliquant les coûts absorbés par le gouvernement sont les subsides payés aux producteurs (subsides qui ont pour effet de réduire les coûts des produits laitiers à la consommation), ces versements totalisaient 373,3 millions de dollars en 1978/79 et 262,9 millions en 1977/78. Pendant que le montant payé au cours de cette année laitière modifiée donne l'impression que les subsides ont augmenté plus que proportionnellement, le niveau global des subsides versés d'une année à l'autre est tout de même demeuré constant. Les mois de mai, juin et juillet sont des mois de production laitière intensive et par conséquent, la période de 16 mois englobe deux périodes de production élevées pour lesquelles des subsides sont versés. Les dépenses reliées aux opérations de mise en marché ont accusé une baisse proportionnelle durant cette période de 16 mois n'atteignant que 24,4 millions de dollars comparativement à 20,1 millions en 1977/78. Les opérations assumées par les producteurs se sont soldées par un revenu net de 0,6 million comparativement à une perte de 4,3 millions durant la période précédente de

domestically and on the world market. There was a significant reduction in the gross loss on Marketing Operations: $145.7 million for the 16 month period versus $154.1 million for the previous 12 month period.

On the **Balance Sheet**, the major asset was inventories in the amount of $84.2 million as at July 31, 1979 versus $38.1 million as at March 31, 1978. The inventory figure as at July 31, 1979 does not reflect a real increase in inventory levels but rather represents normal levels considering that July 31, is at the end of a high milk production period as compared to March 31, which was the end of the low producing period. The higher level of receivables and liabilities is explained by the high milk production at July 31. The deposit and trust account represents contingency levies collected during the year to offset costs of disposal in the event of production within the sleeve, but not needed for Canadian requirements. These levies on hand, along with similar levies receivable, are represented on the balance sheet as "Levies repayable", and all such contingency levies were completely refunded to producers subsequent to the year-end.

12 mois. Cette perte de 4,3 millions de dollars issue de l'année précédente a été épongée par le Gouvernement du Canada. Le revenu net de 0,6 million pour l'année financière 1978/79 sera mis en réserve au chapitre des bénéfices non répartis pour parer à d'éventuelles pertes dans l'avenir.

L'état de la commercialisation comprend le coût relié à l'écoulement des surplus de produits laitiers à la fois au plan du marché domestique et à celui du marché mondial. Les pertes brutes dues aux opérations de mise en marché ont accusé une diminution significative: 145,7 millions de dollars pour la période de 16 mois comparativement à 154,1 millions pour la période précédente de 12 mois.

Dans le **bilan**, les actifs les plus importants apparaissent au chapitre des inventaires avec un montant de 84,2 millions de dollars au 31 juillet 1979 comparativement à 38,1 millions de dollars au 31 mars 1978. Toutefois les chiffres concernant les inventaires au 31 juillet 1979 ne représentent pas une hausse réelle des niveaux d'inventaires mais témoignent plutôt de niveaux normaux compte tenu que le 31 juillet correspond à la fin d'une période intensive de production laitière tandis que le 31 mars coïncide avec la fin d'une faible période de production.

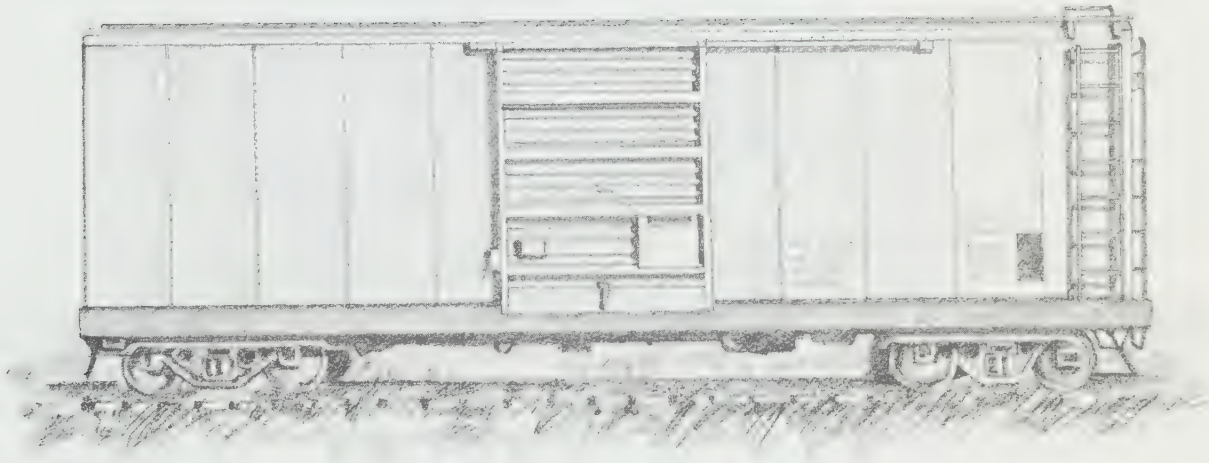
On explique le niveau plus élevé du passif et des comptes débiteurs par la production laitière abondante au 31 juillet 1979. Les dépôts en fidéicommis proviennent des retenues d'appoint perçues durant l'année pour parer aux frais d'écoulement des produits dans l'éventualité d'une production à l'intérieur de la marge, mais non nécessaire aux besoins canadiens. Ces retenues ainsi que d'autres retenues similaires recevables figurent au bilan au chapitre des "Retenues remboursables" et ces retenues d'appoint ont été entièrement remboursées aux producteurs après la fin de l'année laitière.

The 1979/80 Dairy Year

The **Statement of Operations** for that year shows the total cost of operations to be $296.4 million compared to $404.6 million for the previous 16 month period. Costs funded by government amounted to $291.0 million and $405.2 million respectively. The difference between the costs funded by government and total costs ($5.4 million in 1979/80 and $0.6 million income in 1978/79) represents the net loss on operations supported by producers. The major element of government costs are the subsidies paid to producers (which reduce consumer costs for dairy products) amounting to $269.5 million in 1979/80 and $373.3 million (16 months) in 1978/79. The overall level of subsidy payments from year to year has remained constant. Expenses related to marketing operations decreased significantly to $13.6 million.

L'année laitière 1979/80

L'état de l'exploitation pour cette année laitière démontre que le coût total des opérations a été de 296,4 millions de dollars comparativement à 404,6 millions pour la période précédente de 16 mois. Les coûts absorbés par le gouvernement se sont chiffrés respectivement à 291,0 millions de dollars et 405,2 millions. La différence entre les coûts épongés par le gouvernement et les coûts totaux ($5,4 millions en 1979/80 et $0.6 million de bénéfice net en 1978/79) représente les pertes brutes subies au chapitre des opérations assumées par les producteurs. L'élément le plus important des coûts absorbés par le gouvernement sont les subsides payés aux producteurs (subsides qui ont pour effet de réduire le coût des produits laitiers à la consommation) qui totalisaient $269,5 millions en 1979/80 et $373,3 millions (16 mois) en 1978/79. Le niveau global des subsides est demeuré constant d'année en année. Les dépenses reliées aux opérations de mise en marché ont subi une baisse significative passant de $24,4 millions en 1978/79 (16 mois) à $13,6 millions en 1979/80. La perte nette de $5,4 millions au chapitre des opérations de mise en marché constitue un déficit destiné à être comblé.



in 1979/80 compared to $24.4 million in 1978/79 (16 months). The net loss on marketing operations of $5.4 million for 1979/80 remains as a deficit to be recovered from future years' operations by producers.

The **Statement of Marketing Operations** reflects a loss of $5.4 million. Coupled with the $0.6 million income from the previous year there exists a deficit of $4.8 million which must be brought forward and absorbed in subsequent years. The deficit balance at the end of the 1979/80 Dairy Year is displayed in the Statement of Deficit.

Regarding the **Balance Sheet**, the Deposit in Trust Account contains $9.2 million which represents the amount of contingency levy money on hand at July 31, 1980, an additional amount of $6.1 million was receivable on June and July production. In 1979/80, an interim refund of contingency levies, received on August to February production, was made to the provinces in April 1980. Levies repayable of $15.3 million represents the total amount of contingency levies, covering March to July production. All contingency levies were subsequently refunded with interest, to producers. There was a slight decrease in the level of receivables and a small increase in inventories. As a result, the balances in the loans from the Government of Canada, from which funds are obtained to carry the assets, remained virtually constant at the end of both dairy years. ($114.5 million in 1980 and $113.5 million in 1979).

During the 1979/80 Dairy Year an audit program of 3 persons was established at the Commission, which replaces the prior service provided by Agriculture Canada. The Commission will continue to use contract auditors as the most efficient way to carry out the plant audits in the provinces. The establishment of the audit function at the Commission will provide improved management and co-ordination of contract auditors performing plant audits, and will allow the Commission to work more closely and directly with Provincial Boards and Agencies, and will also allow for improved internal audits of systems, procedures and transactions within the Canadian Dairy Commission.

par les opérations des producteurs au cours des prochaines années.

L'état de la commercialisation fait état d'une perte de $5,4 millions. Si l'on soustrait de ce montant les revenus de $0,6 million de l'année précédente, on se retrouve avec un déficit de $4,8 millions qui doit être reporté et épongé au cours des années subséquentes. Le solde du déficit à la fin de l'année laitière 1979/80 est explicité dans **l'état du déficit**.

En ce qui concerne le **bilan**, le compte des dépôts en fidéicommis contient $9,2 millions représentant le montant des retenues d'appoint disponible au 31 juillet 1980. Un montant additionnel de $6,1 millions était attendu pour la production de juillet en cours. En 1979/80, un remboursement intérimaire des retenues d'appoint perçues pour la production de la période du mois d'août au mois de février, a été versé aux provinces en avril 1980. Des retenues remboursables de $15,3 millions représentent le montant total des retenues d'appoint pour la période de production de mars à juillet. Toutes les retenues d'appoint ont été par la suite remboursées aux producteurs, avec intérêt. Il y eut une légère baisse des comptes débiteurs et une légère hausse au niveau des inventaires. Conséquemment, les soldes pour les prêts consentis par le gouvernement du Canada, d'où proviennent les fonds pour reporter les actifs sont virtuellement demeurés constants à la fin de chacune des deux année laitières ($114,5 millions en 1980 et $113,5 millions en 1979). Pendant l'année laitière 1979/80, un programme de vérification dirigé par trois personnes a été mis sur pied à la Commission. Ce service remplace celui assuré auparavant par Agriculture Canada. La Commission continuera à avoir recours à des vérificateurs contractuels considérant qu'il s'agit là de la formule la plus efficace pour mener à terme les travaux de vérification dans les provinces. La mise sur pied de ce programme de vérification à la Commission aura comme résultat une meilleure gestion et une coordination entre les vérificateurs contractuels qui effectuent les vérifications. Elle permettra également à la Commission de travailler de façon plus rapprochée et plus directe avec les agences et offices provinciaux et permettra enfin d'améliorer les vérifications de systèmes, procédures et transactions à l'intérieur de la Commission canadienne du lait.



Audited Financial Statements

États financiers

Report to the Minister of Agriculture on the examination of the accounts and financial statements of Canadian Dairy Commission for the sixteen months ended July 31, 1979

Rapport au ministre de l'Agriculture sur la vérification des comptes et des états financiers de la Commission canadienne du lait pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

1978/79

The Honourable Eugene Francis Whelan, P.C., M.P.
Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at July 31, 1979 and the statements of retained earnings, operations, marketing operations supported by producers and changes in financial position for the sixteen months then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at July 31, 1979 and the results of its operations and the changes in its financial position for the sixteen months then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

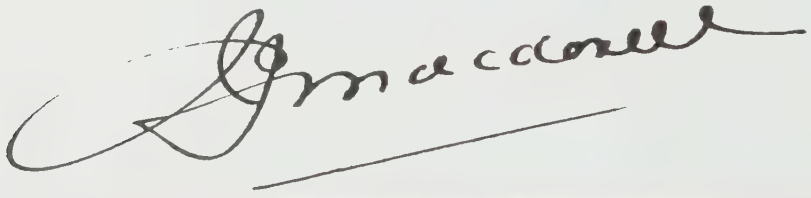
I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers.

L'honorable Eugene Francis Whelan, C.P., député
Ministre de l'Agriculture
Ottawa (Ontario)

J'ai vérifié le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 juillet 1979 ainsi que l'état des bénéfices non répartis, l'état de l'exploitation, l'état de la commercialisation supportée par les producteurs et l'état de l'évolution de la situation financière pour la période de seize mois terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 juillet 1979 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour la période de seize mois terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, à mon avis, a tenu des livres de comptabilité appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.



Auditor General of Canada

Ottawa, Ontario
June 20, 1980

Le Vérificateur général du Canada,

Ottawa (Ontario)
le 20 juin 1980

Canadian Dairy Commission

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

Commission canadienne du lait

(Constituée en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

Balance Sheet as at July 31, 1979

Bilan au 31 juillet 1979

ts	July 31, 1979 31 juillet 1979	March 31, 1978 31 mars 1978	Actif
osit with Receiver General	$ –	$ 119,664	Dépôt auprès du Receveur général
osit and Trust Account (Note 3)	17,739,718	–	Dépôt en fidéicommis (note 3)
unts receivable			Débiteurs
ade	17,406,520	21,199,552	Clients
overnment of Canada	68,842,806	29,265,493	Gouvernement du Canada
oducer Levy	44,811,651	36,342,464	Retenues des producteurs
ntories (Note 4)	84,185,472	38,080,402	Stocks (note 4)
	$ 232,986,167	$ 125,007,575	

ilities	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	Passif
osits from Customers	$ 791,014	$ 1,861,310	Dépôts des clients
unts payable and accrued liabilities te 5)	28,583,030	10,283,028	Créditeurs et frais courus (note 5)
es repayable (Note 3)	26,954,644	–	Retenues remboursables (note 3)
sidies payable to producers	62,542,540	26,902,957	Subventions à payer aux producteurs
ns from Government of Canada te 6)	113,514,031	85,960,280	Emprunts auprès du Gouvernement du Canada (note 6)
	232,385,259	**125,007,575**	
ained Earnings	600,908	–	Bénéfices non répartis
	$ 232,986,167	**$ 125,007,575**	

The accompanying notes and schedule are an integral part of the financial statements.

Approved by the Commission:

Chairman

Vice-Chairman

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la Commission:

Président

Vice-président

Statement of Retained Earnings for the sixteen months ended July 31, 1979

État des bénéfices non répartis pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	
Deficit beginning of year	$ –	$ 159,718,170	Déficit au début de l'exercice
Total cost of operations	404,610,973	292,303,894	Coût total de l'exploitation
	404,610,973	**452,022,064**	
Recovered from: (Note 11)			Financement (note 11)
Agricultural Stabilization Board	397,678,104	287,363,532	Office de stabilisation des prix agricoles
Parliamentary appropriations Agriculture Vote 50 — year ended March 31	6,518,536	4,622,106	Crédits parlementaires Crédit 50 — Agriculture — l'exercice terminé le 31 mars
— 4 months ended July 31, 1979	706,400	–	Crédit 50 — Agriculture — période de 4 mois terminée le 31 juillet 1979
Agriculture Vote 50b	–	159,718,170	Crédit 50b — Agriculture
Services provided by government departments without charge	308,841	318,256	Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement
	405,211,881	**452,022,064**	
Retained earnings at end of year	**$ 600,908**	**$ –**	Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice

The accompanying notes and schedules are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrant des états financiers.

Statement of Operations for the sixteen months ended July 31, 1979

État de l'exploitation pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	
idies to producers of milk and cream for industrial purposes	$ 373,310,266	$ 262,894,113	Subventions versées aux producteurs de lait et de crème utilisés à des fins industrielles
nses related to marketing operations:			Dépenses relatives à la commercialisation
erest on loans from Canada t of interest on credit sales (Note 6)	9,768,495	8,784,220	Intérêt sur les emprunts auprès du Canada après déduction de l'intérêt sur les ventes à crédit (Note 6)
orage	4,459,217	4,203,747	Entreposage
eight	5,061,684	3,966,385	Transport
andling	982,661	779,547	Manutention
ommissions (Note 8)	1,895,795	1,166,969	Commissions (Note 8)
iscellaneous	2,199,986	1,241,992	Divers
	24,367,838	20,142,860	
luct promotion	3,856,383	2,695,502	Réclame des produits
earch	760,321	260,726	Recherche
inistrative expense (Schedule A)	2,917,073	1,984,134	Dépenses d'administration (Annexe A)
of operations funded by Government anada	**405,211,881**	**287,977,335**	Côut de l'exploitation assumé par le Gouvernement du Canada
income (loss) on marketing operations orted by producers — per statement ched	600,908	(4,326,559)	Bénéfice net (Perte) des opérations de commercialisation supportée par les producteurs — selon l'état ci-joint
l cost of operations	**$ 404,610,973**	**$ 292,303,894**	**Coût total de l'exploitatn**

The accompanying notes and schedule are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Statement of Marketing Operations Supported by Producers for the sixteen months ended July 31, 1979

État de la commercialisation supportée par les producteurs pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	
Sales	$ 200,491,079	$ 164,764,877	Ventes
Cost of sales	339,478,681	316,811,453	Coût des ventes
Loss on sales	**138,987,602**	**152,046,576**	**Perte sur les ventes**
Export assistance in marketing dairy products	6,723,013	2,039,843	Aide à l'exportation pour la commercialisation des produits laitiers
Loss on Marketing Operations (Note 2)	**$ 145,710,615**	**154,086,419**	**Perte sur les opérations de commercialisaton (Note 2)**
Recovered through producer levy:			Recouvrement provenant des cotisations perçues des producteurs:
In-quota	139,233,446	130,287,199	Intérieur quota
Over-quota (Note 9)	9,010,609	19,472,661	Hors quota (Note 9)
	148,244,055	**149,759,860**	
Income (loss) on marketing operations before refunds of levies to producers	2,533,440	(4,326,559)	Bénéfice (Perte) de la commercialisation avant le remboursement des retenues aux producteurs
Refunds of levies to producers (Note 10)	1,932,532	–	Remboursement des retenues aux producteurs (Note 10)
Net income (loss) for the dairy year	**$ 600,908**	**$ (4,326,559)**	**Bénéfice net (Perte) pour l'année latière**

The accompanying notes and schedule are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrant des états financiers.

Statement of Changes in Financial Position for the sixteen months ended July 31, 1979

État de l'évolution de la situation financière pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	
s Provided			Provenance des fonds
nds Provided by Appropriations and erations			Fonds provenant de crédits et de l'exploitation
Parliamentary Appropriations	$ 404,903,040	$ 451,703,808	Crédits parlementaires
Deduct: Total cost of Operations	404,610,973	292,303,894	Moins: coût total de l'exploitation
Add: Services provided by Government Departments without charge	308,841	318,256	Plus: services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement
	600,908	**159,718,170**	
ans from Canada	291,486,441	116,402,645	Emprunts auprès du Canada
crease in amounts payable	62,084,215	(5,920,371)	Augmentation des montants à payer
crease in Cash on Deposit with ceiver General	119,664	148,691	Diminution des espèces en dépôt auprès du Receveur Général
	$ 354,291,228	**$ 270,349,135**	
ds Applied			Utilisation des fonds
ans repaid to Canada	$ 263,932,690	$ 246,898,556	Emprunts remboursés au Canada
crease in amounts receivable	44,253,468	26,719,339	Augmentation des sommes à recevoir
crease in inventories	46,105,070	(3,268,760)	Augmentation des stocks
	$ 354,291,228	**$ 270,349,135**	

Funds are defined as cash on deposit with the Receiver General.

The accompanying notes and schedule are an integral part of the financial statements.

Les fonds constituent un dépôt en espèces auprès du Receveur général.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes to Financial Statements July 31, 1979

Notes afférentes aux états financiers du 31 juillet 1979

1 Objectives

The objectives of the Canadian Dairy Commission as established by the Canadian Dairy Commission Act 1966-67 are "to provide efficient producers of milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investment and to provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality."

1 Objectifs

Les objectifs de la Commission canadienne du lait, tel qu'établis par la Loi de 1966-1967 créant la Commission canadienne du lait, sont "d'offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité."

2 Significant accounting policies

(a) The Commission changed its financial year-end to July 31 to coincide with a change in the quota period on which subsidies are based. The quota period begins August 1 and ends on July 31. To facilitate this change both the financial and the dairy year for 1978-79 were extended from twelve to sixteen months.

(b) Statement of Operations: This statement shows the cost of operations funded by the Government of Canada, including subsidies paid on milk and cream used for industrial purposes, expenses related to marketing operations, product promotion, research and administration. Also shown are the net results of the marketing operations supported by producers.

(c) Statement of Marketing Operations Supported by Producers: This statement shows the results of the operation of the Commission in the export of surplus dairy products. It also includes assistance payments made directly to exporters to permit them to compete on world markets as part of the Commission's export program. Losses are recovered through levies collected from the dairy producers.

2 Conventions comptables importantes

(a) La Commission a changé la fin de son exercice financier au 31 juillet, afin de se conformer au changement de la période de quota qui sert à déterminer le montant des subventions accordées. Cette période débute le 1er août et se termine le 31 juillet de l'année suivante. Afin de permettre ce changement, l'année laitière ainsi que l'exercice financier pour 1978-1979 ont été prolongés de douze mois à seize mois.

(b) État de l'exploitation: Cet état reflète les dépenses d'exploitation payées par le Gouvernement du Canada, y compris les subventions de lait et de crème utilisés à des fins industrielles, les dépenses reliées à la commercialisation, la réclame des produits, ainsi que les dépenses de recherche et d'administration. En plus, les résultats nets de la commercialisation supportée par les producteurs sont illustrés.

(c) État de la commercialisation supportée par les producteurs: Cet état reflète les résultats de l'exploitation de la Commission dans le domaine des exportations des produits laitiers excédentaires et des paiements d'appoint versés directement aux exportateurs pour leur permettre de faire face, sur le marché mondial, à la concurrence des produits excédentaires. Les pertes sont recouvrées par des cotisations que versent les producteurs laitiers.

3 Levies Repayable

Producers were charged a contingency levy of 20¢ per hundredweight of milk to offset the cost of disposal of surplus product on production within the allotted market share quota, but beyond Canadian requirements. Contingency levies of $17,739,718 received to July 31, 1979 were held in trust pending determination of the amounts refundable to producers. Total accrued contingency levies to July 31, 1979 amounting to $26,954,644 were completely refunded to producers subsequent to the year-end.

3 Retenues remboursables

Les producteurs ont versé une retenue d'appoint de 20 cents le cent livres de lait afin de compenser les frais d'écoulement des surplus de produits alloués à l'intérieur du quota de mise en marché mais dépassant les besoins canadiens. Au 31 juillet 1979, un montant de $17,739,718 avait été perçu en retenues d'appoint. Cet argent était administré en fidéicommis jusqu'à ce qu'on détermine les montants remboursables aux producteurs. Le total des retenues d'appoint accumulées au 31 juillet 1979, soit $26,954,644, fut entièrement remboursé aux producteurs après la fin de l'exercice.

4 Inventories

The inventories are valued at the lower of cost and net realizable value and consist of:

4 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette et se ventilent comme suit:

	July 31,1979 31 juillet 1979	March 31, 1978 31 mars 1978	
Skim milk powder	$ 12,582,861	$ 11,782,488	Poudre de lait écrémé
Butter	66,287,243	23,281,652	Beurre
Other related dairy products	5,315,368	3,016,262	Autres produits laitiers reliés
	$ 84,185,472	**$ 38,080,402**	

These inventories have been adjusted as follows:

Skim milk powder
Prices on the world market are depressed, resulting in the estimated net realizable value of the inventory as at July 31, 1979, being $23,300,000 ($31,000,000 in 1978) less than the Canadian support price.

Butter
The inventory of 55.7 million pounds of butter at July 31, 1979 is 8.4 million pounds in excess of Canadian requirements. The excess will be exported at world prices and has been valued at $6,500,000 ($16,000,000 in 1978) less than the Canadian support price.

Other related dairy products
The inventory includes evaporated milk and whole milk powder and the estimated net realizable value of the inventory as at July 31, 1979 is $1,400,000 ($2,000,000 in 1978) less than acquisition cost.

Ces stocks ont été ajustés comme suit:

Poudre de lait écrémé
Le prix du marché mondial a baissé de sorte que la valeur de réalisation nette estimative des stocks au 31 juillet 1979 était de $23,300,000 ($31,000,000 en 1978) inférieure au prix de soutien canadien.

Beurre
Les stocks de 55.7 millions de livres de beurre au 31 juillet 1979 montrent un surplus de 8.4 millions de livres excédant les besoins du pays. Ce surplus sera exporté sur le marché mondial et sa valeur est de $6,500,000 ($16,000,000 en 1978) inférieure au prix de soutien canadien.

Autres produits laitiers apparentés
Ces stocks comprennent le lait évaporé et la poudre de lait entier. La valeur de réalisation nette estimative, au 31 juillet 1979, est inférieure de $1,400,000 ($2,000,000 en 1978) au prix d'achat.

5 Outstanding Commitments

As at July 31, 1979, the Commission is committed to purchase skim milk powder and other related products produced prior to July 31, 1979 at the Canadian support prices in an amount of approximately $11,000,000. The loss which may result from these purchases at higher than export prices has been estimated to be approximately $7,000,000. The amount of this estimated loss has been charged to the marketing operations supported by producers.

5 Engagements à respecter

Au 31 juillet 1979, la Commission est tenue d'acheter de la poudre de lait écrémé et d'autres produits apparentés fabriqués avant le 31 juillet 1979 au prix de soutien du marché canadien d'une valeur d'environ $11,000,000. La perte possible de ces achats dont les prix sont plus élevés que ceux du marché d'exportation, est évaluée à environ $7,000,000; ce montant a été imputé à la commercialisation supportée par les producteurs.

6 Loans from Government of Canada

Loans from Canada obtained to finance the purchase of dairy products bear interest rates varying from 7.375% to 10.125% per annum. There are no specific terms of repayment. Interest, calculated on a simple basis, is paid at the time of any principal repayment. The amount of interest expense on loans from Canada for the 16 month period was $11,000,000. The amount of accrued interest at July 31, 1979 is $1,600,000.

6 Emprunts auprès du Gouvernement du Canada

Les emprunts contractés auprès du Canada pour financer l'achat de produits portent un intérêt variant de 7.375% à 10.125% par année. Les modalités de remboursement ne sont pas précisées. Calculé à taux simple, l'intérêt est remboursable au moment même du remboursement du capital. Le montant des dépenses d'intérêt sur les emprunts auprès du Canada pour la période de 16 mois s'élevait à $11,000,000. Au 31 juillet 1979 les intérêts courus étaient de $1,600,000.

7 Contingent liability

At July 31, 1979 the Commission was a defendant in a lawsuit amounting to $1,800,000. The lawsuit resulted from a dispute over the sale of butteroil in 1976. In the opinion of management no provision is necessary in this matter.

7 Passif éventuel

Au 31 juillet 1979 la Commission était poursuivie pour un montant de $1,800,000. La poursuite était le résultat d'une controverse au sujet d'une vente d'huile de beurre en 1976. La direction estime qu'aucune provision n'est requise.

8 Agents' commissions

The Commission has appointed the following sales agents in connection with marketing surplus dairy products.

Commissions paid or payable are as follows:

8 Commissions à des agents

La Commission a nommé des agents de vente relativement à la mise en marché des surplus de produits laitiers.

Les commissions payées ou à payer sont comme suit:

Date of Appointment	Name of Agent	Market Area	1979 (16 mo./mois)	1978 (12 mo./mois)	Date de nomination	Nom de l'agent	Endroit du marc
November, 1976	Coop Fédérée de Québec	Algeria	$ 1,053,398	$ 476,732	Novembre 1976	Coop fédérée de Québec	Algérie
May, 1977	Ault Foods Ltd.	Mexico	842,397	650,555	Mai 1977	Ault Foods Ltd.	Mexiqu
August, 1977	Lucalex Inter.	Malta	–	39,682	Août 1977	Lucalex	Malte
			$ 1,895,795	**$ 1,166,969**			

9 Over-quota levies

Included in the over-quota revenue for the 1978-79 Dairy Year is an amount of $2,018,000 relating to milk received during the financial year which was reported in the subsequent dairy year. Ongoing audits are being conducted and if any other situations of reporting production in a different period from delivery are identified further appropriate action will be taken.

9 Retenues hors quota

Un montant de $2,018,000 relié à la production de lait pendant l'exercice financier mais reporté à l'année laitière suivante, est inclus dans le total des retenues hors quota de l'année laitière 1978-1979. On effectue actuellement des vérifications et si des situations analogues sont identifiées, des mesures appropriées seront prises.

10 Refunds of levies to producers

This item represents refunds to producers relating to levies collected in previous years calculated on a butterfat content basis instead of a volume basis.

10 Remboursement des retenues aux producteurs

Ce poste représente le remboursement aux producteurs de cotisations perçues au cours des exercices précédents calculées sur le contenu de matière grasse plutôt qu'en fonction du volume.

11 Financing

Agriculture Vote 50 which covers program expenditures for the Commission lapsed $156,000 in 1979 ($896,000 in 1978).

Funding to cover subsidies and marketing expenses is provided by a contribution from the Agricultural Stabilization Board through Agriculture Vote 20. The funds provided through this Vote in the 16 month period amounted to $397,678,104 ($287,363,532 in 1978), of which $373,310,266 related to subsidies ($262,894,113 in 1978) and $24,367,838 related to marketing expenses ($24,469,419 in 1978).

11 Financement

Un montant de $156,000 provenant du Crédit 50 – Agriculture qui couvre les dépenses occasionnées par les programmes de la Commission, est resté inutilisé ($896,000 en 1978).

Les fonds couvrant les subventions et les dépenses de commercialisation sont fournis par l'Office de stabilisation des prix agricoles, par le biais du Crédit 20 – Agriculture. Pour la période de seize mois, les fonds provenant de ce Crédit étaient de $397,678,104 ($287,363,532 en 1978), dont $373,310,266 servaient au paiement des subventions ($262,894,113 en 1978) et $24,367,838 à payer les dépenses de commercialisation ($24,469,419 en 1978).

Canadian Dairy Commission

Schedule A

Commission canadienne du lait

Annexe A

Schedule of Administrative Expense for the sixteen months ended July 31, 1979

Tableau des dépenses d'administration pour la période de seize mois terminée le 31 juillet 1979

	July 31, 1979 31 juillet 1979 (16 mo./mois)	March 31, 1978 31 mars 1978 (12 mo./mois)	
Remuneration of members of the Commission	$ 162,550	$ 111,177	Rémunération des membres de la Commission
Employee salaries	1,432,673	903,653	Traitement des employés
Other personnel costs	200,652	96,643	Autres rémunérations
Transportation and communications	298,226	173,945	Transport et communications
Audit Services Bureau fees	126,665	121,655	Honoraires du Bureau des services de vérification
Other professional and special services	97,717	97,365	Autres services professionnels et spéciaux
Rentals	152,243	84,225	Location
Repairs and maintenance	8,476	6,803	Réparations et entretien
Utilities, materials and supplies	116,133	58,247	Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements
Acquisition of furniture and equipment	11,920	11,071	Acquisitions de mobilier et d'équipement
Miscellaneous	977	1,094	Divers
Data processing and cheque issue services	308,841	318,256	Service de traitement des données et d'émission de chèques
	$ 2,917,073	**$ 1,984,134**	

Audited Financial Statements

États financiers

Report to the Minister of Agriculture on the examination of the accounts and financial statements of Canadian Dairy Commission for the year ended July 31, 1980

Rapport au ministre de l'Agriculture sur la vérification des comptes et des états financiers de la Commission canadienne du lait pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

1979/80

The Honourable Eugene Francis Whelan, P.C., M.P.
Minister of Agriculture
Ottawa, Ontario

I have examined the balance sheet of the Canadian Dairy Commission as at July 31, 1980 and the statements of deficit, operations, marketing operations supported by producers and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements give a true and fair view of the financial position of the Commission as at July 31, 1980 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding period.

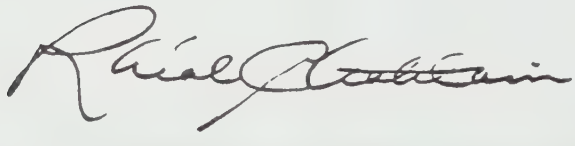
I further report that, in my opinion, proper books of account have been kept by the Commission, the financial statements are in agreement therewith and the transactions that have come under my notice have been within its statutory powers.

L'honorable Eugene Francis Whelan, C.P., député
Ministre de l'Agriculture
Ottawa (Ontario)

J'ai vérifié le bilan de la Commission canadienne du lait au 31 juillet 1980 ainsi que l'état du déficit, l'état de l'exploitation l'état de la commercialisation supportée par les producteurs et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent un aperçu juste et fidèle de la situation financière de la Commission au 31 juillet 1980 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, je déclare que la Commission, mon avis, a tenu des livres de comptabilit appropriés, que les états financiers sont conformes à ces derniers et que les opérations dont j'ai eu connaissance ont été effectuées dans le cadre de ses pouvoirs statutaires.



Senior Deputy Auditor General for the Auditor General of Canada

Ottawa, Ontario
October 31, 1980

Le Premier sous-vérificateur général pour le Vérificateur général du Canada,

Ottawa (Ontario)
le 31 octobre 1980

Canadian Dairy Commission

(Established by the Canadian Dairy Commission Act)

Commission canadienne du lait

(Constituée en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du lait)

Balance Sheet as at July 31, 1980

Bilan au 31 juillet 1980

	1980	1979	Actif
t with Receiver General	$ 3,121	$ –	Dépôt auprès du Receveur général
t and Trust Account (Note 3)	9,246,393	17,739,718	Dépôt en fidéicommis (Note 3)
nts receivable			Débiteurs
e	19,132,633	17,406,520	Clients
ernment of Canada	70,753,141	68,842,806	Gouvernement du Canada
ucer Levy	29,276,486	44,811,651	Retenues des producteurs
ories (Note 4)	91,413,233	84,185,472	Stocks (Note 4)
	$ 219,825,007	$ 232,986,167	

ties	1980	1979	Passif
ts from Customers	$ 966,751	$ 791,014	Dépôts des clients
nts payable and accrued liabilities 5)	26,618,461	28,583,030	Créditeurs et frais courus (Note 5)
repayable (Note 3)	15,339,915	26,954,644	Retenues remboursables (Note 3)
ies payable to producers	67,141,891	62,542,540	Subventions à payer aux producteurs
from Government of Canada 6)	114,512,800	113,514,031	Emprunts auprès du Gouvernement du Canada (Note 6)
	224,579,818	**232,385,259**	
(Retained Earnings)	4,754,811	(600,908)	Déficit (Bénéfices non répartis
	$ 219,825,007	**$ 232,986,167**	

The accompanying notes and schedules are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approved by the Commission:

Approuvé par la Commission:

Chairman

Président

Vice-Chairman

Vice-Président

Statement of Deficit for the year ended July 31, 1980

État du déficit pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
Retained earnings beginning of year	$ 600,908	$ –	Bénéfices non répartis au début de l'exercice
Total cost of operations	296,367,445	404,610,973	Coût total de l'exploitation
	295,766,537	**404,610,973**	
Recovered from: (Note 10)			Financement (Note 10)
Agricultural Stabilization Board	283,140,929	397,678,104	Office de stabilisation des prix agricoles
Parliamentary Appropriations			Crédits parlementaires
Agriculture Vote 40	7,599,181	–	Crédit 40 — Agriculture
Agriculture Vote 50	–	7,224,936	Crédit Agriculture 50 — Agriculture
Services provided by government departments without charge	271,616	308,841	Services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement
	291,011,726	**405,211,881**	
Deficit (Retained earnings) at end of year	**$ 4,754,811**	**$ (600,908)**	**Déficit (Bénéfices non répartis) à la fin de l'exercice**

The accompanying notes and schedule are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégra des états financiers.

Statement of Operations for the year ended July 31, 1980

État de l'exploitation pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
ies to producers of milk and cream or industrial purposes	$ 269,543,875	$ 373,310,266	Subventions versées aux producteurs de lait et de crème utilisés à des fins industrielles
ses related to marketing operations:			Dépenses relatives à la commercialisaton
rest on loans from Canada of interest on credit sales (Note 6)	7,308,206	9,768,495	Intérêt sur les emprunts auprès du Canada après déduction de l'intérêt sur les ventes à crédit (Note 6)
age	3,057,013	4,459,217	Entreposage
ght	2,147,081	5,061,684	Transport
dling	378,659	982,661	Manutention
missions (Note 8)	110,624	1,895,795	Commissions (Note 8)
cellaneous	595,471	2,199,986	Divers
	13,597,054	24,367,838	
ct promotion	4,500,000	3,856,383	Réclame des produits
rch	651,250	760,321	Recherche
nistrative expense (Schedule A)	2,719,547	2,917,073	Dépenses d'administration (Annexe A)
of operations funded by Government nada	**291,011,726**	**405,211,881**	Côut de l'exploitation assumé par le Gouvernement du Canada
ss (income) on marketing operations rted by producers — per statement ed	5,355,719	(600,908)	Perte nette (Bénéfice net) sur la commercialisation supportée par les producteurs — selon l'état ci-joint
cost of operations	**$ 296,367,445**	**$ 404,610,973**	**Coût total de l'exploitation**

The accompanying notes and schedules are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Statement of Marketing Operations Supported by Producers for the year ended July 31, 1980

État de la commercialisation supportée par les producteurs pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
Sales	$ 214,056,420	$ 200,491,079	Ventes
Cost of sales	316,079,113	339,478,681	Coût des ventes
Loss on sales	**102,022,693**	**138,987,602**	**Perte sur les ventes**
Export assistance in marketing dairy products	13,609,110	6,723,013	Aide d'exportation pour la commercialisation des produits laitiers
Loss on Marketing Operations	**115,631,803**	**145,710,615**	**Perte sur les opérations de commercialisaton**
Recovered through producer levy:			Recouvrement provenant des cotisations perçues des producteurs:
In-quota	110,276,084	139,233,446	Intérieur quota
Over-quota	–	9,010,609	Hors quota
	110,276,084	**148,244,055**	
Loss (Income) on marketing operations before refunds of levies to producers	5,355,719	(2,533,440)	Perte (Bénéfice) de la commercialisation avant le remboursement des retenues aux producteurs
Refunds of levies to producers	–	1,932,532	Remboursement des retenues aux producteu
Net loss (income) for the dairy year (Note 9)	**$ 5,355,719**	**$ (600,908)**	**Perte nette (Bénéfice net) pour l'année latière (Note 9)**

The accompanying notes and schedules are an integral part of the financial statements.

Les notes et l'annexe-cijointes font partie intégran des états financiers.

Statement of Changes in Financial Position for the year ended July 31, 1980

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
Provided			Provenance des fonds
ds Provided by Appropriations and erations			Fonds provenant de crédits et de l'exploitation
arliamentary Appropriations	$ 290,740,110	$ 404,903,040	Crédits parlementaires
educt: Total cost of Operations	296,367,445	404,610,973	Moins: coût total de l'exploitation
dd: Services provided by Government Departments without charge	271,616	308,841	Plus: services fournis gratuitement par des ministères du gouvernement
	(5,355,719)	**600,908**	
ns from Canada	207,314,018	291,486,441	Emprunts auprès du Canada
crease in amounts receivable	11,898,717	(44,253,468)	Diminution des montants à recevoir
	$ 213,857,016	**$ 247,833,881**	
s Applied			Utilisation des fonds
ns repaid to Canada	$ 206,315,249	$ 263,932,690	Emprunts remboursés au Canada
crease in amounts payable	310,885	(62,084,215)	Diminution des montants à payer
rease in inventories	7,227,761	46,105,070	Augmentation des stocks
rease in Cash on Deposit with ceiver General	3,121	(119,664)	Augmentation des espèces de dépôt auprès du Receveur général
	$ 213,857,016	**$ 247,833,881**	

Funds are defined as cash on deposit with the Receiver General.

The accompanying notes and schedules are an integral part of the financial statements.

Les fonds constituent un dépôt en espèces auprès du Receveur général.

Les notes et l'annexe ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes to Financial Statements July 31, 1980

Notes afférentes aux états financiers du 31 juillet 1980

1 Objectives

The objectives of the Canadian Dairy Commission as established by the Canadian Dairy Commission Act 1966-67 are "to provide efficient producers of milk and cream with the opportunity of obtaining a fair return for their labour and investment and to provide consumers of dairy products with a continuous and adequate supply of dairy products of high quality."

1 Objectifs

Les objectifs de la Commission canadienne du lait, tel qu'établis par la Loi de 1966-1967 créant la Commission canadienne du lait, sont de "fournir aux producteurs efficaces de lait et de crème l'occasion de toucher une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de haute qualité."

2 Significant accounting policies

(a) All fixed assets are charged to expense in the year of purchase.

(b) Inventories (Note 4) are valued at the lower of cost or net realizable value.

(c) The estimated loss from commitments to purchase products at Canadian support prices (Note 5) is charged to Marketing Operations supported by Producers.

2 Conventions comptables importantes

(a) Toutes les immobilisations sont imputées aux dépenses de l'exercice d'acquisition.

(b) Les stocks (Note 4) sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

(c) Les pertes prévues suite à l'achat de produits au prix de soutien canadien (Note 5) sont imputées à la commercialisation supportée par les producteurs.

3 Levies repayable

Producers were charged a contingency levy of 57¢ per hectolitre of milk to offset the cost, if any, of disposal of surplus product from production within the allotted market share quota, and beyond Canadian requirements; 11¢ per hectolitre in those provinces participating towards offsetting the cost of the special export program; and $18.16 per hectolitre on over-quota production.

This year all over-quota levies received are refundable; all contingency levies with interest earned thereon are refundable and the export levies from provinces who paid the levy but had no production within the export quota are also refundable.

Total levies refundable at July 31, 1980 amounted to $15,339,915 of which $9,246,393 was held in trust for contingency levies collected.

3 Retenues remboursables

Les producteurs ont versé une retenue d'appoint de 57 cents l'hectolitre de lait pour contrebalancer les frais d'écoulement de la production intérieur quota mais dépassant les besoins canadiens; ils ont aussi versé 11 cents additionnels dans les provinces qui participaient au programme spécial d'exportation de compensation des coûts de ce programme; la cotisation hors quota était de $18,16 l'hectolitre.

Cette année, toutes les cotisations hors quot reçues sont remboursables. Toutes les retenue d'appoint et l'intérêt accumulé sont aussi remboursables. Les cotisations à l'exportation payées par les provinces qui n'ont eu aucune production à l'intérieur de leur quota d'exportation seront remboursées.

Le total des cotisations remboursables s'élevait à $15,339,915 au 31 juillet 1980. Un montant de $9,246,393 était placé en fiducie et représentait les prélèvements de cotisations d'appoint.

4 Inventories

The inventories are valued at the lower of cost and net realizable value and consist of:

4 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette et se ventilent comme suit:

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
Skim milk powder	$ 19,530,117	$ 12,582,861	Poudre de lait écrémé
Butter	56,560,304	66,287,243	Beurre
Other related dairy products	15,322,812	5,315,368	Autres produits laitiers reliés
	$ 91,413,233	**$ 84,185,472**	

These inventories have been adjusted as follows:

Skim Milk Powder
Prices for surplus Skim Milk Powder on the world market are lower than on the domestic market, resulting in the estimated net realizable value of the inventory as at July 31, 1980 being $21,000,000 ($23,300,000 in 1979) less than the Canadian support price.

Other related dairy products
The inventory includes evaporated milk and whole milk powder and the estimated net realizable value of the inventory as at July 31, 1980 is $4,700,000 ($1,400,000 in 1979) less than acquisition cost.

Ces stocks ont été ajustés comme suit:

Poudre de lait écrémé
Les prix des surplus de poudre de lait écrémé sur le marché sont inférieurs aux prix domestiques, de sorte que la valeur de réalisation nette estimative des stocks au 31 juillet 1980 était de $21,000,000 ($23,300,000 en 1979) de moins que le prix de soutien canadien.

Autres produits laitiers reliés
Ces stocks comprennent le lait évaporé et la poudre de lait entier. La valeur de réalisation nette estimative, au 31 juillet 1980, est de $4,700,000 ($1,400,000 en 1979) de moins que le coût d'achat.

5 Outstanding commitments

As at July 31, 1980, the Commission is committed to purchase Skim Milk Powder and other related products produced prior to July 31, 1980 at the Canadian support prices in an amount of approximately $9,000,000. The loss which may result from these purchases at higher than export prices has been estimated to be approximately $3,900,000. The amount of this estimated loss has been charged to the marketing operations supported by producers and is included in accounts payable and accrued liabilities.

5 Engagements non réglés

Au 31 juillet 1980, la Commission s'est engagée à acheter de la poudre de lait écrémé et d'autres produits reliés fabriqués avant le 31 juillet 1980 au prix de soutien du marché canadien de 1979 au montant d'environ $9,000,000. La perte qui pourrait découler de ces achats, à des prix plus élevés que ceux du marché d'exportation a été estimée à environ $3,900,000, montant qui a été imputé à la commercialisation supportée par les producteurs et qui est compris dans la rubrique créditeurs et frais courus.

6 Loans from Government of Canada

Loans from Canada obtained to finance the purchase of dairy products bear interest rates varying from 10.000% to 14.125% per annum. There are no specific terms of repayment. Interest, calculated on a simple basis, is paid at the time of any principal repayment. Interest expense on loans from Canada was $8,000,000 for the year and the accrued interest was $1,500,000 at July 31, 1980.

6 Emprunts auprès du Canada

Les emprunts contractés auprès du Canada pour financer l'achat de produits laitiers portent un intérêt variant de 10.000% à 14.125% par année. Les modalités de remboursement ne sont pas précisées. L'intérêt calculé comme intérêt simple, est remboursable au moment de n'importe quel remboursement du capital. Les dépenses d'intérêt sur les emprunts auprès du Canada s'élevaient à $8,000,000 pour l'exercice et les intérêts courus étaient de $1,500,000 au 31 juillet 1980.

7 Contingent liability

At July 31, 1980, the Commission was a defendant in a lawsuit amounting to $1,800,000. The lawsuit resulted from a dispute over the sale of butteroil in 1976.

7 Passif éventuel

Au 31 juillet 1980, la Commission était le défendeur dans une poursuite de $1,800,000. La poursuite résultait d'une controverse en 1976, touchant une vente d'huile de beurre.

8 Agents' commissions

The Commission has used the services of the following sales agents in connection with marketing surplus dairy products. Commissions for the export of evaporated milk in the amount of $1,088,982 are charged to cost of sales and the balance of $110,624 is shown on the statement of operations.

Commissions paid or payable are as follows:

8 Commissions à des agents

La Commission a nommé trois agents des ventes relativement à la mise en marché des surplus de produits laitiers. Les commissions pour l'exportation du lait évaporé, au montant de $1,088,982, sont imputées aux coûts des ventes et le solde de $110,624 paraît à l'état de l'exploitation.

Les commissions payées ou à payer sont comme suit:

Date of Appointment	Name of Agent	Market Area	1979 (16 mo./mois)	1978 (12 mo./mois)	Date de nomination	Nom de l'agent	Endroit du marc
November, 1976	Coop Fédérée de Québec	Algeria	$ 929,016	$ 1,053,398	Novembre 1976	Coop fédérée de Québec	Algérie
May, 1977	Ault Foods Ltd.	Mexico	–	842,397	Mai 1977	Ault Foods Ltd.	Mexique
July, 1979	Intercontinental	Mexico	270,590	–	Juillet 1979	Intercontinental	Mexique
			$ 1,199,606	**$ 1,895,795**			

9 Responsibility for loss

Producers are responsible for costs associated with any special production for export and for the disposal of all surplus products. The federal government is only responsible for deficits resulting from major unforeseen changes in world market conditions and exchange rates. The producers will be responsible for the entire deficit of the Marketing Operations.

9 Responsabilité des pertes

Les producteurs sont responsables des coûts liés à toute production spéciale destinée à l'exportation et de l'écoulement de tous les surplus de produits. Le gouvernement fédéra n'est responsable que des déficits résultant d changements majeurs et imprévisibles des conditions sur le marché international et des taux de change. Les producteurs seront responsables du déficit global des activités de commercialisation.

10 Financing

Agriculture Vote 40 which covers program expenditures for the Commission lapsed $255,000 in 1980 ($156,000 in 1979).

Funding to cover subsidies and marketing expenses is provided by a contribution from the Agricultural Stabilization Board through Agriculture Vote 20. The funds provided through this Vote amounted to $283,140,929 ($397,678,104 in the previous 16 month period), of which $269,543,875 related to subsidies ($373,310,266 in the previous 16 month period) and $13,597,054 related to marketing expenses ($24,367,838 in the previous 16 month period).

10 Financement

Un montant de $255,000 provenant du Crédit 40 – Agriculture qui doit combler les dépenses occasionnées par les programmes la Commission, est resté inutilisé ($156,000 e 1979).

Les fonds finançant les subventions et les dépenses de commercialisation sont fournis l'Office de stabilisation des prix agricoles, pa biais du Crédit 20 – Agriculture. Les fonds provenant de ce Crédit étaient de $283,140,9 ($397,678,104 au cours de la période précéde de 16 mois), dont $269,543,875 servaient au paiement des subventions ($373,310,266 au cours de la période précédente de 16 mois) e $13,597,054 à payer les dépenses de commercialisation ($24,367,838 au cours de période précédente de 16 mois).

Canadian Dairy Commission
Schedule A

Commission canadienne du lait
Annexe A

Schedule of Administrative Expense for the year ended July 31, 1980

Tableau des dépenses d'administration pour l'exercice terminé le 31 juillet 1980

	1980 (12 mo./mois)	1979 (16 mo./mois)	
ıeration of members of the ission	$ 120,247	$ 162,550	Rémunération des membres de la Commission
yee salaries	1,068,135	1,432,673	Traitement des employés
personnel costs	168,925	200,652	Autres rémunérations
ɔortation and communications	280,375	298,226	Transport et communications
Services Bureau fees	126,080	126,665	Honoraires du Bureau des services de vérification
professional and special services	463,053	97,717	Autres services professionnels et spéciaux
s	164,579	152,243	Location
rs and maintenance	2,079	8,476	Réparations et entretien
es, materials and supplies	46,296	116,133	Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements
sition of furniture and equipment	8,009	11,920	Acquisitions de mobilier et d'équipement
llaneous	153	977	Divers
ɔrocessing and cheque issue services	271,616	308,841	Service de traitement des données et d'émission de chèques
	$ 2,719,547	**$ 2,917,073**	

Should you require further information on the operations of the Commission or the Canadian dairy industry, we would be pleased to assist you in obtaining it.

Please contact the Information Services at:

2197 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0Z2

Tel. (613) 998-9490

Si vous désirez de plus amples renseignements touchant la Commission canadienne du lait ou l'industrie laitière canadienne, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Veuillez communiquer avec notre service d'information, à l'adresse suivante:

2197 Promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1Z 0Z2

Tél. (613) 998-9490

Design/Illustration:
Jacques Charette and Associates Ltd.

Graphisme/Illustration:
Jacques Charette et Associés Ltée

Canadian Dairy Commission
Commission canadienne du lait

3 1761 11551769 0